TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 695 — 48 PAGES — MERCREDI 20 JUIN 1979

Les DC-10 immatriculés en France sont autorisés à reprendre l'air

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dr.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 60 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 73 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 44

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'accord de Vienne

M. Carter veut conserver une « position de force » face à l'U.R.S.S.

Scepticisme critique en Chine, enthousiasme de commande en Europe de l'Est, approbation nuancée en Occident : telles sont les principales réactions à la signature, lundi 18 juin, à Vienne, par MM. Brejnev et Carter, de l'accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

A Washington, dès son retour de Vienne, le président Carter a insisté devant le Congrès sur sa volonté de conserver une « position de force » *face à l'Union soviétique.*

(Lire page 3 les articles de MICHEL TATU, JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB.)

Embrassade et réalités

Comme toutes les manifestations auréolées d'une certaine solennité, les sommets laissent facilement une image trompeuse. Le symbole de celui de Vienne restera sans doute la photographie du président américain serrant dans ses bras son « nouvel ami » soviétique à l'issue de la signature de l'accord SALT 2. Ce cliché risque de donner une bien fausse idée de ce qui s'est déroulé pendant ces trois jours.

Si un sentiment était absent de la partie d'échecs dont la capitale autrichienne a été le théâtre, *c'est bien l'amitié.* Jamais le courant n'est vraiment passé entre le baptiste rayonnant de certitudes et le marxiste-léniniste sur le déclin. L'un était là pour tenter de convaincre, pour provoquer le miracle ; l'autre était venu par réalisme et par sens du devoir. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, qu'il n'y ait eu ni conversion ni miracle. Peut-être est-ce mieux ainsi.

Le bilan, en tout cas, est succinct ; il se résume à la signature, après environ sept années de discussions, du second accord sur la limitation des armes stratégiques. Le traité ne réduit pas la course aux armements, il se contente d'en freiner la progression. *Sans doute faut-il un début* à tout et le désarmement est-il une entreprise singulièrement complexe. MM. Brejnev et Carter et leurs porte-parole l'ont répété à satiété.

Il n'empêche que le hiatus existant entre la conclusion de SALT 2 et le constat dressé par les délégations américaines et soviétiques de divergences fondamentales sur pratiquement toutes les crises régionales du globe a de quoi surprendre. Ce sont pourtant ces crises qui rendent si dangereux les formidables arsenaux nucléaires des Super-Grands, dans la mesure où elles risquent *toujours* de dégénérer en affrontements plus vastes. De ce point de vue, le sommet de Vienne n'est guère encourageant. Tout au plus, peut-on dire que dirigeants américains et soviétiques se connaissent mieux, ce qui devrait faciliter l'élimination des malentendus.

L'ambiguïté du bilan est encore accentuée par la situation incertaine dans laquelle se trouvaient ses protagonistes : en dépit de tout le courage dont il a fait preuve, M. Brejnev est très évidemment un homme malade, et on ne peut pas ne pas penser à sa relève à Moscou, avec toutes les incertitudes qu'implique une succession dans un pays qui n'a toujours pas maîtrisé le processus de transmission du pouvoir. Quant à M. Carter, s'il paraît indubitablement en bonne santé, son avenir politique est assez sombre. Installé depuis plus de deux ans à la Maison Blanche, il n'a su s'imposer ni à son pays ni même à son parti, et il ne cesse de déconcerter les alliés des Etats-Unis par ses hésitations et ses volte-face.

On en est conscient à Moscou. *Il reste encore au président américain,* pour renforcer sa crédibilité, à faire accepter par le Sénat le traité qu'il vient de signer. La tâche est d'envergure quand la majorité des Américains refusent au fond d'eux-mêmes l'idée d'une parité militaire entre leur pays et l'Union soviétique. L'U.R.S.S., en s'engouffrant dans tous les vides qui se créent dans le monde, ne facilite pas ce processus.

C'est seulement si cette épreuve est franchie avec succès que Washington et Moscou se lanceront officiellement dans de nouvelles négociations sur la limitation des armements. En fait, l'opération est déjà engagée. Il serait d'ailleurs temps que l'Europe s'en préoccupât sérieusement, car elle est directement concernée.

AU JOUR LE JOUR

Le « salt » de la terre

Je ne sais quel petit génie à Washington a eu l'idée de baptiser du sigle SALT les accords sur la limitation des missiles balistiques intercontinentaux. Mais, sciemment ou subconsciemment, il a certainement voulu dire quelque chose.

Salt *en anglais veut dire* sel. *Toute la question est de savoir de quel sel il s'agit. Est-ce le sel de la terre qui rend un sens à l'existence, ou celui qu'on semait jadis sur les cités détruites pour les empêcher de renaître ?*

ROBERT ESCARPIT.

Les combats au Nicaragua

Le président Somoza demande l'aide des États-Unis

Le département d'Etat a annoncé, lundi 18 juin, que les Etats-Unis reconnaissaient le Front sandiniste « comme un élément légitime de l'opposition » devant participer à la recherche d'une solution à la crise du Nicaragua. Mais il s'est déclaré « préoccupé » par la décision du groupe andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie) d'accorder aux sandinistes un « statut de belligérants ».

Alors que les combats continuent à Managua et dans les provinces, le président Somoza a lancé un appel aux Etats-Unis leur demandant de l'aider comme « lui-même les avait aidés pendant trente ans à lutter contre le communisme ». Cependant, dans une interview au « Monde » les dirigeants sandinistes déclarent qu'ils veulent établir un régime d' « unité nationale ».

Les sandinistes partisans de l'« unité nationale »

De notre envoyé spécial

Managua. — M. Moisès Hassan, membre du gouvernement provisoire créé samedi par le Front sandiniste, accompagné d'autres responsables du Front, a accordé, le lundi 18 juin à Managua, une interview aux représentants du *Monde*, du *New York Times* et du *Guardian*. MM. Julio Lopez et Jose Antonio Llanero, du Mouvement populaire unifié et du Front patriotique national, ainsi que MM. Joachim Chamorro et Carlos Nunez, qui appartiennent à l'état-major de l'insurrection, ont participé à l'entretien.

« *Nous sommes,* disent-ils, *en état d'insurrection dans tous les quartiers de Managua. Il y a une zone libérée défendue par des barricades où se déroule une bataille de positions.*

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 6.)

La crise de l'énergie

Les Neuf veulent renforcer le contrôle des marchés pétroliers

Les ministres de la C.E.E. chargés de la politique énergétique ont, le 18 juin à Luxembourg, principalement délibéré du contrôle du marché pétrolier. Pour maintenir les prix dans la Communauté en harmonie avec les prix officiels pratiqués par l'OPEP, les Neuf ont sensiblement rapproché leurs points de vue. Cette nouvelle forme de *solidarité communautaire devrait s'exprimer de manière plus nette* **encore au conseil européen de Strasbourg, jeudi 21 et vendredi 22 juin.**

M. Valéry Giscard d'Estaing participe, ce mardi soir 19 juin, à 20 h. 30, en direct sur TF 1, à la deuxième émission « Une heure avec le président de la République » (la précédente avait eu lieu le 18 avril sur Antenne 2). A la veille d'un conseil des ministres qui devrait adopter des mesures destinées à réduire de 5 % notre consommation pétrolière, à l'avant-veille de la réunion, à Strasbourg, du conseil européen, et quelques jours avant le sommet des pays industrialisés à Tokyo, il paraissait probable que le chef de l'Etat évoque les problèmes de l'énergie. Les conséquences des élections européennes et les perspectives économiques et sociales de la France devaient également faire partie des questions abordées.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *Le ministre français de* l'industrie, M. Giraud, est légitimement satisfait. Ses idées sur la nécessité *d'une surveillance accrue des* marché libres dans la Communauté, qui au départ ont été fraîchement *accueillies par plusieurs Etats membres,* font peu à peu leur chemin. « *Le désir était évident chez les Neuf de trouver des formules de compromis en vue du conseil européen. Mais il n'en est pas moins certain qu'on ne peut en quelques jours effacer des années de philosophie économique différente* », commentait un haut fonctionnaire *de la Commission au terme de la* réunion.

« *Les Allemands bougent, ils se prêtent au jeu* », constatent de leur côté bon nombre d'observateurs qui voient là l'influence personnelle du chancelier Schmidt. Il semble que Bonn ne soit pas insensible au fait que les Américains paraissent, eux aussi, sérieusement décidés à agir pour calmer le marché.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 45.)

Les européistes contre l'Europe

par MAURICE DUVERGER

Les élections du 10 juin ont donné la victoire aux européistes, *c'est-à-dire aux partisans d'une Europe supranationale.*

Presque tous les démocrates-chrétiens et les libéraux relèvent de cette *obédience,* ainsi que la plupart des socialistes. Même les communistes italiens penchent de ce côté. L'Europe des patries n'attire guère que les gaullistes, les conservateurs britanniques, le Flanna Fail irlandais, les communistes français, divers Danois et quelques éparpillés, notamment des travaillistes et des « cérésiens ». La disproportion des deux groupes est considérable. Le premier l'emporte nettement sur le second. Il dispose d'une écrasante majorité. Il a le soutien de la Commission, de la Cour de justice, de la plupart *des fonctionnaires de Bruxelles.*

Les européistes ont ainsi les moyens de parvenir à leurs fins. *Certes, ils ne peuvent guère obtenir* la révision des traités qui serait nécessaire pour étendre les pouvoirs des autorités communautaires : elle exigerait un accord de tous les Etats, que ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni le Danemark ne sont disposés à donner. Mais on pourrait réclamer que les textes actuels soient respectés par les gouvernements, lesquels ne le font pas. Depuis 1969, la plupart des décisions devraient être prises à la majorité, au conseil des ministres et au conseil européen. En pratique, l'unanimité reste toujours exigée. L'Assemblée de Strasbourg dispose ainsi d'un bon terrain d'attaque. En demandant le respect du droit communautaire, elle soulèverait une tempête majeure. *L'histoire* montre que les Parlements peuvent accroître leurs pouvoirs en suscitant des crises de ce genre.

Elle montre aussi que ces crises doivent mobiliser les opinions publiques pour atteindre un tel résultat. A cet égard, les européistes demeurent paralysés, parce qu'ils sont seulement d'accord sur un outil, sur une procédure, sur une technique juridique, non sur le fond. Si l'on veut associer les peuples aux *débats* de Strasbourg, ceux-ci devront porter sur le fond des choses, sur le contenu des décisions, et non sur leur mécanisme.

(Lire la suite page 2.)

Humaniser l'hôpital

On a assisté, ces dernières semaines, à une série de graves accidents dans les hôpitaux : trente enfants atteints d'une dangereuse infection à la maternité de Baudelocque ; huit patients morts à l'hôpital de la Pitié à la suite d'une infection ; un pensionnaire tué par son compagnon de chambre au cours d'une querelle dans un hospice du Val-de-Marne ; six personnes égorgées dans une salle commune de l'hôpital psychiatrique de Maison Blanche (Seine-Saint-Denis) ; enfin, trois cas d'infection, dont un mortel, dans le service de rein artificiel de l'hôpital Tenon.

La politique d'humanisation, dont on n'a jamais autant parlé depuis quelques années, a été implicitement mise en cause à ces occasions. *Pourtant, la série de trois articles dont* nous commençons la publication montre que la situation de l'hôpital, à Paris et en province, s'est *considérablement améliorée.* Il n'existe plus aujourd'hui que soixante dix mille lits en salle commune.

Les incidents évoqués ont eu lieu, pour la plupart, dans des services très modernes. C'est leur grande technicité qui est à l'origine de nouveaux risques d'infections ou d'erreurs.

***Or, les pouvoirs publics,* sans prendre toujours la mesure de cette transformation, ont privilégié, jusqu'à une date récente, la construction *d'hôpitaux et l'amélioration de l'hébergement.* En revanche, les effectifs des personnels n'ont pas été, semble-t-il, augmentés dans des proportions suffisantes.**

L'Assemblée nationale devait débattre, mercredi 20 juin, d'un projet de loi permettant au *ministre de la santé de réduire le nombre de* lits dans les hôpitaux, la capacité hospitalière étant jugée aujourd'hui excédentaire de cinquante mille lits.

I. - « C'est l'usine »

par CLAIRE BRISSET

Abattre des cloisons, construire des murs, raser des établissements, en édifier d'autres, est-ce cela « humaniser » les hôpitaux ? Telle est l'interrogation qui surgit en présence de la politique de « grands travaux » entreprise depuis près de vingt ans par l'Assistance publique de Paris. Cette politique, de l'avis de tous, s'est soldée par des progrès matériels *considérables.* Des problèmes majeurs n'en subsistent pas moins, dont les accidents récents ont *porté témoignage.*

L'Assistance publique manque-t-elle à ce point de personnel, comme le soutiennent *les syndicats* et les partis de gauche, que la sécurité des malades et le travail des *services s'en trouvent* parfois compromis ? La seconde question découle directement de la première : la « politique d'austérité » mise en œuvre — dans les hôpitaux comme ailleurs — par les pouvoirs publics s'applique-t-elle plus facilement, plus « efficacement », dans une énorme administration, pourtant source de blocages bureaucratiques *considérables* ?

Le plus crucial des problèmes auxquels se heurte, aujourd'hui, l'Assistance publique de Paris est peut-être le manque chronique de personnels. « *C'est que nous sommes aujourd'hui,* dit le professeur Paul Milliez, *en présence d'une politique générale qui consiste à faire des économies sur tout, et en particulier sur le personnel infirmier et sur les agents hospitaliers. Cette pénurie peut devenir dramatique la nuit, les week-ends, même les après-midi. La situation a pris de telles proportions que j'hésite à faire hospitaliser certains malades parce que je crains pour leur sécurité la nuit. Je les envoie à Saint-Joseph, à Ambroise-Paré, à Créteil...* »

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

UNE SEMAINE AVEC LE LIMOUSIN

« Le Monde » passe cette semaine avec le Limousin.

Chaque jour, et jusqu'à samedi et dimanche (numéro daté 24-25 juin), « le Monde » publiera dans toutes ses éditions les enquêtes et les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux sur cette région. Aujourd'hui, réalités et avenir du tourisme.

(Lire pages 23 à 26.)

HUBERT ROBERT AU PAVILLON DE FLORE

Le rêveur du Louvre

On ne peut imaginer exposition plus judicieuse et plus parfaite que ce merveilleux petit « Louvre d'Hubert Robert », au département Peintures (1). Les bonnes institutions sont celles qui ont conscience de leur histoire, et de la place du présent dans cette histoire. La vigilance aide le destin. En 1975, le musée a acquis deux tableaux remarquables de *la Grande Galerie,* exposés au Salon de 1796. Autour d'eux et avec eux, une douzaine d'études et de compositions permettent d'évoquer le cycle particulièrement riche, fascinant et varié, des vues du Louvre par un peintre qui n'était plus jeune (soixante ans en 1793), mais que le *Palais a visiblement* inspiré. La réussite tient aux multiples perspectives, picturale, historique, muséographique, qui se croisent impeccablement ici.

Le département des Peintures a deux siècles derrière lui : le comte d'Angiviller avait depuis près de vingt ans élaboré l'idée du musée — on disait alors : Muséum — que devait décréter à l'automne 1792 la Constituante et qui prit formé avec l'aménagement de la grande galerie pour en arriver, en 1802, au Grand Louvre pléthorique, auquel *les* peuples « libérés » par les Français avaient été invités à confier leurs chefs-d'œuvre. Tout au long de ces années décisives, le Grand Louvre a eu un locataire, un témoin, un « garde » (jusqu'en 1791), un conseiller, membre des commissions républicaines, *un peintre génialement* obsédé par la métamorphose du vieux Palais : Hubert Robert. Voilà l'affaire qu'on a eu l'heureuse idée de déployer pour le public.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Le Louvre d'Hubert Robert,* catalogue par M.-C. Sahut, « Dossiers du département des peintures », nº 18 (jusqu'au 19 octobre).

Le Monde

idées

EUROPE

Tous vaincus

par PIERRE URI

LES élections européennes *sont* sans doute un échec pour l'Europe elle-même. Des abstentions aussi massives, c'est le signe de l'espoir déçu. Quand le traité de Rome a été signé, qui aurait cru qu'on attendrait vingt ans pour appliquer la clause qui prévoyait le recours au suffrage universel ? On éprouve aujourd'hui le contre-coup des refus gaulliens.

On peut maintenant publier les craintes qu'on n'osait exprimer, auparavant, que dans des notes *confidentielles. Les décisions* prises par les gouvernements étaient mauvaises. La répartition des sièges entre pays avantageait indûment les plus petits, au point qu'un Luxembourgeois est douze fois plus représenté qu'un Allemand. L'absence d'accord sur un mode de scrutin uniforme, contrairement aux dispositions du traité de Rome, introduit une autre distorsion : elle était prévisible, elle est confirmée par l'événement. Tous les pays membres, sauf un, ont adopté, avec des modalités d'ailleurs divergentes, une forme de représentation proportionnelle. Il suffit que la Grande-Bretagne ait gardé son système de circonscriptions uninominales et de majorité relative à un tour pour que le groupe socialiste à l'Assemblée soit considérablement réduit par l'écrasement des travaillistes.

Que se serait-il passé si un pro*jet audacieux avait été adopté :* un vote à la proportionnelle sur des listes européennes, sans circonscriptions territoriales, sans répartition entre pays autre que celle qu'auraient décidée les par*tis ? Des communistes allemands* auraient pu voter pour des communistes italiens ou français, des Irlandais ou des Danois pour *des gaullistes, des socialistes de* partout pour des socialistes de partout. Peut-être le Conseil constitutionnel français aurait-il *jugé* ce système contraire aux lois de la République. Mais peut-être les électeurs auraient-ils été séduits par cette nouveauté où les Européens votaient pour des Européens.

Dans le cas de la France, le *précédent du référendum organisé* par Georges Pompidou sur l'entrée de la Grande-Bretagne ne constitue pas une comparaison valable : les socialistes avaient recommandé l'abstention pour protester contre le tour de plébiscite personnel que le président avait voulu donner à la consultation populaire. Cette fois-ci, le vote nul n'était réclamé que par des groupuscules.

L'organisation du débat était notoirement absurde. Avant la campagne, deux confrontations télévisées à quatre : chaque chef de file avait vingt minutes pour s'expliquer sur l'Europe, sur son propre programme, sur ses critiques aux propositions des autres. La campagne proprement dite, c'étaient des apparitions sur *l'écran correspondant* chacune à trois petits feuillets. Si précis et si concis qu'on puisse être, on ne peut, dans ces limites, faire l'exposé d'un programme.

L'organisation absurde du débat

Le grand vaincu, c'est Michel Debré, et, avec lui, Jacques Chirac, qui lui a emboîté le pas. Tous deux clamaient que l'élection *directe mettait sournoisement en* danger l'avenir et l'indépendance de la France. Ils sonnaient le tocsin ; 40 % des Français sont allés à la pêche. Et, parmi les votants, la part des chiraquiens est tombée en un an de sept points.

Le parti communiste criait, lui aussi, au désastre. Ses électeurs passent pour plus assidus et, comme on dit, plus motivés que les autres. L'abstention massive aurait dû lui être favorable. Rien de pareil : il retrouve, sur un total réduit, le pourcentage exact qu'il obtenait en 1978.

La liste de Simone Veil vient en tête. Il est évident que les outrances chiraquiennes ont fait son jeu. Une fraction de la majorité a gagné ce que l'autre perdait. Cinq points de plus qu'aux législatives, *mais où l'U.D.F.* n'avait pas de candidats partout ; cinq points de moins que Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. Est-ce un succès ou un recul ? La tête de liste se flattait de n'appartenir à aucune formation politique : elle siégera à Strasbourg parmi les non-inscrits. Ce rassemblement va éclater dès la première réunion de l'Assem*blée : un peu plus de la moitié de* ses élus rejoindront le groupe libéral, un peu moins les démocrates-chrétiens.

Le parti socialiste peut donc encore dire, s'il en a le goût, qu'il est le premier parti de France (l'U.D.F. est en train de démontrer qu'elle n'en est pas un). De là à assurer qu'il maintient ses positions, encore faut-il voir lesquelles. Il se retrouve un peu au-dessous du premier tour des législatives. Depuis, il y a eu les cantonales. De deux choses l'une : *les 27 % obtenus étaient propres* à ce type de consultation, et il ne fallait pas triompher, ou ils étaient significatifs ; alors la rechute est lourde. D'autant plus que l'adhésion des radicaux de gauche devait bien tout de même apporter quelque chose.

Le discours était ambigu. Ce n'était pas inévitable. On pouvait distinguer clairement l'inspiration des traités, où des socialistes ont joué un rôle décisif, et la mise en œuvre par des libéraux, qui ont laissé développer les inégalités, l'inflation et le chômage.

Le règlement intérieur ne prévoyait d'autres critères pour la constitution de la liste européenne que l'équilibre entre la majorité et la minorité, entre les hommes et les femmes, entre la région parisienne et les autres. Il a été dûment appliqué, en habillant quelques Parisiens en provinciaux. Ni la compétence dans les affaires de l'Europe, ni la contribution à sa construction, *ni l'audience au-delà des fron*tières, n'ont été un instant retenues. Les hommes qui se faisaient le mieux entendre à Strasbourg n'ont pas même été renouvelés.

C'est que, sur la liste des candidats, on ne pouvait figurer que sur présentation par un courant. Au congrès, on ne pouvait prendre la parole qu'au titre d'une motion. Il n'est pas jusqu'aux *commissions d'études qui ne vont être composées* à la proportionnelle des tendances. D'un mot, on ne peut représenter le parti, ou s'adresser à *lui, ou travailler* pour lui, qu'en contribuant à le diviser.

Ceux qui pensent avant tout à l'unité du parti refusaient la scolastique derrière laquelle les affrontements se sont dissimulés à Metz : plan et marché, propriété et pouvoir, union de la gauche et forces populaires. Tout pouvait s'éclairer en quelques mots. Les motions s'additionnaient plutôt qu'elles *ne* s'opposaient. Le système économique doit être *fondamentalement* transformé pour mettre un terme à l'injustice, à l'aliénation, au gaspillage ; mais l'électorat ne fera *finalement confiance que s'il ne* craint pas un abandon au déséquilibre extérieur et à une envolée de l'inflation : ces deux idées *sont vraies à la fois.* Combien de voix le parti socialiste ne pourrait-il retrouver, auprès de cadres accablés par l'injustice fiscale ; auprès de personnes âgées, dont les rentes viagères sont érodées par l'inflation ; auprès d'agriculteurs laissés pour compte par un soutien des prix qui profite d'abord aux plus gros producteurs ; auprès des femmes scandaleusement exploitées ; auprès de tant de salariés qui votent encore *à droite ?* Il y faudrait des projets à la fois hardis et rigoureux, qui dissipent les *craintes* en conciliant la volonté de changer et la capacité de gérer.

Dans le refus de la synthèse, chacun a eu sa part de responsabilité. La prééminence donnée au pouvoir dans le parti sur le pouvoir pour le parti vient de porter ses fruits amers. Le parti a besoin à la fois de Mitterrand et de Rocard.

« La campagne truquée »

par CLAUDE BOURDET

UNE campagne sans clarté s'est achevée par un vote douteux. Pourquoi ? Beaucoup a été fait, du côté du pouvoir, *pour faire croire que cette* élection ne changerait rien : alors pourquoi voter ? Par ailleurs, la *scandaleuse* loi électo*rale et le matraquage sélectif des* médias ont assuré la représentation exclusive des grandes formations et un avantage supplémentaire au parti gouvernemental. Cela a certainement encouragé les abstentions et les votes nuls.

Mais l'absence de clarté, de courage et de franchise a probablement été l'élément le plus décevant pour l'électeur. Malgré *la débauche d'affiches et le fra*cas des débats télévisés, les ques*tions fondamentales ont été élu*dées. Personne n'a reconnu que l'Etat fédéral européen se construit méthodiquement depuis plusieurs années sous l'impulsion des trois partis allemands, de la Commission de Bruxelles, de la Cour de justice, et de leurs alliés en France et ailleurs. Cela aurait été pourtant l'occasion de débats passionnants. Quant à l'opposition, elle n'a pas davantage osé jouer franchement et, à sa manière, elle a contribué à faire *de la campagne une molle panade,* où tout était semblable à tout.

Or le traité de Rome a institué le libre-échange et le libre trans*fert des capitaux, qui ont fondé* l'Europe du grand capital et des multinationales, et assuré la prééminence du colosse germano-ocidental, de son efficace système industriel et bancaire et même de son agriculture. Il n'y a pas à en tenir rigueur aux Allemands, c'est la loi du système. Dans une telle économie ultra-libérale, le fort mange le faible. Dans ce système, aucun gouvernement éventuel au service des travailleurs ne peut disposer de la liberté d'intervention monétaire et *tarifaire, et du contrôle finan*cier indispensable à toute planification permettant de lutter contre le *formidable chômage,* inséparable de la restructuration capitaliste. Pour y changer quelque chose, il faudrait bouleverser de fond en comble le traité de Rome : qui y songe sérieusement, alors que la social-démocratie allemande y trouve son compte, sa propre classe *ouvrière* bénéficiant de certaines retombées des profits du capital ? Aucune planification « européenne » digne de *ce nom n'est, par ailleurs,* envisageable. En effet, dès qu'elle voudrait diriger les investissements dans l'intérêt des travailleurs, revaloriser vraiment les régions pauvres, relancer les secteurs en difficulté, elle contredirait encore plus foncièrement la logique du traité, gênerait le jeu du capital européen et mondial et, en fin de compte, nuirait à la suprématie économique de la R.F.A., que la social-démocratie n'entend pas sacrifier plus que les partis allemands de droite.

Ajoutons encore que le Parlement européen aura une majorité de droite, ce qui est dans la logique d'une institution fabriquée par le capitalisme pour son usage et que, d'autre part, par suite de l'opposition fondamentale de la social-démocratie allemande — opposition tenant à la politique intérieure allemande, — une alliance socialiste - communiste *est impossible, que ce soit au plan* politique ou au plan syndical. Ce serait pourtant la seule façon de renforcer tant soit peu le poids de la classe ouvrière. Alors, « l'Europe des travailleurs », c'est pour quand ?

Quant à l'Europe « indépendante » qui figurait sur les affiches de Jacques Chirac, elle procède de la même mystification. *L'indépendance,* à *l'Ouest, cela* veut dire au moins une *certaine* indépendance par rapport aux Etats-Unis. Mais la Grande-Bretagne, conservatrice ou travailliste, n'y songe pas. Et pour les *dirigeants* de la République fédérale, l'indépendance diplomatique et militaire vis-à-vis des Américains n'a pas d'intérêt, la politique de la social-démocratie se caractérisant, d'une part, par la détente avec l'Est, mais, d'autre part, par une étroite dépendance à l'égard du parapluie nucléaire américain. *Sans doute, si la* C.D.U.-C.S.U. vient au pouvoir, si M. F. J. Strauss exerce une influence dominante, on peut imaginer une R.F.A. menant une autre politique extérieure, appuyée sur un armement nucléaire ouest-allemand, ou camouflé sous l'alibi d'un « atome militaire européen », peut-être basé à l'origine sur la force de frappe française. Mais ce genre d'indépendance la tendrait plutôt à faire de cette « Europe » le fer de lance d'une nouvelle croisade, *qu'à l'orienter vers le non-aligne*ment. Peut-être en viendrions-nous à regretter l'influence américaine.

Mais la palme de l'irréalisme doit être sans doute donnée aux affiches européennes de J.-J. S.-S. *qui prônaient « L'Europe du plein* emploi », alors que — voir plus haut — toute la logique du traité de Rome, que J.-J. S.-S. ne songe pas à remettre en cause, impose une économie ultra-libérale qui développe au maximum le chômage. Il me semble que si la campagne n'avait pas été fondée sur ces faux nez et ces illusions, si les uns avaient ouvertement *prôné l'Europe du libéralisme* sauvage et le super-Etat fédéral qui en sera la *consécration* et le verrou, si les autres avaient osé mettre en cause le traité de Rome et l'Europe des multinationales et du chômage, qui en est la conséquence, et affirmé qu'il fallait refondre entièrement le traité ou, si c'était impossible, quitter le Marché commun et rejoindre des pays comme la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Finlande et la Suisse, qui ne se portent pas plus mal d'être hors la C.E.E., alors *oui, on aurait pu se passionner* pour cette campagne.

Les européistes contre l'Europe

(Suite de la première page.)

Sur ce point capital, la division n'est pas entre européistes et natio*nalistes, mais entre droite et gauche.*

L'Assemblée communautaire est *écartelée par deux oppositions* croisées comme l'Assemblée française. Pour construire une Europe des travailleurs, François Mitterrand et *Enrico Berlinguer, partisans d'un* pouvoir européen puissant, *sont* plus proches de Georges Marchais et des *travaillistes britanniques ou autres* socialistes, partisans de l'Europe des patries, que des démo-chrétiens et des centristes, partisans d'une Europe à la fois libérale et supranationale. La situation est encore plus complexe, puisque certains sociaux-démocrates sont farouchement attachés à l'économie de marché, qui les pousse du côté droit, tandis que les *gaullistes défendent une sorte de* keynésisme qui les incline du côté gauche. Dans une si grande confusion, on ne peut guère découvrir un objectif qui permettrait une mobilisation efficace de la majorité européiste, en justifiant un accroissement des pouvoirs communautaires.

D'autant que leurs divisions res*pectives gênent plus les suprana*tionaux que les nationalistes, parce que le désaccord paralyse l'innovation et favorise l'immobilité. Quand les chevaux tirent à hue et à dia, la voiture reste sur place. Cela convient aux partisans de l'Europe des patries, qui peuvent s'accommoder du système actuel, où des traités trop en avance sur les mentalités sont corrigés par la règle de *l'unanimité* au conseil des ministres et au conseil européen, *et par la liberté que pren*dront *nécessairement* les Etats de ne pas appliquer les décisions de la Cour de justice qu'ils trouveront inacceptables (saluons les récentes déclarations de M. François-Poncet à cet égard). Cela pénalise les européistes, qui doivent changer le *statu quo.*

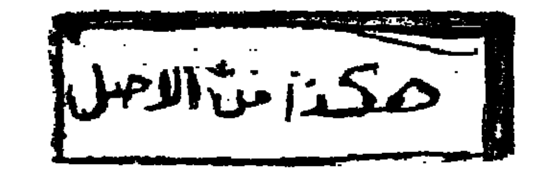
Il y a plus grave : c'est la contradiction fondamentale qui déchire aujourd'hui la *majorité* des européistes, écartelés entre leur foi dans des institutions supranationales et leur foi dans l'économie de marché. La première les pousse à installer un moteur super-puissant sur le véhicule *Europe* ; la seconde, à l'empêcher d'avancer. D'un côté, ils *souhaitent* doter la Communauté d'importants moyens d'action ; de l'autre, ils veulent qu'elle n'agisse *point. Plus exactement, ils ne lui* assignent que des objectifs négatifs. Dans leur esprit, elle doit détruire les obstacles que les Etats opposent à la libre concurrence des entreprises et à la libre circulation des marchandises, à l'intérieur de la Communauté et dans ses rapports avec l'extérieur : le but final étant d'établir une vaste zone de libre-échange, *occidentale sinon mondiale.* Cela fait, l'Europe supranationale regardera les bras croisés l'extension du chômage sur le continent et l'envahissement par la concurrence des pays à bas salaires et à faible protection sociale.

En pleine crise économique, une telle perspective ne paraît guère attirante. Le serait-elle dans d'autres circonstances ? On peut en douter. Les citoyens de base perçoivent assez bien les contradictions que leurs dirigeants politiques s'épuisent à masquer. M. Jacques Chirac perd des plumes en concentrant ses feux *sur le président de la République,* alors que la doctrine gaulliste en fait la pierre angulaire de l'Etat. M. Fran*çois Mitterrand n'est pas très bien* compris quand il vilipende la social-démocratie à Metz et s'allie avec elle à Strasbourg. Les européistes ne soulèvent pas l'enthousiasme communautaire quand ils proposent de construire de puissantes institutions européennes afin d'ouvrir l'espace européen à tous vents et à tous carnassiers, c'est-à-dire de rendre *finalement inutiles les appareils* supranationaux qu'ils prétendent renforcer.

Sauf l'Irlande, les neuf Etats *qui* ont voté le 10 juin ont des gouvernements capables de mener une politique économique dynamique. S'ils ont glissé ces dernières années vers le néo-libéralisme au lieu de poursuivre dans la vie de Keynes, ils n'ont pas détruit les mécanismes qui permettraient de reprendre celle-ci. Ils *n'ont* pas plus bouleversé les systèmes de sécurité sociale et les secteurs nationalisés. Tout cela pourrait être remis en marche demain, en cas de changement de majorité ou simplement de politique. Les *promoteurs de la Communauté n'imagi*naient pas que ces moyens d'intervention publique puissent être abolis. Ils rêvaient de les transférer au *niveau supranational.* Le Marché européen ne devait pas être la « passoire » que M. Debré lui reproche d'être devenu ; mais un ensemble où tout circulerait sans obstacle intérieur, sous la protection *d'un tarif extérieur contre la sur*puissance du géant américain et la sur-exploitation dans les pays en *développement. Commission* et Conseil de Bruxelles devaient disposer de pouvoirs d'intervention économique non seulement analogues à ceux enlevés aux Etats nationaux mais plus puissants grâce à l'étendue de leur domaine d'action.

Tout a changé depuis que les européistes se sont plus ou moins convertis aux *doctrines* des « Chicago's boys », réduisant les institutions supranationales aux fonctions d'une sorte de buildozer chargé d'anéantir les pouvoirs des Etats sans les remplacer par des pouvoirs communautaires. Ainsi serait réalisé le rêve des bourgeoisies de Louis-Philippe : un système ultra-libéral où l'autorité publique est confinée dans *des fonctions de police et d'établis*sement de services collectifs bon marché pour les entreprises et chers pour les usagers individuels. Tel n'était pas l'objectif de Jean Monnet, ni de Robert Schuman, ni d'Alcide De Gasperi, plus proches des politiques de la libération, interventionnistes et planificatrices. En réduisant à une caricature le projet d'Europe des pères fondateurs, les fils prodigues lui ont enlevé son agrément, ce qui les a privés d'efficacité.

MAURICE DUVERGER.



Le Monde

étranger

APRÈS LE SOMMET DE VIENNE

Le président Carter a affirmé au Congrès que le rejet de SALT 2 « compromettrait le rôle dirigeant des États-Unis » dans l'OTAN

De notre correspondant

Washington. — Un succès de sympathie, mais sûrement pas un triomphe, tel était l'avis des observateurs après l'intervention de M. Carter au Congrès, lundi soir 18 juin, deux heures après son arrivée de Vienne. Comme M. Nixon en 1972, le président avait tenu à présenter aux deux Chambres réunies en session extraordinaire un compte rendu « à chaud » et ses entretiens avec M. Brejnev et du traité sur les armements stratégiques. Mais alors que l'ancien président n'avait aucune raison de douter de l'aval que donneraient les sénateurs à un accord qui apparaissait, en pleine guerre du Vietnam, comme un triomphe de sa diplomatie (SALT 1 a été ratifié à une écrasante majorité quelques mois plus tard), M. Carter doit s'attendre à ce qu'il a décrit lui-même comme un difficile débat.

Le président a été applaudi à plusieurs reprises par son auditoire, mais surtout lorsqu'il faisait état de la *« force »* des Etats-Unis et de sa résolution de jouer le jeu de la rivalité avec Moscou *« partout et quand il le faudra »*. Peu soucieux de choquer ses interlocuteurs soviétiques dont il venait de prendre congé, il s'est dit résolu à promouvoir le contrôle des armements *« à partir d'une position de force »*. Il a aussi révélé avoir signifié à M. Brejnev que *« les activités militaires de Cuba en Afrique, de même qu'en Amérique centrale et dans les Caraïbes* (une allusion au Nicaragua), *ne peuvent pas ne pas avoir un effet négatif sur les relations américano- soviétiques »*.

M. Carter s'est encore attaché à démontrer les avantages de SALT 2 — dont la ratification est *« affaire de bon sens »* — et les inconvénients d'un rejet qui porterait *« un coup dommageable à l'alliance atlantique »* et *« compromettrait le rôle dirigeant des Etats-Unis en son sein »*. Il a annoncé au passage que les négociations SALT 3 ne commenceraient pas avant la fin du processus de ratification et que toute violation des accords sur la vérification, par exemple sur le chiffrement des données provenant des essais de missiles, *« serait aussi sérieuse qu'une violation des plafonds d'armements »*. Il n'a d'autre part guère fourni de précisions sur ses conversations avec M. Brejnev, sinon pour signaler qu'elles avaient été *« utiles malgré les désaccords » et que les deux hommes avaient « une meilleure appréciation l'un de l'autre »*.

M. Carter a évité le ton excessivement émotionnel adopté en mai, lorsqu'il avait dit qu'un rejet des accords placerait les Etats-Unis dans la catégorie des *« fauteurs de guerre »* aux yeux de l'opinion. Ce propos lui avait été reproché par M. Kissinger et d'autres personnalités qui s'étaient étonnés de voir le président manier les épithètes de la propagande soviétique. En sens inverse, la récente déclaration du sénateur Jackson accusant le gouvernement du péché d'*« apaisement »* a été jugée elle aussi excessive. Les violences oratoires ne manqueront certes pas, mais *une majorité de sénateurs « raisonnables »* semblent décidés à situer le débat au niveau approprié, à mi-chemin des arguties techniques trop arides et des considérations trop générales.

Le débat va s'ouvrir au début de juillet par des audiences de la commission des affaires étrangères du Sénat, mais aussi au sein de la commission du renseignement et, surtout, de celle des *forces armées et de sa sous-commission SALT*, que préside M. Jackson, adversaire résolu des accords. M. Church, président de la *première commission*, avait l'intention d'inviter M. Ford et même M. Nixon à témoigner, ainsi que M. Kissinger, dont la voix risque d'être décisive. Le Congrès prend normalement des vacances en août et s'ajourne à la fin d'octobre, mais son calendrier pourrait être modifié pour l'occasion. M. Byrd, chef de la majorité démocrate, a l'intention d'obtenir un vote avant la fin de l'année, de manière à tenir ce sujet le plus possible en dehors de la campagne électorale de l'an prochain.

Pour le moment, le traité n'aurait aucune chance d'être ratifié, mais le précédent du traité sur Panama incite à la prudence. Ce dernier accord n'avait pas les faveurs de l'opinion et avait obtenu tout de même les soixante-sept voix nécessaires. Or le traité SALT, lui, est bien accueilli par l'opinion. Un sondage lui donne 69 % de suffrages favorables contre vingt-sept avis négatifs, alors même que le nombre des *Américains qui estiment* que l'U.R.S.S. est en tête dans la course aux armements est supérieur à celui des gens d'un avis contraire (31 % contre 19 %). En second lieu, de nombreux sénateurs, tout en émettant de sérieuses réserves sur le fond, *comprennent qu'un rejet* du traité compromettrait l'autorité de la présidence et le prestige des Etats-Unis.

Plusieurs législateurs souhaiteraient ne pas avoir à dire directement « oui » ou « non » au traité, mais seulement se prononcer sur des amendements et autres propositions moins compromettants en apparence. L'avertissement lancé à Vienne *par M. Brejnev contre les modifications* intempestives du texte n'a guère eu d'effet au Capitole, où les sénateurs entendent *défendre leur droit constitutionnel* de donner non seulement leur *« consentement »*, mais leur *« conseil »* en matière de politique étrangère. Or, sans aller jusqu'à la position de M. Jackson, qui préconise le renvoi du traité aux négociateurs avant même sa discussion en séance plénière, certains amendements déposés ou en projet auraient exactement le même effet.

Un engagement léger

Ces amendements portent sur les points les plus difficiles de la négociation, ceux sur lesquels les Etats-Unis ont dû faire leurs concessions les plus importantes. Ainsi, comme celui de 1972, le traité accorde à l'U.R.S.S. un avantage unilatéral en matière de missiles lourds : les Etats-Unis s'engagent à ne pas construire de tels engins alors que Moscou conserve ses trois cent huit SS 18, porteurs de trois mille têtes d'une mégatonne au total. Même le MX américain, dont la construction vient d'être approuvée, n'apportera que deux mille charges trois fois moins puissantes, et cela dans dix ans. Un amendement exigeant que cette inégalité soit corrigée risque de séduire de nombreux sénateurs, même si le gouvernement explique, comme il l'a déjà fait, que les chefs militaires *eux-mêmes* n'ont jamais considéré ces supermissiles comme nécessaires.

Autre *point faible des accords*, la déclaration de M. Brejnev concernant le bombardier Backfire : beaucoup trouvent l'engagement du dirigeant soviétique bien *« léger »* et voteront sans difficulté un texte exigeant l'inclusion de cet avion dans la liste des vecteurs stratégiques. Mais ce serait remettre en question un arrangement qui a servi de base à *toute la négociation des trois* dernières années. Enfin, la disposition autorisant les Soviétiques à chiffrer une partie des données télémétriques envoyées par leurs fusées pendant les essais sera très critiquée, d'autant plus qu'elle est rédigée de manière ambiguë. On peut compter sur le sénateur Glenn, champion de la vérification, pour imposer par un amendement une annulation de cette concession américaine, arrachée après plusieurs mois de négociations cet hiver.

En comparaison de ces amendements dits *« meurtriers »*, d'autres actions du Congrès pourraient être plus aisément admises par la Maison Blanche et même par le Kremlin après les protestations d'usage. Ainsi le sénateur Hart a l'intention de faire adopter une *« réserve »* ou une *« mise au point » (« understanding »)* interdisant à l'exécutif de prolonger la validité du protocole au-delà de sa date d'expiration à la fin de 1981 et obligeant les négociateurs à reprendre à zéro toutes les questions qui y sont traitées pour bien montrer que les concessions faites aux Soviétiques par ce document ne sont pas un précédent. Une *« mise au point »* plus controversée est *celle du sénateur Roth, qui voudrait* spécifier que les Etats-Unis pourront fournir des informations techniques à leurs alliés malgré la clause empêchant de « tourner » les dispositions du traité. On doit s'attendre sur ce point à de fortes objections des Soviétiques, qui veulent précisément par cette clause empêcher l'installation en Europe de « missiles de croisière ».

La bataille au Sénat va en tout cas tourner autour de ces amendements, qui fourniront d'amples occasions aux adversaires du traité de trouver des alliés. Un pointage effectué par le sénateur Cranston, chef adjoint de la majorité démocrate et partisan *des accords*, chiffre à trente le nombre de sénateurs hostiles à la ratification, soit quatre de moins seulement que ce qui est nécessaire au rejet. C'est dire à quel point l'issue du débat est incertaine.

MICHEL TATU.

La rencontre des deux chefs d'État ne laisse guère prévoir de changements dans les relations soviéto-américaines

De notre envoyé spécial

Vienne. — Aussi bien du côté américain que du côté soviétique, on insistait lundi après-midi 18 juin sur l'aspect globalement positif de la rencontre qui venait de se terminer par la spectaculaire embrassade Brejnev-Carter. Côté soviétique, c'est aux journalistes qu'il revenait une fois de plus de donner le ton en l'absence de tout commentateur officiel.

« Bonne reprise des contacts entre dirigeants, faisait-on remarquer, *même si les divergences sur les crises régionales subsistent. Carter sait maintenant* ce que *l'on pense au plus haut niveau en U.R.S.S. Pour ce qui est de SALT 2, la balle est dans son camp. A lui d'obtenir la ratification de l'accord. Les divergences régionales ne devraient pas avoir de conséquences sur ce débat aux Etats-Unis puisqu'on nous a toujours expliqué qu'il ne devrait exister aucun lien entre les SALT et les autres parties du dossier soviéto-américain. »*

Cette dernière remarque est quelque peu perfide. Si M. Carter n'a jamais établi de lien entre les SALT et la présence soviéto-cubaine en Afrique par exemple, son conseiller de politique étrangère, M. Brzezinski n'a pas hésité à le faire dans des conversations privées. Et la théorie du « linkage », du « lien », va sans doute dominer les débats du Congrès : pour de nombreux sénateurs, c'est aussi à l'attitude de l'U.R.S.S. dans certaines crises régionales qu'on peut juger de sa bonne foi en général ; la détente, selon cette conception, ne se divise pas et doit se refléter dans tous les domaines de la vie internationale.

Des armes qui n'existent pas encore

Si cette théorie prévaut au Sénat, M. Carter est à la veille de sérieux ennuis. La lecture du long communiqué diffusé lundi après-midi confirme ce dont on se doutait : le sommet de Vienne n'a permis aucun progrès concret. Le passage de ce texte relatif aux problèmes internationaux est particulièrement significatif : qu'il s'agisse de l'Afrique australe, de l'Asie ou du Proche-Orient, chacun est resté sur ses positions. Selon les Américains, les Soviétiques auraient cependant évité de donner une réponse précise sur l'attitude qu'ils adopteront à l'ONU lorsque se posera, en fonction de la mise en œuvre du traité égypto-israélien, le problème du renouvellement du mandat de la force des Nations unies stationnée dans le Sinaï. Interrogé par M. Carter, M. Brejnev aurait seulement répondu que l'U.R.S.S. n'a pas encore fixé sa position. Un vote favorable de Moscou est bien sûr exclu, mais on jugerait très positive à Washington une abstention.

Les autres chapitres du communiqué ne contiennent que peu de points positifs. C'est ainsi que de nouvelles réunions au sommet sont bien prévues — *« sur une base régulière »* — mais aucune fréquence n'est donnée. On se déclarait incapable parmi la délégation américaine d'apporter la moindre précision sur ce point. Le passage du communiqué consacré aux différentes négociations sur le désarmement est tout aussi vague, exception faite de la mention d'un accord sur les armes radiologiques (mais ceci vise des armes qui n'existent pas encore). Les signataires s'engagent surtout à *relancer des négociations* embourbées depuis pas mal de temps. Le seul point où l'on sent une réelle volonté commune de progresser est la lutte contre la prolifération nucléaire. Mais ce n'est pas nouveau, on le sait bien en France...

Le passage relatif à SALT 3 est particulièrement elliptique, mais peut-être est-ce volontaire ? Les Américains savent bien, en effet, qu'ils entrent là dans un domaine particulièrement délicat puisque la sécurité de l'Europe occidentale est directement concernée. D'où sans doute la discrétion adoptée aussi bien dans le communiqué que dans les comptes rendus donnés aux journalistes en marge du sommet. La déclaration d'intention jointe au texte du traité SALT 2 et consacrée à SALT 3 fait preuve de la même discrétion et ne mentionne à aucun *moment les principaux intéressés*, c'est-à-dire les nations européennes. D'après ce que l'on sait, les conversations soviéto-américaines seraient pourtant allées assez loin sur cette question et chaque partie aurait exposé sa conception de SALT 3, se promettant de poursuivre la discussion par d'autres canaux. Officiellement, il est vrai, la négociation ne peut commencer qu'une fois SALT 2 entré en vigueur, c'est-à-dire après sa ratification.

Le problème des droits de l'homme

Reste le problème des droits de l'homme en U.R.S.S. La question selon le porte-parole américain a été abordée incidemment lundi matin au cours des deux réunions qui ont précédé la cérémonie de signature de SALT 2 (un tête-à-tête Brejnev-Carter d'une heure et demie et une réunion plénière d'une heure). Comme le voulaient les Américains, ce sont les Soviétiques qui ont soulevé indirectement un *sujet délicat* pour eux en *plaidant* pour une amélioration des relations commerciales et financières des deux pays, c'est-à-dire pour *l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de* la clause de la nation la plus favorisée et de crédits à taux préférentiels de l'Import-Export Bank américaine.

Tout en ne se déclarant pas opposé aux demandes soviétiques, la partie américaine a eu beau jeu de faire remarquer qu'il appartient au Congrès de lever des obstacles qu'il a lui-même dressés. M. Carter aurait évoqué le manque de temps pour ne pas entrer plus en détails dans cette affaire et aurait promis à M. Brejnev que les discussions à *ce sujet se poursuivront* à un niveau aussi élevé : manifestement il n'est pas convenable de parler entre chefs d'Etat d'échanges d'espions contre des dissidents emprisonnés ou d'autres marchandages du même genre, tout aussi peu glorieux.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite de nos informations sur le sommet de Vienne en p. 4.)

Le communiqué commun prévoit des rencontres entre dirigeants « sur une base régulière »

Vienne. — Le communiqué commun publié au terme du sommet de Vienne *comprend quinze* pages dactylographiées. Après mention de tous les participants aux discussions, il est précisé que les échanges de vues entre MM. Brejnev et Carter ont concerné *« les problèmes fondamentaux des relations soviéto-américaines et les problèmes internationaux pressants »*. Ces discussions *« ont été caractérisées par le désir de développer la compréhension réciproque et de trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes intéressant les deux parties »*. Le communiqué se divise en quatre parties.

I. - Aspects généraux des relations américano-soviétiques

L'état des relations entre Washington et Moscou *« affectant d'une façon significative le développement de la situation internationale dans son ensemble »*, les deux parties *« expriment leur ferme intention de continuer à œuvrer pour l'établissement de bases plus solides et plus stables à leurs relations »*. La coopération entre les deux pays *« doit être basée sur les principes de complète égalité, de sécurité égale, de respect de la souveraineté et de non-intervention dans les affaires de chacun (...) »*. Les deux parties soulignent *« l'importance de trouver des solutions pacifiques aux problèmes, de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriales des Etats et des efforts permettant d'éviter que ne se créent des conflits ou des situations qui renforceraient la tension internationale. Elles reconnaissent le droit des peuples de tous les Etats à décider de leur avenir sans interférence extérieure »*.

Les signataires insistent ensuite sur *« la valeur des consultations entre eux et d'autres gouvernements, aux Nations unies et ailleurs »*. Ils sont d'accord, *« en principe, pour que des rencontres entre dirigeants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. aient lieu dans l'avenir sur une base régulière, étant entendu que les dates spécifiques seront fixées par accord mutuel »*.

II. - Limitation des armes nucléaires et conventionnelles

Après avoir reconnu qu'*« une guerre nucléaire serait un désastre pour l'humanité tout entière »*, le communiqué affirme que *« chaque partie a déclaré qu'elle ne cherche pas et ne recherchera pas de supériorité militaire, car il ne pourrait en résulter qu'une instabilité dangereuse »*. MM. Carter et Brejnev *« se sont engagés personnellement à prendre des mesures de première importance pour limiter les armes nucléaires, avec comme objectif ultime de les éliminer et de terminer avec succès les autres négociations en cours sur la limitation des armements et le désarmement »*.

Après s'être félicités de la conclusion de SALT 2, les signataires affirment que cet accord *« représente un équilibre acceptable entre les intérêts des parties, sur la base des principes d'égalité et de sécurité égale (...). Les deux parties réaffirment leur strict engagement à observer chaque clause du traité »*. A propos de SALT 3, le communiqué déclare seulement : *« Les présidents Carter et Brejnev ont discuté des questions relatives aux négociations SALT 3, et, dans cette perspective, ont exprimé leur ferme intention d'agir en accord »* avec la déclaration de principe consacrée à ce sujet et annexée au traité SALT 2.

Le communiqué mentionne également les négociations américano-soviéto-britanniques sur l'interdiction de tous les essais nucléaires *(« des progrès certains ont été accomplis »*, note-t-il, et *« les Etat-Unis et l'U.R.S.S. ont réaffirmé leur intention de travailler de concert avec la Grande-Bretagne, de terminer la préparation de ce traité le plus tôt possible »)* et les problèmes de non-prolifération *(« les deux parties recommandent avec constance un renforcement de la non-prolifération (...), soulignent l'importance de l'application des mesures de sauvegarde de l'Agence internationale de l'énergie atomique (...) et sont d'accord pour estimer que des efforts supplémentaires sont nécessaires, y compris sur une base régionale »)* ; les signataires s'engagent aussi à coopérer pour assurer le succès de la conférence de révision du traité sur la non-prolifération prévue pour 1980.

A propos des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), le communiqué note seulement qu'*« une réduction des forces militaires des deux parties et l'application de mesures conjointes en Europe centrale constitueraient une contribution majeure à la stabilité et à la sécurité »*. Il ajoute qu'il a été décidé de *« rechercher activement un accord mutuellement acceptable »* dans les négociations sur les satellites *« tueurs » (de satellites)* et que les deux parties *« se rencontreront rapidement »* pour poursuivre les négociations sur la limitation du transfert des armes conventionnelles à des Etats tiers. De même *« elles intensifieront leurs efforts »* pour parvenir à un accord sur l'interdiction des armes chimiques. Un accord, en revanche, a été conclu en ce qui concerne l'interdiction des armes radiologiques (la bombe à neutrons *n'est pas concernée par cet* accord).

Après s'être engagé à se *« réunir rapidement »* pour relancer les discussions sur la limitation des armements dans l'océan Indien, les signataires prennent position en faveur d'une seconde Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement et pour la convocation d'une conférence mondiale du désarmement *« préparée d'une façon adéquate et à une date appropriée »*.

III. - Problèmes internationaux

« Les deux parties croient que tous les Etats doivent se comporter avec responsabilité et mesure pour contribuer à éliminer les tensions actuelles et en prévenir d'autres. » Après avoir souligné leur volonté d'*« améliorer l'efficacité de l'ONU »*, elles se félicitent des *« développements positifs intervenus en Europe »* et *« attirent l'attention sur la nécessité d'appliquer toutes les clauses de l'acte d'Helsinki. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. travailleront à faciliter une réunion constructive des représentants des Etats participant à la conférence de Madrid, en 1980. »*

A propos du Proche-Orient, *« chaque partie a réaffirmé son intérêt dans une paix juste, globale et durable »* et *« a rappelé sa position quant aux moyens et aux voies à utiliser »*. A propos de l'Afrique australe, chacun *« a mentionné ses vues respectives »*. La même formule est utilisée à propos de l'Asie du Sud-Est. Quant à l'Asie, *« l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de toutes les nations doivent y être totalement respectées »*.

IV. - Coopération dans les questions bilatérales

Les deux parties réaffirment leur volonté *« de poursuivre et d'intensifier leur coopération dans les domaines culturels, scientifiques et techniques »*. Elles confirment aussi que *« les relations économiques et commerciales constituent un élément important des relations bilatérales »* et se déclarent en faveur de *« l'élimination des obstacles à des relations commerciales et financières mutuellement bénéfiques »*.

A Lisbonne

L'ACCORD SUR L'UTILISATION DE LA BASE DE LAGES PAR LES ÉTATS-UNIS EST RENOUVELÉ

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Un accord permettant aux Etats-Unis d'utiliser la base militaire de Lages située dans l'archipel portugais des Açores jusqu'en 1983 a été signé le lundi 18 juin à Lisbonne. Lages fut cédée aux Etats-Unis en 1946 aux termes d'un accord prolongé jusqu'en 1974. Le nouvel accord prévoit une contrepartie financière de 140 millions de dollars, dont 80 seront affectés *exclusivement* aux Açores et 60 à la modernisation de l'armée de l'air portugaise.

La base est utilisée par une *escadrille d'avions* P3 spécialisés dans la détection des sous-marins. Disposant d'équipements hautement sophistiqués, elle a joué un rôle essentiel dans le pont aérien organisé par les Américains lors du dernier conflit au Proche-Orient.

Six mille Américains résident à Lages et emploient environ mille cinq cents travailleurs portugais. Les relations entre les deux communautés n'ont jamais posé, du moins officiellement, de problèmes aux autorités locales. Il est vrai que, pour les Açoréens, les Etats-Unis sont le principal pays d'émigration. Beaucoup d'entre eux se sentent plus proches de Boston que de Lisbonne : culturellement, politiquement et surtout financièrement. — J. R.

DIPLOMATIE

Après le sommet de Vienne

Le traité prévoit dans un « bref délai » l'ouverture de nouvelles négociations

Le traité SALT 2 comporte dix-neuf articles, après un préambule indiquant le désir des deux parties de *« prendre des mesures pour aboutir à de nouvelles limitations et réductions des armements stratégiques, ayant à l'esprit l'objectif de parvenir au désarmement général et complet »*.

L'article I oblige les parties à *« limiter leurs armements stratégiques offensifs, quantitativement et qualitativement, à faire preuve de modération dans le développement de nouveaux types d'armements stratégiques offensifs »*.

L'article II est une longue description des principaux types d'armes des deux Grands, chaque paragraphe étant complété de nombreuses « *déclarations communes* » et « *interprétations communes* » précisant les diverses définitions. En ce qui concerne les « missiles de croisière », une déclaration commune précise que leur portée est mesurée entre le point de départ et le point d'arrivée jusqu'à épuisement du combustible. Cela permet de ne pas compter les zigzags parcourus par l'engin avant de parvenir à sa cible.

L'article III fixe à deux mille quatre cents le plafond total des vecteurs stratégiques à atteindre le jour de l'entrée en vigueur du traité, et à deux mille deux cent cinquante le nombre des mêmes vecteurs à partir du 1er janvier 1981.

L'article IV oblige les deux parties à *« ne pas commencer la construction de lanceurs fixes d'I.C.B.M. (missiles balistiques intercontinentaux) supplémentaires »*, à *« ne pas déplacer ces lanceurs d'I.C.B.M. »*, et à ne pas convertir ces lanceurs d'I.C.B.M. légers en lanceurs d'I.C.B.M. lourds.

L'article V fixe les sous-limites déjà connues (*le Monde* du 16 juin).

L'article VI précise que les limitations en question s'appliquent aux vecteurs *« opérationnels, au stade final de construction, en réserve, en dépôt ou en cocon ou en cours de révision, réparation, modernisation ou transformation »*.

L'article VII prévoit que sont exemptés de limitation les lanceurs de missiles servant aux essais et à l'entraînement ainsi qu'aux vols spatiaux. Mais leur nombre *« ne doit pas augmenter de manière significative »* (pas plus de 15 %). Une déclaration commune précise que les sites des tirs expérimentaux se trouvent à Santa-Maria en Californie et à Cap Canaveral en Floride, et, pour l'Union soviétique, à Tiouratam et à Plesetskaïa. Le choix d'un autre site de lancement devra être signalé. Une autre interprétation commune précise que douze des dix-huit sites de tirs de la région de Tiouratam servant à expérimenter des engins volant à l'altitude d'un satellite devront être démantelés dans un délai de huit mois après l'entrée en vigueur du traité.

L'article VIII prévoit que tous les missiles de croisière d'une portée supérieure à 600 kilomètres ne seront pas tirés d'un autre avion que d'un bombardier.

L'article IX interdit le tir d'engins balistiques à longue portée à partir de navires autres que des sous-marins, l'installation de lanceurs fixes sur le fond des océans ou d'armes nucléaires à bord de satellites, enfin la création de lanceurs mobiles pour les missiles lourds.

L'article X autorise la modernisation et le remplacement des armements dans les limites du traité.

L'article XI prévoit que tous les armements dépassant les limites imposées par le traité devront être *« démantelés ou détruits selon des procédures à mettre au point par la Commission permanente de consultation »*, organisme chargé de superviser l'application des accords.

L'article XII proclame : *« Afin d'assurer la viabilité et le caractère effectif du traité, chaque partie s'engage à ne pas tourner les clauses du traité, par l'intermédiaire d'aucun Etat ou groupe d'Etat ou de toute autre manière. »*

L'article XIII engage chaque partie à ne pas assumer d'obligations internationales contraires au traité.

L'article XIV prévoit l'ouverture de nouvelles négociations *« dans un bref délai après l'entrée en vigueur du traité »* pour parvenir à de nouvelles limitations des armements. L'objectif est de *« conclure largement à l'avance un accord remplaçant ce traité à son expiration en 1985 »*.

L'article XV prévoit que le contrôle se fera par *« les moyens nationaux de vérification d'une manière conforme aux principes généralement reconnus de la loi internationale »*. Chaque partie s'engage à *« ne pas interférer dans les moyens nationaux de vérification de l'autre partie »* et à *« ne pas entreprendre de mesures délibérées de camouflage »*.

L'article XVI oblige les deux parties à informer de leurs lancements d'I.C.B.M. *« largement à l'avance et cas par cas »* à l'exception de certains lancements précisément décrits.

L'article XVII précise les pouvoirs de la Commission permanente de consultation et la procédure d'échange des renseignements sur les systèmes stratégiques.

L'article XVIII prévoit que chaque partie peut proposer des amendements au traité.

L'article XIX accorde à chaque partie le droit de dénoncer le traité si *« des événements extraordinaires mettent en danger ses intérêts supérieurs »*. Auquel cas cette partie doit annoncer sa décision six mois à l'avance, et expliquer quels sont ces événements.

Un mémorandum interprétatif fixe, pour la première fois de manière officielle, les principaux armements dont disposait chaque partie, d'une part, au 1er novembre 1978 et, d'autre part, le 18 juin 1979, au jour de la signature du traité.

A. T.

LA FRANCE RENOUVELLE SON AIDE FINANCIÈRE A LA TUNISIE

M. Fitouri, ministre tunisien des affaires étrangères, qui séjourne à Paris à l'occasion de la réunion de la grande commission mixte franco-tunisienne, a été reçu lundi 18 juin dans l'après-midi par M. Giscard d'Estaing. Il avait été reçu dans la matinée par M. Barre.

Les entretiens de ce mardi portent sur la sécurité en Méditerranée, les problèmes du Proche-Orient, et la question de la main-d'œuvre tunisienne en France.

Un nouveau protocole d'aide financière sera signé à l'issue de cette réunion, qui se tient tous les ans depuis 1972, tantôt à Tunis, tantôt à Paris.

● ENTRETIENS ENTRE LE GHANA, LA COTE-D'IVOIRE, LE TOGO ET LA HAUTE-VOLTA. — Une délégation composée de ministres de la justice de Côte-d'Ivoire, du Togo et de la Haute-Volta, s'est rendue, dimanche 18 juin, au Ghana, pour y faire part aux nouveaux dirigeants de la « profonde préoccupation » des trois États au sujet de la *« situation qui prévaut dans ce pays voisin et frère »* à la suite de l'exécution de l'ancien président Archeampong.

M. Hua Guofeng affirme son scepticisme quant aux suites de l'accord

De notre correspondant

Pékin. — Le président Hua Guofeng a commenté, avec modération mais beaucoup de scepticisme, le nouvel accord soviéto-américain sur la limitation des armements stratégiques. La sauvegarde de la paix, a-t-il dit en substance, est l'espoir commun des peuples, mais les SALT ne sauraient mettre un terme à la course aux armements, moins encore apporter une solution fondamentale au problème du maintien de la paix.

Le chef du P.C. chinois, qui présentait lundi 18 juin devant l'Assemblée nationale le rapport sur les activités du gouvernement, a évoqué la situation internationale en termes sévères, dénonçant *« le social-impérialisme devenu plus aventuriste »*, comme la *« principale source de tension dans le monde »*. Il a rappelé que la Chine avait besoin pour son entreprise de modernisation d'*« un environnement international pacifique prolongé »*. Mais il a évoqué les *« luttes contre l'hégémonisme »* comme les contributions les plus positives à la défense de la paix.

S'agissant des relations de la Chine avec l'U.R.S.S., M. Hua Guofeng a déclaré que les perspectives de négociations dépendaient d'*« un changement substantiel dans la position du gouvernement soviétique »*. Il a noté que celui-ci, dans sa dernière note, *« s'était même déclaré prêt à souscrire au principe antihéménonique »*. Mais cette attitude, a-t-il dit, doit être jugée dans les actes.

Le rapport du chef du gouvernement n'a pas encore été publié dans son intégralité et les quelques extraits dont Chine nouvelle a rendu compte ne permettent de s'en faire qu'une idée imparfaite.

En ce qui concerne la situation politique intérieure, M. Hua Guofeng a particulièrement insisté sur le *« renforcement de la démocratie et du système légal socialistes »*. Les quatre modernisations, a-t-il dit, ne sauraient être réalisées sans *« un haut degré de démocratie politique »*, et sans que soient surmontées dans l'appareil dirigeant les tendances *« au bureaucratisme et au conservatisme »*. Il a souhaité que le système d'élection des cadres dirigeants soit progressivement étendu aux entreprises, usines et autres unités de base, ajoutant toutefois qu'un *« travail d'éducation »* était nécessaire afin que les cadres aussi bien que les masses acquièrent *« une juste compréhension des relations entre démocratie et dictature, démocratie et centralisme, liberté et discipline »*.

Sur le plan économique, le premier ministre a énuméré les succès obtenus en 1978, relevant quelques chiffres inédits. Ainsi a-t-on notamment appris que la production de céréales avait atteint près de 305 millions de tonnes et celle de pétrole brut 104 millions de tonnes. De forts pourcentages d'augmentation par rapport à l'année précédente ont été obtenus dans les secteurs de l'acier (55,3 %), des engrais chimiques (66 %), des fibres synthétiques (95 %), du charbon (28 %).

Quant au *« réajustement »* des plans de développement, les propos du président rapportés par Chine nouvelle comportent peu de surprises. Il faudra trois ans pour *« restructurer, consolider »* l'économie, pendant lesquels un meilleur équilibre sera recherché entre l'agriculture, l'industrie légère, l'industrie lourde. Des efforts seront accomplis pour améliorer la situation dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications, mais des économies doivent être réalisées dans le domaine des investissements de base où des *« projets beaucoup trop nombreux »* ont été lancés en même temps.

Le premier ministre a déclaré que ce *« réajustement »* avait été rendu nécessaire par *« les graves conséquences de dix années de sabotage par Lin Piao et la bande des quatre »*. *« Nous n'avions pas entièrement tenu compte de cela,* a-t-il cependant ajouté, *et certaines des mesures que nous avions adoptées au cours des deux dernières années n'étaient pas assez prudentes. »* C'est la première fois que la direction fait ainsi publiquement son autocritique sur ce point.

M. Hua Guofeng a paru soucieux, malgré tout, de rassurer les partenaires commerciaux de la Chine sur les nouvelles orientations économiques. Il a répété que l'importation de technologies avancées serait poursuivie, y compris pendant la période de *« réajustement »*, et que le nécessaire serait fait pour que des capitaux étrangers viennent contribuer à l'édification et à la modernisation de l'économie. — A. J.

EUROPE

Grande-Bretagne

L'affaire Thorpe s'achève dans une relative indifférence

De notre correspondant

Londres. — Le procès Thorpe, annoncé comme le *« procès du siècle »*, présenté par plusieurs avocats comme une *« tragédie grecque ou shakespearienne »*, s'achève dans une relative indifférence... à la grande déception de certains journaux. En effet, M. Thorpe et trois de ses quatre coaccusés ont refusé, comme ils en avaient le droit, de témoigner pour leur défense, privant le public du spectacle ou du compte rendu des interrogatoires et contre-interrogatoires, des récits et détails croustillants espérés. L'opinion ne s'est pas exagérément intéressée, de ce fait, à ce « remake » qui n'a rien apporté de nouveau aux décisions déjà arrêtées par le tribunal d'instruction de Minehead (*le Monde* des 14 et 15 décembre 1978).

Au terme de sa plaidoirie, Me Carman, son avocat, a déclaré que les douze voix des jurés de l'Old Bailey compteraient beaucoup plus pour M. Thorpe que les centaines de milliers de suffrages recueillis en vingt ans de carrière politique par son client. Ces neuf hommes et trois femmes, qui doivent rendre leur verdict dans le courant de la semaine, n'auront pas eu la tâche facile, en l'absence preuves matérielles irréfutables qui établiraient *« au-delà d'un doute raisonnable »*, selon la formule, l'existence d'une « conspiration » entre M. Thorpe et ses coaccusés pour exécuter Norman Scott, le mannequin masculin affirmant avoir été *« séduit »* et avoir entretenu des relations homosexuelles avec le leader libéral.

L'accusation repose essentiellement sur un faisceau de témoignages corroborant la thèse selon laquelle M. Thorpe, harcelé par Scott, menaçant de révéler au public leur « amitié particulière », et voulant protéger sa carrière, avait cherché à le faire taire, d'abord par la persuasion, puis par la corruption et l'intimidation. Ses efforts ayant échoué, M. Thorpe, à bout de nerfs, aurait décidé de le faire assassiner avec la complicité d'un ami, M. Holmes, ancien trésorier du parti libéral, qui se proposait de recruter un homme de main. Le tueur à gages, un certain Newton, chargé, moyennant 5 000 livres, d'abattre Scott, se montra maladroit, et manqua son coup, tuant seulement Rinka, la chienne de sa victime désignée.

Le procès d'une certaine presse

Cette thèse est vigoureusement contestée par la défense. Tout au plus, les avocats admettent-ils qu'il y a eu une « conspiration » pour intimider Scott et « lui faire peur », mais non pour le tuer. Et à l'audience, M. Deakin, le seul des accusés ayant accepté de témoigner, et qui avait établi la liaison avec Newton, a confirmé qu'il s'agissait seulement d'*« effrayer »* Scott. L'accusation en fait, n'a pas produit de preuves matérielles confirmant les dires de ses témoins. Elle n'a pas non plus établi irréfutablement que les 10 000 livres versées par un mécène à la caisse électorale du parti libéral ont été utilisées par M. Thorpe pour payer le tueur. La défense a laissé entendre que l'homme politique avait peut-être détourné cet argent à des fins personnelles, ce qui expliquerait la manière *« indigne »* (comme l'a admis son avocat), dont il s'était conduit à l'égard d'un ami pakistanais qu'il menaçait de faire expulser s'il révélait avoir reçu en dépôt les sommes en question.

Témoignages et plaidoiries ont mis en évidence la faiblesse, la *« fragilité »*, selon son avocat, de M. Thorpe, soucieux de protéger sa carrière par tous les moyens, même les plus discutables. Est-il allé jusqu'à envisager le crime ? C'est évidemment la question-clé à laquelle les jurés doivent répondre. L'avocat de M. Thorpe a admis que son client avait *« des tendances homosexuelles »* à l'époque où il rencontra Scott, mais il s'en tient à la déclaration de M. Thorpe, affirmant n'avoir jamais eu de relations sexuelles avec Scott. Celui-ci, selon la défense, est un mythomane (il prétendait être le fils du comte d'Eldon, s'attribuait le titre de *« Très Honorable »*, etc.) qui proclamait partout avoir été l'amant de l'homme politique alors qu'il l'avait rencontré pour la première fois pendant cinq minutes.

Le point faible de l'accusation est qu'elle s'appuie sur des témoins à charge extrêmement douteux et psychologiquement instables. M. Bessell, ancien collègue parlementaire et ami de M. Thorpe, poursuivi pour banqueroute frauduleuse (l'accusation lui a assuré une immunité exceptionnelle pour le faire venir de Californie), a reconnu avoir *« un problème de crédibilité »*. M. Newton, tout comme M. Scott, avoue avoir menti. Tous peuvent être considérés comme des menteurs pathologiques. Tous ont passé des contrats avec diverses publications, prêtes à payer leur récit au prix fort. M. Bessell a admis qu'il avait négocié un contrat de 50.000 livres, avec prime supplémentaire si les accusés étaient condamnés ! Le procès Thorpe est aussi celui d'une certaine presse, et de sa clientèle.

HENRI PIERRE.

Italie

Le net recul du P.C.I. se confirme aux élections régionales de Sardaigne

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste ne pavoise pas. Pour la troisième fois en un mois, les Italiens viennent de lui infliger une grosse déception. Après les élections législatives du 3 juin, et le scrutin européen du 10 juin, un million de votants étaient appelés aux urnes les 17 et 18 juin pour renouveler le conseil régional de Sardaigne. Au lieu de remonter la pente comme il l'espérait, le P.C.I. a perdu 5,5 points par rapport aux législatives, et davantage encore par rapport aux européennes. Avec 26,2 % des suffrages exprimés, il revient exactement à son niveau de 1974, annulant ainsi tous les gains obtenus dans l'intervalle.

La démocratie chrétienne ne peut crier victoire. Elle recule non seulement par rapport aux derniers scrutins mais par rapport aux élections régionales de 1974. Ses variations sont cependant assez faible et, avec 37,8 % des voix, elle reste — et de loin — le premier parti de Sardaigne.

Ni l'extrême droite (5,3 % ni les radicaux (3,1 %) n'ont profité de la baisse des « deux grands ». Ce sont les formations de centre gauche qui progressent : 11,2 % aux socialistes un gain de 2,3 points), 4,6 % aux sociaux-démocrates (+ 1,3 point) ; 3,3 % aux républicains (+ 1,4 point). Les libéraux (+ 0,7 point) reçoivent 2 % des suffrages. Ils se situent au centre droit.

Le scrutin concernait l'administration d'une région à statut spécial, c'est-à-dire plus indépendante que la plupart des autres. Déçue par la pétrochimie, atteinte par le chômage, la Sardaigne se sent abandonnée de Rome, et cela a certainement influencé le vote. On note d'ailleurs le bon score (3,3 %) du parti sarde d'action. La consultation des 17 et 18 juin représentait néanmoins un test national. Les principaux dirigeants s'étaient tous rendus dans l'île ces derniers jours, montrant l'importance qu'ils y attachaient.

Ces résultats vont les encourager à tenter une coalition de centre-gauche. Ils n'arrangent pas les affaires de M. Berlinguer qui, de surcroît, est originaire de Sassari où les communistes n'ont même pas atteint 22 %. S'il n'est pas menacé de perdre son poste, le secrétaire général du P.C.I. devra se doter d'une équipe plus à gauche à la fin du mois.

M. Pietro Ingrao, partisan d'une politique plus combative, fera-t-il partie de la nouvelle direction ou même du nouveau secrétariat ? Le président sortant de la Chambre des députés vient d'annoncer qu'il ne « remplierait » pas. Son désir est de *« contribuer plus directement par une activité d'étude au travail du parti »*. Prise à la lettre, cette phrase signifie que M. Ingrao veut se consacrer à la recherche. Mais ce n'est sans doute qu'une formule de politesse : le dirigeant communiste pourrait céder aux sollicitations de ses amis ou de M. Berlinguer lui-même qui aimerait être couvert sur sa gauche.

Le P.C.I. entend conserver la présidence de la Chambre. Ses anciens partenaires de la majorité d'union nationale ne la lui contestent pas, même si certains — comme les sociaux-démocrates — ont été tentés de le faire. Trois noms sont avancés : M. Alessandro Natta, M. Giorgio Napolitano ou Mme Nilde Jiotti. Ce serait la première fois qu'une femme accéderait à un tel poste en Italie.

Une autre « première » était attendue, ou plutôt redoutée, au Sénat. Non pour la présidence effective qui restera sans doute au démocrate-chrétien Amintore Fanfani, mais pour l'ouverture officielle de la session, le 20 juin. Les deux doyens d'âge, MM. Parri (quatre-vingt-neuf ans) et Nenni (quatre-vingt-huit ans) étant indisposés, c'est un ancien hiérarque fasciste de la République de Salò, M. Araldo Di Crollalanza, qui risquerait de diriger les travaux. Les sénateurs étaient prêts à aller chercher eux-mêmes les malades — sinon à quitter l'hémicycle — si une telle hypothèse se vérifiait.

ROBERT SOLÉ.

● PROTESTATION CONTRE DES ARRESTATIONS EN TCHECOSLOVAQUIE. — La Confédération générale italienne des travailleurs (C.G.I.L.) a protesté lundi 18 juin auprès de M. Husak contre l'arrestation de dix Tchécoslovaques membres de *sont accusés d'activités subversives sans aucun motif convaincant. Leur arrestation nous inquiète et nous conduit à réaffirmer notre conviction que la liberté d'expression et de manifestation doit toujours être défendue »*, écrit M. Militello, secrétaire confédéral, dans le télégramme qu'il a adressé au président de la République tchécoslovaque. Il demande également la libération de ces personnes, *« arrêtées pour avoir exprimé démocratiquement leur opinion »*. — (A.F.P.)

هكذا من الأصل

EUROPE

Turquie

Le cabinet Ecevit sérieusement menacé par la désagrégation de sa majorité

De notre correspondant

Ankara. — Le gouvernement de M. Ecevit est en train de perdre la majorité absolue à la Chambre et se trouve théoriquement en minorité (221 voix contre 223, le président de l'Assemblée, *membre du parti républicain*, ne votant pas et cinq sièges étant vacants sur les 450). Il vit des moments très critiques.

Il affronte ce mardi 19 juin un débat sur l'inscription d'une motion de censure contre le ministre des monopoles et des douanes, M. Mataraci (indépendant), accusé d'irrégularité dans l'exercice de ses fonctions. L'opposition doit rassembler 226 voix pour renverser le gouvernement. Mardi matin, il en manquait encore trois, tandis que circulaient les rumeurs de défection au sein du gouvernement et dans les rangs du parti républicain, au profit du Parti de la justice. Les dix-huit élus « indépendants » étaient maîtres du jeu d'échecs puisque douze d'entre eux restaient dans le camp gouvernemental, sauf imprévu. Quelle que soit l'issue du scrutin, *rien ne sera acquis* : la « *bataille des transferts* » continuera.

Elle se développe depuis le début du mois. Le 7 juin, l'opposition provoquait la démission du ministre de la Sécurité sociale, M. Isguzar (indépendant), sous la menace d'une motion de censure pour malversations.

Le 16 juin, M. Ahmet Karahan, député du parti républicain, passait au Parti de la justice. Le 18, un ancien membre de ce parti, devenu indépendant depuis un an et demi, revenait au bercail. Et, le ministre d'Etat Ali Riza Septioglu, lui aussi indépendant, *quittait* le gouvernement et adhérait au Parti de la justice. Si l'on ajoute qu'un autre député républicain démissionnaire depuis plusieurs semaines est en voyage à l'étranger, on constate que l'opération entreprise par M. Demirel et tendant à « *changer l'arithmétique parlementaire* » continue. De nouvelles adhésions au Parti de la justice sont attendues dans les jours qui viennent.

M. Demirel vise en premier lieu à réunir avant les vacances parlementaires du 3 juillet les voix nécessaires d'abord pour renverser le gouvernement, ensuite pour obtenir de l'Assemblée le vote d'élections législatives anticipées en octobre prochain, en même temps que les sénatoriales partielles normalement prévues.

Se sentant le vent en poupe, M. Demirel pense sortir d'une prochaine consultation électorale avec la majorité absolue ou, à défaut, avec les moyens d'une alliance avec le parti du mouvement nationaliste de l'ex-colonel Turkes. Entre-temps, le camp de la droite aura laissé à M. Ecevit le soin de payer la « douloureuse facture » du récent accord avec le Fonds monétaire international.

ARTUN UNSALL.

Allemagne fédérale

Auteur sous le régime nazi d'un ouvrage antisémite

M. HANS-EDGAR JAHN RENONCE A SON MANDAT DE DÉPUTÉ EUROPÉEN

Bonn (A.F.P.). — M. Hans-Edgar Jahn (démocrate-chrétien), auteur d'un ouvrage violemment antisémite sous le régime nazi, a renoncé à son mandat de député européen pour, a-t-il dit, « ne pas porter préjudice au parti ». Il avait été élu tête de liste de la C.D.U. en Basse-Saxe. (Nos dernières éditions du 19 juin.)

Alors qu'il était âgé de vingt-neuf ans, M. Jahn avait publié, en 1943, un livre intitulé « l'Ouragan des steppes ». Il y était question de l' « hypocrise typiquement juive », et les Juifs y étaient qualifiés de « bâtards aux intincts bestiaux ». Il y exprimait également sa satisfaction de voir que « la destruction du bolchevisme anéantira la dernière grande tentative de la juiverie de dominer le monde ».

M. Jahn a prétendu que le ministère de la propagande de Goebbels s'était servi d'un de ses mémoires d'étudiant portant sur « la politique impérialiste de l'U.R.S.S. » pour en faire l'ouvrage antisémite incriminé.

● *Espions condamnés.* — Lothar Lutze et sa femme Renate, anciens fonctionnaires du ministère de la défense ouest-allemand, accusés d'espionnage au profit de la R.D.A., ont été condamnés lundi 18 juin respectivement à douze et six ans de prison par un tribunal de Dusseldorf. Le couple avait été arrêté en juin 1976. Ce n'est qu'en décembre 1977 que l'importance de l'affaire fut révélée : le couple d'espions avait livré plus de mille documents secrets à la R.D.A., portant notamment sur les « plans d'alarme » de la Bundeswehr et les *dispositifs stratégiques* de l'OTAN. Cette affaire qui fit scandale en R.F.A. avait entraîné la démission de M. Leber, ministre de la défense, au printemps 1978, et, quelques mois plus tard, celle du général Wust, inspecteur général de la Bundeswehr. Le tribunal de Dusseldorf a également condamné à sept ans de prison Frank et Christine Gerstner, et à trois ans et demi Juergen Wiegel, autres membres du réseau. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE RAPPELLE SA « COMPÉTENCE EXCLUSIVE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ».

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale a réaffirmé lundi 18 juin, dès l'ouverture à Paris de sa vingt-cinquième session, « *sa compétence exclusive en matière de défense, à l'exclusion de toute autre assemblée* ».

Les cent quatre-vingts parlementaire de cette Assemblée, représentant les pays de l'Europe des Neuf moins le Danemark et l'Irlande, ont réélu à leur présidence M. von Hassel, ancien ministre de la défense d'Allemagne fédérale.

Après que le président eut déclaré qu'il existait une « complémentarité » entre l'Assemblée de l'U.E.O. et celle de la Communauté européenne, M. Thorn (Luxembourg), président en exercice du conseil de l'U.E.O., s'est employé à rassurer ceux qui craignent, après l'élection de l'Assemblée des Neuf, le déclin de cette organisation. Le traité fondant l'U.E.O., déclare-t-il, demeure l'« *une des clés de voûte du système de sécurité des pays signataires en raison de son automaticité* ». Ni le traité de Rome ni les autres traités communautaires ne touchent aux problèmes de défense. Il en résulte que le Parlement européen, pas plus à *l'avenir que dans le passé*, « *n'aura de compétence pour en délibérer* », dit M. Thorn.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le projet de Constitution ne prévoit pas l'autonomie pour les minorités ethniques

Le gouvernement iranien a rendu public le projet de Constitution qui sera librement débattu dans la presse pendant une période d'un mois, à l'issue de laquelle une Constituante devrait être élue au suffrage universel, a indiqué, lundi 18 juin, M. Bazargan. Le premier ministre a précisé que le projet n'était pas définitif et qu'il ne s'agissait que d'une propostion du gouvernement. L'imam Khomeiny se réserve le droit d'introduire des amendements. Malgré les attaques de ce dernier contre le principe de l'élection d'une Constituante (*le Monde* du 19 juin), il ne semble pas que le gouvernement ait modifié son attitude à ce sujet.

La tension avec l'Irak

Le projet fourni à la presse lundi est identique à celui publié il y a quelques jours par le quotidien *Keyhan*. Le ministre d'Etat, M. Sahabi, a fait remarquer que les provinces à forte minorité ethnique « *disposeraient d'une plus grande liberté, mais il n'est pas question de leur accorder l'autonomie* ». Le chef spirituel des Kurdes, le cheikh Ezzeddine Hosseini, a élevé une protestation et affirmé qu'une action politique commune sera menée avec les représentants des autres minorités.

Le premier ministre a annoncé que des crédits s'élevant à *850 millions de dollars seront consacrés au djihad* (guerre sainte) proclamé par l'imam Khomeiny « *contre la misère et le sous-développement* ». M. Bazargan a précisé qu'un programme a été mis au point pour mobiliser les jeunes et les désœuvrés, qui seront envoyés dans les campagnes et les régions du pays « *où n'existent ni eau potable, ni écoles, ni services de santé, ni bains publics, ni terres arables* ». Il a précisé que chaque province disposera d'un budget, qui lui sera propre, de 3 millions de dollars, dont elle pourra user librement sans en référer au gouvernement central.

D'autre part, la tension monte dangereusement entre l'Iran et l'Irak, qui aurait concentré des troupes sur la frontière. Le chef des forces armées iraniennes, le lieutenant-général Nasser Farbod, a déclaré au journal *Ayandegan* que les troupes de Téhéran étaient « *prêtes à toute éventualité* ». *Pour la première fois depuis* l'effondrement de la monarchie, l'aviation iranienne a procédé le lundi 18 juin à une démonstration de force au-dessus de la capitale. Des avions de combat et de transport ont survolé en effet Téhéran à basse altitude afin, semble-t-il, de démontrer l'aptitude des forces aériennes à défendre les frontières du pays. L'aviation irakienne avait bombardé ces derniers jours plusieurs localités frontalières.

Les procès intentés aux collaborateurs de l'ancien régime se poursuivent. Fait inhabituel, la presse étrangère a été admise lundi dans le tribunal révolutionnaire de Téhéran, où étaient jugés deux anciens membres de la SAVAK. Bahman Naderipour, dit « Téhrani », la voix brisée par l'émotion, a relaté dans le détail les sévices et les tortures qu'il avait infligés à des centaines de personnes. « *Le plus souvent, nous finissions par achever nos prisonniers, notamment en perçant leurs yeux de tiges incandescentes ; après quoi le médecin de la prison diagnostiquait le suicide* », a-t-il déclaré. Pour seule défense, « Tehrani » a fait valoir à ses juges islamiques qu'il n'avait rien fait d'autre que de « *liquider des athées marxistes* »...

● *M. Darius Forouhar, ministre iranien du travail et des affaires sociales*, a donné sa démission du Front national (gauche laïque), dont il était un des dirigeants. Sa décision a été motivée par « *les dissensions profondes qui règnent au sein du Front national, alors que le pays traverse une phase critique* ». — *(A.F.P.)*

● *Les pourparlers syro-irakiens* en vue de l'établissement d'une « *unité confédérale* » entre les deux pays se sont poursuivis le lundi 18 juin, pour la troisième journée consécutive. Les présidents Assad (Syrie) et Bakr (Irak) ont eu à ce sujet, à Baddad, quatre longs entretiens en tête à tête. — *(A.F.P.)*

Les Neuf estiment qu'Israël fait obstacle « à la recherche de la paix »

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui tenaient lundi 18 juin à Paris une réunion de coopération politique, estiment qu'Israël fait obstacle à la recherche de la paix en revendiquant la souveraineté des territoires occupés et en implantant des colonies en Cisjordanie.

Après avoir rappelé leurs précédentes prises de position sur le Proche-Orient (en faveur notamment d'un « *règlement global* » reconnaissant le droit des Palestiniens « *à une patrie* »), les ministres ont adopté la déclaration suivante :

« *Les Neuf déplorent toute action ou déclaration pouvant constituer un obstacle à la recherche de la paix. Ils considèrent en particulier que certaines prises de position ou déclarations du gouvernement israélien sont de nature à faire obstacle à la recherche d'un tel règlement global. Il en est ainsi notamment de :*

» — *la revendication par Israël de la souveraineté à terme sur les territoires occupés, incompatible avec la résolution 242, qui a posé le principe de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force ;*

» — *la politique d'implantation de colonies poursuivie par le gouvernement israélien dans les territoires occupés, illégale au regard de la loi internationale.*

» *S'agissant du Liban, ils soutiennent son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Ils déplorent tous actes portant atteinte à la sécurité de la population et faisant obstacle à la restauration de l'autorité du gouvernement libanais sur l'ensemble de son territoire, et notamment dans le sud du pays. Gravement préoccupés par les difficultés que la Force des Nations unies au Liban, dont certains pays des Neuf font partie, rencontre dans l'exécution de son mandat, ils lancent un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent les décisions du Conseil de sécurité.*

» *Telles sont les observations que les Neuf estiment devoir formuler actuellement. Ils se réservent de revenir ultérieurement sur l'ensemble de ces questions.* »

Cette déclaration avait fait l'objet avant la réunion de lundi d'assez longues discussions entre Bonn et Paris. Le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, qui doit prochainement visiter plusieurs pays arabes, aurait, semble-t-il, souhaité insister sur l'évacuation des territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, mais en approuvant l'accord égypto-israélien. Du côté français, on faisait remarquer que les Neuf ont déjà pris position le 26 mars sur cet accord et on ne voulait se prononcer que sur les événements postérieurs, par exemple les nouvelles implantations de colonies israéliennes. Selon le ministre français, M. François-Poncet, qui présidait la réunion, les Neuf ont également réaffirmé leur « *intérêt* » pour la poursuite du dialogue euro-arabe malgré les « *difficultés* » actuelles (allusion à l'éclatement de la Ligue arabe).

Ils se sont déclarés décidés à jouer dans la préparation de la conférence de Madrid de 1980 sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) un rôle « *du même ordre* » que celui qu'ils avaient joué à la conférence d'Helsinki. Autrement dit ils entendent jouer un rôle plus actif qu'à la conférence de Belgrade (1978), qui fut un échec. Ils estiment que la C.S.C.E. reste « *fondamentale* » pour la détente, mais les dispositions des accords d'Helsinki dans les domaines humanitaire et économique doivent être « *mieux appliquées* ».

Les Neuf ont également fait le point de la situation en Namibie (où ils insistent pour qu'intervienne un règlement « *acceptable pour la communauté internationale* »), la Rhodésie et Chypre. — M. D.

● *Le fils du cheikh Jaabari*, l'ancien maire d'Hebron qui avait étroitement coopéré avec les autorités militaires israéliennes, a été condamné par un tribunal militaire israélien à douze ans de prison. Noureddine Jaabari a été reconnu « *coupable d'appartenance au Fath* » et de « *détention et transport d'armes* » pour cette organisation. — *(A.F.P.)*

Liban

ISRAËL PROTESTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES ORGANISÉ PAR DEUX OFFICIERS DE L'ONU

L'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, M. Yehuda Blum, élevé le lundi 18 juin une protestation auprès de M. Waldheim à la suite de l'arrestation le 15 juin de deux officiers négérians, membres des forces de l'ONU au Liban (FINUL), dont la voiture, interceptée à la suite d'un accident, transportait des armes et des munitions provenant de l'O.L.P. et destinées à un « contact » palestinien à Jérusalem. Les deux officiers, dont un colonel, ont été placés en détention provisoire par les autorités israéliennes, en attendant la fin de l'enquête. Le conseiller juridique de la FINUL, nous indique notre correspondant à New-York, n'a pas été autorisé jusqu'à présent à rencontrer les deux détenus.

D'autre part, l'aviation israélienne a bombardé lundi soir plusieurs localités situées au nord de la ville de Tyr ainsi que l'agglomération de Chouaia, dans l'Arkoub (secteur oriental, au pied du mont Hermon). Selon l'agence palestinienne Wafa, quatorze personnes ont été tuées ou blessées au cours de ces raids, dont dix dans la seule région de Tyr.

L'entrée d'unités de l'armée libanaise dans le secteur chrétien de Beyrouth, indique l'A.F.P., a été accueillie avec joie et soulagement par la population, lasse des affrontements armés entre milices maronites rurales. (*le Monde* du 19 juin.)

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

● *LA LUTTE CONTRE LES REBELLIONS.* — Des représentants des forces armées éthiopiennes se sont réunis en conférence, les 14 et 15 juin, à Addis-Abeba, sous la présidence du lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, chef de l'Etat. Les résolutions votées proclament la volonté du pouvoir central d' « *écraser les rébellions armées, notamment en Erythrée et en Ogaden, pour protéger les acquis de la révolution* » — *(Reuter.)*

● LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION DE L'ERYTHREE (F.P.L.E.), dans un communiqué diffusé à Paris, assure « *intensifier ses opérations militaires* » et avoir « *infligé de lourdes pertes aux forces colonisatrices éthiopiennes qui ont tenté d'ouvrir la route Keren-Afabat, les obligeant à regagner ces villes assiégées* ». Le F.P.L.E. dit avoir, le 13 juin, « *balayé un des camps éthiopiens implantés sur la route Asmara-Decamere, à 15 kilomètres au sud de la capitale* ».

Union soviétique

● ARRESTATION D'ADVENTISTES. — Trois membres de l'église non officielle des *adventistes du septième jour* ont été récemment arrêtés en Ukraine et en Georgie, apprend-on à Moscou de source dissidente. Il s'agit de MM. Guerassimtchouk et Taach, et de Mme Florescul. Une trentaine de perquisitions ont été effectuées en Ukraine chez des adventistes. D'autre part, l'académicien dissident André Sakharov a protesté, lundi 18 juin, contre l'interdiction faite le 4 juin dernier au biologiste dissident Serge Kovalev de recevoir la visite de sa famille dans le camp à *régime sévère* de Perm où il purge une peine de sept ans de privation de liberté. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes partisans de l'« unité nationale »

(Suite de la première page.)

Depuis le début, la garde n'a pas réussi à s'approcher de cette zone libérée. La zone insurrectionnelle est défendue par des milices recrutées sur place. La zone libérée est défendue par les éléments les mieux entraînés du Front, les mieux armés. La garde n'est pas parvenue jusqu'à présent à démanteler les barricades qui se trouvent dans cette zone centrale. Elle renverse les barricades de la zone périphérique pendant la journée, mais elle abandonne le terrain ensuite, car elle ne se bat pas la nuit.

» Une telle situation ne serait pas possible si la population ne s'était pas soulevée d'elle-même massivement. C'est grâce à la population qu'un nombre aussi élevé de barricades ont pu être construites en une nuit ou deux

» C'est au nom de cet appui populaire que nous lançons un appel à tous les pays du monde pour qu'ils reconnaissent le gouvernement provisoire. Cela peut nous aider beaucoup.

» La chute de Leon, celle, imminente maintenant, de Matagalpa, l'avance de nos colonnes dans le Sud, ce sont des faits. Nous n'avons pas encore lancé l'assaut final, mais c'est pour bientôt.

— Accepteriez-vous de négocier avec Somoza ?

— Le régime somoziste profite actuellement de l'équilibre des forces pour chercher ailleurs — à l'O.E.A., par exemple — une solution extérieure. Faire intervenir des forces étrangères, prétendument dans un but de pacification, ce serait se jouer de notre peuple. Si une négociation doit intervenir, elle aura lieu dans le cadre de la lutte actuelle et des rapports qu'elle détermine.

— Comment agira le gouvernement provisoire en cas de victoire ?

— Les détails n'ont pas encore été précisés. Il y aura, à côté du gouvernement provisoire, un conseil d'Etat de vingt à trente membres qui seront choisis parmi les personnes qui auront pris une part active à l'insurrection. Sa fonction sera législative. Il y aura aussi des personnes chargées de remplir les fonctions qu'occupent actuellement les ministres du régime.

» On y trouvera, comme dans le gouvernement provisoire, des hommes qui ne sont pas liés au Front ou au M.P.A. Nous sommes certains qu'ils ont un rôle important à jouer. Nous savons que nous avons besoin pour la tâche de reconstruction qui nous attend de la participation active de tous les éléments de ce pays. Notre gouvernement sera un gouvernement d'unité nationale.

« Pas de nouveau Cuba »

— Le Front y occupe tout de même une place privilégiée ?

— Cette insurrection est celle du peuple nicaraguayen, et celui-ci considère le Front comme son avant-garde dans la lutte. Il est donc normal que le Front se retrouve en majorité dans un gouvernement provisoire. Après la prise du pouvoir, le gouvernement provisoire se consacrera à sa tâche de reconstruction durant une période transitoire qui pourra durer deux, trois ou quatre ans. Il est encore difficile de le dire. A la suite de quoi des élections seront organisées.

— Quel sort sera réservé à la garde nationale ?

— L'ardeur qu'elle met à se battre s'explique en partie parce qu'elle croit qu'en cas de défaite on ne lui fera pas de quartier. Il y a une distinction à établir au sein de la garde. Il y a des hommes qui n'ont pas trempé dans les assassinats, les tortures et en général les exactions dont la garde s'est rendue coupable. Nous savons que nous sommes un pays pauvre et que tout le monde doit trouver à se nourrir et à nourrir sa famille. Ceux-là pourront rester au sein de la garde. Mais les autres, les chiens, ceux qui ont torturé et assassiné, ceux-là auront à connaître la justice du peuple.

» Je ne suis pas marxiste. Peut-être peut-on dire que je suis socialiste. Peu à peu les positions politiques vont se clarifier, et ce sera le peuple nicaraguayen qui choisira. Il ne s'agit en rien d'un nouveau Cuba. Nous voulons une solution nicaraguayenne. Et lorsque nous dirigerons ce pays nous voudrions avoir des relations amicales avec tous les autres pays — évidemment avec un gouvernement comme celui de Pinochet ce sera difficile, — mais nous voudrions avoir des relations avec les Etats-Unis, et cela doit être possible. Personne n'a rien à craindre de nous, nous sommes un tout petit pays. En revanche, pour le reconstruire, nous aurons besoin de toute l'aide possible. »

ALAIN-MARIE CARRON.

(Dessin de PLANTU.)

» Nous croyons, et nous voulons le dire au monde entier, qu'il n'existe dans aucun pays un président élu qui soit capable de bombarder, d'utiliser son artillerie contre les villes de son pays habitées par une population civile sans défense. Nous pensons que cela est sans équivalent à l'époque contemporaine.

— Comment voyez-vous la situation militaire ?

— Cette insurrection est la phase finale, et Somoza s'effondre. La garde nationale n'a remporté aucun succès militaire depuis le début de cette offensive. Elle a démontré son incapacité, les hommes de la garde ont peur. Pour le moment, elle ne tient que grâce à ses moyens techniques. Elle est dans une position totalement défensive ici à Managua, et sa tentative de contre-attaque s'est soldée par un échec.

● *Les rebelles sandinistes* ont débarqué, lundi, sur l'île du Maïs (Corn-Island), à une centaine de *kilomètres à l'est des côtes nicaraguayennes*, apprend-on à Managua. Les guérilleros ont, semble-t-il, pris le contrôle de l'île, après s'être emparés de la petite garnison militaire qui y est basée. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement panaméen* a rompu ses relations diplomatiques avec le régime Somoza, et a reconnu le nouveau gouvernement de reconstruction nationale nicaraguayen, ont affirmé, lundi 18 juin, à San-José, des porte-parole du Front sandiniste. — *(A.F.P.)*

● *Des émeutes*, qui ont fait au moins un mort et plusieurs blessés, ont éclaté, le lundi 18 juin, à Panama, *où la garde nationale* a ouvert le feu contre les manifestants. Ceux-ci protestaient contre des *« dispositions »* d'étudiants. — *A.P.)*

Canada

LES ÉLECTIONS DE TERRE-NEUVE CONFIRMENT LA VICTOIRE DES CONSERVATEURS SUR M. TRUDEAU

Saint-Jean *(A.F.P.)*. — Les élections à l'Assemblée de la province de Terre-Neuve ont confirmé le 18 juin le succès des progressistes - conservateurs au scrutin fédéral du 22 mai. Le premier ministre conservateur, M. Brian Peckford reste donc en place, son parti ayant enlevé trente-trois sièges (trois de plus *qu'en 1975) et remporté 50 % des* suffrages. C'est un échec personnel pour M. Donald Jamieson, ancien ministre des affaires étrangères de M. Trudeau, qui avait renoncé à son mandat de député à la chambre des communes d'Ottawa pour tenter d'imprimer au parti *libéral* de Terre-Neuve l'élan victorieux qui eut imposé à Saint-Jean le seul gouvernement libéral de tout le Canada. Les libéraux « orthodoxes » ont gagné trois sièges (dix-neuf au total) ou plutôt les ont repris à une faction dissidente qui s'en était détachée il y a quelques années tandis que deux circonscriptions détenues par ce groupuscule passaient lundi aux conservateurs. En suffrage exprimés (41 %) les libéraux se classent nettement en seconde position.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le mot d'ordre de grève lancé par l'opposition clandestine n'a pas été suivi

De notre correspondante

Johannesburg. — Des milliers de personnes ont assisté pendant le week-end aux cérémonies organisées par les mouvements de la « conscience noire » pour célébrer l'anniversaire des révoltes de juin 1976 *(le Monde* du 19 juin). Il y a tout juste trois ans, en effet, l'Afrique du Sud était secouée par des manifestations qui, commencées à Soweto *par les lycéens protestant contre* l'éducation imposée aux Noirs, s'étaient répandus à travers tout le pays comme une traînée de poudre. Le mouvement fut sévèrement réprimé par la police et l'on évalue à plus de six cents le nombre de jeunes qui ont trouvé la mort dans les affrontements.

A Regina Mundi, principale église catholique de Soweto, plus de sept mille personnes s'étaient entassées, samedi 16 juin, pour *chanter leurs griefs, crier leurs* espoirs et applaudir leurs dirigeants. Parmi ceux-ci, le docteur Nthato Motlana, médecin président du *« comité des dix »* de Soweto, a prononcé un discours entrecoupé par la foule de slogans *« Amandla awethu »* (le pouvoir au peuple) ou *« One Azania, one nation »* (une Azanie, une nation) (1). Il a appelé à l'unité devant les tentatives de Pretoria pour diviser la population noire.

« Le gouvernement — selon M. Zwelakhe Sisulu, président du syndicat des journalistes noirs et fils de M. Walter Sisulu, ancien responsable du Congrès national africain (A.N.C.) interdit, qui est prisonnier à vie à Robben Island — *a inauguré une nouvelle stratégie subtile et vicieuse en faisant de prétendues concessions. »*

Tous les orateurs se sont opposés aux invitations du gouvernement à participer à des comités consultatifs sur l'avenir des Noirs dans les zones urbaines, *et ont dénoncé « l'indépendance »* qui va être octroyée en septembre prochain au minuscule bantoustan (foyer tribal) venda.

Ce très large succès des cérémonies commémoratives à travers le pays contraste avec l'échec d'un appel à la grève lancé par l'A.N.C. pour le lundi 18 juin. Des tracts avaient été distribués à Soweto et des appels lancés par Radio-Maputo. Cet échec peut vouloir dire que les travailleurs noirs sud-africains ne sont pas prêts à ce genre d'actions, mais il est vrai que samedi encore, seul un nombre réduit de personnes était au courant de ce mot d'ordre.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Azanie est le nom africain du pays.

● *Un séminaire international sur le thème* « Les enfants sous le régime de l'apartheid » s'est ouvert, lundi 18 juin, au siège de l'Unesco à Paris. Il doit s'achever le 20 juin. Dans son allocution, le directeur général de l'Unesco, M. M'Bow, a souligné combien il était opportun, en cette année internationale de l'enfant, de s'attacher au sort des plus opprimés d'entre eux. *« L'Unesco, a-t-il indiqué, a toujours dénoncé le racisme et combattu avec force les régimes qui s'en prévalent. »*

M. M'Bow a estimé que la tenue au siège de l'Unesco de ce séminaire, organisé par le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, constituait un *« encouragement à poursuivre la lutte »*.

Empire Centrafricain

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE DU CONGO A PARIS

Après la publication, dans le Monde *daté du 16 juin, d'un article sur les activités des opposants centrafricains en vue du renversement de Bokassa Ier, l'ambassade du Congo en France nous a envoyé une mise au point dont voici l'essentiel :*

La République populaire du Congo n'abrite aucune organisation politique ou armée hostile aux institutions actuelles de l'Empire centrafricain, sous quelque forme que ce soit.

Les informations affirmant l'existence à Brazzaville d'une organisation portant le nom de F.P.O. (Front patriotique oubanguien), dont le chef serait M. Abel Goumba, sont dénuées de tout fondement (...)

La République populaire est membre de l'Organisation de l'unité africaine et pratique de ce fait une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

[Il ressort néanmoins d'un communiqué du F.P.O. publié à Paris le 17 juin que celui-ci dispose au moins d'une « antenne » au Congo. Voici le début de ce communiqué :

« Le F.P.O., créé en 1972, en territoire centrafricain, y a toujours son siège. Pour des raisons de sécurité évidentes, ses porte-parole sont obligés de s'exprimer tantôt de Cotonou, tantôt de Brazzaville, et d'ailleurs. Brazzaville, comme les autres villes étrangères où réside une forte communauté centrafricaine, n'abrite qu'une antenne du F.P.O. Depuis l'origine, M. Abel Goumba est le président-fondateur du F.P.O. Il en demeure le principal animateur. »]

ASIE

LA TRAGÉDIE DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

L'Europe des Neuf demande la convocation d'une conférence des Nations unies

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis, lundi 18 juin, à Paris, ont décidé de demander *« immédiatement »*, en intervenant auprès du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à Genève, la réunion *« d'urgence sous l'égide des Nations unies d'une conférence internationale chargée d'étudier avec les parties concernées, les solutions pratiques (...) aux problèmes dramatiques que pose de façon sans cesse croissante l'exode massif des réfugiés de la péninsule indochinoise »*.

Dans une déclaration, publiée lundi, les Neuf soulignent l'*« intérêt qui s'attache à renforcer et à mieux repartir dans la communauté internationale l'effort en faveur des réfugiés, effort qui est accompli actuellement par un nombre limité de pays »*. Cette remarque s'adresse implicitement à certains des Neuf eux-mêmes. Le ministre français, M. François-Poncet, qui présidait la réunion, a rappelé que la France était le premier pays de la Communauté européenne pour le nombre des réfugiés indochinois recueillis et le second pays occidental après les Etats-Unis et avant l'Australie (plus de cinquante mille *réfugiés depuis 1975)*.

Les Neuf sont convenus de faire une démarche auprès du gouvernement du Vietnam. Ils n'en ont pas précisé la nature mais ils lui demanderont de ne *« pas créer les conditions »* que provoquent cet exode. Enfin, ils vont exprimer également leurs « préoccupations » aux Etats de la région, notamment à ceux de l'Association des nations du Sud-Est asiatique.

M. François-Poncet, commentant la déclaration, a ajouté que ces *démarches des Neuf* n'étaient pas « exclusives d'actions bilatérales ».

Lundi 18 juin, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, avait à nouveau demandé au secrétaire général des Nations unies, la réunion d'une conférence sur les réfugiés. Le vice-ministre adjoint des affaires étrangères, sir Ian Gilmour a, d'autre part, qualifié de *« honteuse et inhumaine »* l'attitude du gouvernement de Hanoï qui, a-t-il dit, poursuit une *politique raciale* défiant *« toute raison »*. A Washington, la Chambre des représentants a demandé à M. Carter de réclamer une session d'urgence des Nations unies sur le problème des réfugiés. A Tokyo, un haut fonctionnaire des affaires étrangères a déclaré que son pays était prêt à jouer un rôle plus positif dans la recherche d'une *solution à ce problème.*

450 et non 2 500 Vietnamiens refoulés

Le gouvernement de Kuala-Lumpur, a approuvé le projet de conférence internationale et fait, lundi 18 juin, une mise au point sur la situation des réfugiés en Malaisie. Il a précisé que seulement quatre cent cinquante personnes et non pas deux mille cinq cents avaient été expulsées, dimanche 17 juin, et toutefois confirmé son intention de refouler — mais à terme — tous les réfugiés se trouvant ou pouvant tenter d'accéder sur le territoire malais. *« S'ils ne sont pas acceptés par d'autres pays d'accueil ou leur pays d'origine, nous n'aurons pas d'autre choix que de les refouler, ce qui sera la seule alternative à leur pourrissement dans les camps »*, a déclaré le premier ministre. Il a cependant assuré *« qu'il n'était pas question de tirer à vue »* sur les réfugiés. La Malaisie a empêché deux cent soixante-sept bateaux de débarquer sur ses côtes, a précisé le ministre de l'intérieur, M. Ghazali. Tout navire transportant des immigrants illégaux qui s'approcherait des côtes sera remorqué hors des eaux territoriales. Aucune date précise n'est fixée pour *l'expulsion des soixante-seize mille* réfugiés se trouvant en Malaisie, et notamment sur l'île de Bidong où ils ont reçu un asile temporaire en attendant d'être recueillis par des pays tiers *« dans un délai raisonnable »*, a encore indiqué M. Hussein.

Le premier ministre a dénoncé la *« responsabilité première du Vietnam »* dans cette affaire et demandé au secrétaire *général* des Nations unies d'intervenir auprès de Hanoï pour empêcher les *« départs illégaux »*.

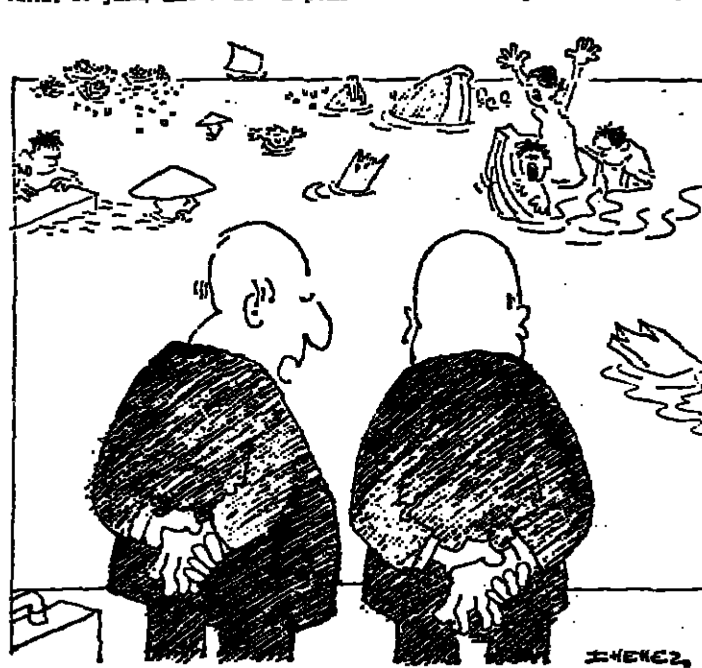
● EN THAILANDE, le premier ministre a indiqué lundi que les quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-huit réfugiés cambodgiens se trouvant encore *dans ce pays seraient rapatriés* cette semaine, mais que Bangkok pourrait suspendre cette opération si une conférence internationale avait lieu. *« Nous avons décidé de les rapatrier,* a-t-il dit dans un message à M. Waldheim, *parce que c'était au-dessus de nos capacités de les garder. »*

● A HANOI, les autorités immobilisent depuis le 14 juin un cargo grec, indique le journal du P.C. *Nhan Dan*. Ce bateau aurait embarqué des passagers clandestins.

De nombreux appels

Le drame des réfugiés suscite de nombreuses réactions en France et à l'étranger. A Paris, le secrétaire d'Etat à l'immigration, M. Stoléru, a réaffirmé lundi que *« tout sera mis en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'insertion aux réfugiés du Sud-Est asiatique que le gouvernement français continue à accueillir chaque mois »*. Le secrétaire général de Force ouvrière, M. Bergeron, a demandé le même jour au président de la République *« d'aller plus loin en intervenant auprès des institutions internationales et peut-être en acceptant d'aider un plus grand nombre de malheureux »*. M. B. Derosier, député socialiste, a demandé à M. François-Poncet de *« saisir l'ONU du problème des réfugiés »*. La Fédération internationale des droits de l'homme demande *« instamment à la communauté internationale et, en particulier, à ses membres les plus riches de venir sans délai en aide aux milliers de malheureux qui dérivent sur des embarcations sans quoi toute protestation contre le geste de la Malaisie ne serait qu'une hypocrisie »*. Le Conseil représentatif des institutions juives de France déclare, dans un communiqué, que la tragédie des réfugiés vietnamiens *« évoque douloureusement les bateaux fantômes des réfugiés juifs fuyant la persécution à la recherche d'un asile partout refusé »* et *« exhorte le gouvernement français à prendre toutes les initiatives pour porter secours »* aux réfugiés.

Le premier ministre israélien, M. Begin, a lancé lundi, à Jérusalem, un appel incitant *« le peuple juif tout entier »* et les pays membres de l'ONU à accueillir les réfugiés. A Londres, l'organisation Amnesty International a demandé aux pays pouvant le faire de prendre leurs responsabilités en augmentant leur capacité d'accueil.



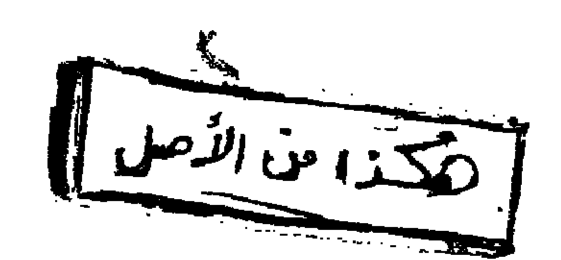
— C'EST HORRIBLE ! —

(Dessin de CHENEZ.)

● *Le Comité Vietnam pour sauver les réfugiés de la mer* (1) a adressé lundi 18 juin un appel au pape, au secrétaire général de l'ONU et aux différents chefs d'Etat occidentaux pour qu'ils aident les réfugiés vietnamiens *« à trouver une terre d'accueil »*, et le gouvernement malais à *« revenir sur sa décision »*. Il a invité à une manifestation silencieuse ce mardi 19 juin, à 21 heures, devant Notre-Dame de Paris.

(1) 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers. Tél. : 793-10-81.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article « Les Ponce Pilate de l'Occident » (*le Monde* du 19 juin) deux erreurs typographiques ont faussé le sens du dernier paragraphe. Il fallait lire — comme dans nos dernières éditions — : *« Faudra-t-il seulement que quelques groupes généreux, avec des moyens dérisoires, affrètent un « nouveau « bateau pour le Vietnam ? »*. En outre, nous avions écrit : *« Les Etats* qui savent si bien appeler aux armes » et non « les Etats-Unis... etc. ».



ASIE

Chine

« Le Quotidien du peuple » redoute la « corruption bourgeoise » pour les jeunes en contact avec l'étranger

De notre correspondant

Pékin. — La Chine s'interroge avec anxiété sur sa jeunesse. *Le Quotidien du peuple* vient de publier à ce sujet un long commentaire dont le ton fait penser à celui de parents *qui hésitent à se reconnaître dans* leur progéniture et se demandent à quel moment ils se sont trompés. Autrefois, écrit en substance *l'organe du P.C.C., les* mœurs de la jeunesse chinoise faisaient l'admiration de nos amis étrangers ; elles suscitent aujourd'hui leur inquiétude.

N'importe qui à Pékin aura soin de vous dire qu'une partie seulement de la jeunesse chinoise est *affectée* par cette crise morale. N'importe qui également peut cependant se rendre compte d'un décalage très général de comportement entre les générations, du mélange de scepticisme, de laisser-aller, de je m'en foutisme à l'occasion, qui affecte de nombreux moins de vingt ou vingt-cinq ans et qui scandalise leurs aînés. Le mal est en tout cas assez grave et assez répandu pour que le pouvoir se préoccupe très sérieusement *d'y porter remède.*

La mauvaise influence de Lin Biao et de la « bande des quatre » est bien entendu désignée comme la *première responsable de cette crise.* Les esprits des jeunes, estime *le Quotidien du peuple,* ont été troublés, ils ont souffert d'un climat *d'indigence spirituelle autant que* matérielle. Toutes les difficultés rencontrées pendant les dix années qui suivirent le début de la révolution culturelle sont à *l'origine* d'un manque de confiance dans l'avenir.

Il existe néanmoins des causes plus actuelles à ce désarroi. Et d'abord, écrit le commentateur du journal, le problème de l'emploi. Trop de jeunes, dans les villes, restent *inactifs et éprouvent en conséquence* un sentiment de *« vide spiritual ».* S'il est impossible de donner à chacun une situation stable, qu'au *moins des « travaux temporaires »* — reboisement, réparation de logements, etc., — soient organisés pour *leur donner* une *occupation. Le problème n'est pas nouveau, et l'envol* des *« jeunes instruits »* dans les campagnes avait constitué, dès les années 50, une tentative de solution. On sait à quelles résistances cette politique se heurte aujourd'hui.

L'oisiveté étant mère de tous les vices, *le Quotidien du peuple* constate *le glissement* de nombreux jeunes sur la voie de la délinquance et de la criminalité. Cela vient d'une part, dit-il, de ce que *« la lutte de classes n'a pas cessé en Chine »,* d'autre part de l' *« influence corruptrice des idées bourgeoises »,* accentuée par le développement des contacts avec l'étranger. Qu'y faire ? Appliquer la loi, certes, aux *« trublions »* et aux *« meneurs ».* Mais d'abord mettre l'accent sur l'éducation. *« Nous devons laisser nos jeunes affronter la tempête,* écrit le journal, *pour qu'ils établissent des contacts avec le monde extérieur... Mais cela ne signifie pas qu'il faut leur laisser libre cours dans ce domaine. »* Aussi bien des directives récentes, dont *ne parle pas le Quotidien du peuple, ont-elles* imposé de nouvelles restrictions aux contacts avec les étrangers, sauf autorisations spéciales. En bref, l'objectif est, grâce à un travail idéologique approprié, d'obtenir des jeunes qu' *« ils luttent consciemment contre la corruption bourgeoise ».* Une politique qui se bornerait à prononcer des interdits ne ferait que provoquer l'hostilité de la jeunesse. De même pour les *« contacts normaux »* entre garçons et filles, qu'on ne saurait prohiber sous prétexte que *« quelques problèmes peuvent se présenter ».* Mais il faudrait pour cela que de meilleurs équipements culturels soient offerts aux jeunes. Le gouvernement doit fournir des subventions, mais *« l'argent ne doit pas seulement servir à emprisonner les délinquants »,* et il est regrettable, observe le journal, qu'un certain *nombre* de maisons des jeunes aient *été transformées en lieux de détention.*

Quant aux délinquants, précisément, le remède se trouve moins dans *les tribunaux* que *dans les* écoles, et tout doit être fait, en particulier, pour que ceux qui ont purgé une peine ne se sentent pas ensuite l'objet de discriminations. *Et le Quotidien du peuple* évoque le cas, rarement mentionné dans la presse chinoise, de jeunes gens qui furent ainsi conduits *« au désespoir et au suicide ».*

Mais l'organe du P.C. fait également le procès sévère de cadres du parti dont le mauvais exemple contribue fortement à désorienter la jeunesse : officiels qui ne cherchent que leur confort et les privilèges, qui sont prêts à n'importe quoi, y compris à *« verser des pots-de-vin »,* afin d'obtenir des faveurs pour leurs *enfants,* telles que des *études à* l'étranger. Non seulement *« ce genre de conduite affecte gravement le prestige du parti auprès des masses »,* mais *« les jeunes et les adolescents se demandent en qui ils peuvent avoir confiance, auprès de qui ils peuvent apprendre ».* Que *signifie,* dès lors, à leurs yeux la notion de *« morale communiste »* ?

On ne saurait mieux dire, comme l'observe d'ailleurs le commentateur du *Quotidien du peuple, « que la morale sociale »,* celle des jeunes en particulier, *« n'est pas un phénomène isolé mais qu'elle reflète la santé politique, économique, culturelle de l'ensemble de la société ».*

A. J.

Des revues procommunistes de Hongkong critiquant la politique de Pékin sont désormais interdites dans le pays

Correspondance

Hongkong. — Depuis décembre 1978, les Chinois pouvaient recevoir, par abonnement, un certain nombre de revues procommunistes de Hongkong. Celles-ci sont à présent interdites en Chine. A l'origine de cette mesure, il y aurait des articles peu respectueux sur la vie privée de Mao, d'autres très critiques sur la répression du mouvement pour la démocratie. Plus profondément, cette presse, qui s'adresse d'abord au public de Hongkong, est amenée, par la logique du journalisme à l'occidentale, à faire des scoops peu appréciés, à suivre de très près les luttes de personnes au sommet de la classe dirigeante.

C'est ainsi qu'on a appris récemment que deux partisans de M. Deng Xiaoping, MM. Hu-Yaobang, secrétaire général du comité central, et Hu Qiaomu, président de l'Académie des sciences sociales, ont été l'objet de violentes attaques au comité central. Mais, surtout, la revue *Zheng Ming* (ou *Cheng Ming), qui soutient à fond* la politique de M. Deng Xiaoping, et à laquelle la plupart des « China watchers » de Hongkong reconnaissent une grande valeur informative, a concacré ses derniers numéros aux problèmes actuels de l'économie chinoise. Elle l'a fait de façon suffisamment précise pour que certains cadres aient pu se sentir personnellement visés. Les autorités chinoises ont pu également penser que la diffusion de telles revues, même idéologiquement « correctes », remettait en cause leur monopole de l'information.

Zheng Ming donnait des exemples de « gâchis » économiques. Par exemple, à Shanghai, non seulement l'électricité pose un grave problème, mais le port de Wusong *s'est* révélé inapte à accueillir les bateaux de gros tonnage *chargés de minerai.* Il a fallu le débarquer plus au sud, dans la province de Zhejiang, *« en un lieu qui n'est mêm· pas relié à Shanghai par voie ferrée ». Zheng Ming* met en cause l'incompétence des cadres et révèle que les projets de contrats d'importation signés par certains d'entre eux dépassaient les recettes annuelles du pays en devises étrangères. Rien d'étonnant à ce que *le Quotidien du peuple* ait dû faire un rappel à l'ordre et proclamer : *« Il ne faut pas hésiter à laisser tomber un projet de contrat avec l'étranger quand il le faut. »*

Pour Zheng Ming, il ne fait aucun doute qu'une *« révision déchirante »* du plan décennal annoncé en février 1978 par M. Hua Guofeng est en train de se préparer. On a vu beaucoup trop grand, on a trop mis l'accent sur l'industrie lourde, dont les quotas de production sont beaucoup trop élevés. Si un coup de barre n'était pas donné rapidement, on se retrouverait devant une situation — toujours selon *Zheng Ming* — analogue à celle de 1959 : un dérèglement total de l'économie, dû à la panique des cadres devant des normes de production impossibles à remplir.

L'homme du redressement économique ne saurait être, selon la revue, que M. Chen Yun, qui était aux commandes de l'économie *chinoise dans ses* « bonnes années » de 1949 à 1957 et de 1962 à 1966. Mais le redressement de l'économie chinoise serait gravement menacé si des *« opportunistes de gauche »* retournaient au pouvoir.

HENRI LEUWEN.

Japon

Un documentaire exceptionnel sur la pollution

« VIVRE EN TOKYO-CHROME »

L'intoxication par le chrome était, croyait-on jusqu'à présent, à ranger parmi les maladies professionnelles. Depuis quelques années à Tokyo, les habitants du quartier d'Edogawa présentent des symptômes analogues à ceux des ouvriers qui travaillent ce métal. Les immeubles qu'ils habitent, de style H.L.M., ont été construits sur les déchets de chrome (110.000 tonnes) déversés sans contrôle depuis des décennies, dans ce qui était alors des terrains vagues, par Nihon Kagaku, l'un des plus grands fabricants de produits chimiques du Japon.

C'est la prise de conscience des habitants du quartier d'Edogawa, reniflant les *effluves de chrome* ou le voyant sourdre de l'asphalte, leur lutte difficile pour faire admettre — ce qui n'est pas encore acquis — la relation entre leur maladie et les déchets, le réveil des anciens ouvriers de l'usine, tous atteints de cancer ou de maux divers des voies respiratoires et qui ont engagé un procès. *Documentaire* réalisé après deux ans d'enquête et de tournage par une jeune équipe, ce film a été accueilli au Japon par la critique comme la plus importante réalisation de l'année écoulée », pour reprendre la formule du grand quotidien « Yomiuri ». Film militant, au rythme lent, « Vivre en Tokyo-Chrome » contient quelques longueurs parce que le réalisateur a voulu avant tout en faire un document exhaustif : il a d'ailleurs été cité à titre de témoignage, le 18 décembre, devant le tribunal de première instance de Tokyo chargé du procès de Nihon Kagaku

Partant de cette nouvelle affaire de pollution par le chrome, qui apparaît en 1975, le film de Yamamura, après avoir exploré les arcanes scientifiques du problème, s'attarde surtout sur les récits des anciens ouvriers de Nihon Kagaku : ils racontent leur vie à l'aide d'une maquette qu'ils ont construite, décrivent avec des mots simples les conditions de travail qui furent les leurs à l'époque de la croissance accélérée qui ne buta que sur la crise de l'énergie. Images poignantes, — et réquisitoire à la fois contre une industrialisation aveugle — que celles de cet homme, malade, dont le visage dégoûte ses enfants et qui est *condamné à prendre ses repas seul.* Car, encore une fois, ce n'est pas une négligence de la part des dirigeants de la Nihon Kagaku qui est à l'origine de ces drames mais bien, comme à Minamata, un cynisme parfait : depuis 1919, on connaît la toxicité du chrome et ses conséquences sur le corps humain mais, par souci de rentabilité, on n'applique pas les réglementations. Aujourd'hui, traquées par les mouvements de citoyens, les industries polluantes du Japon s'expatrient : Nihon Kagaku est allée s'implanter en Corée du Sud

L'équipe regroupée autour de Nobuki Yamamura et Akiko Kuraoka se classe avec ce film parmi ces jeunes groupes de réalisateurs japonais au militantisme plus empreint d'une soif de justice que de politique au sens étroit du terme.

PHILIPPE PONS.

★ Au cinéma Le Seine à Paris.

Le Monde

politique

Libres opinions

L'inquiétude

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

M. GISCARD D'ESTAING, ayant de droit la parole et le choix de l'atout, marque à tout coup. Mais, cote personnelle de 46 % et score européen de l'ordre de 15 % par rapport aux inscrits, le président de la République ne règne que faute de compétiteur, et surtout parce que le peuple gouverne tout seul. Politique et gouvernement ne sont plus qu'apparence. Un vide se crée *à moins que la démocratie de l'an 2000 s'avance masquée, qui serait* l'automatisme des comportements quelles que soient la décision ou l'élection.

Automatisme dans *l'explication rampante* de la crise puisque, après avoir endossé l'habit noir pour l'annoncer et la dire durable, M. Giscard d'Estaing est revenu à son analyse optimiste première, comprenant que les Français — faute que le gouvernement la fasse globalement — avaient leur analyse des évènements et s'y adaptent. *Ainsi, sans prêchi-prêcha, le chômage est digéré.*

Automatisme dans *la gestion publique,* puisqu'elle est fonction de ceux qui crient ou qu'on peut redouter. A additionner les subventions et coups de pouce à la conjoncture sous prétexte de redéploiement industriel, d'attraction du capital étranger ou d'encouragement au commerce extérieur, à comparer l'exécution des budgets depuis trois ans avec les lois de finances primitives, on comprend l'avantage qu'il a à garder jusqu'à la dernière ligne droite M. Barre à Matignon, puisque c'est au nom et avec le vocabulaire apparemment impopulaire de la lutte contre l'inflation qu'est pris le contrepied des plans qui portant son nom et de la rigueur affichée à l'automne de 1976.

Automatisme dans *le jeu politique.* La prochaine élection étant *présidentielle et l'argument de 1974 devant resservir contre M. Mitterrand* à savoir que la reconduction de l'actuel chef de l'Etat serait la seule solution pour éviter un conflit avant 1983 avec l'Assemblée nationale actuelle, seuls les groupes parlementaires sont pris en considération. Les citoyens ne sont saisis que des échéances sportives et d'une actualité politicienne correctement commentée.

Automatisme de *l'information* qui occulte soigneusement la peur éprouvée au sommet quand il a fallu par exemple tirer en Lorraine et qu'à Sedan et à Longwy tout a failli arriver ou quand il a fallu dans l'heure relever une compagnie de sécurité en Corse.

Automatisme enfin de notre *diplomatie* qui peut s'analyser comme la main constamment prêtée à un chancelier Schmidt fatigué face à son opinion publique antinucléaire et de plus en plus préoccupée d'un Marché commun dont on a fait le plein des satisfactions possibles et qui n'introduirait plus en Allemagne que l'inflation : sommet de Strasbourg et système monétaire européen, donc.

Alors vient l'inquiétude, parce que les temps ne sont pas analysés, qu'aucun comportement collectif n'est imaginé, prêché et proposé, que la prochaine campagne présidentielle — *écrasant tout ce* qui ne sera pas convention de gestion ou d'opposition — sera pire que celle de 1974, et fondée uniquement sur des personnes et des réflexes. L'inquiétude, parce que le régime tient à un battement de cœur, au geste d'un fou, et nullement à une conscience populaire éveillée et sollicitée. L'inquiétude parce que ni la liberté ni la vie ne sont automatiques.

M. Chirac s'exprimera mercredi devant le comité central du R.P.R.

*La réunion du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi matin 19 juin, devait permettre à ceux des députés qui n'avaient pas eu le temps de s'exprimer le mardi 12 juin, de faire connaître leurs sentiments sur les résultats du scrutin européen (*le Monde *du 14 juin). Mercredi 20 juin après-midi, le comité central du R.P.R., qui regroupe les parlementaires et les délégués des militants, permettra à M. Chirac de tirer certains enseignements des analyses présentées devant lui.*

De nombreux conseils lui sont, pour le moment, prodigués, qui, lorsqu'ils sont formulés publiquement, ne sont pas sans arrière-pensées. Ainsi, M. Lucien Neuwirth, député de la Loire, en souhaitant le retour de M. Sanguinetti dans les instances du R.P.R. et en approuvant les critiques de ce dernier à l'égard du président de son mouvement, se range aujourd'hui parmi ceux qui proposent à M. Chirac de se retirer. Or, lorsqu'il s'était placé « en congé de vote » du groupe R.P.R. (*le Monde* du 15 décembre 1978), M. Neuwirth avait indiqué qu'il se sentait plus proche de M. Debré que de M. Chirac.

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, qui s'était démis le 5 mars de ses fonctions de conseiller politique du R.P.R. pour se ranger brusquement au premier rang des contestataires de M. Chirac, avait été assez mal accueilli mardi dernier par le groupe parlementaire en raison des ambitions personnelles qui lui étaient prêtées (*le Monde* du 13 juin).

M. Guéna explique son attitude nouvelle dans un article publié par le journal *Sud-Ouest* du 19 juin dans lequel il écrit notamment : « *Il s'est créé pour le R.P.R. une situation nouvelle qui appelle un comportement nouveau. Depuis la création du R.P.R., notre objectif était, après la victoire de la majorité aux législatives, l'élection présidentielle de 1981 ; nous avions l'ambition légitime de voir Jacques Chirac y porter nos couleurs et l'emporter. Notre comportement en découlait en toute logique. Nous nous placions sur les marges de la majorité, dans une position qui pouvait sembler équivoque mais qui se justifiait.*

» *Aujourd'hui, les choses ont changé.*

» *Je constate simplement, sans renoncer à nos ambitions, qu'il est peu probable qu'un candidat gaulliste puisse l'emporter dès 1981. En conséquence, au lieu de tout jouer sur cette échéance, devons-nous nous reconvertir pour durer. Nous ne pourrions rester des années dans une situation d'équilibre instable sur les marges de la majorité. Il nous faut, en conséquence, dans des conditions à débattre et à définir, y rentrer vraiment.* »

M. Guéna avait été parmi les premiers à envisager la candidature à l'Elysée de M. Chirac, que celui-ci n'avait personnellement jamais évoquée, en déclarant le 10 juillet 1978 à l'hebdomadaire *le Point* : « *Aucun parti en France ne peut se maintenir s'il n'a dans ses rangs un leader de dimension présidentielle. Et nous l'avons.* » M. Guéna avait dénoncé les élections européennes destinées selon lui à « *amoindrir le R.P.R.* » (*le Monde* du 20 février), et s'était à plusieurs reprises plaint du comportement des partenaires de la majorité à l'égard du mouvement gaulliste, affirmant encore, le 3 mars, à la Guadeloupe : « *Il y a chez nos partenaires une tendance à nous réduire.* » Depuis sa démission, le 5 mars, M. Guéna, qui a repris ses relations avec les membres R.P.R. du gouvernement, s'est toujours gardé de s'en prendre aux autres formations de la majorité et au chef de l'Etat.

● PRECISION. — Le président de la commission permanente de la liste DIFE chargée des relations intergouvernementales est M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France.

Le 18 juin 1940

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU MONT-VALÉRIEN

A l'occasion du trente-neuvième anniversaire de l'appel à la résistance lancé de Londres par le général de Gaulle le 18 juin 1940, M. Giscard d'Estaing a *présidé, lundi,* la traditionnelle cérémonie commémorative au Mont-Valérien. Accueilli par *le général Simon, chancelier* de l'ordre de la Libération, le chef de l'Etat, après avoir passé en *revue un détachement de* l'artillerie de marine, s'est immobilisé devant l'immense croix de Lorraine *qui s'élève au milieu* de la façade du fort.

Après avoir entendu la lecture du célèbre appel, *il a* ensuite pénétré dans la crypte du fort, où il s'est recueilli devant les seize cénotaphes de résistants. M. Giscard d'Estaing a ensuite salué les membres du gouvernement, ceux du conseil de l'ordre de la Libération et diverses personnalités présentes, dont Mme Leclerc de Hauteclocque, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et compagnon de la Libération, et M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Plusieurs centaines de personnes étaient venues assister à la cérémonie.

● *M. Alain Peyrefitte,* garde des sceaux, a déposé, lundi 18 juin, une gerbe sur la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, « *au nom du président et du gouvernement de la République* ». Il a déclaré :

« *Etre gaulliste, en 1979, c'est d'abord considérer que l'autorité de l'Etat et l'indépendance nationale forment le legs le plus précieux du général de Gaulle à la France. Etre gaulliste, en 1979, c'est participer au rassemblement des Français derrière leurs institutions, pour que la France se maintienne en paix civile.* »

M. DUCOLONÉ (P.C.F.) ESTIME ILLÉGALE LA NON-PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN EUROPÉEN.

M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, a renouvelé, *lundi 18 juin, au cours* d'une conférence de presse, la protestation du P.C.F. contre le retard apporté à la proclamation des résultats de l'élection européenne en France, retard dû au fait que certaines des circulaires de la liste conduite par Mme Veil, utilisées comme bulletins de vote, auraient été décomptées parmi les nuls (*le Monde* du 15 juin).

M. Ducoloné a fait valoir, en premier lieu, que, selon l'article 22 de la loi du 7 juillet 1977, relative à l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne, « *le recensement général des votes est effectué par une commission nationale qui proclame les résultats et les élus au plus tard le jeudi qui suit le jour du scrutin* ».

Le député communiste a souligné d'autre part que, au terme de l'article 21 de la même loi, seules les commissions locales sont habilitées à établir les résultats au niveau du département ou du territoire, le contentieux devant être porté, non devant la commission nationale, mais devant le Conseil d'Etat.

● *Le comité directeur du parti socialiste* a dénoncé, samedi 16 juin, les « *étranges manœuvres qui se déroulent à l'heure actuelle, sous couvert d'une vérification des opérations électorales du 10 juin dernier* ». Il « *ne veut pas croire que les magistrats qui composent la commission nationale puissent s'engager dans la voie de l'illégalité. Il alerte cependant les Françaises et les Français sur le scandale que constituerait une manipulation après coup, dans le seul but de modifier les résultats électoraux enregistrés le 10 juin* ».

AU PARTI RADICAL

M. Servan-Schreiber confirme qu'il remet son mandat de président à la disposition du congrès

Le comité directeur du parti radical siégera vendredi 22 juin pour examiner la situation créée, au sein du parti, par les élections européennes. Le cas de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, mis en disponibilité par le bureau le 23 mai dernier, devrait être de nouveau évoqué.

Certains radicaux, parmi lesquels M. Etienne Dailly, avaient souhaité le 11 juin que le comité directeur examine l'éventualité d'une exclusion du président en place, coupable à leurs yeux d'avoir enfreint la discipline du parti en présentant sa propre liste aux élections européennes. Il paraît peu probable toutefois qu'une mesure d'exclusion soit prononcée par une instance qui n'est pas celle qui a élu le président (celui-ci est désigné par le congrès), mais l'interprétation des statuts, place de Valois, ne procède pas toujours de la pure rigueur juridique. Il est plus vraisemblable que le comité directeur se bornera à confirmer la mesure prise le 23 mai et consistant à dessaisir M. Servan-Schreiber de ses responsabilités tout en lui laissant son titre.

L'attitude adoptée par le président devrait d'ailleurs favoriser une certaine détente. Dans la lettre qu'il vient d'adresser aux membres du bureau du comité directeur, l'ancien député de Meurthe-et-Moselle fait montre d'une volonté d'apaisement. Il confirme sa décision de remettre *son mandat à la disposition du* congrès et laisse à ses pairs le soin de fixer la date de celui-ci.

Les « travaux » préparatoires à ces assises ont d'ailleurs déjà commencé : *la lutte pour la succession* est pratiquement ouverte et la désignation — vendredi également — du représentants du parti au poste de vice-président de l'U.D.F. réservé *aux radicaux pourrait en être une* première escarmouche. — N.-J. B.

« Toute prolongation polémique serait stérile... »

Voici le texte de la lettre adressée lundi 18 juin aux membres du bureau et du comité directeur du parti radical par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

« *En ce début de semaine, au cours de laquelle se tiendront deux réunions des organes du parti, je tiens à vous confirmer que je mets mon mandat à la disposition du prochain congrès, à quelque date qu'il soit convoqué. D'ici là, nous le voyons chaque jour autour de nous, toute prolongation polémique serait stérile. Aussi je ne participerai à aucune réunion.*

» *Les problèmes des Français sont évidents et graves. L'élection de juin était une occasion exceptionnelle de déclencher une volonté collective de lutte contre le chômage, étroitement liée à la construction d'une vraie puissance européenne. Elle n'a pas été saisie. La ligne officielle de l'U.D.F., puis celle de sa liste, ayant négligé, comme les autres, ces deux impératifs (plein emploi et pouvoir européen), notre devoir était de prendre date ouvertement pour un avenir proche. Nous devions marquer notre détermination et montrer comment une politique différente devra être menée le jour où les événements l'imposeront.*

» *Au sein du parti, que je n'ai pas engagé en juin en tant que tel, chacun se déterminera en fonction de l'évolution économique des mois qui viennent et de ses répercussions sur la vie des Français. Je ne veux pas d'ici là ajouter à une agitation partisane qui est sans prise sur les événements.* »

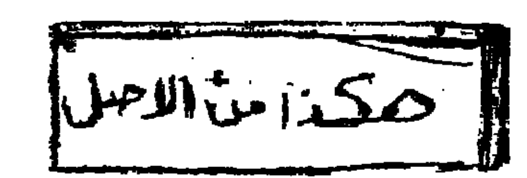
● *M. Paul Dijoud,* secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, doit se rendre, du 19 au 22 juin, en voyage à la Réunion pour y « *faire le point de l'ensemble des dossiers économiques et sociaux du département, sept mois après la visite du premier ministre* » et « *effectuer sur le terrain une série de visites au cours desquelles il rencontrera les représentants des organismes socio-économiques et des organisations professionnelles* ».

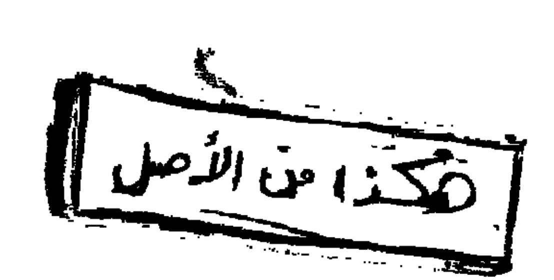
La brochure du « Monde » sur les élections européennes est parue

A l'occasion des premières élections au suffrage universel de l'Assemblée européenne, le Monde *vient de publier une brochure de 120 pages comportant les résultats complets et commentés du scrutin, une présentation des quatre cent dix députés, des reportages sur la campagne dans chacun des pays de la Communauté et les programmes des listes en présence en France.*

Ce dossier est complété par une analyse du fonctionnement des différentes institutions européennes mises en place depuis trente ans (de la Communauté européenne charbon-acier au système monétaire européen) et une série d'enquêtes sur la situation économique et sociale de l'Europe aujourd'hui et les perspectives ouvertes par l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal.

Cette brochure est mise en vente chez les marchands de journaux et au Monde, *au prix de 18 francs.*





DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'« EUROBILAN »

Dans la presse hebdomadaire aussi, c'est l'heure de l'« Eurobilan » après le scrutin du 10 juin.

Pour Olivier Chevrillon, l'un des principaux enseignements de l'élection européenne est *« la lente réalisation du grand dessein de Valéry Giscard d'Estaing »*. Le président-directeur général du *POINT* écrit notamment : *« V.G.E. le lévrier s'est accroché comme un bouledogue, depuis cinq ans, à deux projets. Il souhaitait faire entrer les peuples dans le jeu de l'Europe. Cahin-caha, il y est parvenu, malgré les abstentions du 10 juin (...). Giscard voulait aussi que le ravin entre les socialistes et lui se comble peu à peu. Au lendemain des élections européennes, il a quelques raisons de se frotter les mains. Le P.C. et le P.S. sont passés de la brouille à la guerre, une guerre si féroce qu'elle rend surréalistes les phrases rituelles sur la future réunion de la gauche (...). »*

Pierre Pujo estime dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, hebdomadaire de l'Action française, que *« M. Giscard d'Estaing n'a pas lieu de pavoiser. Il a réussi son opération politicienne contre M. Chirac*, souligne-t-il, *mais le résultat de la seule liste qui se proposait de « soutenir l'action » européenne du président de la » République », suivant les termes mêmes de sa profession de foi, n'est pas brillant. »*

André Dumas, président-directeur général de *REFORME*, l'hebdomadaire protestant, exprime une certitude : *« Il y a cependant une gagnante et une seule, Mme Simone Veil. Si elle est devenue à ce point populaire, c'est qu'elle a fait face sans plier à ses adversaires. A mon avis*, ajoute-t-il, *elle a gagné sa carrière quand elle s'est battue pour la loi libéralisant la contraception puis l'avortement, et je me réjouis que l'opinion publique fasse confiance à quelqu'un qui veut assainir des situations de détresse et qui mène à terme des dossiers engorgés dans les dédales administratifs et parlementaires. »*

Alain Duhamel constate pour sa part, dans le *NOUVEL ECONOMISTE*, que *« M. Marchais peut être content de lui »* dans la mesure où *« la lente hémorragie du P.C. semble (..) au moins provisoirement stoppée.* Le secrétaire général du P.C. *« est désormais seul maître à bord de son parti »* et *« du coup*, indique Alain Duhamel, *M. Marchais, qui sera, nul n'en doute, le candidat du P.C. à l'élection présidentielle de 1981, a les mains libres... y compris pour changer de ligne si bon lui semble ».*

PARIS-MATCH insiste sur les difficultés que rencontrent MM. Chirac et Mitterrand dans leurs formations respectives. Michel Gonod y note que *« la querelle au sein du R.P.R. se situe (...) entre les rêveurs et les réalistes »* et que le *« même scénario »* se déroule au P.S. où le leader est *« lui aussi contesté (...) même jusque chez ses plus fidèles »*. Entre M. Chirac et M. Mitterrand, Michel Gonod relève, toutefois, une grande différence : *« le premier dérange mais il n'a pas de successeur. Tandis qu'au P.S. ce n'est pas le vide qui fait problème mais plutôt le trop-plein ».*

Analysant la crise ouverte chez les gaullistes, Huguette Debaisieux commente longuement, dans LE MATIN DIMANCHE, les démissions des deux plus proches conseillers du président du R.P.R., M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud : *« Ils sont devenus un peu trop voyants pour continuer à jouer les gens de l'ombre*, écrit-elle. *Depuis longtemps, ce n'était un secret pour personne dans les milieux politiques, M. Jacques Chirac ne levait pas le petit doigt sans en référer à ses deux conseillers : Pierre Juillet et Marie-France Garaud. Après le sévère échec essuyé par le R.P.R., rien d'étonnant à ce que l'éminence grise du maire de Paris donne sa démission et retourne, une fois de plus, dans sa Creuse natale pour se consacrer à l'élevage de ses quatre cents moutons, en laissant apparemment le champ libre aux « barons noirs » du gaullisme (...). Marie-France Garaud (...) a des moutons, elle aussi, mais dans les Deux-Sèvres. Il est probable que, pendant quelque temps, elle va discuter des mérites comparés des brebis écossaises et vendéennes, plutôt que de ceux des députés de la DIFE et de l'UFE. »*

Claude Gault, dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, ne fait pas de détail : *« Qu'on ne s'y trompe pas : tous les grands partis sont battus (...). Quant aux « petits »*, souligne-t-il, *ils auraient dû se partager une dizaine de sièges, dont un tiers pour les seuls « verts ». Mais la barre des 5 % les en a privé. La télévision proposait (...) un débat sur la démocratie. Beau sujet de discussion en vérité. Faute de vivre cette démocratie, on peut toujours en parler. »*

« Un million de Français ont voté *écolo !* », titre en première page la *GUEULE OUVERTE*, qui dénonce à nouveau le *« scandale énorme »* du *« mur des 5 % »* en trouvant, toutefois, *« une consolation »* dans l'élection de trois représentants du parti radical italien : *« Le Partito radicale étant résolument internationaliste, il est évident que Pannella et ses camarades vont nous représenter et bien nous représenter »* écrit l'éditorialiste de l'hebdomadaire « vert ». *Il y a de la grève de la faim et du rififi en préparation (...).*

Dans l'EXPRESS, Jean-François Revel souligne, en conclusion de son commentaire : *« Le communisme, à l'échelle de l'Europe occidentale, représente un phénomène sinon marginal, du moins très minoritaire, et géographiquement localisé (...). L'Europe est centriste. »* Le directeur de l'*EXPRESS* fait également observer que *« sur les choix de société et de politique intérieure européenne il existe un incontestable consensus, à défaut de l'unité de décision politique (...). Et pourtant*, dit-il, *l'unité de décision politique sera un jour indispensable pour rendre possible la politique étrangère de l'Europe, c'est-à-dire pour assurer sa survie. »*

Pour Jacques Julliard, dans le *NOUVEL OBSERVATEUR*, *« le fait capital »* du 10 juin *« c'est la naissance d'un espace politique européen : on aurait pu rêver naissance plus glorieuse*, déclare-t-il. *Mais les naissances ne sont glorieuses que rétrospectivement (...).*

» Il faut encore remarquer ceci : les naissances glorieuses, en matière politique, sont généralement liées à des épisodes sanglants ou à des luttes de libération. C'est la guerre qui est en l'histoire la grande accoucheuse de nouvelles frontières. Quand on prétend les faire naître à froid par la voie pacifique, c'est long, difficile, impopulaire. »

Cette espérance sous-jacente est loin d'être partagée par Cavanna, qui écrit dans *CHARLIE-HEBDO* : *« Notre vote ne profitera qu'aux gros, à ceux qui nous dévorent, nous, petits. Si cette Europe continue comme elle a commencé. L'Europe n'est même pas encore faite, et déjà nous sommes baisés ! (...). L'Europe est l'Europe des requins. Et le sera de plus en plus. »*

L'avenir de l'Europe ? Pour l'heure chacun se contente de compter les points à la fin de la compétition. — A. R.

Le P.S. lancera à l'automne une grande campagne de recrutement

Les membres du secrétariat national du parti socialiste, ainsi que plusieurs personnalités, ont participé à un « séminaire » organisé lundi 18 juin à Massy, près de Paris, autour de M. François Mitterrand.

La réunion d'un séminaire avait été décidée avant que ne se produisent, samedi à Bondy, les incidents qui ont opposé majoritaires et minoritaires du parti et qui ont motivé la convocation, le 24 juin prochain, d'une convention nationale (*le Monde* du 19 juin). Les dirigeants socialistes ont estimé à cet égard que les courants minoritaires peuvent être tentés de revenir sur leur décision de ne pas participer à cette convention nationale pour le motif que la politique de la « chaise vide » n'est guère profitable à ceux qui la pratiquent.

Evoquer la question des minorités conduit inévitablement à poser le problème des relations du P.S. avec la presse. Un débat a donc eu lieu sur ce point, d'où il ressort que les dirigeants socialistes sont convaincus de la nécessité de créer leur propre organe de presse (M. François Mitterrand avait déjà, lors du congrès de Metz, pris position pour la création d'un quotidien socialiste). Les participants à ce séminaire ont en effet considéré que *« les moyens d'information, contrôlés par le pouvoir »* cherchent à mettre en difficulté la direction actuelle du P.S. et à faire dévier le parti de la ligne qu'il a choisie à Metz, faisant du même coup le jeu des courants minoritaires (1).

Outre la question des libertés, les campagnes d'action qui ont été décidées portent sur la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures et le renouvellement de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. De plus, le principe d'une grande campagne de recrutement a été admis. Celle-ci devrait avoir lieu à l'automne, *afin de renforcer le parti dans la phase délicate qu'il traverse, non seulement sur le plan interne mais aussi compte tenu de la crise économique et sociale.* La direction socialiste semble en effet avoir admis l'idée — émise notamment par M. Jean Poperen, secrétaire national chargé des élections, dans le rapport qu'il a présenté sur le scrutin européen — *selon laquelle la crise peut favoriser les « réflexes de sécurité »* des Français et nuire ainsi à l'audience du P.S.

Encore que des tonalités différentes aient été exprimées sur ce point, les participants au séminaire ont tiré la même conclusion : le P.S. doit éviter d'« affadir » son langage ; il ne doit pas chercher à rassurer ; *il lui faut* au contraire insister pour faire apparaître que la crise rend plus nécessaires que jamais des solutions de rechange radicales. Les dirigeants socialistes ont également considéré qu'il existe une raison supplémentaire de « tenir *bon » sur les positions du congrès* de Metz, à savoir la compétition qui prévaut avec le P.C. Dans ce domaine, M. François Mitterrand, comparant l'attitude des minoritaires et celle de ses amis, a considéré que la ligne de partage passe entre *« ceux qui se sont lassés »* et *« ceux qui veulent forcer le destin ».*

De son côté, M. Lionel Jospin, secrétaire national chargé des relations internationales, a fait apparaître que le parti socialiste doit être à la fois une force de proposition, un point d'appui et un pôle de certitudes.

Enfin, M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national chargé des études, a présenté un premier canevas du « projet socialiste » qui doit être soumis à l'automne à une convention nationale. Le chef de file du CERES propose aux socialistes de condenfeste » quelques idées-forces refeste » quelques idées-force regroupées en trois chapitres : *« comprendre »* le monde actuel et, pour cela, définir les enjeux technologiques, les stratégies de sortie de la crise et la dimension idéologique et culturelle de cette crise ; *« vouloir »*, c'est-à-dire définir les objectifs à long terme, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre les valeurs de l'individu et les valeurs collectives ; *« agir »*, c'est-à-dire mettre en évidence des priorités telles que le droit au travail, le développement de la connaissance et la reconquête de l'indépendance.

Pour ce qui concerne ce dernier chapitre, M. Chevènement affirme que le retour au plein emploi passe par une croissance forte, par une transformation profonde des conditions de travail et par la démocratisation de la vie dans l'entreprise. En matière d'indépendance, le député du Territoire de Belfort estime que l'intégration de l'économie française dans le marché mondial comme celle de la défense et de la diplomatie dans le système occidental expose plus sûrement la France à la crise. Il évoque le nécessaire *« recentrage »* de l'économie française, afin de pouvoir en maîtriser le développement et de donner à la France un *« nouveau grand destin ».*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Un débat sur ce point avait eu lieu mercredi 13 juin au sein du bureau exécutif. La direction avait alors fait connaître son intention d'obtenir de la presse qu'« elle se plie » aux exigences du parti.

LA CONVOCATION D'UNE CONVENTION NATIONALE

M. Pierret : un mauvais coup porté au parti

M. Christian Pierret, député des Vosges, s'est étonné, lundi 18 juin, de la convocation *« en catastrophe »* d'une convention nationale *« sans que les militants puissent débattre de l'ordre du jour de celle-ci ».* Après avoir rappelé que le courant Union pour l'autogestion qu'il anime avec M. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, avait souhaité la synthèse au congrès de Metz, seule solution susceptible à ses yeux de *« relancer la dynamique du parti »*, M. Pierret a constaté que *« les initiatives prises au cours du comité directeur par la direction ne vont pas dans le sens de l'apaisement et visent, au contraire, à dramatiser une situation qui n'en a pas besoin. C'est un mauvais coup porté au parti ».*

Samedi, à Paris, les militants de ce courant, représentant une vingtaine de fédérations, s'étaient réunis. Composé à l'origine de dissidents du CERES, le courant Union pour l'autogestion avait déposé sa propre motion lors du congrès de Metz, mais, n'ayant pu obtenir le minimum requis (5 % des suffrages), il n'est pas représenté dans les instances nationales du parti. La réunion de samedi a permis à ses sympathisants de reprendre contact et de constater que, s'ils sont trop faibles pour constituer à proprement parler un courant, ils peuvent exister en tant que *« pôle de réflexion »* résolument situé dans la minorité. Toutefois, une majorité de militants sont hostiles à un ralliement à l'une ou l'autre des minorité, préférant au préalable affirmer leur autonomie idéologique.

POLITIQUE

L'ÉVOLUTION DE L'ÉLECTORAT DU PARTI COMMUNISTE

Les mutations industrielles et l'inadaptation du militantisme expliquent le recul dans la banlieue parisienne

Depuis plusieurs années, on constate un recul de l'influence du parti communiste dans des municipalités qu'il gère de longue date. Ce phénomène est particulièrement remarquable dans la région parisienne (« le Monde » du 21 mars 1979) et il a même été relevé par M. Jean Garcia, sénateur, secrétaire de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, lors du XXIII[e] congrès. Il a été constaté aussi bien lors des élections cantonales d'il y a quatre mois qu'à l'occasion des élections législatives de 1978 ou du scrutin européen du 10 juin.

La première explication qui vient à l'esprit est d'ordre purement politique : le P.C.F. se ressent, dans son fief, de la renaissance du P.S., dont les candidats empruntent au fonds électoral commun de la gauche. Cette explication n'est pas fausse, certes, mais d'autres facteurs de nature sociologique la complètent.

par THIERRY PFISTER

Le recul du P.C. inquiète, bien sûr, les responsables de ce parti, *qui, dans* l'ensemble, n'entrevoient pas la possibilité d'y remédier à court terme. D'une part parce que cette érosion est due à des mutations sociologiques qui leur *échappent*, d'autre part parce qu'ils ne sont pas d'accord entre *eux sur l'analyse des reculs imputables* à l'action même du P.C.F. Plusieurs causes sont avancées :

1) *Une mutation industrielle.* — La première origine des changements intervenus dans la composition sociologique de la banlieue *réside dans la mutation industrielle* qui l'affecte depuis les années 60. Zone de vieille industrie, souvent métallurgique, elle a vu nombre d'entreprises fermer leurs portes. Depuis une quinzaine d'années, par exemple, Montreuil (Seine-Saint-Denis) a perdu dans ce secteur plus de quinze mille emplois. A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le déficit en dix ans est de dix mille emplois. Il s'explique d'une part par la fermeture de quatre-vingt-une entreprises alors que quarante implantations nouvelles ont eu lieu, d'autre part par une compression des effectifs *dans plusieurs autres firmes.* Non seulement des emplois ont disparu mais ceux qui demeurent ou ont été créés relèvent de plus en plus du tertiaire. Les bureaux remplacent les ateliers, les cadres et les femmes supplantent progressivement manœuvres et ouvriers. Les entreprises de production cèdent la place aux entrepôts. Ce processus est particulièrement net dans des villes comme Aulnay-sous-Bois, Montreuil ou Bobigny. Il favorise le développement du parti socialiste, dont la rénovation, au niveau national, est l'une des principales causes, purement *politique, des difficultés rencontrées* par le P.C.F.

2) *Une nouvelle vie sociale.* — La banlieue a, parallèlement, connu une modification profonde de son habitat. A l'univers pavillonnaire, se sont juxtaposés les grands ensembles, les cités. *L'ouvrier* traditionnel y est rare. La population — jeune — est plutôt *composée d'employés, de salariés* à statut instable (intérimaires) ou de chômeurs, dont une forte proportion d'immigrés.

Dans le même temps, du fait du niveau atteint par les loyers dans la capitale, nombre de jeunes ménages se sont trouvés repoussés vers les communes limitrophes. La mise en place du R.E.R. comme *le* prolongement des lignes de métro tendent à accentuer ce phénomène.

Les villes de banlieue, *hier* actives et vivantes, ont ainsi tendance à dériver vers le statut de *cités-dortoirs*. Cette mue affecte même les villes nouvelles comme, par exemple, Marne-la-Vallée. La vie associative rencontre, en conséquence, de plus en plus de difficultés pour se développer. Les formations politiques n'échappent pas à *la* règle. Si le P.C.F. demeure le seul parti dont l'implantation couvre l'ensemble de la banlieue, son militantisme s'est affaibli. A Stains, par exemple, la participation des communistes aux activités du parti est estimée à environ *10 %* des effectifs enregistrés.

3) *L'action des élus communistes* est en partie à l'origine de ces mutations. En humanisant les banlieues ouvrières, en les dotant d'espaces verts et d'équipements sportifs, en menant une politique culturelle active, en améliorant le logement, *ils ont* convaincu des catégories sociales qui ne l'auraient pas été il y a simplement trente ans de venir s'installer dans la ceinture rouge de la capitale. Ce faisant, ils n'ont pas nécessairement renforcé leur base électorale, bien au contraire. Au mieux, ces électeurs nouveaux apportent leurs suffrages au *P.C.F.* lorsque seule la gestion municipale est en cause, mais suivent moins ses consignes dans les autres scrutins.

L'action des communistes, le soutien qu'ils apportent aux luttes sociales dans les entreprises, servent en outre de justification à nombre de chefs d'entreprise qui se sont décentralisées au cours des dernières *années ou qui* refusent de venir s'implanter dans les zones industrielles mises à leur disposition par les élus de la « ceinture rouge ». Ce fut le cas de Brandt et de Sonolor en Seine-Saint-Denis.

Un nouveau paysage

Confronté au nouveau paysage de la banlieue, le P.C.F. n'a pas su s'adapter. Il continue d'appliquer pour l'essentiel les recettes qui assurèrent avant-guerre son *succès, sans toujours admettre* qu'elles peuvent être aujourd'hui inadaptées.

A l'origine, une municipalité de gauche en général, et communiste en particulier, se distinguait, d'une part, par sa politique sociale et d'équipement, d'autre part, par son intervention dans les luttes revendicatives. Il se trouve qu'en matière de gestion pure toutes les municipalités, quelle que soit leur orientation politique, se sont progressivement alignées sur les mêmes normes. De droite ou de gauche, elles se sont dotées d'une piscine ou d'une patinoire, elles ont créé des colonies de vacances ou des classes de neige, des crèches *ou des foyers* pour le troisième âge. L'électeur fait moins nettement que par *le passé la* différence. D'autant que le processus de désindustrialisation qui affecte la banlieue a entraîné une augmentation de la pression fiscale sur les habitants. Les frais de fonctionnement des équipements *n'ont en effet pas diminué tandis* que les recettes baissaient. En outre, le P.C.F., dans la sélection de ses cadres municipaux, dans la désignation de ses nouveaux maires, a privilégié l'aspect gestionnaire. Ce faisant, il n'a pas contribué à affirmer son originalité.

Le P.C.F. ressent plus ou moins confusément cette situation. C'est pourquoi il s'attache à valoriser le second aspect de sa politique municipale : l'intervention dans les luttes sociales. Il en résulte une pression de la propagande — affiches, banderoles au fronton des mairies, tracts dans les boîtes aux lettres — qui suscite un sentiment de lassitude voire d'énervement dans une fraction de la population. Là encore le contexte s'est profondément modifié depuis l'avant-guerre, et l'emploi de méthodes éprouvées n'assure plus nécessairement le succès.

Un des exemples les plus caricaturaux du poids de la routine a été offert par la grève de la *brasserie Dumesnil,* à Ivry-sur-Seine. Pour tenter de s'opposer à la fermeture de cet établissement, la C.G.T. avait décidé l'occupation des locaux. La municipalité avait immédiatement *apporté* son soutien. Le conflit se prolongeant, *l'occupation était assurée certains* jours par au moins autant de permanents du P.C.F. que de salariés de l'entreprise.

Plus grave, la valeur d'exemple de l'engagement municipal perd une grande partie de sa portée *dès lors* que les *salariés de l'en*treprise ne sont pas domiciliés dans la commune. Le soutien apporté hier par les élus était électoralement déterminant parce que les ouvriers travaillaient et vivaient dans le même lieu. Ce n'est *plus le cas aujourd'hui.*

D'où le procès volontiers instruit par les responsables communistes des départements de la couronne contre la fédération de Paris du P.C.F. Elle est accusée *de ne pas assumer ses obligations, d'organiser insuffisamment* les salariés dans les entreprises, sapant ainsi les bases de la puissance communiste en banlieue. C'est l'un des reproches qui ont été adressés à M. Henri Fiszbin lorsqu'il a été remplacé à la tête de *la fédération* de Paris par M. Malberg.

La dissociation du lieu de résidence et du lieu de travail, l'évolution de nombre de communes de banlieue vers le statut de cités-dortoirs, ont entraîné une inversion des priorités au niveau des structures militantes du P.C.F. Avant-guerre, témoin de l'héritage social-démocrate et reflet d'un style de vie, la cellule locale primait. Aujourd'hui la cellule d'entreprise est privilégiée. C'est en effet sur le lieu de travail que les militants peuvent être le plus facilement contactés, réunis.

Une confusion

Sur le terrain communal, le militant communiste a vu changer son statut. La présence du P.C.F. à la mairie s'étant progressivement institutionnalisée, il est devenu une sorte d'agent de l'autorité municipale. Non seulement il est perçu ainsi mais encore il « se vit » ainsi. Cette évolution découle inévitablement de la confusion qui s'est créée dans la plupart des vieilles municipalités communistes de banlieue entre la mairie et le parti. Phénomène renforcé par le fait que le P.C.F. se trouve dans ces localités en situation de parti dominant, voire unique.

L'une des illustrations les plus typiques est offerte par la ville d'Ivry-sur-Seine, dirigée depuis *1925 par le P.C.F. et qui fut le* fief de Maurice Thorez. La section communiste, qui compte environ trois mille adhérents, est dirigée par un comité de section au sein duquel se retrouvent tous les membres du bureau municipal (sauf un, qui a refusé). En outre, environ les deux tiers des membres de ce comité de section sont, directement ou par leur conjoint et à des titres divers, des salariés du P.C.F. (1), donc dépendent financièrement de leur fidélité à sa politique.

Le parti est ainsi naturellement amené à tourner sur lui-même. Son recrutement est largement fonction de traditions familiales. Ce phénomène s'observe en premier lieu au niveau des *dirigeants* locaux. Le député de la circonscription, M. Georges Gosnat, par ailleurs trésorier national du P.C.F., doit en partie sa situation à l'autorité qu'avait su acquérir son père en animant l'office d'H.L.M. Quant au fils du député, M. Pierre Gosnat, après avoir occupé diverses fonctions *dans des organismes contrôlés* par le parti, il est aujourd'hui l'un des secrétaires de la section d'Ivry. Une autre illustration de ce processus est offerte par la famille Zellner. M. Maurice Zellner préside le groupe communiste à la mairie d'Ivry *tout* en exerçant des responsabilités au niveau de la fédération du Val-de-Marne *et en* occupant les fonctions de rédacteur en chef adjoint d'*Economie et politique.* Son père anime localement les vétérans du parti et les anciens combattants, et sa mère les foyers du troisième âge. Sa sœur siège au bureau de section. Son beau-frère est le secrétaire de M. Gosnat. Son jeune frère siège au comité de section.

Ce *communisme familial, et* parfois même dynastique, explique le hiatus qui s'est créé entre la structure du P.C.F. et une population dont la composition s'est profondément modifiée. Les communistes donnent dès lors *l'impression d'intervenir* de l'extérieur, de plaquer une propagande. Le schéma type, lors d'une « lutte sociale », n'a pas varié : 1) Les militants alertent les élus : 2) Ceux-ci viennent en délégation et engagent une négociation ; 3) Le parti rend compte de l'action à l'ensemble de la population par le biais de tracts.

C'est en cela que le militant tend à devenir un agent de l'autorité municipale et que son rôle est souvent assimilable à celui d'une super-assistante sociale. L'intervention pour empêcher des saisies et s'opposer aux huissiers le montre bien. Cette forme d'action illustre la difficulté que le P.C.F. rencontre pour couvrir l'ensemble des catégories sociales. L'appui apporté à des salariés qui ne font pas face à leur endettement ne satisfait pas nécessairement ceux qui se sacrifient pour honorer leurs échéances. Il en est allé de même avec la campagne *du P.C.F. sur la pauvreté.* D'une part en se lançant dans la recherche de témoignages sur la misère, en incitant les catégories de salariés les plus démunies à se raconter, les militants du P.C.F. se sont trouvés une nouvelle fois placés dans une attitude de protection vis-à-vis de la population. D'autre part, *cette démarche a heurté* la fraction non négligeable de la classe ouvrière qui a rejoint en niveau de vie la classe moyenne et qui aspire à s'y fondre.

Qui prend ses distances ?

Il est très difficile d'apprécier exactement les transferts électoraux produits par ces mutations sociologiques. Les responsables du *P.C.F. dans la « ceinture rouge »* admettent qu'une fraction de communistes fait défaut lors des scrutins. Ces adhérents qui ne se déplacent pas pour soutenir leur parti ou qui disent avoir voté blanc, qui sont-ils ?

La situation semble varier selon les communes. A Ivry, où la tradition ouvrière pèse particulièrement sur le P.C.F., ce sont les couches nouvelles de cadres et de techniciens qui rencontrent des difficultés d'intégration. Déjà, la municipalité avait hésité devant les choix architecturaux lors de la rénovation du centre ville. Il est vrai que certains des immeubles réalisés ont été pratiquement colonisés par les classes moyennes, *parmi lesquelles des cadres du* P.C.F. Quand une grève des loyers débuta dans ces bâtiments, le P.C.F. refusa de la *soutenir* en arguant notamment qu'il ne s'agissait pas de son électorat. Le terrain du conflit était, il est vrai, particulièrement *délicat* pour lui, dans la mesure où les locataires s'en prenaient à l'office municipal d'H.L.M. et, par ce biais, à la légende même du parti, à l'œuvre de Venise Gosnat.

A quelques kilomètres de là, à l'inverse, à Choisy-le-Roi, ville de culture plus bourgeoise qui n'est dirigée par le P.C.F. que depuis 1959, ce sont, semble-t-il, les éléments les plus traditionnellement prolétariens qui prennent leurs distances. Le parti leur paraît trop embourgeoisé. Il est vrai que la personnalité du maire, M. Fernand Dupuy, ancien député, qui n'avait pas hésité en 1970 à soutenir M. Roger Garaudy, peut contribuer à cette image. Le P.C.F., en revanche, est parvenu en vingt ans à passer de 11 % à plus de 50 % des suffrages dans le *quartier* le plus résidentiel de Choisy-le-Roi.

Le plus grand obstacle que le P.C.F. rencontre au niveau de son action militante en banlieue demeure les cités qui flanquent désormais les communes historiques. Dans les centres urbains, même si l'évolution de sa composition sociologique est plus favorable au P.S *qu'au* P.C.F., la population reste stable et permet un travail d'implantation. En revanche, dans les cités, la rotation rapide des locataires limite les possibilités d'organisation des formations politiques. Les commu*nistes se sentent en outre désarmés* face aux problèmes prioritaires que rencontrent ces catégories sociales, parmi lesquelles on compte une forte proportion d'immigrés : le racisme et la violence. Ils n'ont pas de réponses concrètes immédiates à proposer. Qui plus est, les municipalités ont tendance à percevoir ces ensembles comme *quelque* peu extérieurs à la vie communale, comme des situations marginales plus subies que traitées. Si le P.C.F. fait effort pour être malgré tout présent, c'est souvent par crainte d'une implantation de l'extrême *gauche révolutionnaire.* Le « péril gauchiste » tourne parfois dans ces secteurs à l'obsession.

Dans ces cités, la politique se limite le plus souvent à la télévision. C'est à travers elle qu'est acquise l'information, que se *forment les opinions. Si le vote* communiste est généralement massif, c'est bien sûr en raison d'un réflexe de protestation mais aussi grâce à l'impact personnel de M. Georges Marchais. Aux yeux de ces catégories, le secrétaire général du P.C.F. a l'image qu'il souhaite donner de lui-même : un personnage franc et *rude, différent des* autres hommes politiques, n'hésitant pas à remettre en place les journalistes ou à couper un interlocuteur.

(1) C'est-à-dire soit permanents, soit salariés de la municipalité ou *d'organismes contrôlés en fait par* le P.C.F. (office municipal d'H.L.M., etc.).

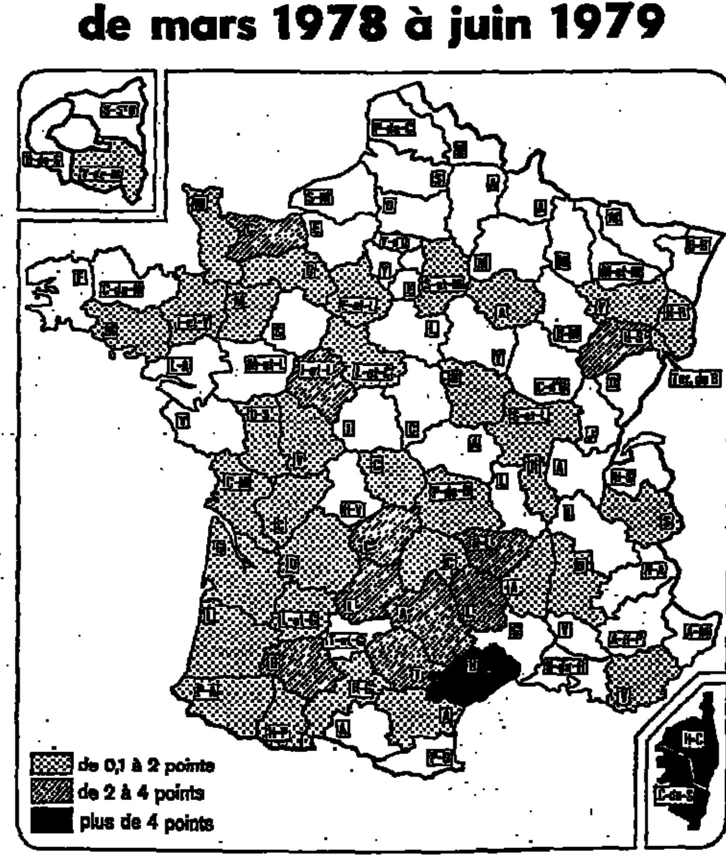
NET RECUL DANS LES CIRCONSCRIPTIONS URBAINES

Les résultats de l'élection européenne font apparaître un recul du P.C.F., en pourcentage, dans soixante-six des quatre-vingt-six circonscriptions qu'il détient, par rapport *aux* résultats qu'il avait obtenus au premier tour des élections législatives, le 12 mars 1978. Dans trente-six de ces cas, le recul du P.C.F. s'accompagne d'une progression du P.S., mais celle-ci est toujours inférieure à la proportion des suffrages perdus par le parti communiste, et l'on ne compte que deux circonscriptions où la liste du P.S. devance celle du P.C.F. (la 3[e] du Vaucluse, détenue par M. Marin, et la 4[e] de l'Essonne, détenue par M. Vizet). Dans vingt-neuf cas, les deux partis *de gauche sont en régression.*

Le P.C. perd 5 points ou plus dans douze circonscriptions : — 6,5 dans la 2[e] de l'Aisne (M. Le Meur), — 6,6 dans la 6[e] des Bouches-du-Rhône (M. Garcin), — 6,9 dans la 3[e] de l'Isère (M. Maisonnat), — 9 dans la 4[e] de la Loire (M. Vial-Massat), — 5,1 dans la 3[e] de la Moselle (M. Depiétri), — 5,8 dans la 18[e] du Nord (M. Bustin), — 10,4 dans la 7[e] du Pas-de-Calais (M. Barthe), — 5 dans la 1 (Mme Chavatte), — 8,5 dans la 7[e] de la Seine-Maritime (M. Duroméa), — 7,6 dans la 9[e] (M. Bourgois), — 6,8 dans la 3[e] des Hauts-de-Seine (M. Frelaut), — 7,9 dans la 4[e] (M. Jans). On *constate* que ces reculs affectent des maires de municipalités anciennement ou récemment acquises par le P.C.F. : Saint-Quentin, Aubagne, Firminy, Calais, Le Havre, Dieppe, Colombes et Levallois-Perret.

Le P.C.F. a progressé, par rapport au 12 mars 1978, dans vingt de ses circonscriptions, dont neuf sont situées au sud de la Loire et une en Lorraine. Dans quatorze cas, *cette* progression s'accompagne d'un recul du P.S., le plus souvent supérieur au gain communiste. Celui-ci dépasse de 5 points dans la 7[e] circonscription des Bouches-du-Rhône détenue par Mme Porte (+ 5,3), et la 2[e] de la Sarthe détenue par M. Boulay (+ 5,2).

La progression du parti de mars 1978 à juin 1979



Du premier tour des élections législatives de mars 1978 au scrutin européen du dimanche 10 juin, le parti communiste a progressé, en pourcentage par rapport aux suffrages exprimés, dans la moitié, exactement, des départements. Cette progression a été de 0,1 point à 2 points dans trente-cinq départements, de 2 à 4 points dans dix et de plus de 4 points dans trois départements.

A travers les sondages

France nouvelle a publié, dans son numéro daté 9-15 juin, une synthèse des indications sur l'électorat communiste fournies par divers sondages, dont le plus ancien date de septembre 1977. L'hebdomadaire central du P.C.F. constate, en premier lieu, que l'électoral communiste est composé, en plus forte proportion que celui des autres partis, d'hommes (56 %, contre 53 % pour le P.S. et 45,2 % à 47,9 % pour les partis de la majorité), de jeunes (40,4 % de moins de trente-cinq ans, contre 37,9 % pour le P.S. et 22,1 % à 28,8 % pour la majorité), et d'ouvriers (51,5 %, contre 31 % pour le P.S. et 13,5 % à 18,1 % pour la majorité). 52,1 % des électeurs communistes habitent dans l'agglomération parisienne ou dans les villes de plus de cent mille habitants.

46 % des électeurs communistes sont « *partisans d'une transformation révolutionnaire de la société* » (cette proportion est de 17 % pour l'ensemble des électeurs français) et 9 % d'entre eux (contre 27 % de l'ensemble) « *pensent qu'il faut changer le moins possible la société actuelle* ». La « *position moyenne* » rassemble 44 % des électeurs du P.C.F., et 54 % de l'ensemble de l'électorat. 89 % des électeurs communistes (59 % de l'ensemble) estiment que « *la classe ouvrière doit avoir un rôle d'avant-garde dans la transformation de la société française* » et 71 % d'entre eux (contre 36 %) sont favorables à des nationalisations. Alors que 48 % de l'ensemble de l'électorat jugerait « *très grave* » la suppression du droit de grève, cette proportion est de 73 % chez les électeurs du P.C.F., qui, d'autre part, sont attachés à « *la liberté de se mettre à son compte, de fonder une entreprise* » (63 %, pour 69 %, de l'ensemble).

Les électeurs communistes sont les plus nombreux (58 %, contre *41 % de l'ensemble) à considérer* que deux personnes peuvent vivre ensemble et avoir des enfants sans *se marier et à considérer que, « lorsqu'on se marie »,* ce n'est pas « *d'abord et avant tout pour avoir des enfants* » (62 %, contre 54 % de l'ensemble). 79 % des électeurs communistes, contre 67 % de l'ensemble de l'électorat, estiment que la contraception permet au couple de « *vivre l'amour intensément en toute liberté* » ; 83 % d'entre eux sont « *tout à fait* » ou « *plutôt d'accord* » avec l'idée que le maintien de la famille traditionnelle « *est une des choses les plus importantes pour notre société* », 14 % de ces électeurs ayant une opinion contraire (ces chiffres sont de 87 % et 10 % pour l'ensemble de l'électorat).

Selon une enquête publiée en juin 1978, 59 % des électeurs communistes sont favorables à l'abolition de la peine de mort, et 27 % d'entre eux souhaitent son maintien (ensemble : 31 % et 58 %).

Quatre-vingt-neuf pour cent des électeurs communistes estiment que, « *s'il arrivait au pouvoir avec le P.S., le P.C. respecterait la liberté d'expression* », et 77 % qu'il *respecterait les droits politiques de l'opposition.* Interrogés sur la responsabilité principale dans la division de la *gauche,* 10 % *des électeurs communistes* l'attribuent au P.C.F., 48 % au P.S. et 34 % aux deux partis. *Quarante-quatre pour cent d'entre eux* jugent positif le bilan global de l'Union soviétique, 18 % le jugent *négatif.*

France nouvelle publie également les *résultats de l'enquête effectuée par le P.C.F* sur sa composition sociale (*le Monde* daté 29-30 avril), et un entretien avec M. Paul *Laurent, membre du secrétariat,* qui déclare notamment : « *Plus le P.C. devient un parti de masse, plus grandit la nécessité d'une vie démocratique qui soit à la hauteur de ses exigences (...). Assurer une liaison politique vivante avec tous les adhérents, voilà un objectif qui ne peut être atteint uniquement sous la forme de réunions traditionnelles.* »

Le Monde

société

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

Fortes têtes

Qui est qui ? Qui revendique quoi ? Depuis l'ouverture du procès, le 15 juin, la Cour de sûreté de l'Etat essaie d'obtenir des vingt et un accusés une réponse à ces deux questions. Qui, dans le box, se prévaut de l'étiquette du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) ? Qui souscrit, sans en rien retrancher, à la partie militaire du discours du Front ? En fin de compte, doit-on parler de membres présumés du F.L.N.C. ou non ?

La Cour entend être fixée rapidement, mais le ministère public se montre encore plus pressé. Vendredi 15 juin, après la lecture d'une déclaration liminaire dans la ligne du F.L.N.C., l'avocat général, M. Robert Ollivier, avait demandé aux accusés qui ne se sentaient pas « solidaires » de ce texte de se lever. En vain.

Lundi 18 juin — toujours à propos de cette déclaration liminaire dans laquelle il était affirmé que tous les militants du F.L.N.C. « *devant ce tribunal d'exception français tiennent à assumer leur responsabilité pleine et entière tant sur le plan politique que sur le plan militaire dans les actions de la lutte de libération nationale corse* », — le ministère public s'est interrogé : « *Ce paroxysme correspond-il à la conviction de chacun de ceux qui sont dans le box ?* » Par une des bizarreries de cette audience, une réponse très partielle mais significative a été apportée lors des interrogatoires d'identité.

Il avait en effet été convenu que M. Mathieu Dominique Filidori lirait, à la reprise des débats, une longue déclaration sur l'histoire corse. Le président, M. Claude Allaer, ayant décidé de la faire précéder des interrogatoires d'identité, la majorité des accusés décidèrent de ne pas répondre à ceux-ci et d'en faire une affaire de principe. En passant outre, la Cour eut à tout le moins le désavantage de se livrer à un simulacre pénible et peu honorable, mais elle eut aussi, sans qu'elle puisse l'avouer, la possibilité de compter ceux qu'elle rangera parmi les « fortes têtes » et les autres.

Les « fortes têtes », on l'aura compris, ne répondirent pas aux questions du premier président. *Les autres si. Quatorze accusés* choisirent ainsi le silence, déclinant seulement de temps à autre leurs prénoms en langue corse. Deux tiers des accusés se sont ainsi solidarisés dans une sorte de défi à la Cour. Les sept inculpés restant, dont les quatre comparaissant libres, optèrent pour le *dialogue. Les débats dirigés par* M. Allaer n'y auront rien gagné en clarté tant l'arithmétique est parfois sans finesse.

LAURENT GREILSAMER.

● RECTIFICATIF. — Le « *maire des mitraillettes* », à Vero (Corse du Sud), de 1943 à 1945, n'était pas M. Jean-François Armani, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 14 juin, mais Jean-François Mariani, résistant F.T.P. du réseau Pearl-Harbour.

La fraude sur les vins au tribunal correctionnel de Paris

Plaidoyers pour trois « touilleurs »

La trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris a entendu, lundi 18 juin, les principales plaidoiries du procès dans lequel est impliqué M. Paul Crémieux, P.-D.G. de la Sapvin (Société d'approvisionnements vinicoles), et une dizaine d'autres personnes accusées, comme lui, d'avoir participé à la chaptalisation de 624 000 hectolitres de « gros rouge » (« le Monde » du 20 mars).

L'opération, qui consiste à ajouter du sucre au vin pour élever sa teneur en alcool puis de la potasse pour abaisser son acidité, aurait rapporté à ses auteurs, selon les experts, entre le mois d'octobre 1968 et le mois de novembre 1970, 7 600 000 francs, dont une partie serait restée en Suisse.

M. Paul Crémieux, principal bénéficiaire, selon l'accusation, de cette gigantesque fraude, et son avocat, Mᵉ Jean Imbach, sont persuadés qu'on « *s'est trompé de personne* ». Au cours de sa plaidoirie, qui a duré deux heures et demie, Mᵉ Imbach s'est attaché à réfuter les arguments développés le 11 juin par le substitut Jean-Michel Pariange (*le Monde* du 13 juin). Pour lui, il s'agit d'une « *construction artificielle* », bourrée d'erreurs de faits, de contre-vérités et d'approximations. Surtout, « *on a porté atteinte aux droits de la défense* ». M. Crémieux a été entendu comme témoin le 11 juillet 1972. Il n'a été inculpé que le 25 janvier 1977. Cela malgré l'article 105 du code de procédure pénale selon lequel un juge d'instruction ne peut interroger une personne contre laquelle « *existent des indices graves et concordants de culpabilité* » sans l'inculper, c'est-à-dire lui permettre de bénéficier des garanties de la défense.

Confondant l'effet et la cause, Mᵉ Imbach s'en est en outre pris à la presse et particulièrement au *Monde*, dont les comptes rendus « *serviles* » constitueraient un « *désastre* » pour la réputation de son client.

On a abordé les motifs qui ont conduit la Confédération syndicale du cadre de vie à se porter partie civile lorsque Mᵉ Paul Caubet, avocat d'un autre inculpé, M. Christian Dumange, a contesté que la fabrication du vin se limite à la seule fermentation du jus de raisin. Citant un numéro du *Journal officiel des Communautés européenne*, Mᵉ Caubet a énuméré les ingrédients que les producteurs peuvent légalement ajouter au vin : ferrocyanure de potassium, sulfate de cuivre et autres additifs du même... tonneau.

L'argument avait été utilisé par Mᵉ Marc Brossollet, dont le client, M. Claude Bouyer-Thury, œnologue, était, selon l'accusation, le grand maître de cette alchimie. M. Bouyer-Thurv admet avoir « sucré » le vin, mais conteste avoir ajouté de la potasse, qui, selon lui, servait à nettoyer les cuves. Le tribunal dira le 24 septembre s'il convient, comme l'a *demandé le ministère* public, d'infliger à ceux qu'il a appelés trois « touilleurs » de produits chimiques, quatre ans d'emprisonnement. L'ultime audience, consacrée aux dernières plaidoiries, aura lieu le 26 juin.

BERTRAND LE GENDRE.

Nombreuses protestations contre la mutation d'office du directeur de la maison d'arrêt de Grenoble

De notre correspondant régional

Lyon. — La décision du conseil de discipline de l'administration pénitentiaire de proposer à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, de muter d'office M. Jean-Pierre Jesson, directeur de la maison d'arrêt de Grenoble (*le Monde* du 14 juin), provoque des remous (1). Ainsi, la section de Grenoble du Syndicat de la magistrature estime que « *les griefs dérisoires retenus pour la circonstance ne justifiaient pas la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire dont le dernier exemple connu remonte à 1967* ». Après avoir rappelé que les activités de M. Jesson — à la tête de l'établissement depuis dix-huit mois — n'avaient fait l'objet que de louanges de la part de ceux qui se trouvaient en rapport avec lui, y compris de sa propre hiérarchie, les magistrats du Syndicat de la magistrature s'estiment fondés à « *s'interroger sur les mobiles qui sous-tendent cette procédure disciplinaire : condamner la politique d'ouverture ? Volonté de faire un exemple parmi les chefs d'établissement aussi soucieux de réinsertion sociale que de sécurité ? Retour à un autoritarisme que l'on croyait révolu* » ?

Le communiqué condamne enfin la publicité organisée par la Chancellerie autour d'une procédure « *qui, avant toute décision du ministre de la justice, devrait rester secrète* ».

A titre personnel, deux magistrats, Mme Jacqueline Dufournet, juge d'application des peines, et M. François-Louis Coste, substitut chargé de l'exécution des peines, on cosigné une lettre dans laquelle ils déclarent avoir « *toujours fait confiance à M. Jesson* », n'ayant notamment « *jamais remarqué de défaillance dans la surveillance de l'établissement* » et ayant constaté au contraire que « *lorsque des négligences ont pu apparaître (...), M. Jesson nous en a toujours fait part et a pris les mesures qui s'imposaient* ».

Des directeurs et sous-directeurs d'établissements pénitentiaires — dont la plupart sont syndiqués à F.O. — ont rendu public un texte dans lequel ils s'interrogent aussi sur les motifs réels de l'action engagée contre M. Jean-Pierre Jesson : « *Comment ne pas penser (...) que, derrière les griefs invoqués — tant ils sont fragiles, bénins ou dérisoires (2), — se dissimule en fait la volonté de sanctionner de façon exemplaire l'un de ceux qui, récemment recrutés, autrement formés, incarnent le développement d'une politique définie en 1975 mais, semble-t-il, aujourd'hui remise en cause : adaptation des conditions d'exécution de peines à l'évolution de la société moderne ; accentuation, sans préjudice des impératifs de sécurité, des missions de resocialisation des détenus ; enrichissement des tâches du personnel, valorisation de son rôle et de ses missions.* »

Enfin, les sections locales du personnel de surveillance F.O. et C.F.D.T. de Grenoble ont adressé au directeur de l'administration pénitentiaire, M. Christian Dablanc, un texte de soutien à M. Jesson.

BERNARD ELIE.

(1) Selon certaines informations, M. Jesson serait affecté au poste de sous-directeur de la maison d'arrêt de Châteauroux.

(2) Le principal reproche fait à M. Jesson est d'avoir fait appel à un surveillant et, d'une manière épisodique, pour l'aider à rénover sa résidence secondaire. Les autres griefs portent par exemple sur le fait de n'avoir pas rendu compte « *immédiatement* » de la découverte d'une sortie irrégulière de correspondance par l'avocat d'un détenu, ou de n'avoir pas rendu compte de la découverte d'une balle de pistolet dans un colis destiné à des détenus.

CINQUANTE INCULPATIONS EN SEIZE MOIS

Les policiers ont porté des coups sévères aux révolutionnaires bretons du Sud-Finistère

De notre correspondant

Rennes. — Le nombre des attentats commis depuis cinq ans, en Bretagne, et non élucidés, se limite maintenant à neuf, selon les policiers du S.R.P.J. de Rennes, *après l'opération déclenchée* le 13 juin dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et en Normandie, et au cours de laquelle une vingtaine d'interpellations et de perquisitions ont été effectuées. En seize mois, cinquante personnes auront été déférées à la Cour de *sûreté de l'Etat*.

Les opérations de ces derniers jours ont permis aux enquêteurs d'imputer, à huit militants bretons, dix-neuf attentats commis entre le 25 juillet 1976 et le 6 mars 1979 dans le Finistère et le Morbihan. Parmi ceux-ci figurent l'attentat du 29 septembre 1976 contre le camp militaire de Ty Vougeret en Dineault (Finistère) au cours duquel Yann Kel Kernaleguen, qui selon la police était accompagné par M. Jean-Charles Grall, inculpé *et écroué le 10 juin dernier* (*le Monde* du 12 juin), avait été déchiqueté par la bombe qu'il transportait ; celui qui avait endommagé la préfecture du Finistère à Quimper le 12 octobre 1977 et celui commis le 14 janvier 1979 contre deux pylônes à proximité de la centrale nucléaire de Brennilis (Finistère).

Les huit personnes arrêtées ont quitté Rennes pour Paris, lundi 18 juin, à bord d'un avion spécial. Elles seront déférées à la Cour de sûreté de l'Etat, ce mardi 19 juin.

Il s'agit de Mlle Josette Pochon, vingt-trois ans, hôtesse d'accueil à la préfecture de Quimper ; Pierre Donguer, vingt-trois ans, éducateur à Quimper ; Christian Merer, vingt-quatre ans, maître d'internat à Quimperlé ; Alexis Bernard, vingt-quatre ans, employé des P.T.T. demeurant à Riec-sur-Belon, arrêté samedi à Saint-Malo, alors qu'il rentrait d'Ecosse ; Martial Ménard, vingt-sept ans, cuisinier à Quimper ; Denis Riou, vingt-cinq ans, électricien à Rouen ; son frère Jean-Pierre, vingt-quatre ans, vendeur à Concarneau, et Pierre-Yves Le Moigne, vingt-quatre ans, stagiaire F.P.A. au Guilvinec, demeurant à Lesconil. Tous parlent le breton et aucun ne correspond à l'image du marginal attribuée par les policiers aux autres membres présumés du F.L.B. interpellés au début du mois, après l'attentat commis le 30 mai à Brehec, près de Plouézec (Côtes-du-Nord) contre la résidence secondaire du patron du S.R.P.J. de Rennes, le commissaire Roger Le Taillanter. Leur chef présumé était Jean-Charles Grall, qui aurait pris la tête de ce groupe après les arrestations de l'été 1978. Il aurait reconnu sa participation à quatorze attentats.

Depuis seize mois, cinquante militants bretons ont été déférés à la Cour de sûreté de l'Etat pour participation à des attentats, complicité ou reconstitution de ligue dissoute (le F.L.B. avait été dissous le 30 janvier 1974), alors que trois personnes (MM. Jacques Surzur, Bernard Alexandre et Yves Masson), co-auteurs présumés, le premier de l'attentat du 6 mars 1979 contre l'immeuble des renseignements généraux à Saint-Brieuc, les deux autres de l'attentat de Bréhec, sont toujours en fuite.

Le « démantèlement » de ce que les policiers appellent la branche sud-finistérienne de l'Armée révolutionnaire bretonne, qui survient après les arrestation du début de ce mois, a mis, au moins pour un temps selon les enquêteurs, un coup d'arrêt aux actes de terrorisme des séparatistes bretons.

En plus de l'arrestation de leur chef présumé, les policiers ont saisi un important lot d'armes et d'explosifs entreposé dans un atelier-arsenal installé en pleine ville, à Quimper (deux pistolets mitrailleurs Sten, une centaine de cartouches, une grenade, 127 kilos d'explosifs, 700 mètres de mèche lente, 300 mètres de cordeau détonant, une trentaine de détonateurs, 700 mètres de fil électrique, un réveil et un fer à souder).

Depuis le lundi 18 juin, à 2 heures du matin, le barde Glenmor et M. Jean Le Calvez, directeur de la revue *Combat breton*, ont commencé une grève de la faim au presbytère de Glomel (Côtes-du-Nord) pour demander la libération immédiate de M. Yann Puillandre, incarcéré depuis le 3 juillet 1978 et contre lequel ils affirment qu'aucune charge ne pèse. Ils réclament également la mise en liberté de tous les militants bretons actuellement détenus et dont le procès n'aurait lieu qu'à la mi-septembre.

Quatre autres militants bretons interpellés lors de l'opération anti-F.L.B., gardés à vue pendant quatre jours, puis remis en liberté, ont dénoncé à Quimper, lundi 18 juin, « *l'arbitraire de la privation de liberté imposée par la garde à vue* ». Les quatre militants bretons, qui réprouvent la violence du F.L.B. et aussi la violence policière — l'un d'eux affirme avoir été giflé, — ont protesté contre ces quatre jours de prison qui leur *ont été infligés légalement*.

CHRISTIAN TUAL.

LA VANNE

« Si vous bougez, je tire ! » Les deux employés de la Compagnie générale des eaux, qui étaient occupés, mardi 12 juin, vers 3 heures du matin, à réparer une fuite du réseau hydraulique de Châteauneuf-du-Faou (Finistère-Sud), restèrent figés sur place. La voix venait de la gendarmerie toute proche. Sans faire un geste, les fontainiers s'empressèrent de décliner identité et fonction. Ils fournirent aussi la raison de leur présence dans la rue à une heure indue.

On comprit mieux, le lendemain, l'attitude de ce fonctionnaire. La petite brigade de gendarmerie a les nerfs à fleur de peau depuis que Châteauneuf est considérée comme l'épicentre du mouvement autonomiste breton.

Le gendarme trompé a tout de même été puni de son empressement envers les fontainiers : troublés par leur mésaventure, les deux hommes, une fois relâchés, rentrèrent chez eux en oubliant de remettre la vanne du réseau en service, privant le quartier de la gendarmerie d'eau pendant la journée.

FAITS ET JUGEMENTS

SUICIDE

M. Serge Saqué, l'ouvrier municipal de Perpignan, qui a reconnu dimanche 17 juin avoir tué le 11 mai, en voulant le violenter, un enfant de trois ans et demi, à Cabestany (Pyrénées-Orientales), n'était pas le premier suspect de l'enquête des policiers (« le Monde » du 19 juin). Plusieurs autres personnes avaient été interrogées : parmi elles, un jeune homme âgé de vingt-neuf ans, M. Michel Fé, qui n'avait pas supporté d'être soupçonné d'être l'auteur de ce meurtre sexuel. Infirme depuis un accident de la route, dépressif, il s'était donné la mort à la fin du mois de mai en se tirant un coup de fusil dans le ventre. Selon les policiers, aucune charge ne pesait contre *M. Fé, qui n'avait été* interrogé que pour des vérifications annexes à l'enquête.

Syndicat d'exploitants agricoles condamné en Loire-Atlantique.

La 4ᵉ chambre civile de la cour d'appel de Rennes a condamné, vendredi 15 juin, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Loire-Atlantique, à verser 32 000 francs de dommages et intérêts aux propriétaires d'une ferme de Cheix-en-Retz (*Loire-Atlantique*), pour avoir abusé de ses droits syndicaux en essayant d'obtenir, par une contrainte collective, le règlement transactionnel d'un conflit entre particuliers.

Propriétaire de la *ferme* du « Bois-aux-Moines », la famille Rondineau obtenait, le 7 juillet 1970, de la cour d'appel de Rennes, la résiliation du bail consenti à leur fermier, M. Armand Mouillé. En raison de multiples manifestations de soutien organisées par la F.D.S.E.A. et d'autres *organisations, l'expulsion du fermier* n'intervenait que le 6 juillet 1976 avec le concours de la force publique. Pour la cour d'appel, « *ces manifestations tendaient à jeter le discrédit sur les époux Rondineau, et à les amener par la contrainte à consentir ce que les époux Mouillé demandaient* » (un nouveau bail). Le véritable état de siège vécu pendant plusieurs mois par la famille Rondineau justifie l'allocation de dommages-intérêts, a estimé la cour d'appel, qui a confirmé le jugement prononcé le 8 novembre 1977 par le tribunal de grande instance de Nantes. — *(Corresp.)*

● *Hospitalisée pour une intervention chirurgicale à la mâchoire*, une jeune fille âgée de quinze ans, Mlle Zina Samia Yahia, aurait succombé vendredi 15 juin à une trop forte dose d'anesthésique dans une clinique de Massy (Essonne). Les médecins n'avaient, semble-t-il, pas jugé suspect ce décès : c'est le père de la victime, M. Larbi Yahia, qui a informé la police et les magistrats de la mort de la jeune fille. Le parquet d'Evry a ouvert une information et ordonné une autopsie.

● *M. Réal Lessart, ancien secrétaire de M. Fernand Legros*, marchand de tableaux, a été condamné, lundi 18 juin, à treize mois d'emprisonnement dont six avec sursis, par la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, pour contrefaçon, escroquerie et infraction à la législation sur les douanes. M. Lessart était poursuivi pour avoir soutiré plus de 100 000 F au Crédit municipal de Paris en mettant en gage des œuvres apocryphes. Un expert, M. André Pacitti, également inculpé dans les fraudes reprochées à M. Fernand Legros, a été condamné à 20 000 F d'amende pour avoir établi de faux certificats d'authenticité (*le Monde* du 16 mai). M. Lessart devra verser, de son côté 280 000 F d'amende douanière.

● *Plus de cinquante chercheurs d'émeraudes* ont trouvé la mort en Colombie, dans un éboulement survenu le 16 juin dans une mine d'Ubala, à 150 kilomètres à l'est de Bogota. Les survivants rendent responsable de la catastrophe l'entreprise qui exploite la mine de Buenavista. Malgré cette catastrophe, des milliers de chercheurs d'émeraude continuaient dimanche leur quête de la fortune au milieu des pleurs des veuves et des orphelins qui veillaient à l'entrée de la mine.

DÉFENSE

Le sort définitif de l'Organisation arabe pour les armements se décide à Paris

Des conversations discrètes à Paris, depuis la fin de la semaine dernière, réunissent des délégués des quatre pays membres de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.) à des fins militaires pour décider du sort de cet organisme qui a *été* créé en *1975* par l'Arabie Saoudite, l'Egypte, le Qatar et les Emirats arabes unis et qui devrait être dissous *en* juillet prochain par ses principaux commanditaires.

A la suite du traité égypto-israélien que les pays arabes ont dénoncé et après des assurances des Américains à l'Egypte selon lesquelles les Etats-Unis pourraient aider à l'équipement des armées égyptiennes, le ministre saoudien de la défense, le prince sultan Ibn Abdelaziz, a demandé, le 14 mai dernier (*le Monde* du 16 mai), au nom des trois bailleurs *de fonds de l'Egypte*, la dissolution de l'O.A.I. Avec un capital au départ de 1 040 millions de dollars qui semble avoir été placé dans des banques égyptiennes, l'O.A.I. avait passé divers contrats d'armes avec la Grande-Bretagne (des hélicoptères Lynx), avec les Etats-Unis (des Jeep porteuses de canons) et avec la France.

Un différend juridique

Les accords de principe conclus avec la France portaient sur l'installation en Egypte d'usines aérospatiales rendue possible par l'alliance de capitaux des pays du golfe Persique avec une main-d'œuvre locale et une technologie française. Ces usines devaient fabriquer sur place des avions d'appuis tactique biréacteur Alpha-Jet. Au total, les pays de l'O.A.I. avaient estimé leurs besoins initiaux à cent soixante exemplaires de l'Alpha-Jet et ils avaient mis à l'étude, en accord avec la France, la possibilité de continuer cette coopération sur le nouvel avion de défense aérienne de Dassault-Breguet, le Mirage-2 000.

Entre l'Egypte et ses trois commanditaires, il existe un différend d'ordre juridique sur le sort de l'O.A.I., indépendamment des dis*sensions politiques nées* après la signature du traité avec Israël.

On croit savoir que le capital est, pour l'instant, complètement bloqué. L'Egypte considère, en effet, que l'O.A.I., selon ses statuts, ne peut être dissoute par le seul retrait de certains de ses membres, mais par une décision unanime des partenaires à laquelle, précisément, Le Caire refuse de se joindre. Dans le cas d'un retrait unilatéral de l'un ou de plusieurs membres, l'organisme reste, selon Le Caire, la propriété du seul pays qui demeure membre, l'Egypte en la circonstance.

Les discussions qui viennent de *s'ouvrir à Paris seront donc* longues et délicates, les positions étant très opposées.

Pour sa part, l'Egypte a choisi d'« égyptianiser » l'O.A.I. par décret. Selon le journal *Al Ahram*, du Caire, un décret portant création de l'Organisation égyptienne pour l'industrie militaire (O.E.I.M.) a été publié, dimanche 17 juin, en Egypte. Le président Sadate avait déclaré au début de juin qu'après la dissolution de l'O.A.I. cet organisme serait remplacé par l'O.E.I.M. présidée par M. Ahmed Zendou, ancien gouverneur de la Banque centrale égyptienne. En revanche, dans les pays du golfe Persique, on souhaite, après avoir mis fin aux activités de l'O.A.I., créer un autre organisme avec la participation éventuelle du Koweït.

Les pays producteurs d'armements suivent avec attention le cours des discussions à Paris. Les industriels français, en particulier, spéculent sur le fait que l'abandon de l'O.A.I., telle qu'elle a été conçue il y a près de quatre ans maintenant, ne supprime pas pour autant l'existence de besoins militaires, en matériels à coproduire ou déjà fabriqués dans les pays anciennement membres de l'Organisation. Les contacts bilatéraux entre fournisseurs et chacun des clients intéressés devraient pouvoir reprendre, la dissolution de l'OAI ne portant, au demeurant, pas préjudice au projet d'installation d'une usine électronique de Thomson - C.S.F. en Arabie-Saoudite.

ÉDUCATION

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SORBONNE

« Il n'y a pas de démocratie sans philosophie »

Réunis en se voulant « indépendants de toute instance constituée », les états généraux de la *philosophie ont rassemblé mille* deux cents personnes les 16 et 17 juin à la Sorbonne, à Paris. Des étudiants et une majorité d'enseignants ont cherché les moyens d'empêcher la « liquidation » de la philosophie (« le Monde » du 15 juin). Ils ont demandé que la réforme du second cycle des lycées porte à quatre heures hebdomadaires obligatoires, plus quatre heures d'option, l'enseignement de la philosophie dans toutes les classes terminales et que cette discipline soit étendue aux programmes des classes de seconde et de première. S'ils ont renoncé au mot d'ordre de notation minimum de 10 sur 20 pour toutes les copies de philosophie du baccalauréat dès la session présente, ils se sont engagés à convoquer de nouveaux états généraux et à appeler à une grève illimitée le jour de la rentrée au cas où des *mesures restrictives* seraient prises pendant les vacances à l'encontre de l'enseignement philosophique. Une « adresse aux non-philosophes » a été adoptée, où l'on peut lire qu'« il n'y a pas de démocratie sans philosophie ».

Mille deux cents personnes accourues à son chevet : on sut *au moins que* la philosophie ne mourrait pas solitaire. Pendant deux jours, sous la fresque indifférente de Puvis de Chavannes, dans ce grand amphithéâtre de la Sorbonne, où l'on crut la lave généreuse de mai 68 à peine refroidie, les philosophes ont tenté de prévenir le forfait.

Car si la philosophie se meurt *« ce n'est pas de mort naturelle »*, devait dire M. Régis Debray : réduction envisagée de l'horaire *hebdomadaire de* l'enseignement philosophique pour les élèves de terminale (1) dans les écoles normales, suppression de la philosophie des nouveaux programmes et suppression de cent trente postes de professeurs, diminution impressionnante du nombre de postes aux concours de l'agrégation et du *CAPES... Ce sont* des signes évidents d'un étranglement de la philosophie, qui n'est pas sans rappeler les précédents du Second Empire et de l'occupation.

Que l'essor de la philosophie se manifeste dans la sollicitude des médias et surtout, selon M. Jacques Derrida, dans la place que *« le présentoir le plus en vue »* — la télévision — accorde à des « haut-parleurs » qui *« se réclament bruyamment de la philosophie »*, révèle le contraste avec la politique officielle de l'éducation. Un contraste plutôt qu'une *contradiction*. Au fond, selon lui, une réelle cohérence : *« Moins il y aura de formation critique, plus il sera facile de faire passer, voire d'inculquer ce n'importe quoi, qui n'est jamais n'importe quoi. »* Ce que M. Régis Debray exprimait en formules : *« On n'a jamais tant sollicité les philosophes comme consultants-vedettes ou experts-conseils, mais la philosophie comme discipline n'a jamais autant dérangé ou irrité. Il y a du chômage dans l'air au moment précis où il y a du best-seller dans de moins en moins d'élèves, de plus en plus de consommateurs. Entre la raréfaction des postes d'enseignement et la prolifération des postes de télé, il n'y a peut-être pas rapport de cause à effet, mais il y a plus que concomitance (...), c'est une même stratégie. »*

Alors le sursaut des professeurs de *philosophie* est-il un simple réflexe corporatiste ? Un étudiant est venu le clamer, accusant les accusateurs : *« Qu'avez-vous fait de la philosophie ? Qui l'a rendue si frileuse, si faible ? Et vous n'êtes même pas gênés par l'absence de vos élèves et de vos étudiants dans cette assemblée? »* M. Bernard Henry-Lévy l'a dit aussi, après l'incident nécessaire aux photographes lorsque, la parole lui ayant été donnée par les *organisateurs*, des protagonistes ont escaladé l'estrade pour le repousser un instant avec des arguments plus musculaires que philosophiques.

Les états généraux n'ont pas suivi, là non plus, Mouna Aguigui exhortant par deux fois l'assemblée à se répandre dans les jardins du Luxembourg et à mettre la philosophie dans la rue. Ces choses là étaient peut-être encore trop rudes pour un tel aréopage. Certains, d'ailleurs, ont évoqué le danger de détruire aujourd'hui les murs qui abritent la transmission *du savoir.*

En définitive, restait un « contentieux » qui n'est pas rien. Personne — et les états généraux ne rassemblent pas que des philosophes — n'a mis en doute qu'une machinerie de décervelage s'est mise en marche qui menace *« cette circulation du sang, ce besoin vital »* qu'est la philosophie, au dire de M. Vladimir Jankélévitch. Qu'il sera long et et difficile d'arrêter ce déclin organisé de l'apprentissage critique ! Déjà autrefois, un certain Socrate...

CHARLES VIAL.

(1) La réforme envisagée pour le second cycle — en application de la réforme Haby — réduirait l'horaire obligatoire de philosophie en classe terminale à trois ou quatre heures pour tous les élèves, auquel pourrait s'ajouter un enseignement optionnel. Actuellement, il est de huit heures en série A (philosophie-lettres), cinq heures en série B (économie et social), trois heures en série C (mathématiques), D (mathématiques et sciences de la nature) et E (mathématique et technique). Dans l'enseignement technique, seuls les élèves de terminale G (secteur tertiaire) ont un enseignement de philosophie.

SELON UN PROJET DE DÉCRET

Les professeurs agrégés et certifiés pourraient occuper des emplois de documentalistes

Un projet de décret prévoyant que toutes les catégories d'enseignants du second degré pourront *« se voir confier des fonctions de documentation ou d'information »* dans des lycées ou des collèges sera soumis, le 25 juin prochain, au comité technique paritaire.

Ce décret, précise, dans son article 2, que les professeurs agrégés, les professeurs certifiés, les chargés d'enseignement, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) et les professeurs de collège d'enseignement technique, *« affecte à des fonctions de documentation et d'information sont tenus de fournir, sans rémunération supplémentaire, un maximum de service hebdomadaire de trente-six heures »*.

L'article 3 explique que tout maître responsable d'un Centre de documentation et d'information (C.D.I.) peut être, le « *cas échéant* », tenu de fournir un service d'enseignement ; dans ce cas, *« les heures d'enseignement sont comptés dans le maximum de service exigible pour le double de leur durée effective »*. Actuellement, les P.E.G.C. font vingt et une heures de service hebdomadaire dans l'établissement, les certificiés dix-huit et les agrégés quinze heures.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) proteste contre ces mesures qu'il juge *« scandaleuses »*. *« Le ministère ignore les demandes pressantes des documentalistes, dont les fonctions exigent une formation spécifique »*, affirme le Syndicat, qui reproche au ministère de l'éducation de s'attaquer aux statuts des personnels enseignants en augmentant leur temps de service *« au moment où tous les travailleurs réclament une réduction du temps de travail »*. Le SGEN entend s'opposer *« à l'éventuelle application de ce décret »*.

Au ministère de l'éducation, on précise que M. Beullac accorde une grande importance aux C.D.I. et souhaite les multiplier et les développer. Pour le ministère, ce décret devrait permettre à des professeurs volontaires de devenir bibliothécaire documentaliste, ce qui était impossible auparavant pour des certifiés et des agrégés.

Jusqu'à présent, les postes de documentation non assurés par des adjoints d'enseignement revenaient à des maîtres auxiliaires. Devant la diminution de postes offerts aux nouveaux certifiés et aux agrégés, on peut supposer que les promus mis à la disposition des recteurs seront affectés à des tâches de documentation. Un décret était nécessaire pour permettre à ces personnels d'effectuer des services dont les horaires sont de trente-six heures (trente heures de présence plus six heures de recherche documentaire).

Ce texte peut aussi permettre à des enseignants déjà en exercice de demander un poste de documentation. Mais, dans ce cas, que deviendront les adjoints d'enseignement ? Seront-ils affectés à des postes de surveillance ?..

POINT DE VUE

« Si nous reparlions de pluridisciplinarité »

par ALFRED KASTLER (*)

LORSQUE, à la suite des événements de 1968, M. Edgar Faure a été appelé à réformer notre enseignement supérieur, il a formulé deux exigences : autonomie accordée aux universités et instauration d'un enseignement pluridisciplinaire. Une décade vient de s'écouler. Comment ces directives *ont-elles été appliquées ?*

L'autonomie, qui était en principe une excellente chose — en vigueur dans la plupart des grands pays : Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis, — appliquée chez nous sans correctif, a conduit hélas à l'autorecrutement des universités et à la suppression de ces échanges interuniversitaires qui fécondent la vie intellectuelle. Au point que l'équivalence des diplômes sur le plan national est compromise.

Et qu'est devenue la pluridisciplinarité ? Pour la réaliser, on a supprimé *les facultés, accolant ici un* tronçon de faculté de médecine à un lambeau de faculté des sciences, là un élément de faculté de droit à un élément de faculté des lettres, etc. Cette juxtaposition administrative qui crée souvent des difficultés dans la répartition des crédits, n'a presque nulle part conduit à la formation d'un ensemble organique, à une véritable coopération entre *les parties ainsi artificiellement réunies*. Il y a sans doute de louables exceptions. On peut citer par exemple les efforts de synthèse tentés *à Paris-VII. Mais dans la plupart* des cas, la pluridisciplinarité reste une caricature. Autrefois, les représentants des différentes disciplines se réunissaient au sein du conseil et de l'assemblée de la faculté pour discuter ensemble de l'avenir de leur établissement. Aujourd'hui, ne se rencontrent pratiquement plus que les membres d'une même U.E.R. (Unité d'enseignement et de recherche), c'est-à-dire les spécialistes d'une seule discipline. Ah, si nous avions au moins en France la coutume du « Faculty Club » où les collègues se retrouvent au déjeûner pour échanger leurs vues et élaborer des projets ! Mais cette coutume, réalisée *sous une forme ou une* autre dans la plupart des universités étrangères, ne s'est pas implantée en France (1).

La volonté de créer

Tournons-nous maintenant du côté des étudiants, car c'est pour eux que la pluridisciplinarité devait être réalisée. Plus que jamais, ils sont *confinés dans des études de spécialité*, et leur spécialisation s'accentue au cours de leurs années d'études et n'est compensée par aucun enseignement général leur ouvrant l'esprit sur les problèmes du monde moderne. Qu'un tel enseignement général puisse voir le jour dans nos universités françaises, c'était le vœu ardent du regretté Georges Friedmann et d'autres éminents *collègues ayant réfléchi* aux problèmes de notre jeunesse.

Que pourrait être cet enseignement ?

Il devrait être à base de philosophie, d'épistémologie, d'histoire des disciplines enseignées dans nos *universités.*

Il m'a toujours semblé étrange que l'enseignement de la philosophie en France reste confinée au niveau *des classes terminales de* l'enseignement du second degré. Cet enseignement doit trouver son prolongement naturel au niveau de l'université où la plus grande maturité des esprits constituera un élément favorable. Sans doute m'objectera-t-on que cet enseignement existe. Oui, il existe pour la petite minorité des futurs philosophes alors qu'il devrait être aussi un enseignement général ouvert aux étudiants de toutes les disciplines.

Bien sûr, l'enseignement de l'histoire des siences existe également *dans les U.E.R. d'histoire, mais c'est* dans les U.E.R. scientifiques qu'il faut le créer. Alors que la plupart des facultés des sciences à l'étranger sont dotées d'une ou de plusieurs chaires d'histoire des sciences, un tel enseignement n'existe qu'à l'état rudimentaire pour les étudiants des disciplines scientifiques en France.

Que devrait en outre comprendre *cet enseignement général* ? Sans doute devrait-il donner à l'étudiant aussi une vue perspective sur l'origine de l'espèce humaine que nous *commençons à connaître, et sur* l'organisation de la vie économique et sociale que nous commençons à comprendre.

Mais il conviendrait de procéder avec prudence et continuité. Un tel enseignement général ne pourra se développer que progressivement en fonction de l'attribution des moyens matériels et de la formation d'un personnel qualifié. L'essentiel c'est de promouvoir la volonté de créer.

Pour revenir aux problèmes de l'enseignement du second degré, souhaitons que le gouvernement ne *commette pas une erreur aussi* funeste que celle de la « réforme » de 1925. Celle-ci, sous prétexte de faire enseigner les sciences à tous, *a égalisé l'enseignement scientifique* au plus bas niveau, ne laissant subsister comme « sections fortes » que celles des langues anciennes, au *détriment du développement scientifique et technologique* de notre pays. Cette erreur ayant été réparée, il faut évidemment, à l'époque de la science et de la technique, *donner à tous les jeunes* qui le désirent la possibilité de faire des études scientifiques solides. Mais il faut aussi maintenir la possibilité de faire de solides études littéraires et philosophiques.

Au début de son autobiographie, l'éminent physicien Max Planck nous dit :

« Je remercie le sort qui m'a permis de *bénéficier d'une formation* humaniste. Pour rien au monde, je ne voudrais écarter de mon souvenir les auteurs classiques grecs et *romains. Je pense que dans* les temps présents, orientés vers l'acquisition du bien-être extérieur, une formation humaniste est plus impor*tante que jamais. Car il importe de* montrer à la jeunesse qu'il existe d'autres plaisirs que la jouissance matérielle et d'autres buts que d'économiser le temps et de gagner de l'argent. »

Heisenberg, fin connaisseur de la philosophie de Platon, ne l'aurait pas désavoué.

(*) Membre de l'Institut, prix Nobel de physique.

(1) Il faut ici rappeler que, sans les événements de 1968, un Faculty-Club aurait sans doute vu le jour à la faculté des sciences de Paris. C'était dans les intentions du doyen Zamansky.

Refusant les sanctions contre des enseignants grévistes

LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DÉMISSIONNENT DES COMMISSIONS PARITAIRES DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE.

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les commissions paritaires académiques des certifiés et agrégés ont été appelées le 14 juin à se prononcer sur les baisses de notes administratives proposées par le recteur d'académie, M. Yves *Durand. Cent* soixante-dix professeurs de lycées et collèges et cinquante professeurs de lycées d'enseignement *professionnel (LEP) se verraient* ainsi sanctionnés pour avoir participé à une grève tournante au cours du mois de mars (*le Monde* du 13 juin).

Le recteur a obtenu que tous les représentants de l'administration siégeant aux commissions paritaires s'alignent sur sa position. Constatant que, de ce fait, le recteur disposait de la totalité des voix des représentants de cette administration, les repré*sentants du SNES (FEN)* et du SGEN (C.F.D.T.) ont décidé de démissionner de leur mandat de membre des commissions paritaires. Cette décision bloque la procédure de notation jusqu'à la mise en place par élection de nouvelles commissions.

A PLOURIN-PLOUDALMÉZEAU (FINISTÈRE)

Le maire s'oppose à la réouverture de l'école publique

De notre correspondant

Brest. — La guerre scolaire que l'on croyait à jamais éteinte en Bretagne a repris à Plourin-Ploudalmézeau, une commune de huit cent cinquante habitants du Finistère. Le maire de la localité, M. Jean Falc'Hon, un agriculteur de soixante ans, s'oppose à la réouverture de l'école publique. Son refus repose uniquement, affirme-t-il, sur un problème d'ordre financier. Il explique : « Pour remettre l'école en état, l'en*tretenir, acheter* le matériel nécessaire, loger l'instituteur, couvrir les frais de cantine, il faudrait beaucoup d'argent. Or la commune est pauvre. »

Faute d'élèves, bien que la commune ne soit pas privée d'enfants, *l'école publique avait fermée* ses portes en 1972. A l'époque, la très grande majorité des enfants de Plourin-Ploudalmézeau fréquentaient les établissements privés des communes voisines où les conduisaient des cars de ramassage scolaire. Petit à petit, les choses ont évolué. Parmi les écoliers transportés, quinze sont maintenant inscrits dans une école publique. *« Le nombre d'enfants scolarisables (entre deux et onze ans) est de cent vingt à Plourin-Ploudalmézeau »*, indique M. Jean-Claude Morin, président de la section locale de la fédération Cornec. Il ajoute : *« Certains enfants passent près de deux heures et demie chaque jour dans le car »* Le 6 juin, un millier de personnes manifestaient dans la commune pour obtenir que le maire revienne sur sa décision.

« C'est une obligation légale pour les communes d'accueillir les élèves scolarisables à partir d'un certain seuil », a rappelé M. Gasnier, sous-préfet de Brest. Ce seuil est largement atteint à Ploudalmézeau où l'inspection académique a déjà prévu la nomination d'une directrice d'école.

M. Falc'Hon, qui a reçu une délégation de parents d'élèves, reste inébranlable. *« Je n'agis pas par sectarisme*, précise-t-il, *bien que certains me prennent pour un homme de droite et que mes petits-enfants aillent à l'école libre. »*

En vérité, nombreux sont ceux qui, à Plourin-Ploudalmézeau, pensent qu'une réouverture de l'école publique pourrait porter préjudice aux établissements religieux des communes voisines ; mais personne n'ose le dire ouvertement.

Jeudi 14 juin, une contre-manifestation a rassemblé quelque deux cent cinquante adversaires de la réouverture de l'école publique, alertés par un tract anonyme. Des enfants ont même scandé en chœur : *« Nous ne voulons pas d'école à Plourin. »*

Le préfet, M. Jourdan, a convoqué le maire récalcitrant pour le mettre en face de ses responsabilités.

JEAN DE ROSIÈRE.

RELIGION

DANS UNE LETTRE AU CARDINAL SLIPYJ

Jean-Paul II demande que soit respectée la liberté religieuse des uniates d'Ukraine

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — *L'Osservatore Romano* a publié, samedi 16 juin, un long message de Jean-Paul II aux uniates d'Ukraine, minorité catholique de rite oriental qui n'a plus d'existence officielle en U.R.S.S. depuis *la fin de la guerre.*

Dans cette lettre, adressée au cardinal Josip Slipyj, quatre-vingt-sept ans, archevêque (en exil) de Lwov, le pape demande la *liberté de culte pour les uniates*. Il invoque la liberté religieuse, élément essentiel des *« droits de l'homme, proclamés par les Nations unies et inclus dans les constitutions des Etats. »*

La lettre commémore le millénaire de la conversion de l'Ukraine au christianisme. Elle est datée du 19 mars dernier, mais n'avait pas encore été publiée. Le 3 avril, Jean-Paul II en avait révélé l'existence en en donnant des extraits au cours *d'une allocution*. Selon des sources vaticanes, le patriarcat de Moscou avait annulé, peu après, la visite à Rome d'une délégation orthodoxe.

[Après dix-huit ans de détention, le cardinal Slipyj avait été libéré en 1963 à la suite d'une intervention de Jean XXIII. Il s'était plaint publiquement à plusieurs reprises de la prudence dont faisait preuve la diplomatie vaticane sur le problème de l'Eglise catholique ukrainienne.

On comptait environ cinq millions d'uniates en Ukraine au moment de leur rattachement forcé à l'Eglise *orthodoxe russe. Il* existe également une nombreuse « diaspora » uniate en Occident, et une forte minorité en Roumanie. La publication de la lettre de Jean-Paul II au cardinal Slipyj suit de peu son retour de Pologne, où il avait lancé un appel à la solidarité des Slaves chrétiens.]

● *Le Père Marc-François Lacan*, dans un article intitulé « Le mystère de l'enfer », publié par la revue catholique internationale *Communio* (28, *rue* d'Auteuil, 75016-Paris), présente des vues originales sur cette donnée de la foi évangélique : *« Seul peut-être l'amour de Dieu est éternel qui consume finalement tout, pour le néant ou l'embrasement, soit pour la mort, soit pour la vie. »*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, *directeur de la publication*.
Jacques Sauvageot.

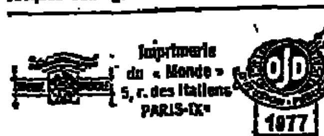
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

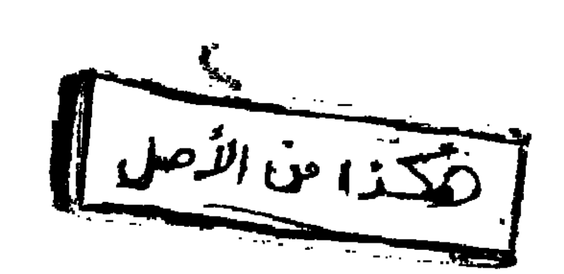
LES ÉLECTIONS A LA MNEF SONT RETARDÉES

Le calendrier des élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) est une nouvelle fois modifié. Faisant état de retards *« dus à des problèmes d'imprimerie »*, la commission de contrôle de la Mutuelle a décidé d'accepter toutes les enveloppes qui seront postées avant le 26 juin à minuit (la précédente date de clôture était fixée au 22 juin).

L'actuel conseil d'administration, qui est présidé par un socialiste, M. Jean-Michel Grosz (*le Monde* du 8 février 1979), est fortement contesté par les divers syndicats étudiants. L'UNEF-ex-*Renouveau* (*proche des* communistes) parle de *« scandale »* et reproche au *« consortium qui dirige la MNEF d'empêcher les adhérents de voter »*. Le bureau national de l'UNEF-Unité syndicale (proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) proteste aussi contre le fait que les bulletins électoraux soient parvenus avec retard aux étudiants.

Ces élections ont déjà provoqué des incidents à la cité universitaire d'Antony, où des militants des deux UNEF se sont affrontés violemment.





Le Monde DE LA MÉDECINE

La chirurgie plastique : l'apparence et la fonction

Chaque année, à l'approche de l'été, un certain nombre de disciplines médicales connaissent une vogue particulière. Entre autres, toutes celles qui touchent à l'apparence extérieure de sujets qui, bien souvent, ne sont pas des malades.

La chirurgie esthétique et reconstructive occupe dans ce domaine une place grandissante. Souvent brocardée, fréquemment perçue comme une médecine de luxe, voire comme une entreprise de récupération commerciale de misères parfois très réelles, elle tente à juste titre de mieux définir son statut, de faire mesurer l'importance de son rôle, d'améliorer la formation des praticiens qui s'orientent vers elle, enfin de dénoncer ceux qui en dénaturent l'image et la pratique.

Or, ces derniers sont légion et leur *activité grandissante préoccupe tous ceux* qui — des chirurgiens plasticiens eux-mêmes à l'ordre des médecins, sans omettre les associations de consommateurs — constatent, chaque jour, les ravages provoqués par ce qui a pu être nommé le « racket de la beauté » (1).

Ce racket repose malheureusement en partie sur un certain nombre de médecins, *généralement peu qualifiés et plus* généralement encore fort peu scrupuleux sur le plan financier. Les prix demandés pour les opérations les plus variées (nez, seins, ventre, etc.) peuvent atteindre des sommets.

En *outre, les médecins de ce type et* les cliniques qui promettent, à grand renfort de publicité, des miracles aussi rapides que spectaculaires et garantisse soucient fort peu de prévenir leurs patients des risques que comporte toute opération chirurgicale, y compris le risque d'échec. Ils ne se préoccupent guère de distinguer dans la demande de « rectification » esthétique ce qui peut être imputable à des problèmes personnels passagers (les difficultés d'un couple par exemple) ou à une franche pathologie mentale ; le cas est pourtant bien connu de ces « dysmorphophobiques » obsédés par une disgrâce physique légère, voire imaginaire, et qui expriment de cette façon une demande à laquelle, de toute évidence, la chirurgie n'apportera qu'une réponse inadaptée ou désastreuse.

Enfin, une quantité d'officines, qui se parent hâtivement d'un label « médical », ont fleuri, qui dispensent à prix d'or des « soins » — pour le corps, pour le visage — le plus souvent totalement inefficaces quand ils ne sont pas dangereux. Citons à titre d'exemple le « traitement » suivant pour le visage : la peau est nettoyée à l'aide d'une lotion à base d'huîtres, tonifiée grâce à un produit — en ampoules — composé de cellules de veau, et nourrie d'une crème aux « perles de caviar », le tout pour *la modique* somme de 450 francs...

Il y a plus grave parce que plus radical, à savoir la chirurgie entreprise sans scrupules, sans indications réelles, *sans précautions élémentaires, sans techniques éprouvées.*

Pourtant, si la chirurgie plastique et reconstructive mérite d'être débarrassée des escrocs qui dénaturent en partie son image, c'est que son utilité est incontestable. De plus en plus, elle démontre son efficacité dans la « réparation » d'accidents, de brûlures, de malformations congénitales, de maladies qui imposent des traitements mutilants, notamment certains cancers. En outre, sa visée purement esthétique peut, elle aussi, être pleinement justifiée, non pas seulement pour des raisons dites de « confort », mais aussi lorsque la demande, dûment étudiée, paraît justifier une intervention mûrement pesée.

Moyennant ces précautions, sur lesquelles insistent depuis des années les responsables de cette discipline, la chirurgie esthétique pourra s'affranchir de son image trop souvent négative et prendre un essor qui ne paraîtra plus suspect. D'ores et déjà, quelque cent mille interventions de ce type sont pratiquées chaque année en France, et ce chiffre ne cesse d'augmenter, *comme c'est le cas* depuis plus de quinze ans aux Etats-Unis. Un million et demi d'Américains ont eu recours à la chirurgie esthétique en *1978*. De part et d'autre de l'Atlantique, 15 % à 20 % des candidats sont des hommes.

Cette évolution va incontestablement *s'accentuer* encore, d'autant que les progrès techniques de cette discipline *sont en plein essor*, *comme l'a démontré* le tout récent congrès international de Rio, dont le docteur Mouly dégage ci-dessous les principaux enseignements. Un essor qui devrait s'accompagner, comme le souhaite pour sa part le docteur Grignon, d'une plus grande conscience, par les usagers, de ce qu'ils peuvent — et ne peuvent pas — attendre de la chirurgie esthétique. Car il n'est pas simple de demander à la médecine de retoucher une image corporelle que l'on n'a jamais aimée ou que l'on a vue se dégrader. Pas simple non plus, pour un chirurgien, de comprendre cette demande. D'y répondre. Ou de s'abstenir.

C. B.

(1) La revue *Cinquante millions de consommateurs* a publié sous ce titre une enquête percutante en juillet 1978.

AU CONGRÈS DE RIO

De multiples innovations

par le docteur ROGER MOULY (*)

TOUT était nouveau, ou presque, au congrès international de Rio, et les progrès de la chirurgie plastique des quatre dernières années avaient seuls été retenus au programme. Or, il n'existe probablement pas dans le domaine médical de spécialité plus créative, et les *innovations récentes sont multiples*. Nous n'en retiendrons que quelques-unes : microchirurgie, chirurgie craniofaciale, chirurgie esthétique et implants.

La microchirurgie tenait une large place dans les débats. Certes, la chirurgie sous microscope, permettant, avec un entraînement spécial, de suturer vaisseaux, nerfs, ou autres structures de petit calibre, n'est pas une branche de la seule chirurgie plastique, mais elle y a trouvé des applications remarquables. Ce n'est guère surprenant si on songe que la chirurgie plastique se distingue avant tout des autres aspects de la chirurgie — dont elle reste cependant indissociable — par une certaine habileté à transplanter la peau et les tissus. La greffe de peau est le procédé le plus simple, mais, dès que le transfert devient plus important, il faut l'assurer par un pédicule nourricier permanent ou plus souvent temporaire. Cela contraint à plusieurs opérations que des intervalles assez *longs séparent* et que des positions acrobatiques rendent fort astreignantes pour le patient.

Réparer les malformations

S'affranchir du pédicule était un rêve : il est devenu réalité. De vastes segments comprenant la peau, la graisse et même le muscle et l'os sont irrigués et innervés par de fins vaisseaux et nerfs et peuvent revivre après suture de ceux-ci sous microscope à des éléments correspondants dans une zone réceptive lointaine. On peut ainsi effectuer en un seul temps opératoire des réparations complexes.

Un jeune chirurgien français, Claude Le Quang, de l'hôpital Saint-Louis, a même eu l'idée de prélever de tels segments dans les régions où on fait habituellement la réduction d'un excès dans un but esthétique (poitrine et fesses) et de les utiliser avec plein succès. Le galbe est amélioré et la zone mutilée reconstruite. Ce travail lui a valu le premier prix décerné à la meilleure communication. Avant de faire ces migrations lointaines, on s'est surtout attaché à réimplanter, toujours grâce à la microchirurgie, doigts et segments de membres amputés. Nous en avons vu de nombreux exemples et eu le privilège de rencontrer pour la première fois dans un congrès le docteur Chen Chung-wei de Shanghaï, qui avait fait en Chine des replantations digitales avant tous les autres.

La chirurgie craniofaciale, quant à elle, doit beaucoup à Paul Tessier, de Paris, dont l'œuvre de pionnier a été saluée par le congrès. Concernant les malformations faciales, elle permet de remodeler le squelette, de rapprocher les orbites, d'avancer ou de reculer un segment facial dans les anomalies congénitales ou post-traumatiques. Un tel travail se fait en équipe avec le neurochirurgien, l'ophtalmologiste et l'indispensable anesthésiste-réanimateur entre autres. Des centres se créent pour satisfaire la demande et l'on s'efforce maintenant d'opérer les enfants défigurés dès le jeune âge pour permettre une réadaptation sociale plus précoce.

Mais la branche la plus connue de la chirurgie plastique reste incontestablement la chirurgie esthétique, comme en a témoigné l'abondance des communications présentées sur ce thème au congrès de Rio (que présidait le professeur Ricardo Baroudi). Les techniques en sont bien connues pour ce qui concerne le nez, les oreilles, le ventre.

En revanche, la chirurgie du sein présente un certain nombre d'innovations. On s'est beaucoup *attaché à débattre de la chirurgie* d'augmentation mammaire grâce aux implants en silastic, pour améliorer encore les résultats et lutter contre la formation autour de la prothèse d'une membrane qui s'indure et altère le toucher et l'aspect du sein.

Le traitement du cancer du sein peut aussi bénéficier de la chirurgie plastique. Certes, la thérapeutique elle-même reste un problème de cancérologie primordial qui doit être résolu sans tenir compte exclusivement de l'esthétique, mais avant tout de la santé.

Cependant, on sait qu'il existe une maladie des seins qui comporte de multiples kystes pouvant devenir cancéreux (maladie de Reclus). Pour prévenir l'apparition du cancer, on réalise aujourd'hui une ablation de la totalité de la glande mammaire (mastectomie totale sous-cutanée), en conservant la peau et le mamelon, le galbe étant restauré à l'aide d'une prothèse.

En cas de cancer confirmé, le traitement peut imposer une mutilation plus ou moins importante de la poitrine. L'idée qu'une reconstruction après amputation était non seulement technologiquement possible mais aussi sans danger, a donné naissance à des méthodes nouvelles de reconstruction mammaire. N'intervenant qu'à la demande expresse de l'opérée et avec l'accord du cancérologue, le plasticien peut reconstituer un relief mammaire, transférer le muscle grand dorsal à la place des muscles pectoraux sacrifiés et refaire aréole et mamelon, *parfois en une seule* opération.

D'immenses perspectives d'avenir

Quelles sont les perspectives d'avenir ? Elles sont incontestablement immenses. On entrevoit la possibilité d'opérer des œdèmes chroniques, en agissant sur les très fins vaisseaux lymphatiques, indiscernables macroscopiquement et dont la continuité *pourrait être rétablie par suture* sous microscope, assurent le drainage des gros bras, ou grosses jambes, appelés éléphantiasis, qui sont un véritable calvaire pour les sujets atteints. On peut aussi rétablir la conduction nerveuse dans le domaine du nerf facial, qui anime l'expression, en suturant ou suppléant les rameaux nerveux les plus ténus.

On opérera probablement avec des grossissements de plus en plus importants, et on peut espérer arriver à l'échelon cellulaire. Dominera-t-on *alors le* plus grand des problèmes, celui de la transplantation d'un sujet à un autre, en contrôlant les réactions cellulaires immunitaires ? On *peut le penser, et on conçoit ainsi* que la chirurgie plastique soit la chirurgie d'avenir.

On ne juge plus maintenant un chirurgien selon la rapidité avec laquelle il enlève l'organe malade, mais selon la minutie avec laquelle il sait le réparer et le rendre à ses fonctions. La chirurgie plastique n'est plus une chirurgie d'appoint, elle devient la chirurgie de base dont l'enseignement fait partie de la formation de tout opérateur, comme le prouvera sans doute le huitième *congrès, qui aura lieu* à Montréal, en 1983.

D'ici là, nul doute que la spécialité aura encore évolué. Aura-t-elle acquis en France la place qu'elle mérite par sa nouveauté, son rôle social et la valeur de ses chirurgiens chevronnés ou plus jeunes ? On peut en douter quand on voit que les plus brillants de nos internes des *hôpitaux* choisissent souvent cette branche chirurgicale et n'ont aucun avenir hospitalier, faute de services, ou guère de possibilité *de se constituer une* clientèle privée. Le public, écoutant les échos des salons mondains ou de beauté, les ignore et se laisse berner par une publicité indigne *de notre profession*, que le conseil de l'ordre des médecins, pourtant très déterminé, n'arrive pas à contrôler. Nous souhaiterions que ces quelques lignes apportent une *meilleure information* sur la chirurgie esthétique et plastique, spécialité chirurgicale qui s'apprend, s'exerce selon des règles et ne s'improvise pas.

(*) Secrétaire général de la confédération internationale de chirurgie plastique.

La responsabilité de l'opéré

par le Dr JEAN-LUCIEN GRIGNON (*)

LA *fréquence* croissante des assignations en pénal venant d'opérés insatisfaits, en particulier en chirurgie esthétique, de*vient un problème inquiétant*. Dans un certain pourcentage, la faute professionnelle est réelle et la responsabilité du chirurgien manifestement en cause, qu'il s'agisse de faute technique ou d'un manquement à une information préalable.

Toutefois, les cas où la demande en réparation apparaît abusive sont de plus en plus nombreux. La poli*tique des assurances semble alors* être de payer le dommage corporel même en l'absence de toute faute professionnelle confirmée par expertise, reconnaissant ainsi implicitement une certaine responsabilité liée au geste chirurgical (donc, en fin de compte, à la présence du chirurgien) et lavant l'opéré de toute part de responsabilité.

L'*intention* est louable et il est effectivement souhaitable qu'un *dommage corporel puisse être réparé*, quelle que soit son origine. Mais le processus de la réparation financière actuellement utilisé l'est moins, puisque, *dans tous les cas*, le prélèvement est fait aux dépens de l'assurance du chirurgien. Une telle politique, appliquée sans nuance, est dangereuse parce qu'elle incite à la revendication et crée un marché fructueux pour une certaine catégorie de conseillers plus ou moins scrupuleux. Elle est également dangereuse pour les *chirurgiens qui exercent correctement* leur métier et se trouvent impliqués dans un processus coûteux et nuisible à l'éthique de la profession.

Les troubles de la cicatrisation

L'introduction de la notion de *responsabilité de l'opéré, dont nous* verrons plus loin la justification dans certaines situations, devrait permettre une répartition plus équitable des droits et des devoirs, *qu'ils soient financiers ou déontologiques. On aboutirait alors* à l'étude d'une assurance couvrant les complications imprévues et non imputables à une faute professionnelle, assurance qui serait *contractée par le patient, s'il le* désire, avant l'intervention.

Justice serait ainsi rendue à la chirurgie exercée selon les règles. L'opéré *averti* aurait pleine conscience de sa part de responsabilité dans la décision opératoire, assumant lui-même les risques imprévisibles d'un résultat insuffisant (tenant dans la plupart des cas *au terrain du malade*), dont il aura été bien entendu informé.

La politique actuelle des assurances n'est cependant pas seule en cause, *même si elle mérite d'être sérieusement discutée dans* le sens indiqué. D'autres facteurs entrent en jeu, sur lesquels il devient urgent *d'attirer l'attention.*

● Le *défaut d'information préalable* du patient est souvent mis en avant. Il est alors généralement reproché au chirurgien d'avoir présenté l'intervention comme un acte facile, avec des suites opératoires simples et d'avoir escamoté la possibilité de complications. En particulier celles qui sont liées aux troubles de la cicatrisation.

On sait, en effet, que, toutes précautions ayant été prises et l'enquête pré-opératoire convenablement *menée, 85 % des opérés cicatriseront normalement*, mais 15 % présenteront des complications inattendues de la cicatrisation. *L'explication de ce phénomène, bien que* faisant l'objet de nombreuses recherches scientifiques, n'est pas encore claire. Il est en *général considéré comme un problème de « terrain »* individuel, non décelable par le bilan pré-opératoire, d'origine constitutionnelle ou acquise *plus ou* moins mystérieusement par référence *aux connaissances actuelles sur la* biodynamique du tissu cicatriciel. Potentiel chez 15 % de la population d'après les statistiques, il serait indépendant de toutes les attentions *exigibles, donc de survenue incontrôlable.*

Ne pas informer le patient d'une telle éventualité représente effectivement un défaut d'information.

Mais il faut noter ici une tendance fréquente des candidats à la chirurgie esthétique en face de l'information qui leur est donnée sur le pourcentage des complications éventuelles. Vraisemblablement dominés dans leur demande par la crainte de voir l'indication opératoire contestée, ils semblent considérer que leur cas personnel ne *pouvait entrer dans la catégorie des* 15 % de complications évolutives et devait obligatoirement faire partie des 85 % sans problème.

Ce phénomène, s'il est fréquent *dans le comportement humain*, n'autorise pas pour autant un transfert de *responsabilité de l'opéré* sur le chirurgien. Devant une complication de l'évolution cicatricielle *survenant malgré la mise en œuvre* de toutes les *précautions* d'usage, il est licite de parler de déception chez l'opéré averti, non d'admettre la revendication.

● Au deuxième chef, il faut placer la publicité scandaleuse faite dans une certaine presse pour la chirurgie esthétique. Elle est le plus souvent présentée comme une *affaire simple et sans problème*, achetable comme une machine à laver ou un séjour à l'institut de beauté, au besoin à crédit. Séparer *la chirurgie esthétique de la chirurgie avec ses règles*, ses contraintes, ses complications et sa morale *est une entreprise commerciale qui constitue une véritable* escroquerie dans le domaine de la santé publique.

(Lire la suite page 14.)

(*) Chef du service de chirurgie plastique et maxillo-faciale de l'hôpital Saint-Antoine et ancien président de la Société française de *chirurgie plastique*.



EN 1978

La consommation médicale a progressé de 18,5 %

L'ESTIMATION provisoire de la consommation médicale finale (C.M.F.) (1) en 1978 vient d'être présentée à la Commission des comptes de la santé.

La C.M.F. s'est élevée à 151 milliards de francs en 1978, soit une augmentation de 18,5 % par rapport à 1977 ; ce taux d'augmentation est légèrement supérieur au taux moyen de la période *1970-1978 (+ 16,7 %)*, et surtout il marque une nette reprise par rapport à l'année 1977 (+ 12 %). L'augmentation se décompose à peu près également entre un effet prix (+ 9,1 %) et un effet volume (+ 8,5 %).

En ce qui concerne les différents types de soins, on remarque que l'augmentation est pratiquement la même pour les soins hospitaliers (+ 18,5 %), pour les soins ambulatoires (+ 18,8 %) et pour le commerce de détail des biens médicaux (+ 18,1 %). On constate donc une rupture par rapport aux dix années précédentes, où les soins hospitaliers s'accroissaient beaucoup plus rapidement que les autres types de soins.

Quelques éléments nouveaux par rapport aux années précédentes sont à noter :

- L'augmentation plus rapide du volume des soins de médecins libéraux, due en grande partie à l'accroissement des effectifs de médecins praticiens *(1978 semble marquer* l'entrée dans la profession des grosses promotions d'étudiants d'après 1968) ;
- L'amélioration du remboursement des soins conservateurs a entraîné un accroissement exceptionnel du volume des soins dentaires.

(1) La consommation médicale finale représente la valeur des achats de biens et services médicaux faits par les ménages. Elle est financée par les ménages eux-mêmes (ticket modérateur et dépense non remboursée) et par les prestations sociales (Sécurité sociale, aide sociale et mutuelles).

	1978	INDICE VALEUR (base 100 : 1977)
Hospitalisation publique	50 248	119,0
Hospitalisation privée	21 567	116,9
Transport des malades	1 281	129,0
Total hospitalisation	73 096	118,5
Soins de médecins	22 961	116,1
Soins d'auxiliaires	5 019	122,3
Analyses	4 032	122,0
Soins de dentistes	14 677	124,0
Cures thermales	882	115,4
Total soins ambulatoires	46 671	118,8
Pharmacie	28 827	118,4
Lunetterie-orthopédie	2 503	114,3
Total commerce de biens médicaux	31 330	118,1
Total consommation médicale finale	151 097	118,5

LA CHIRURGIE PLASTIQUE

La responsabilité de l'opéré

(Suite de la page 13.)

L'expérience montre toutefois que le public « marche » et que sa crédulité habilement sollicitée l'amène à faire foi davantage à ce qu'il lit dans certains journaux ou entend dans son entourage, qu'en une information judicieuse donnée en tête à tête dans le cabinet du chirurgien.

D'où sa surprise et sa tendance à la revendication contre le chirurgien devant les incidents de parcours. *Bien des opérés disent « d'accord, vous m'aviez prévenu et j'espère que ça va s'arranger. Mais j'avoue que je n'y croyais pas et que vous vouliez simplement me décourager »...*

D'autres, *dans leur désir de se* faire opérer, ne peuvent ou ne veulent pas entendre les mises en garde et restent, inconsciemment ou non, sur le *credo* largement diffusé d'une chirurgie sans problème. *Ils prétendront a posteriori ne jamais avoir été informés des* possibilités de la complication qu'ils subissent. Spontanément, ou le plus souvent poussés, ils attaquent le chirurgien.

Il paraît donc urgent d'obtenir *des pouvoirs publics l'interdiction,* la répression et la condamnation de toute forme de publicité pour la chirurgie esthétique, qu'elle soit directe ou indirecte. Cela la ramènerait dans le sein de la déontologie et de l'éthique chirurgicale et *préserverait du même coup le* public.

Un autre facteur est représenté par l'apparente insouciance des chirurgiens eux-mêmes, ou au moins leur absence d'information, *sur l'évolution des problèmes* mettant en cause leur responsabilité. Il n'est bien entendu question ici que des chirurgiens exerçant leur métier dans le respect du code de déontologie, des règles et de l'éthique médicales.

Un point est tout d'abord juridiquement incontestable : il ne leur est pas fait obligation de résultat mais de moyens. Toute jurisprudence qui ne tiendrait pas compte de ce fait *nierait la réalité physiologique* et biologique de l'organisme humain et de ses réactions individuelles. Particulièrement dans le domaine de la chirurgie esthétique, leur rôle en consultation préalable est d'informer le demandeur *sur les possibilités*, les limites, les contraintes et les éventuelles complications courantes de l'intervention indiquée.

Mais il ne saurait être question de prendre la décision opératoire *à la place du patient*, pas plus que de le décourager de se faire opérer si les lésions présentées sont effectivement justiciables d'une *amélioration par une opération* dont le protocole est sain et normalement contrôlable.

*La mesure de l'insatisfaction pré*opératoire et de la satisfaction post-opératoire étant dans ce domaine essentiellement subjective et liée à *l'intimité psychologique* du patient, celui-ci seul est le véritable tenant de la décision d'opérer.

Un transfert *de responsabilité*

En réalité, la démarche n'est pas si simple. Nombreux sont les patients parfaitement informés, souvent même après plusieurs consultations, qui, par hésitation ou peur *de leur responsabilité à l'égard* d'eux-mêmes, attendent du chirurgien qu'il prenne cette décision à leur place. Une telle demande est *anormale. Y répondre pourrait être une complaisance* dangereuse, car le chirurgien est mal placé pour *apprécier a priori les conséquences* de ses gestes opératoires sur le *comportement a posteriori* de son opéré, c'est-à-dire sur sa satisfaction ou son insatisfaction.

Si l'on sait que l'indication d'opérer et l'appréciation des résultats *sont pour 50 % d'ordre psycholo*gique et 50 % liés à la maîtrise chirurgicale, si l'on se souvient que le chirurgien doit comprendre et prendre en charge son opéré à 100 %, il ne peut pour autant se substituer à lui pour franchir le pas *de la décision. Il risquerait alors* de l'entraîner dans un processus incertain dont il n'est réellement le maître que dans sa part technique.

Ce recul du patient devant la responsabilité de l'acte opératoire, qui pourtant lui incombe, rend la position du chirurgien souvent difficile. Elle l'est encore plus lorsque entre en jeu, comme cela a été *montré précédemment, cette sorte* de surdité du malade face aux risques éventuels. Inconsciemment ou non il ne veut pas les connaître ou est porté à les oublier, comme pour effacer un obstacle à la réalisation de ses désirs.

C'est alors le piège, et c'est ici que peut prendre naissance *le* transfert de responsabilité. Car vouloir *modifier leur apparence en se* faisant opérer est un choix que les patients affirment toujours pleinement assumer. Passer à l'acte en est la suite désirée et, par principe, la demande tacitement formulée, donc un prolongement de la même responsabilité.

L'intervention est-elle possible ou non, dans quelles conditions, avec *quelles contraintes et quels aléas*, quelles chances de réussite et quels résultats escomptables ?... C'est le devoir du chirurgien que d'en discuter. Prendre, après cela, un rendez-vous opératoire, c'est le problème du patient, qui doit faire son affaire des conséquences de la chirurgie, à condition bien entendu que celle-ci ait été prévue, effectuée et surveillée selon les règles.

Cette notion de la responsabilité de l'opéré en chirurgie esthétique n'est curieusement jamais discutée ; cela se rattachant peut-être à la tendance des temps modernes où tous les droits sont réclamés et les *devoirs oubliés*.

Une participation aux risques

La notion de responsabilité est pourtant importante dans ses conséquences, et parfaitement justifiée dans le contexte juridique. Les psy*chanalystes connaissent bien la* nécessité de l'effort et de l'acceptation personnelle volontairement *consentis pour que puisse progres*ser la cure.

Dans le domaine de la chirurgie esthétique, où la part de la *subjectivité* est considérable dans le degré de satisfaction ou d'insatisfaction, la démarche n'est pas si différente. Il apparaît alors anormal que l'opéré nie toute participation aux risques de sa demande chirurgicale, refuse par principe d'assumer la conséquence de sa démarche, et soit systématiquement déchargé de toute responsabilité aux dépens du chirurgien.

Cette *notion ne devrait pas être réservée au dialogue singulier du* cabinet de consultation, où l'opéré déçu peut toujours prétendre ne pas avoir été informé d'une manière claire et complète, sans que sa bonne foi ne soit obligatoirement *mise en cause. Elle devrait* faire l'objet d'un avertissement du public et d'une contre-publicité éclairée de la part du corps médical, à qui il est souvent demandé conseil. Nous avons déjà tenté de le faire (1). Il ne s'agit en rien *de condamner la chirurgie esthé*tique bien conçue et bien faite, qui rend d'immenses services.

Il s'agit de la sortir de sa marmite commerciale où mijotent trop d'abus, et de casser le miroir aux alouettes qui fascine, trompe les patients sur la justification de leur démarche et leur part de responsabilité, conduit un nombre croissant d'opérés à la déception et à la revendication souvent déplacée, *sinon exploitée*.

Pour le chirurgien, en attendant, que l'on entende un conseil venu des Etats-Unis où le nombre des procès intentés devient préoccupant : ne pas se contenter d'informer oralement les patients, mais *leur remettre une note écrite les éclairant aussi complètement que* possible sur l'intervention projetée. Ils pourront méditer cette note avant de prendre leur *décision opératoire*. Il a *même* été proposé de conserver un accusé de réception dans le dossier pour expliciter la situation en cas d'assignation.

Peut-être n'en sommes-nous pas encore là *en France*. Mais certaines *lacunes* risquent de *précipiter* l'échéance. En particulier, l'absence persistante d'enseignement universitaire officiel de la chirurgie plastique, dont la chirurgie esthétique est une branche, constitue un handicap certain pour la formation des *chirurgiens dans cette spécialité*. La protection des malades en fait les frais.

En même temps que la diffusion d'une meilleure information, ne serait-ce pas là le premier pas à franchir dans l'intérêt des opérés ? *Garantie par une couverture offi*cielle, la chirurgie esthétique serait alors considérée avec tout le sérieux qu'elle mérite, et la notion de responsabilité serait ramenée sur un terrain plus solide.

JEAN-LUCIEN GRIGNON.

(1) La Chirurgie et l'Esthétique, J.-L. Grignon, Laffont éditeur.

COMMENT CHOISIR ?

Il existe en France, depuis 1970, une « compétence en chirurgie plastique » reconnue par *le Conseil national* de l'ordre des médecins. Ce titre, brevet de qualification, s'obtient par la constitution d'un dossier prouvant l'expérience du candidat, tant pour sa formation que pour son exercice technique.

Ces dossiers sont étudiés avec sévérité par des commissions de spécialistes, qui transmettent leur avis au Conseil de l'ordre, auquel il appartient de qualifier ou non le candidat, et d'exiger au besoin un complément de formation.

La liste de tous les chirurgiens exerçant en France, et qui ont obtenu ce titre de « compétent », peut être demandée à la Société française de chirurgie plastique, 40, rue Bichat, 75010 Paris (tél. : 206-62-44).

LES CHARLATANS

*Un grand nombre de per*sonnes qui souhaitent bénéficier d'une intervention de chirurgie plastique cherchent conseil auprès d'un coiffeur, d'un institut de beauté, ou se rendent *dans l'une de ces « cliniques* de la beauté » qui, au mépris des règles déontologiques, font une publicité de mauvais aloi dans tous les magazines féminins, annonçant l'étirement du visage, des paupières, des *cuisses et du ventre*, le modelage des seins et du nez, comme s'il s'agissait de *« libres-services de la beauté »*, avec des hospitalisations réduites au strict minimum et une absence inquiétante de tout équipement de *sécurité, comme de toute garan*tie de compétence de la part des médecins, qui pratiquent ces interventions dans un but essentiellement, voire exclusivement, lucratif.

Dans la plupart des cas, une partie des honoraires exorbitants demandés par ces charlatans sont reversés à la *« filière »*, *institut de beauté ou autre, qui a fourni le client...*

La plupart des procès intentés par les malheureuses victimes, défigurées ou gravement handicapées à la suite de ces agissements, concernent ces médecins peu scrupuleux, envers lesquels les conseils de l'ordre manquent de vigilance, faute de pouvoir *les mettre en cause par une* plainte directe.

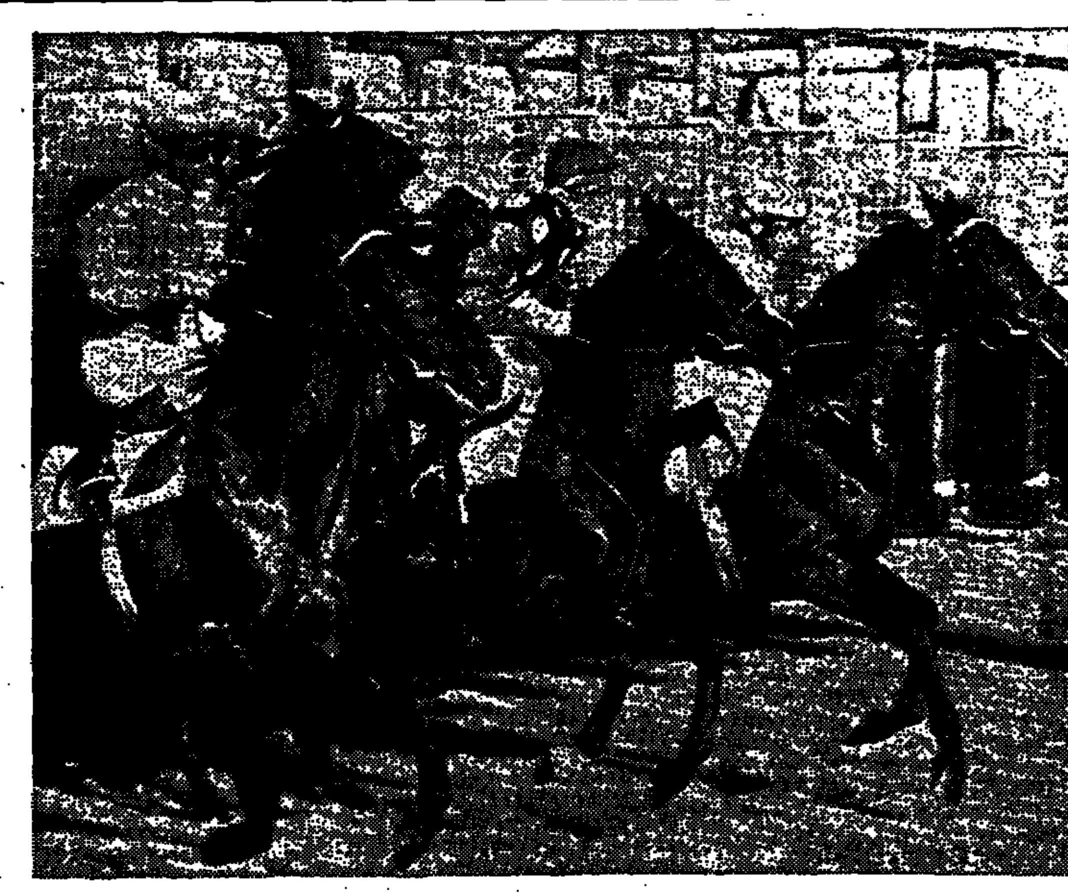
L'instauration, depuis neuf ans, d'un brevet officiellement reconnu de qualification en chirurgie plastique est la seule *protection dont puissent béné*ficier les usagers qui, malheureusement l'ignorent, par défaut d'information.

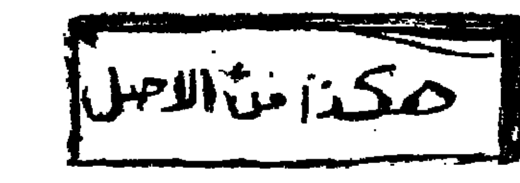
Les interventions en chirurgie plastique à visée purement esthétique ne sont remboursées en France par la Sécurité sociale que si elles visent à remédier à un handicap grave, fonctionnel *ou esthétique. Elles sont, en* revanche, prises en charge dans d'autres pays, tant en Grande-Bretagne qu'en Union soviétique.

DÉFIGURÉE

Nous avons reçu d'une de nos lectrices — qui a intenté un procès au chirurgien qui l'a opérée — le témoignage suivant :

« J'ai été totalement défigurée par un chirurgien qui m'a traitée par « dermabrasion » pour quelques séquelles d'acné. Depuis deux ans, j'en suis à la cinquième opération de chirurgie réparatrice, et il faudra encore un ou deux ans pour que j'espère obtenir des améliorations nouvelles. Je vous remercie de citer mon témoignage, à la fois pour moi-même et pour celles qui pourraient subir la même dramatique expérience. »





HUMANISER L'HOPITAL

(Suite de la première page.)

« Nous parons au plus pressé, ajoutent toutes les infirmières du service. *Nous ne connaissons plus les malades par leur nom, nous ne pouvons plus les réconforter. C'est l'usine. Il y a ici des hémiplégiques qu'il faut porter. Nous manquons de garçons de salle. Alors nous faisons cela nous-mêmes. » « Il y a quelques jours,* ajoute une autre, *nous nous y sommes mises à deux. Nous sommes tombées avec le malade. »*

« Il y a peu de temps, explique une troisième, *je suis restée seule, sans congé, pendant deux semaines. J'ai demandé à prendre un week-end.* On m'a dit : *« Vous » prenez vos responsabilités.» Alors je suis restée... »* Les médecins savent tout cela, ajoutent les infirmières : *« Alors, pour avoir la paix, ils envoient facilement les malades dans les services de réanimation, au risque de les encombrer. Cela coûte très cher, mais qui s'en soucie ? »*

Seule avec quatre-vingts malades

« Je viens de passer un week-end seule avec quatre-vingts malades, ajoute encore une infirmière. *Je n'avais que trois agents hospitaliers pour m'aider : ils doivent faire un travail d'infirmière pour lequel ils ne sont ni formés ni payés. »* C'est ce que, à l'Assistance publique et au ministère de la santé, on dénomme le *« glissement hiérarchique ».*

Cette situation n'est pas isolée, loin de là. Des faits identiques nous ont été relatés dans de nombreux hôpitaux de l'Assistance publique. Le professeur Pierre-Yves Hatt, qui dirige à l'hôpital Emile-Roux de Limeil-Brévannes une unité de réadaptation cardiaque, explique en ce sens que *« la pénurie d'infirmières ne se voit guère le matin, rarement l'après-midi. Mais la nuit ! Pour quatre étages, il n'est pas rare que nous ne disposions entre minuit et six heures du matin que d'un seul agent qui court partout ».*

Le professeur Alexandre Minkowski, responsable à l'hôpital Port-Royal de l'unité de soins intensifs pour nouveau-nés, ajoute pour sa part : *« Nous n'avons trouvé qu'une seule solution : fermer un bloc de quatre lits, sur trente huit. Nos équipements sont destinés à répondre aux exigences techniques que posent des nouveau-nés dont le poids varie de 700 grammes à un kilo. Il est prévu pour ces lits — qui sont parmi les plus onéreux de l'Assistance publique — une infirmière pour deux enfants. Il n'est pas rare que nous n'en ayons qu'une pour quatre. Alors, pour assurer la sécurité, nous payons sur nos crédits privés des infirmières qui seraient normalement en repos, qui viennent faire des nuits supplémentaires, ou d'anciennes infirmières de ce service, ce qui est parfaitement illégal. » « Je ne peux pratiquement jamais m'occuper de soins,* ajoute la surveillante. *Je fais du ménage et de la gestion. »*

L'une des explications, estiment les docteurs Béréziat et Jean-Yves Follezou, responsables de la branche « santé » du Syndicat national de l'enseignement supérieur, est la suivante : *« Le corps des infirmières remplaçantes n'existe plus : on ne remplace plus les personnels en congé annuel, maladie ou maternité. »*

Que la pénurie conserve, après tant d'efforts de formation, après certaines hausses de rémunérations dues à l'action directe de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, une telle gravité est contesté à la direction de l'Assistance publique. Il est certain, en tout cas, que la situation marque, davantage qu'une pénurie généralisée, une très grande hétérogénéité. Bon nombre de services ne manquent assurément pas de personnels, alors que d'autres, parfois situés dans le même hôpital, sont en permanence au seuil de la rupture.

« Si les personnels absents ne sont pas remplacés, déclare sur ce point M. Gabriel Pallez directeur général de l'Assistance publique, *c'est que les effectifs sont globalement majorés en permanence de 23 %, précisément pour parer aux absences. En outre, nous augmentons de cinq cents à sept cents infirmières par an la totalité des effectifs. » « Nous ne nions pas,* ajoute M. Jean-Marc Simon, directeur du plan à l'Assistance publique, *qu'il existe des pénuries dans certains secteurs, mais le problème d'ensemble ne pourrait être parfaitement résolu sans recrutements supplémentaires, donc sans une nouvelle augmentation du coût de l'hospitalisation. »*

Manque-t-on de médecins ?

Manque-t-on, en outre, dans les hôpitaux de l'Assistance publique, de médecins ? Certains syndicats l'affirment également, tel que le SNE-Sup, dont les responsables déclarent : *« A l'Assistance publique on travaille davantage, on a presque doublé les actes chirurgicaux, les examens de laboratoire et les actes radiologiques en six ans, alors que le nombre de médecins n'a progressé que de 20 %. »* Ce qui manque surtout, semble-t-il, ce sont des personnels médicaux permanents et stables, ce qui fait apparaître une profonde contradiction : alors que de très nombreux médecins travaillent, à l'Assistance publique, dans une situation relativement précaire, puisqu'ils ne sont pas titularisés, les professeurs et chefs de service sont totalement inamovibles, parce que nommés à leur poste jusqu'à leur retraite. Cette pratique, estiment un certain nombre de médecins — eux-mêmes souvent chefs de service — n'est plus acceptable : il faut impérativement instaurer une remise en question périodique des responsabilités, ce qui est le cas, par exemple, aux Etats-Unis, où la notion même de nomination définitive est inimaginable.

Ce qui est en cause est donc aussi la structure du pouvoir à l'intérieur de l'hôpital, estime le professeur Marcel-Francis Kahn, chef du service de rhumatologie à l'hôpital Bichat, *« car cette structure possède tout ce qu'il faut, au départ, pour ne pas être démocratique. Elle est pérennisée par l'organisation même des services, construits comme de petits empires dont on défend les frontières, avec des impérialismes et des sous-impérialismes... ».* De là découlent aussi certains comportements à l'égard des malades, aujourd'hui de plus en plus mal ressentis. *« Le tutoiement, en particulier des adolescents et des vieillards, est habituel... La « visite » est envahie par des conversations sur le cinéma, le sport, la politique d'hier ou de demain. La famille vient-elle aux nouvelles, qu'après avoir attendu des heures, elle a droit à un mot sibyllin sur l'état de son malade. Le médecin de ville, s'il n'est pas découragé de venir à l'hôpital, se voit jeter d'un ton hautain quelques paroles stigmatisant ses erreurs... (1) ».*

Cette organisation du pouvoir explique aussi le maintien d'un système que beaucoup estiment aujourd'hui périmé : l'existence d'un « secteur privé » à l'intérieur même de l'hôpital. *« Il arrive que des consultations coûtent au patient, dans ce circuit, jusqu'à 800, voire 1 000 francs,* déclare sur ce point le professeur Milliez. *Je connais des chirurgiens qui n'opèrent que dans la partie « privée » de leur service »,* ce *qui leur permet de doubler, voire de tripler* leurs rémunérations.

Il est vrai que bien des médecins utilisent avec mesure leur secteur privé — une partie des honoraires ainsi perçus est d'ailleurs reversée à l'hôpital — et condamnent les excès auxquels se livrent certains. Mais le principe même de ce système pose un problème.

Cette même idée est reprise, avec plus ou moins de véhémence et sous diverses formes, par un certain nombre de médecins. Le professeur Milliez estime ainsi que l'Assistance publique *« n'est souvent qu'un frein, un empêchement fréquent au fonctionnement régulier et normal des hôpitaux parisiens, et qu'il importe de la transformer, voire de la supprimer. C'est un Etat dans l'Etat »* Ce point de vues est partagé par le professeur Minkowski, qui, tout en soulignant qu'il a trouvé tout au long de sa carrière *« aide et compréhension »* à l'Assistance publique, n'en dénonce pas moins la *« centralisation absurde, théorique, dogmatique... Bref, c'est un appendice de l'emprise de l'ENA sur les rouages de la société française... Ces fonctionnaires ne raisonnent qu'en termes de lits budgétaires et de coefficients d'occupation... Le paramètre qu'ils ignorent est la qualité des soins. L'ordinateur leur tient lieu de système de pensée. »*

Parmi les fonctionnaires dont on dénonce la faible latitude d'action figurent au premier chef les directeurs d'hôpitaux, totalement soumis, disent de nombreux médecins, à l'emprise de la direction de l'Assistance publique. Ce point de vue est vigoureusement rejeté par Mme Renoir, directrice de l'hôpital Broussais, et par M. Gérard Vincent, jeune directeur de l'Hôtel-Dieu. *« Bien sûr,* s'exclame *ce dernier, si l'échelon local démissionne — en l'espèce le directeur de l'hôpital, — l'administration centrale décide. Mais tout cela est en train de changer avec l'arrivée à la tête des hôpitaux de gestionnaires de niveau universitaire et la volonté de mieux répartir le pouvoir au sein même de l'hôpital et de l'institution tout entière. »*

Une évolution s'est toutefois manifestée depuis la dernière guerre, et il existe bon nombre de services où le terme d'« humanisation » n'est pas une pure abstraction. L'atmosphère s'est considérablement détendue au sein des équipes soignantes, et leurs relations avec les malades s'en ressentent fortement.

Il n'en reste pas moins que la structure même de l'Assistance publique, voire son existence, a été depuis dix ans régulièrement mise en cause, notamment en raison de son centralisme, de sa pesanteur, de son monolithisme.

Supprimer l'assistance publique ?

C'est au nom de l'idée de région, par exemple, que M. Jean-Marcel Jeanneney avait imaginé — et inscrit dans un projet de loi qu'ont emporté les événements de 1968 — de supprimer l'Assistance publique. « *Cette réforme,* explique M. Jeanneney, *consistait à donner par une loi à chaque hôpital ou groupe d'hôpitaux une autonomie administrative et financière presque totale. Ce qui aurait permis de porter remède au gigantisme, de mieux identifier les responsabilités et de créer une émulation. L'Assistance publique, qui aurait perdu ce nom archaïque, serait devenue — sous la dénomination « Hôpitaux de Paris » — un organisme chargé seulement de la programmation, du financement des investissemens lourds et de la gestion du personnel médical. D'autre part, les hôpitaux de deuxième catégorie, qui dans toute la France auraient été rattachés au centre hospitalo-universitaire le plus proche, l'auraient été dans la région parisienne à un hôpital universitaire. Ils auraient constitué des débouchés privilégiés pour les internes et chefs de clinique, qui auraient été interchangeables pour toute la France. »*

Ces idées ne sont pas mortes : elles resurgissent régulièrement dans les propos que tiennent bon nombre de médecins de l'Assistance publique. Ainsi, le professeur Florian Delbarre, président de l'université Paris-V et professeur de rhumatologie (hôpital Cochin), estime que, *« si l'Assistance publique est l'un des plus beaux instruments du monde pour les soins ».* Il importe de créer *« une fédération de trois ou quatre centres, quitte à maintenir une direction générale qui définirait les grandes orientations ».*

Il est de fait que la notion même d'un « éclatement » de l'Assistance publique se heurte à de farouches oppositions et que la structure actuelle a des défenseurs déterminés, tels que le professeur Georges Mathé (Villejuif). *« Seule la centralisation,* dit-il, *a permis la mise en œuvre d'une politique et d'une administration d'ensemble qui permet à l'Assistance publique de donner à ses malades la meilleure médecine au coût le plus bas pour la Sécurité sociale. Seule une telle dimension permet à cette maison de disposer d'administrateurs d'une aussi haute qualité. Il n'est pas vrai que cette gestion soit lourde. Ce qu'il faut, c'est recréer au sein de l'Assistance publique quatre ou cinq grands instituts spécialisés, branche par branche, en les couplant, par exemple, avec des équipes de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique). Il faut aussi élargir la zone de coordination centralisée à toute l'Ile-de-France, en donnant à chaque établissement des pouvoirs de décision. Il faut enfin définir plus clairement les pouvoirs des villes, des régions, de l'Etat. »*

Les syndicats de personnel, quant à eux, sont fortement opposés à tout « démantèlement » de l'Assistance publique, dont ils dénoncent pourtant certaines carences de fonctionnement.

Quoi qu'il en soit de ces divergences, une remise en question des structures de l'Assistance publique ne paraît guère envisageable actuellement. M. Dominique Le Vert, directeur de cabinet de Mme Simone Veil, ne se dit pas convaincu que les avantages d'une telle réforme l'emporteraient sur les inconvénients. *« On a même suggéré au ministre de la santé,* dit-il, *de constituer une sorte d'Assistance publique dans le Nord... Si l'Assistance publique n'existait pas à Paris, on nous demanderait de la créer ! Ce qui importe, c'est de renforcer les efforts de déconcentration »,* et M. Le Vert rend hommage à ceux qu'a déjà fournis, sur ce point, M. Gabriel Pallez à la tête de l'institution.

Cette déconcentration s'est traduite jusqu'à présent de trois manières : les hôpitaux de la région parisienne ont été regroupés en cinq formations, dont cinq « directeurs délégués » assurent l'animation. Une « commission médicale consultative » a été constituée, qui se réunit régulièrement avenue Victoria afin de proposer les grandes options médicales. Des « commissions de surveillance » et des « comités consultatifs médicaux » ont été créés au sein de chaque groupement hospitalier afin de débattre des problèmes propres à chaque établissement. « *Ces efforts,* estime le professeur Portos, *ont déjà produit des résultats sensibles.* » De l'avis de tous, et c'est peut-être le seul point qui fasse une quasi-unanimité, ils doivent être poursuivis. Attaquée, défendue, controversée, critiquée, l'Assistance publique a toutes les caractéristiques d'un objet de passion...

CLAIRE BRISSET.

Prochain article :

LE TEMPS D'ÉCOUTER LE MALADE

LA RÉPARTITION PAR POSTES DES DÉPENSES HOSPITALIÈRES

L'importance des dépenses de personnel est le trait le plus caractéristique de la répartition, par postes, des dépenses hospitalières : en moyenne de 70 %, elles peuvent même atteindre 75 % dans les C.H.U., elles ne sont « seulement » que de 66 % dans les centres hospitaliers *et de 60 % dans les hôpitaux ruraux. L'importance des dépenses hospitalières* s'accroîtra sans doute encore dans les années à venir, puisqu'on compte trois agents hospitaliers pour un malade aux Etats-Unis, alors qu'en France ce chiffre est seulement de 1,5 dans les centres hospitaliers et 1,7 dans les C.H.U.

Un terrain privilégié d'innovations

par GABRIEL PALLEZ (*)

Au cours des années, l'Assistance publique a construit et sans cesse transformé une *réalité hospitalière qui* s'efforce de correspondre aux besoins et à la vocation d'une grande capitale et de sa région. Elle a pu le faire, parce qu'elle a, dans l'ensemble, obtenu le consensus de ses tuteurs et partenaires, politiques, sociaux et professionnels.

Si l'on veut bien s'élever au-dessus des innombrables difficultés quotidiennes — sans doute inévitables — de la vie hospitalière et oublier une certaine mythologie médico-administrative qui commence à prendre de l'âge, quels avantages la collectivité tire-t-elle de cette structure ?

Après avoir vécu pendant dix ans au cœur de cette administration, je ne retiendrai que l'essentiel.

C'est d'abord la possibilité de concevoir et de mener à bien une politique d'adaptation constante aux données nouvelles. En *quinze* ans, l'Assistance publique a reconstruit ou rénové, sans heurts, plus de 60 % de sa structure hospitalière. Mais *l'exercice réel d'un commandement,* la mise en commun d'importants moyens financiers et humains, la pratique constante d'arbitrages, font *aussi* de cette *organisation* hospitalière un terrain privilégié d'expériences et d'innovations : avant beaucoup d'autres, l'Assistance publique a « inventé » et pratiqué dans ses hôpitaux l'association du corps médical à la gestion, le « bénévolat » au service des malades, l'informatique de gestion, l'économie du médicament, les « tableaux de bord » médicaux, la planification hospitalière, l'adaptation à une gestion budgétaire globalisée. Est-ce par hasard que l'Assistance publique est parvenue, dans les dix dernières années, à maintenir le taux de croissance annuel de ses dépenses à 2 % de moins que l'ensemble du système hospitalier français, public et privé (17.5 % en moyenne à l'Assistance publique contre 19,9 %) ?

Plus importante encore est la qualité des hommes. Base puissante d'enseignement cli*nique à la disposition* des médecins universitaires, l'Assistance publique est aussi un système efficace de formation de professionnels de la *santé et de promotion sociale.* Grâce à l'importance et à la mobilité du personnel de l'Assistance publique, quelque huit mille jeunes gens et jeunes filles accèdent tous les ans à un métier, à des possibilités ultérieures de perfectionnement et de promotion interne, à des carrières intéressantes dans l'Assistance publique et par l'Assistance publique.

Ne faut-il pas reconnaître que ce capital mérite d'être défendu ? Essayons de l'utiliser au mieux, alors que s'ouvre une période de conciliation difficile entre les contraintes de l'économie et les exigences du progrès médical et social.

(*) Directeur général de l'Assistance publique.

ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE A L'ILE MAURICE

Le « Saint-Géran » sans Virginie

« Le « Saint-Géran » parut alors à découvert (...). Il étoit mouillé entre l'Isle d'Ambre et la terre, en deçà de la ceinture de récifs qui entoure l'Isle de France, et qu'il avoit franchie par un endroit où jamais vaisseau n'avoit passé avant lui (...). Dans cette position, où le vent et la mer le jetoient à terre, il lui étoit également impossible de s'en aller par où il étoit venu. (...) »

Le naufrage du « Saint-Géran » a été immortalisé par la mort dramatique de Virginie et le désespoir de Paul. Mais Bernardin de Saint-Pierre en donne un récit inexact. Il a séjourné à l'Isle de France (actuellement l'île Maurice) de 1768 à 1770, c'est-à-dire vingt-cinq ans après le naufrage. Le souvenir du « Saint-Géran » était encore présent à la mémoire des habitants de l'île mais le site exact de l'échouage, éloigné des zones alors habitées, était déjà oublié.

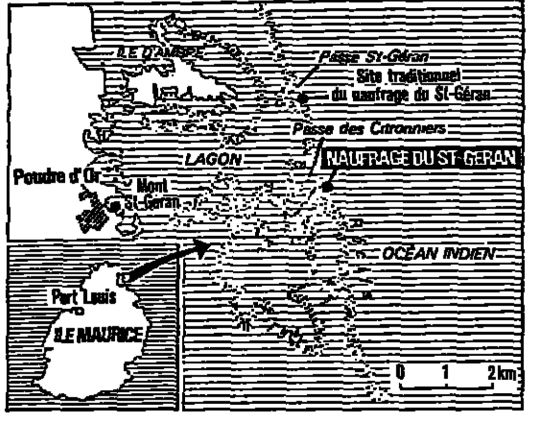
Le navire de la Compagnie des Indes (française) s'est échoué dans la nuit du 16 au 17 août 1744 — par suite d'une imprudence de navigation — au sud de la passe des Citronniers, à 2 kilomètres du site supposé, appelé passe Saint-Géran depuis 1753. A bord, il n'y avait pas de Virginie. C'est ce que vient de prouver une expédition d'archéologie sous-marine entièrement bénévole, dirigée par M. Jean-Yves Blot.

Le naufrage du *Saint-Géran* s'est produit sur les récifs extérieurs, là où la grande houle soulevée par l'alizé du sud-est s'écrase sur les rochers de corail. Le navire de 600 tonneaux, en bois, a donc été très vite disloqué et brisé sous les coups de boutoir continuels des vagues. Dans les semaines ou les mois qui ont suivi la catastrophe, on a probablement essayé de récupérer divers objets. Mais ces tentatives ont été vite arrêtées.

En 1966 — deux cent vingt-deux ans après le naufrage, — des pêcheurs locaux ont découvert, sous 6 mètres d'eau, une cloche, des canons et des ancres profondément enfouis dans le corail et ont dégagé ces objets à la dynamite ! La première explosion mit au jour des pièces d'argent — des piastres frappées au Mexique, indispensables au commerce de la Compagnie des Indes dans tout l'océan Indien et en Chine. Pendant plusieurs années, jusqu'à ce que le trésor soit épuisé, les « fouilles » à la dynamite furent pratiquées pour retrouver ces pièces d'argent.

M. Blot a commencé ses fouilles en rassemblant toute la documentation possible sur le *Saint-Géran*, notamment auprès des « fouilleurs » mauriciens clandestins (contre promesse de l'anonymat), aux archives de Lorient (siège de la Compagnie des Indes), aux Archives nationales, etc. Il les a continuées en plongeant sur le site du naufrage, du 20 janvier au 15 mai derniers. Puis il est retourné confronter ses trouvailles avec les informations d'archives. Ce travail, à la fois de bénédictin et de plongeur, n'a bénéficié d'aucune aide officielle mauricienne ou française. Mais M. Blot a été aidé bénévolement par sa famille, par collégiens américains, français et et portugais, par divers organismes mauriciens et sociétés françaises. Les uns ont donné leur temps (en payant leur voyage), les autres ont prêté du matériel.

De ce travail de documentation, des entretiens avec les « fouilleurs » clandestins et des plongées, il ressort que, même si *Virginie et Paul* sont des personnages imaginaires créés par Bernardin de Saint-Pierre, il s'agit bien des restes du *Saint-Géran*. Le bateau est réellement parti de Lorient le 24 mars 1744 (avec un autre navire de la Compagnie des Indes, le *Héron*, arrivé, lui, à bon port). Il a fait escale à Gorée (Sénégal) en avril, avant de s'échouer sur les récifs coralliens de l'Isle de France.



● La cloche, trouvée en 1966, portait la marque « *Appartient à la Compagnie des Indes* ».

● Le *Saint-Géran* et le *Héron* avaient chacun chargé, à Lorient, 25 000 piastres d'argent. Et toutes les pièces retrouvées ont été frappées au Mexique entre 1739 et 1742.

● Le *Saint-Géran* apportait à l'Isle de France les éléments nécessaires à la création d'une première sucrerie. Deux grands chaudrons de fer, destinés à faire bouillir le jus de canne, avaient été retrouvés par les « fouilleurs » clandestins, mais détruits par la dynamite. La disparition du matériel, englouti dans le naufrage, a retardé d'une vingtaine d'années la création de l'industrie sucrière à l'Isle de France.

● Vingt-trois canons reposent *encore sur le fond du lagon*, proche du site du naufrage. Vraisemblablement une partie de ces *canons servait de lest, mais de* lest utile, car ils pouvaient être remontés du fond de la cale pour armer le navire en cas de besoin : en 1744, on était, en effet, en pleine guerre de succession d'Autriche. Le lest était complété par des pierres volcaniques typiques des îles Mascareignes, ce qui confirme que le *Saint-Géran*, lancé à Lorient en 1736, avait fait déjà trois voyages dans l'océan Indien.

● Le manifeste du *Saint-Géran* citait, parmi les marchandises transportées, des perles en verroterie. Quelques unes de celles-ci ont effectivement été retrouvées et, curieusement, elles sont identiques aux perles de la même époque qui ont été découvertes lors de fouilles de campements des Indiens du Canada oriental.

● Des cuillers en argent aux armes de M. de Bréhan, comte de Piélo, (ambassadeur de France au Danemark, tué au siège de Dantzig en 1734), posent une énigme : « *Le sieur Branho, le marin* », passager qui prenait ses repas à la table du capitaine du *Saint-Géran*, faisait-il partie de la famille de Bréhan ? Cette hypothèse n'est pas invraisemblable étant donnée la fantaisie avec laquelle, à l'époque, on écrivait les noms propres.

Le gouvernement de l'île Maurice a décidé de créer, dans un des musées mauriciens, une salle consacrée au *Saint-Géran*. La plupart des objets retrouvés y seront exposés. Mais certains, existant à plusieurs exemplaires — balles et pierres à fusil, verroteries facettées, verroteries de troc, plomb de chasse, fragments de bassins de cuivre, piastres, etc., — iront au musée de la *ville de Lorient où ils contribueront* à illustrer l'histoire du port et celle de la Compagnie des *Indes*.

YVONNE REBEYROL.

Une enquête auprès de 1350 physiciens

Le secteur privé est-il un pis-aller pour les docteurs de troisième cycle ?

Une *enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs de troisième cycle et sciences physiques a été réalisée conjointement par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) et la Société française de physique. Les résultats, tout en confirmant ce que chacun sait sur la *césure entre l'université* et le monde industriel, montrent cependant que le bilan n'est pas négatif, et que les troisièmes cycles jouent à peu près leur rôle de formation professionnelle.

Pour l'enquête sur le devenir des physiciens, un questionnaire a été adressé à 1 350 *docteurs* de troisième cycle ou docteurs-ingénieurs, ayant obtenu ces grades de *1973 à 1977 inclus*. Certains questionnaires n'ont pu atteindre leurs destinataires ; ceux-ci défalqués, le taux de réponses a été de 53 %, ce qui est jugé satisfaisant. Après élimination de certaines réponses mal exploitables, l'échantillon final sur lequel porte l'enquête est de 525 personnes, dont 75 femmes. 124 hommes et 9 femmes ont un diplôme d'ingénieur, parfois complété par une maîtrise. La formation des autres est purement universitaire.

On constate que la recherche publique et l'enseignement supérieur ont fourni la plus grosse proportion d'emplois (27 % chacun). Quelques-uns de ces emplois sont très précaires ; et une grande proportion des postes stables n'a été obtenue qu'après un passage par des situations provisoires. Les autres secteurs publics ou nationalisés, ou encore des organismes internationaux, ont fourni 6 % des emplois. 24 % des interrogés sont dans le secteur privé, pour moitié dans la construction électrique et l'électronique. Comme on pouvait s'y attendre, les ingénieurs s'orientent plus vers le privé, mais l'effet n'est pas énorme : la proportion de 24 % atteint 34 % si on réduit l'échantillon aux *seuls* ingénieurs.

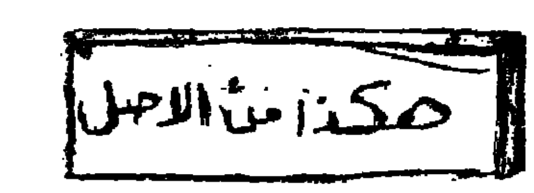
Parmi les éléments significatifs dégagés par l'enquête, on peut citer le jugement que les jeunes diplomés portent sur leur emploi. Ceux qui travaillent dans la recherche publique ou à l'université sont en général satisfaits, du moins si leur situation est stable. Ceux qui sont allés dans le privé regrettent souvent de ne pas avoir trouvé un poste dans le secteur public.

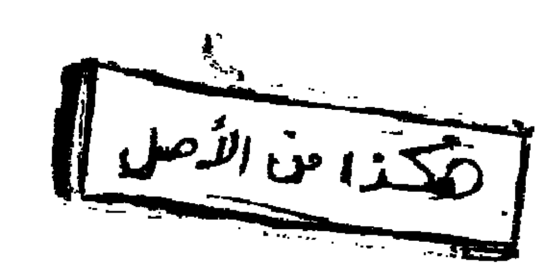
Autre point important : les relations entre l'emploi trouvé et le laboratoire où s'est fait le troisième cycle. Il y a en général une continuité des activités, même chez ceux qui sont allés dans le secteur privé. Mais ces *derniers estiment en majorité* que les responsables du troisième cycle qu'ils ont suivi les ont peu *aidés à trouver leur emploi, et* portent parfois des critiques sévères.

Les troisièmes cycles apparaissent ainsi comme restant essentiellement des formations à la *recherche et non des formations* par la recherche. Le secteur privé n'est pas très accueillant, et y partir est souvent ressenti comme un pis-aller. Ces constatations risquent de rendre vains bien des appels à la « mobilité ».

Un groupe de travail de la Société française de physique a suggéré, à ce propos, de raccourcir la durée de la thèse de troisième cycle et de la compléter par un stage dans l'industrie ou dans un laboratoire ; ainsi pourrait-on améliorer les relations entre les laboratoires publics et l'industrie. D'autre part, plusieurs *universités ont des* bourses de l'emploi regroupant offres et demandes : ces bourses *ont souvent permis d'augmenter* un peu le recrutement de jeunes chercheurs par l'industrie.

MAURICE ARVONNY.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Du soleil et des comptes

Les énergies nouvelles, on est pour, évidemment. De toute façon, il n'est pas question d'être contre. A force de taper dans les réserves de pétrole, de gaz naturel et même de charbon, elles vont bien finir par s'épuiser et on n'aura pas trop du soleil et de ses dérivés pour compléter, voire remplacer, qui sait, le nucléaire et ses inquiétantes retombées. On est chaud partisan du soleil, d'accord, mais de là à renoncer à la deuxième partie du Jour le plus long, lundi, sur TF 1, et à aller suivre le cours du soir donné à côté par MM. Elkabbach et Bériot, il y a une drôle de marge.

Alors, après le Journal, c'était plus fort que soi, on est resté sur la première chaîne, on a revu, avec une émotion intacte, se profiler à l'horizon les bateaux de la libération. Et brusquement, on s'est souvenu de la récente déclaration de M. Helmut Schmidt, au magazine américain Time, sur les dangers d'une nouvelle guerre mondiale déclenchée par la course au pétrole. Du coup, on a appuyé sur le deuxième bouton, et on ne l'a pas regretté : on ne s'est pas embêté un seul instant.

Pour une fois, le mélange des genres — les chiffres et les chansons, les statistiques et les Incas, Gilbert Bécaud donnant la réplique à Jean-Claude Colli (formule souvent ingrate) — contribuait à cette émission de fête que renforçait encore, en direct depuis le château de Versailles, étincelant au couchant, l'évidente, la touchante conviction, c'était très sensible à l'écran, des animateurs de l'émission.

Impossible de ne pas partager leur foi dans un avenir mieux adapté à la nature et plus respectueux de l'environnement. Il faut absolument, ils ont raison — et ils s'y emploient — informer le public et l'inciter à peser sur le gouvernement pour orienter ce qui constitue, c'est vrai, un choix de société.

La petite valse-hésitation autour de la centrale Themis, projet abandonné et puis repris, témoigne si besoin était de la force de l'opinion justement inquiète pour ne pas dire indignée. Et on ne pouvait rester indifférent aux déclarations — pour moi elles ont dominé le débat — d'Aurelio Peccei, le président du Club de Rome. La crise, il le confirmait, ne peut qu'aller en s'aggravant, même si, en cette veille de vacances, les gens ne veulent pas le savoir. L'austérité, les restrictions, nous attendent au tournant. Et le développement accéléré de toutes les énergies, des plus douces aux plus dures, ne suffira sans doute pas à l'éviter.

Alors le soleil en 2025 ? Ce sera, nous a-t-on dit, si la décision en est prise dès aujourd'hui, une source inépuisable, et, oui, rentable, d'énergie. Et ça permettra, ajoutait Roger Garaudy, une nouvelle forme de vie en communauté, autour de petites unités autonomes et décentralisées. Il faut faire vite. L'an prochain, les énergies nouvelles n'assureront encore en France que 0,3 % de la consommation globale.

Or à combien s'élève le budget du COMES, le Commissariat à l'énergie solaire ? 100 millions de francs ? Et celui du C.E.A. ? Cinquante fois plus. A ce compte-là, le soleil, hélas ! ce n'est pas pour demain.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 19 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Une heure avec le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing.

En direct de l'Elysée, le chef de l'Etat, interrogé par des journalistes des trois chaînes de télévision, fait le point sur les élections européennes, évoque l'affaire des condamnés du 23 mars et répond aux questions sur l'éventuel remaniement ministériel.

21 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt, avec E. Belle, D. McCallum, A. Landry. Adapt. : W. Ulbrich et P. Graham Scott.

Après naufrage et piratage, David se retrouve en Ecosse. Sa tête est mise à prix.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : GIORDANO BRUNO, de G. Montaldo (1973), avec G.M. Volonte, C. Rampling, H.C. Blech, M. Carrière, M. Burns, R. Scarpa.

A la fin du seizième siècle, un philosophe italien, accusé d'hérésie à Venise, est extradé à Rome, où son procès, par l'Inquisition, devient un procès politique.

Ce film est inédit en France.

Vers 22 h., Débat : l'Inquisition.

Avec le Père Bruckberger, MM. B. Bennassar, président de l'université de Toulouse, P. Pierrard, professeur à l'Institut catholique, R. Garcia-Carcel, professeur à l'université autonome de Barcelone, G. Gonnet, professeur à l'université de Bari et à la faculté de théologie de Rome, R. Labrusse, président national de la Fédération de la libre pensée.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Union rationaliste ; 19 h. 20, Emissions régionales* ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : DALLAS, VILLE FRONTIÈRE, de S. Heisler (1950), avec G. Cooper, R. Roman, S. Cochran, R. Massey, B. Payton.

Après la guerre de Sécession, un ancien officier de l'armée sudiste, en rébellion contre le gouvernement fédéral, vient à Dallas pour se venger de trois bandits.

Gary Cooper en héros solitaire dans un western sans surprises.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art : Peintures malades des faussaires ; *20 h., Dialogues franco-canadiens... P. Normandeau et P. Cangardel* : « Le Saint-Laurent ou la mer à l'intérieur d'un continent » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Musique à découvrir... Petites formations : « Poème pour quatuor à cordes » (Dupin) ; « Quatuor n° 3 » (Durey) ; « le Temps, cantate pour baryton et ensemble instrumental » (Martelli) ; « Gerbes de lumière » (Calmel), par le Quatuor Margand. Avec : F. Deslogères, M. Piquemal, G. Lauridon, dir. P.-M. Le Conte ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les nuits de New-York ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 20 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : L'inspecteur mène l'enquête (Le prédateur), réal. G. Saguez.

22 h. 5, Documentaire : Nom : Allemagne fédérale ; âge : trente ans, de B. Volker, réal. F. Hubert.

L'histoire de la République fédérale d'Allemagne de ces trente dernières années, illustrée par des documents d'archives, des images de reportage et des interviews d'hommes politiques.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : *Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine* : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super-Jaimie ; 16 h. 15, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Petula Clark et les Compagnons de la chanson) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Débat politique : Le nucléaire avec M. André Giraud, ministre de l'industrie.

21 h. 35, Mi-fugue mi-raison (Spécial Fugain).

22 h. 35, Magazine médical : Les jours de notre vie : *l'hypertension artérielle.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La *jeune république* ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA LETTRE DU KREMLIN, de J. Huston (1970), avec B. Andersson, M. von Sydow, R. Boone, N. Green, B. Parkins, P. O'Neal, G. Sanders (rediff.).

Des espions américains sont envoyés à Moscou pour récupérer une lettre faisant mention d'un accord possible entre les Etats-Unis et l'Union soviétique contre la Chine.

Une vision noire et infernale du monde de l'espionnage, où rien ne résiste à la corruption.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « le Poing de glace », de M. Drabble ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : l'information sexuelle en question ; *14 h. 57, Points d'interrogation* : la rationalité philosophique, Hegel et Marx ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Double crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Destinée humaine, destin des sons ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume : Pouly, Betti, Lutereau ; 14 h. 35, Concerto : Stamitz ; 15 h., Musique-France-plus : Stravinsky, Couperin, Masson, Mozart ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Saison lyrique... en direct du grand auditorium de Radio-France : « Intermezzo », opéra (Strauss), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. C. Perick ; 23 h., Ouvert la nuit : les nuits de New-York ; 1 h., Les chants de la terre.

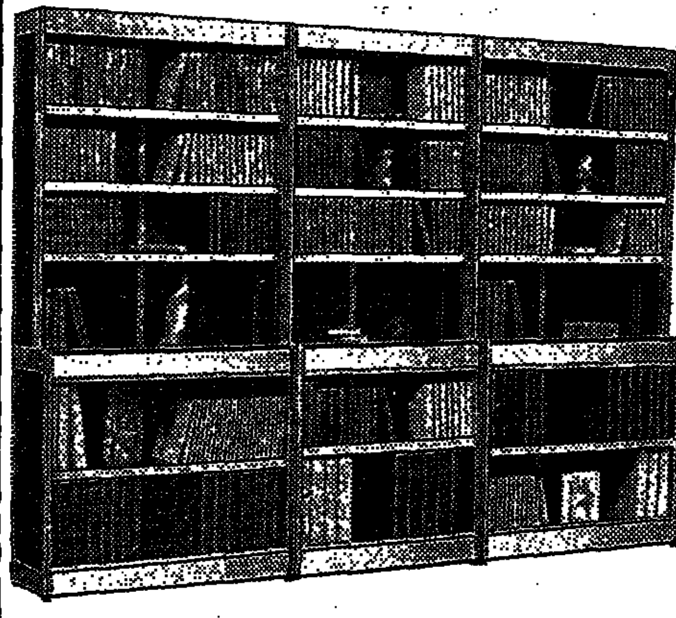
M. JEAN-NOEL JEANNENEY CONSEILLER DE PROGRAMME A L'INA

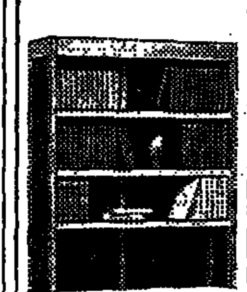
● M. *Jean-Noël Jeanneney* a été nommé, lundi 18 juin, conseiller de programme auprès de M. Gabriel de Broglie, président de l'Institut national de l'audiovisuel. Il sera plus particulièrement chargé d'une réflexion sur les documentaires et sur « la télévision en tant que média ». Un deuxième conseiller sera prochainement nommé. Il s'occupera principalement des programmes de fiction.

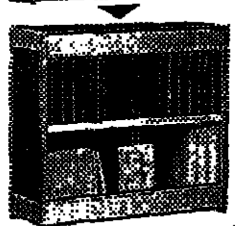
[Fils de M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre des affaires sociales (1966-1968), M. Jean-Noël Jeanneney est né le 2 avril 1942 à Grenoble. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur ès lettres et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est notamment l'auteur, en collaboration avec Jacques Julliard, d'un livre intitulé « le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste », Seuil, 1979.]

● *Europe 1* propose de mettre en relation les personnes qui désirent le temps des vacances, faire garder leurs animaux domestiques et celles qui sont prêtes à les accueillir. Rens. : « Animaux assistance », 383-50-50, jusqu'au 10 août.









Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Les expositions de l'été.

— Robert Doisneau, à l'ARC (Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris - 16e), jusqu'au 2 septembre : deux cents clichés inédits, souvent miraculeux, repêchés par Doisneau dans ses archives, ou quarante ans de promenades inlassables dans Paris.

— Atget et Berenice Abbott, à la Galerie Bodhi (10, rue Jean-du-Bellay, Paris-4e), jusqu'au 28 juillet : accrochées par Vinci 1840 en contrepoint d'une exposition du peintre Brusset sur Paris, une trentaine de photographies d'Atget, tirages originaux ou retirages récents de Berenice Abbott, dont on peut aussi voir les photos prises à New-York dans les années 30, en attendant la rétrospective que lui consacrera le Centre Georges-Pompidou à partir du 11 juillet.

— Photographies lunaires, à la Remise du Parc (3, impasse des Bourdonnais, Paris - 1er), jusqu'au 13 juillet : quinze clichés étonnants du terrain lunaire pris à l'Observatoire de Paris au début du siècle.

— Laurence Fink, chez Eric Fabre (34, rue de Seine, Paris-6e), jusqu'au 12 juillet : première exposition en France d'un photographe américain de trente-huit ans, élève de Lisette Model. La caricature par le gros plan, saisis dans des « premières », des vernissages, des soirées new-yorkaises. Les capacités de décomposition de la haute société.

Des livres.

— Moholy-Nagy, au Chêne (160 F) : fabriqué en Allemagne celui-là, par les Editions Schirmer-Mosel, un livre important qui montre que ce professeur du Bauhaus, avant de réaliser ses photogrammes, fit des photos superbes, rigoureuses, géométriquement parfaites, souvent sur une base de reportage.

— José Ortiz-Echagüe, au Chêne (160 F) : les images sublimes d'un vieux pictorialiste espagnol qui s'intéressait surtout, en noir et blanc, aux pratiques religieuses.

Expositions

Le rêveur du Louvre

(Suite de la première page.)

Durant la Révolution, les partis luttaient férocement, les idéologues fabriquaient des constitutions idéales; mais les hommes du concret s'employaient à réaliser des projets fondamentaux définis et trop lentement engagés par l'ancien régime, le nouveau cours des choses pouvant d'ailleurs les amener en prison comme il est arrivé à Ledoux, architecte des Fermiers Généraux, et à Hubert Robert en 1793 - 1794, pour des raisons moins claires. Tout un groupe d'artistes, De Wailly — dont il faut retourner voir, à la belle exposition de l'hôtel de Sully, les projets pour la salle de Cariatides et le salon carré — Pajou, et Robert, travaillaient ferme au programme d'Angiviller, qui se réalisait lentement. On peut relire dans l'excellente petite histoire du Louvre — toujours irremplacée — de Louis Hautecœur (1928) les étapes et les vicissitudes compliquées de l'entreprise. Il faut bien voir que le Palais des Rois était devenu un habitacle un peu fantastique avec des ateliers, des greniers, des appartements plus ou moins clandestins. Hubert Robert y vivait comme dans un monumental ermitage. Et c'est à la fois la chronique de ce développement et la rêverie poétique de l'artiste errant dans la demeure des rois, qu'il nous a laissés.

Le petit livret d'accompagnement analyse avec pertinence les deux aspects du cycle peint, que les deux tableaux symétriques mais inversés de 1796 rendent merveilleusement explicites. Depuis plus de vingt ans, le peintre savait qu'il fallait transformer en une galeria d'exposition le long corridor royal de 400 mètres engendrant une surprenante perspective téléscopique. Un peintre de la fin du XVIIIe pouvait difficilement ne pas en ressentir une grande excitation, surtout l'auteur d'effets de profondeur comme le dessin d'une *Galerie avec statue de Marc-Aurèle* (1759).

La division du tunnel en travées, par des arcs retombant sur des colonnes formant des « serliennes », apparaît déjà sur une grande sanguine de 1760, sorte de fiction prémonitoire, tirée des expériences romaines. Le projet d'aménagement, très sérieux, de 1796, met en évidence en outre l'éclairage zénithal requis pour une salle de musée. Robert joue ainsi à l'architecte, et ses propositions seront finalement celles que les directions successives retiendront. On se promène aujourd'hui dans le parti d'Hubert Robert, considérablement réduit en longueur, il est vrai, et couvert avec des procédés modernes.

Les enfants de Piranèse

Il y a plusieurs versions du projet, mais il faut se hâter de regarder le second tableau de 1796, *la Grande Galerie en ruines*, dont il y a également quelques variantes Une sorte de flux doré travaillé par l'ombre joue sur les vestiges : la fuite oblique de la galerie subsiste intégralement, mais la voûte donne sur le ciel. Surtout, le musée nouveau, propre et soigné, était un réceptacle de peinture, et il vaut la peine d'analyser les tableaux choisis par Robert pour meubler son musée idéal ; dans la galerie ruinée, on a, conformément à la vieille symbolique de l'art, un amas de fragments sculptés et de statues, non moins identifiables et dominés par l'*Apollon* du Belvédère.

On a là deux « musées » synthétiques, plus subtils que les tableaux dits de galerie (sorte de catalogues peints) se Pannini et des Flamands. Les grands exemples se répondent. L'évocation de la « ruine future » de la galerie à laquelle on travaillait nous attire par sa bizarrerie mélancolique ; mais il faut y voir à la fois la vision instinctive d'un « ruiniste » impénitent et le souci de montrer que la galerie nouvelle aurait, si on la privait des privilèges de l'existence présente, l'allure d'un ensemble antique. Et puis, il y a l'aveu d'une nostalgie, comme si Robert voulait rappeler que les vraies découvertes ne se font pas dans les musées, mais dans les cendres et les débris, comme il avait fait lui-même autrefois à la villa de Trajan ou dans les Thermes de Caracalla.

La preuve que l'esprit de ces compositions doit être compris en ce sens est apportée par les nombreuses vues de la galerie en cours d'installation ; toujours dans une lumière brune et dorée, avec des emboîtement de formes architecturales, ou avec des brusques rougeoiements qui font d'Hubert Robert un témoin exceptionnel des incendies et des grands feux, comme son compère de Wailly d'ailleurs, on le sait maintenant. Mais il y a mieux. L'œuvre entier de Robert se rassemble dans ces dernières années autour du Palais des Rois. La colonnade vient au centre du tableau d'architectures parisiennes qui, selon une formule en vogue, rassemble les chefs-d'œuvre de l'art de bâtir, comme les deux toiles de 1796 rassemblaient ceux de la peinture et de la sculpture.

Reprenant un parti de plans à angle droit déjà utilisé par de Machy, Hubert Robert jette le pont Neuf perpendiculairement à la colonnade, précédée de la porte Saint-Denis : synthèse du Paris de l'Ancien Régime. « Rêve parisien » d'un peintre qui n'a rien tant aimé que les enjambements et les arches obliques. Il n'était pas le seul. Cette incitation remarquable aux effets exquis et puissants, où se conjuguent le réel et l'imaginaire, vient de Piranèse et peut-être même de lui seul. Les travaux de 1976 sur « Piranèse et les Français » l'ont, croyons-nous, bien établi. Il restait à montrer ce qu'en a fait, en vrai romancier, le promeneur privilégié du Louvre inconfortable de la Révolution.

ANDRÉ CHASTEL.

Musique

Un quintette hongrois enlève le premier concours Maurice André

C'est la fête dorée des cuivres en ce moment à Paris, autour de la personnalité énorme, joviale et charmante de Maurice André. Pendant toute une décade, il a convié ses amis, ses pairs et ses futurs successeurs à une orgie de trompettes, dans les églises, à Pleyel et jusqu'à l'Hôtel de Ville qui patronne ces festivités. Quatre maîtres (Gillespie, Thibaud, Lagorce et André lui-même) font classe le soir au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, où dans la journée se déroulent les deux concours Maurice André, dans une atmosphère bon enfant, détendue et fraternelle, à l'image du grand trompettiste.

Le premier, qui s'est achevé lundi, a sans doute peu de précédents au niveau international : il opposait des trios, des quatuors et surtout des quintettes de cuivres, ces derniers ayant fait le vide en finale, où ne fut admis qu'un trio français (trompette, cor, trombone), grâce auquel on entendit, dans des conditions un peu imparfaites, la délicieuse Sonata *gaillarde et ironique de Poulenc et une œuvre sauvage et forte de Carlos Chavez,* Soli IV, *digne d'un descendant des Mayas.*

Mais le quintette de cuivres (deux trompettes, cor, trombone et tuba) est une formation superbe et bien équilibrée dont les musiciens du dix-septième siècle, et notamment les Vénitiens, nous ont laissé des monuments définitifs. La Suite de bataille, *de Samuel Scheidt, nous présente une guerre fraîche et joyeuse comme on les aimait à l'époque, qui pétarade à travers des polyphonies éclatantes et crache la mitraille en jeux d'imitations échangés à bout portant, tandis qu'une « courante douloureuse » célèbre avec une sérénité harmonieuse la mort des héros.*

Dans ces beaux pugilats, on a remarqué surtout la qualité des cuivres d'Europe centrale, hongrois, tchèques et slovènes, mais aussi du quintette français Jean-Baptiste Arban, alors qu'un ensemble japonais moins assuré montrait tout ce que requiert de virtuosité cette œuvre pleine de bonheur et d'élégance.

Une Trilogie *très vétilleuse d'Eugène Boza, avec, notamment, les diaboliques « mélodies et timbres » du deuxième mouvement, départageait très justement les finalistes. Le Quintette hongrois Renaissance (premier prix) et le Quintette français Arban (second prix) arrivaient seuls à suivre le fil d'Ariane d'une musique passablement embrouillée.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce mardi 19 juin, concert de trompette et orgue par Maurice André et Edwige Bilgram à Saint-Germain-des-Prés.

Finale du concours de trompettes avec l'Ensemble orchestral de Paris, le 21 juin, à 10 heures et à 15 heures, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Jazz

Une semaine parisienne de Dizzy Gillespie

Beaucoup de monde à Pleyel, la semaine dernière, pour Gillespie, qui revenait, une fois de plus, sur les lieux de son premier triomphe, cette scène où, après la guerre, le jazz qui, en France, se survivait, réapparut dans toute sa force fracassante et novatrice, avec une chaleur sonore surtout, très supérieure à celle qu'avaient pu entretenir, tant bien que mal, au cours de quelques années de marasme, les musiciens d'une Europe gelée.

Gillespie, trente ans après, chose curieuse — fait unique dans sa carrière, — s'est consacré à remonter le cours du temps, à jouer presque uniquement des « standards » d'avant son règne : Undecided Crazy rythm, I remember April, I can't get started, *démarche expressément amicale, puisqu'il s'agit là du répertoire de prédilection de Grappelli (son merveilleux complice d'un soir avec Kenny Clarke, John Etheridge, Marc Hemmeler), mais sans doute aussi assomption de l'histoire, à la manière d'un Archie Shepp, et pèlerinage mental pour celui qui fut l'apôtre de Roy dans* King Porter stomp, *chez Teddy Hill, en 1937, et le jeune soliste de* Hot Mallets, *en 1939, chez Hampton.*

La sûreté, la puissance dans le plus haut registre, la volubilité, la virevolte incessante de la mélodie avec ses échappées, ses digressions, traits d'humour acérés, distanciations vigilantes, gommages de début de gestes qui pourraient aller à la grandiloquence, tout ce que fit Dizzy appartenait au meilleur de lui-même, pour ne rien dire de sa capacité inégalée à proclamer la liberté dans le rythme comme à « passer à travers les accords », à glisser, dans le monde qu'ils font, en exploitant toute leur substance, quelquefois en s'en déprenant.

Dans la salle, attentifs, contents, souriants, il y avait Pierre Thibaud et Maurice André. Professeurs au Conservatoire national de Paris, *ils aiment et admirent Dizzy, qui le leur rend bien. Maurice André l'a invité, à l'occasion de son concours, parce qu'il le connaît depuis vingt ans, et l'estime : «* Je ne manque jamais, *dit-il,* d'aller écouter Diz à New-York, à Chicago, partout où je vais donner des galas. Et lui, à Denver par exemple, se rend à mes soirées. Nos musiques sont différentes, on *ne peut faire tout à la fois dans la* vie. Je ne crois pas en l'embrouillamini esthétique, ni à l'impromptu en jazz de certains artistes classiques qui font les libérés au « Grand Echiquier ». N'est pas chorusman qui veut. Le *génie* de l'invention en jazz, c'est un homme comme Diz qui l'a. Et j'apprécie positivement tout chez lui : l'imagination, la technique, liées l'une à l'autre, l'aisance souveraine, la beauté du style, s'ajoutant aux compétences du lecteur, et de l'arrangeur, et du compositeur, et du super-technicien dans notre métier. »

Le concert de Pleyel faisait suite à trois soirées de cours magistraux très amusants que Dizzy avait donnés à l'occasion du Concours international Maurice-André. Il fallait voir comment, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, dans la salle de l'Ecole de mime, le mime Gillespie, roulant de gros yeux, racontant sa vie, dansant sur place, expliquait ce qu'est le jazz selon lui, et son jeu de trompette, et, dans l'un et l'autre cas, l'essentiel.

Le plus immédiatement évident ne correspond pas au plus profondément spécifique. Ainsi remarque-t-on d'abord, dans la trompette de jazz, en regard de la trompette classique, une escalade dans le suraigu (jusqu'au double contre ut de Cat Anderson), des effets de sourdines (dont on connaît de nombreuses variétés), un vibrato accusé ainsi qu'un trille intense qui accroche l'harmonique supérieure sous le simple effet de la main. Mais Dizzy insiste sur d'autres caractères différentiels : les qualités originales d'attaque, d'émission, ainsi que le rejet quasi constant du staccato binaire ou ternaire dont invite à une étude poussée la fameuse méthode Arban, délectation des interprètes du Carnaval de Venise et des polkas de kiosques à musique. En résumé, il voit surtout des types inédits d'articulation jazzique, par exemple celle d'Eldridge, ou celle qui fut adoptée par l'ensemble des trompettistes après Charlie Parker — il n'ose pas dire après John Gillespie.

Qu'exprime-t-il encore ? Qu'il faut apprendre à souffler, qu'on soit trompettiste de jazz ou trompettiste classique et que, sur ce point, personne n'échappe à la nécessaire et commune discipline, à la méthode fondamentale. A ceci près que certains maîtres vantent la respiration par les coins de la bouche, alors que lui, Dizzy, et d'autres que lui, classiques compris, pensent qu'il faut inspirer par le nez. Dans l'atelier les questions fusent. En voici une, parmi d'autres : « Pratiquez-vous la respiration continue ? *» Non, Dizzy abandonne cette prouesse à Clark Terry, mais il a suffisamment d'air, toujours, à sa disposition, pour tracer, comme dans le* Dizzy's blues *de Newport, deux chorus et demi sans reprendre haleine.*

Le jazz, pour y revenir, implique avant tout, selon Gillespie, le battement régulier, permanent, et la valorisation du « off beat », du temps faible. Ce que maintint, quoi qu'on en ait dit, le be-bop. Ce battement, il le produit avec sa semelle, ou son talon, ou un tremblement continu de sa jambe. En pédagogue, en « guru » plutôt, il frappe et frotte ses deux mains, l'une contre l'autre, à toute vitesse. Il marmonne. Il fait tous les rythmes. Il halète. Il répand le flux diabolique du jazz. Ces mains qui s'agitent sont celles de l'enchanteur : on attend l'oiseau qui va naître, le pigeon bleu, le merle blanc. Pour peu qu'on rêve, on les voit vraiment.

LUCIEN MALSON.

★ Dernier disque diffusé de Dizzy : *The Gifted Ones*, avec Count Basie, Mickey Rocker et Ray Brown. Editeur : Pablo 2310 833 (Pablo Records 1979).

■ Les Chanteurs de Saint-Eustache, à la mémoire de trois des leurs récemment décédés, joueront les œuvres suivantes, le 25 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-Eustache, à Paris : « Requiem », d'Eustache du Caurroy ; « O Vos Omnes », de Victoria ; « Motets pour l'adoration de la *croix* », de *Claudio Monteverdi* : extraits de la « Cantate BWV 4 », de Jean-Sébastien Bach ; « De Profundis », du R. P. Emile Martin (à l'orgue : Jean-Paul Imbert).

■ Les Fêtes romantiques de Nohant ont lieu depuis le 15 juin et se poursuivent jusqu'au 24 juin. Six concerts sont prévus avec, pour interprètes, Michel Béroff et Jean-Philippe Collard (Debussy, Brahms, Rachmaninov, Messiaen) le vendredi 15 ; Claudio Arrau (Mozart, Schumann, Debussy, Liszt, Chopin) le samedi 16 ; Christa Ludwig et Jonathan Adler (Schubert, Brahms, Mahler, Dvorak) le dimanche 17 ; Aldo Ciccolini (Liszt) le vendredi 22 ; Martha Argerich et Mischa Maisky (Mendelssohn, Schumann, Chopin) le samedi 23 ; Deszo Ranki (Mozart, Schubert, Chopin, Debussy, Liszt) le dimanche 24. Rens. : (54) 48-11-36.

Festivals

A Annecy

Cinéma d'animation

Deux traits ont marqué cette année le Festival du cinéma d'animation d'Annecy. D'une part, la confirmation de l'intérêt que les femmes portent à l'animation, puisqu'un tiers des films réalisés l'étaient par des femmes — et c'est dans cette proportion qu'on les retrouve au palmarès. D'autre part, malgré la multitude des techniques utilisées (animation sur celluloïs, sur papier, marionnettes, photos animées, papier découpé, peintures sur verre, animation à l'ordinateur), une préoccupation commune dans l'écriture même du scénario avec l'introduction de l'ellipse, du raccourci, du flash-back et la recherche d'une définition plus psychologique du personnage. En fait, un désir d'émouvoir et d'intriguer plus que de faire rire ou d'éveiller la conscience politique comme les années précédentes.

En récompensant Alison De Vere pour Monsieur Pascal, *le jury s'est montré sensible à cette tendance. Le film, parfaitement dessiné sur celluloïs, est merveilleusement animé. Le personnage du petit cordonnier solitaire qui se laisse aller à ses rêves impose une présence saisissante. Ce jeu entre la vie et la mort, entre le rêve et la réalité, traduit par l'image surprenante de la décrucifixion, fait sourire, certes, mais aussi songer.*

Cette nouvelle sensibilité est plus intériorisée dans le film de Nicole Dufour, qui n'a pourtant pas été primé : peut-être le jury a-t-il pensé que le travail de l'animation n'était pas suffisant compte tenu de l'excellente qualité technique de la plupart des films. Avec Nuits Blanches, *nous entrons dans un espace féminin où le temps est ponctué par des flash-back aux couleurs d'un amour froid. Dehors, il neige, et la femme blesse l'animal aimé, un magnifique corbeau noir, qui s'enfuit en laissant dans la neige les empreintes d'un pas d'homme. Ces traces la mènent à une grotte où elle découvre, entouré de corbeaux, l'homme qui apparaissait dans les flash-back. Image révélatrice de la confusion opérée par l'esprit, mais rendue discrète par des tons pastel sortis d'une boîte d'aquarelle et délicatement posés sur du papier Ingres.*

En revanche, c'est en noir et blanc que Jean-Christophe Villard, avec son premier film, l'Emotif, *nous entraîne dans la solitude de son personnage. D'une démarche hésitante, un peintre traverse ces énormes blocs de béton, immeubles sans fenêtres, labyrinthes mortels. Un seul arbre dans ce paysage désolé, motif qu'il peint avec une ardeur frénétique. Mais soudain un promoteur abat l'arbre et le remplace par une statue à son effigie.*

L'artiste peint sans émotion ce nouveau motif, fait fortune et rachète l'emplacement pour y replanter son arbre. Mais la réalité envahit le rêve au même rythme que l'agitation de la foule qui assiste à l'inauguration de la statue. La valeur de ce film aux images fortes et inquiétantes a été couronnée par l'attribution du Grand Prix de la critique et du Prix d'Antenne 2 dans le cadre de sa politique de promotion des courts métrages.

Dans ce brillant palmarès, on regrette cependant l'absence de films réalisés à l'aide d'ordinateurs. Pourtant cette petite danseuse, dessinée d'un fin trait blanc, un peu perdue sur un grand écran noir, dégageait une telle poésie, dans son mouvement lent et souple, qu'on s'étonne des critiques émises par les détracteurs de l'ordinateur. La technique électronique n'empêche pas l'émotion de se créer, encore faut-il au pupitre quelqu'un qui sache nous émouvoir...

PATRICE BONNAFFÉ.

Le palmarès

GRANDS PRIX : « M. Pascal », d'A. de Vere (Grande-Bretagne) et « Après la vie », d'I. Patel (Canada) ; prix spéciaux du jury : « Reflets », de J. Kucia (Pologne). « Un message de votre musée », de L. Smith (Canada) et « l'Age de la chaise », de J.-T. Bedard (Canada) ; prix de la critique : « l'Emotif », de J.-C. Villard (France) : prix du film pour la jeunesse : « Pas à pas », de F. Hubley (Etats-Unis) ; prix de la première œuvre : « Barbe-Bleue », d'O. Gillon (France) : prix de la meilleure sélection nationale : France.

L'HOMMAGE A TRNKA

Si les Journées internationales sont avant tout une présentation du jeune cinéma d'animation en *compétition, leurs à-côtés méritent* mention : cette année notamment l'hommage à Trnka, *avec des films et une exposition* qui durera tout l'été au palais de l'Isle.

Des films de Jiri Trnka, une dizaine ont été projetés, longs, moyens et courts métrages, depuis *l'Homme à ressort et les SS* (1946) jusqu'à *la Main* de 1965, pratiquement son dernier film, un essai désabusé sur la liberté de création. C'est-à-dire presque tout. Manquaient comme long métrage *les Vieilles Légendes tchèques*, et comme court métrage *Grand'mère cybernétique*. Mais ces deux pôles de l'œuvre du cinéaste d'animation — le merveilleux tiré d'un vieux *fond de folklore et de contes* et l'humour bien huilé, mais tout à fait capable de grincer dans une *peinture de l'ère technologique* — étaient largement évoqués par l'épique *Prince Bayaya* et *le Songe d'une nuit d'été* d'une part. La *Passion* (de la vitesse) de l'autre.

On a vu la troisième partie des *Aventures du brave soldat Chveki, l'Archange Gabriel et Dame l'oie* d'après Boccace (libertinage et hypocrisie religieuse), *le Roman de la contrebasse, le Moulin du diable*... De quoi évoquer largement ce gros Gepetto moustachu et lourd *mort en 1969 qui sut si bien* donner âme à ses petits bonshommes de bois et de tissus, *et dont l'importance dans* l'histoire du cinéma d'animation n'est plus à démontrer.

En 1945, à Prague, Jiri Trnka qui a déjà fait ses preuves dans *plusieurs domaines*, comme la gravure, la sculpture sur bois, la peinture, l'illustration de *livres, le dessin de décors de* scènes et la fabrication de marionnettes, entre dans l'animation, *et ouvre d'emblée une voie* nouvelle : en s'assurant une présence concrète, celle de ses *marionnettes pour décrocher du* réel et plonger dans le merveilleux. L'inverse presque de ce *qui se fait alors dans la foulée* de Disney, où la fiction du dessin aplat, qui bouge, ramène *le plus souvent à la réalité*, et à l'anthropomorphisme.

De l'exposition, au palais de *l'Isle, on attendait plus : des* explications. A la vue des films, on oublie. On oublie tout le travail de tournage, la mise en place de cet univers magique *infiniment petit, tapissé de brocards et de fleurs que traversent* quantité d'êtres fabuleux, de la noisette à pattes aux fées diaphanes, *tantôt balourds et trébuchants*, tantôt légers et sautant dans un ciel sans nuages ou s'accrocher.

Chveik, la marionnette, est là, engoncé dans sa lourde capote *de soldat ; les princesses sont* là, couvertes de perles minuscules, mais bien rangées dans *leurs boîtes et gardent tout le* mystère de leur articulation il aurait fallu au moins en déshabiller une.

Et si l'exposition, qui a été préparée par la Galerie nationale *de Prague, a le mérite de mon*trer aussi des peintures, des illustrations, des sculptures en *bois, un peu de la polyvalence* de Trnka, on reste tout de même sur sa faim, faute de *notices*.

GENEVIÈVE BREERETTE.

■ Le comité des Nuits de l'enclave des papes, comme chaque été, organise à Valréas (Vaucluse) et dans ses environs une série de manifestations culturelles : théâtre, avec des pièces de Molière, Brecht et Catalan, musique, avec Michel Dintrich, André Bernard et l'Ensemble Ars Antiqua, du 19 juillet au 19 août. Rens. : (90) 35-04-71.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 19 juin

Théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Récital Margaret Price.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire (Arbres mes amis).
Petit TEP, 20 h. 30 : l'Epidémie.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mauricio Kagel ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Spectacle Ionesco ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira ; 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie 55, 21 h. : la Disparition d'Onésime K.
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Oblique, 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Présent, 20 h. 30 : Sans issue.
Saint-Georges, 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Campagne-Première, 20 h. 30 : A l'amour ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
Fanal, 21 h. : le Président.
La Mirandière, 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Petit Casino, 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
Point-Virgule, 22 h. : Magnifique... magnifique.
Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Berstel, M. Podeur (Bach, Krebs, Couperin) ; 21 h. : A. Quillard, C. Djourado (Schumann, Bartok...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Brendel (Liszt, Schoenberg, Busoni...).
Salle Pleyel, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres, P. Soler.
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Quintette de France (Schubert, Petitgirard, Fauré).
Radio-France, studio 105, 19 h. : J.-C. Pennetier, piano (Ohana).
Espace Futura, 20 h. 30 : les Madrigaliers (polyphonies de la Renaissance).
Chapelle de la Salpêtrière, 21 h. : Chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet ; Chœur et Orchestre du Marais, dir. P. Marie-Portalès (Vivaldi, Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Bach).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs de la Madeleine, dir. J. Havard de la Montagne (Vittoria, Eberlin, Mendelssohn).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : M. André, E. Bilgram.
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h. : Chorale R. Miravet, Ensemble instrumental de l'Auxerrois, dir. R. Miravet (Haendel, Mozart, Vivaldi, Bach).

La danse

Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Oh ! America.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. Rocca, J. Valton.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : F. Guin, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Tamia, P. Charpy, B. Philips ; 22 h. 30 : Air.
Petit-Opportun, 23 h. : G. Arvanitas, C. Guilhot, J. Samson.
Petit-Journal, 21 h. 30 : Bill Coleman.
Campagne-Première, 18 h. : Insomnie ; 20 h. : Sugar Blue ; Mud Ball Sweet.
Palace, 20 h. 30 : Sylvester.
Pavillon de Paris, 20 h. : Vangelis.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Tok-trio, T. Kako, O. Johnson, K. Carter, jazz.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Salomé.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Groupe Sybil ; 20 h. 30 : les Fabuliers.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : les *Maringouins* ; 22 h. : *Paris à mes oreilles, ma tête est en vacances.*
Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : Trio Rialer (Reber, Saint-Saëns, Ravel).

MERCREDI







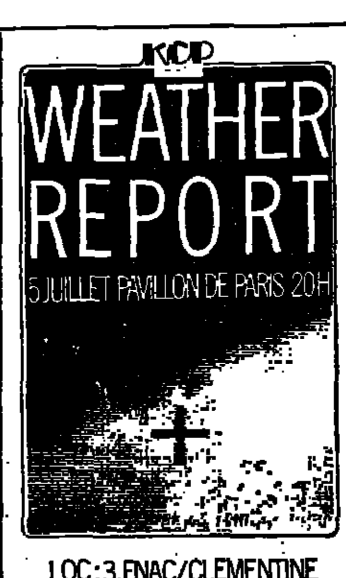
FESTIVAL JAZZ-ROCK



LOC : 3 FNAC/CLEMENTINE
3 JUILLET 21 h. : ARENES-ARLES
4 JUILLET 21 h. : Th. ANTIQUE VIENNE-EN-DAUPHINE



LOC : 3 FNAC/CLEMENTINE



LOC : 3 FNAC/CLEMENTINE

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Filumena Marturano, d'E. de Filippo ; 18 h., Hommage à Mary Pickford : The Beast at Bay, New-York Hat (courts métrages) ; 20 h., Hommage à Mary Pickford : Coquette, de S. Taylor ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Ainsi va l'amour (Oh nuit, oh temps !), d'Ali Reda.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Germain-Studio, 5e* (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), h. sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)* ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e *(575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 3e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68)
FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Bonaparte, 6e (326-12-12)*.
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : *Paramount-Opéra, 9e* (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), H. spécial.
HAIR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)* ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (227-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)* ; Paramount-Galaxie, 13e (580-53-99).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99)
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PATRICK (Aust., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), *Pagode, 7e (705-12-15), Balzac, 8e* (561-10-60), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H Sp.
LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Maxéville, 9e (770-72-86), Napoléon, 17e (380-41-46)
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERTE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
SERIE NOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e *(033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46)*, Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les films nouveaux

AMOUR DE PERDITION, film portugais de Manuel de Oliveira. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).
HISTOIRES ABOMINABLES, courts métrages français de P. Bokanowsky, Mouse Mastouk, A. Lichy, J.-P. Torok, Gébé, H. Colomer. — Le Seine, 5e (325-95-99).
NEW-YORK, SALSA CITY, film américain de Léon J. Gast. — V.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES, film français d'A. Cavalier. — 14-Juillet-Parnasse, *6e (326-58-00)* ; 14-Juillet-Bastille (357-90-81).
L'INCROYABLE HULK, film américain de K. Johnson. — V.o : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENIGMES DU SPHINX, film anglais de Laura Mulvey. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42). Heures spéciales.
MEURTRE PAR DECRET, film américain de Bob Clark. — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, *14e (540-45-91)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Passy, 16e (288-62-34)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : *Caméo, 9e (246-66-44)*.
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(331-06-19)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
3e GENERATION (All., v.o.) : *Racine, 6e (633-43-71)*.
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Trois femmes.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Blanches colombes et vilains messieurs.
SERIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Johnny le vagabond.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33) : la Chatte Suzanne.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Mort en ce jardin.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des *esprits* ; 15 h. 30 : les Clowns ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
JAMES BOND (v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.
MEILLEUR FILM D'ACTION (v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) : l'Ultime Randonnée.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; C'est donc ton frère.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; Fifi la plume.
FRED ASTAIRE & Cie, Mac-Mahon, 17e (033-50-91) : Roberta.
RETROSPECTIVE E. G. ROBINSON, Action La Fayette (9e) (878-80-50) : le Souffle de la violence.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), 14 h. 15 : le Désert des Tartares ; 16 h. 40 : Alphaville ; *18 h. 50* : l'Année dernière à Marienbad ; 20 h. 15 : les Trente-Neuf Marches (Hitchcock) ; 22 h. 15 : Contes immoraux.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), I, *18 h. 20* : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 5 : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II, 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Sweet Movie, l'Amour violé, Grandeur nature, Taking off, L'homme qui venait d'ailleurs.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; *22 h.* : Phantom of the Paradise. — II, 17 h. 30 : The Song Remains the Same ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Midnight Express.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) *(v.o.), 18 h. 20 : les Yeux de Laura Mars* ; 20 h. 15 : Taxi Driver ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture Show.

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
ANDREI ROUBLEV (A., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, *6e* (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, *6e (544-57-34)*.
ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AVEU (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (738-64-66).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRIVER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE LOCATAIRE (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES *HOMMES PREFERENT* LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LOVE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, *6e* (633-97-77).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mar.
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), *Publicis Saint-Germain, 6e* (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), J.-Cocteau, *5e (033-47-62)*.
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Miramar, 15e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Omnia, 2e (233-39-36), Caméo, 9e (266-46-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, *6e (329-42-62)*, Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

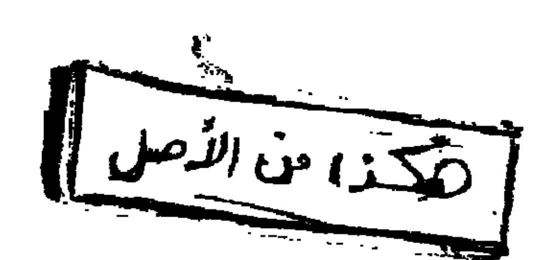
SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 20 au 27 juin)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., *14 h. 30 : Atelier-mime G. Le* Breton.
Porte Champerret (759-98-75), tous les soirs, sauf lundi, 21 h., mat. mer. et sam., 15 h., dim., 14 h. et *17 h. : Cirque.*
Marionnettes du Luxembourg (366-46-47), mer., 15 h. et 16 h. : le Messager du roi ; sam. et dim., 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer. et dim., 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron (Cartoucherie), Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Théâtre Essaïon (627-36-20), mardi, mer., 15 h. : la Revanche du dragon (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. *et 16 h.* ; *sam., 15 h. : les* Turlupins.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), mer., 14 h. : Des animaux pas comme les autres ; mer., *16 h. : le Diable* aux trois cheveux d'or.
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Montrouge, la Boulangerie, 67, rue de Bagneux, mer. et sam., 21 h. : les Capucines en chasse à Becaussines.
Cinéma. — *Le label Chouette a été* attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton ; Molière, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la *Belle et le* Clochard, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, *le Tour du monde en quatre-vingts* jours, la Princesse et le Petit Pois, Kounak le lynx fidèle ; (adolescents), Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Retour, Harold et Maude, Monty Python sacré Graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la Panthère rose, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, Nosferatu, fantôme de la nuit, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le *Gallois, Cap Horn, les Guichets* du Louvre, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où et donc Ornicar, Viva el presidente, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, *l'Echiquier de la passion*, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, le Bal des vampires, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la tempête, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer, les Sœurs Brontë, l'Arbre aux sabots, Remember my Name, Un été 42 ; The Last Waltz, Little Big Man, Annie Hall, l'Argent de poche, les Contes de la lune vague..., 2001 Odyssée de l'espace, Norma Rae, la Drôlesse, les Moissons du ciel, Lina Braake, Rebecca, Barberousse, le Désert des Tartares, Driver, l'Enigme de Kaspar Hauser, Nous nous sommes tant aimés, Pain et Chocolat, Phase IV, Pour une poignée de dollars, Un sac de billes, Violette et François.









Modes du temps

Vous restez pour la nuit ?
FAUTEUILS A DORMIR

PENDANT *les vacances, les* maisons de campagne et de bord de mer sont pleines d'amis et de jeunes. Pour héberger ces hôtes de passage, les sièges transformables en lits d'une personne sont pratiques et peu encombrants. Instantanément dépliés et faciles à *intégrer* dans le *décor d'un séjour, c'est une* version esthétiquement améliorée du lit pliant.

La plus simple des chauffeuses-*lits est présentée sur le catalogue* spécial « Mobilier 1979 » des *Trois Suisses*. Elle est réalisée toute en mousse et son coussin de siège se dédouble pour donner un couchage de 2,30 m de long sur 0,80 m de large ; une fois basculé vers l'arrière, le petit dossier de la chauffeuse *forme la tête du lit. Ce siège est* recouvert d'une toile de coton marron ou d'un tissu à larges carreaux sur fond beige (499 F).

Deux autres chauffeuses transformables font partie de programmes de sièges fixes, droits ou d'angle. La « Kandy » *d'Airborne - Stradair* a un dossier fixe, et le couchage est obtenu par le déploiement du double coussin de siège et du coussin de dos ; l'ensemble mesure 2,17 m *de long et 0,80 de large* (à partir de 1 060 F). La chauffeuse-lit « Argo » de *Dunlopillo* est un siège tout en mousse qui, une fois sa housse en tissu imprimé enlevée, se déplie en trois parties. Ce lit d'appoint a 1,88 m de long et 0,70 m de large et l'armature du dossier *permet de caler un oreiller* (à partir de 1 550 F).

Dans ses boutiques de Paris et de province, *Quentin d'Hellemmes* propose deux fauteuils au confort douillet qui se transforment en lit en dépliant le double coussin du siège. Le modèle « Auteuil » a un dossier haut et deux accoudoirs très bas, tous rembourrés et piqués à larges côtes (1 880 F, recouvert d'une colonnade imprimée). Le tout *nouveau modèle « Club » a un* dossier très enveloppant fermant accoudoirs, également rembourré et piqué (à partir de 1 800 F). Ces deux fauteuils-lits ont un couchage de 0,70 m de large et sont dotés d'un léger édredon en mousse fixé par une fermeture à glissière.

D'une conception très différente, le fauteuil « Flip-Flap » exposé chez *Le Bihan* comporte un vrai matelas posé sur une carcasse métallique enrobée de mousse. Le couchage se fait parallèlement au mur, les deux accoudoirs du fauteuil s'abaissant jusqu'à ras de terre. Ce lit *mesure 1,87 m × 0,98 m.* En position de siège, le fauteuil est de forme cubique, avec (en plus du matelas remonté en U) deux coussins, l'un de siège et l'autre *de dossier ; l'ensemble est re*couvert d'un tissu à rayures bleu ardoise ou brun et écru, (3 450 F).

Steiner vient de créer un petit canapé à deux places de 1,40 m de large. Par le basculement des supports d'accou*doirs, il se transforme en divan* d'une personne (1,85 × 0,80), la matelas étant constitué par le long coussin de siège et les deux coussins d'accoudoirs ; il repose sur un sommier à mailles métalliques. Ce canapé-lit « Ophélie » comporte à sa base un coffre pour ranger draps et couverture ou couette. Il vaut 3 512 F recouvert d'un tissu de coton.

Pour ces couchages occasion*nels, le fabricant de linge Toira* a créé un nouveau drap-sac très astucieux. Il rassemble — cousus en une seule pièce — un drap de dessus à rabat, un drap de dessous et une taie ; il est bordé d'un biais uni qui renforce les coutures. Il existe en bicolore (dessous et taie beige, dessus *rouge vif) ou en imprimé reversible*. Ce drap « Kangourou » se fait en une seule taille, 90 cm × 310 cm, et coûte 100 F ; il est vendu dans les grands magasins et les boutiques de linge.

JANY AUJAME.

★ *Airborne*, 3, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Dunlopillo, salle d'exposition, 62, rue Quincampoix, 75003 Paris.

Quentin d'Hellemmes, 28, rue de Buci à Paris ; 49, rue de l'Hôpital à Rouen ; 57, rue des Arts à Lille ; 51, rue de la Juiverie à Nantes.

Le Bihan, 25, faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris.

Steiner, 63-67, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Du jean à la salopette
Bien dans ses toiles

NEW MAN, trois petites boutiques, tout en profondeur, rue de l'Ancienne-Comédie, entre la Seine et le boulevard Saint-Germain. Au départ, en 1964, Bernard Dukan et Pierre Seror importent des Etats-Unis des jeans de « seconde main ». Puis le succès venant, ils font fabriquer des petites séries et se lancent, en mai 1968, avec des « jeans » en velours de toutes les couleurs. Restant toujours dans le contexte d'origine, ils raffinent les coupes, ajustent les formes, de sorte qu'ils réinventent « le jean à la française », qu'ils exporteront aux Etats-Unis.

Le nom est racheté par Jacques Jaumet. La production s'étend à la femme et à l'enfant, en vêtements de sport stylisés, fabriqués à Cholet et dans le Nord. *Les collections se complètent* en séparables, sur une même gamme de coloris vifs ou classiques.

Vient de s'ouvrir, 12, rue de l'Ancienne-Comédie, une boutique pour femmes, proposant toute la panoplie maison, du 34 au 44. La boutique masculine habille jusqu'au 44, prolongée par une série « big », au 10 de la même artère, taillant jusqu'au 60. Tous les modèles peuvent être exécutés sur commande.

Le jean classique ou à détails fantaisie a toujours la cote, suivi de près par la salopette de *charpentier* ou de *peintre*, dernier vêtement de travail à être exploité par la mode. Ses avantages tiennent de la souplesse des coupes et de leur confort puisqu'elles sont montées à bretelles, et ne serrent pas la taille.

Les *prix* varient *entre* 149 F la salopette d'enfant et 259 F le modèle féminin à poches multiples. — N. M.-S.



(Croquis de MARCQ.)

Salopette d'homme en toile de coton rayée bleu et blanc, à bretelles ajustables et à bandes élastiques *dans le dos*, pressions à la taille et quatre poches au pantalon. 145 F à la Samaritaine Pont-Neuf.

NEW MAN : modèle en toile de coton jaune poussin, à pressions ajustables, sur forme confortable, rétréci du bas, à cinq poches. Existe en sept couleurs, du 34 au 44. 259 F, 12, rue de l'Ancienne-Comédie et les quatre cents dépositaires de la marque en France.

De plus en plus d'animaux de compagnie
EXPOZOO

EST-CE un besoin de communiquer, un désir de dominer ou tout simplement l'amour *des bêtes*, mais les Français s'entourent de plus en plus d'animaux de compagnie. Les cinquante millions que nous sommes possèdent huit millions de chats, sept millions de chiens, cinq à six millions d'oiseaux et un nombre incalculable de poissons. Statistiquement parlant, le chat propre, tranquille et casanier augmente au détriment du chien, qui est de plus en plus l'objet de règlements contraignants. Les poissons aussi se développent énormément et l'aquariophilie a ses « mordus ». Mais le nombre des oiseaux reste stable.

Ces animaux familiers viennent d'avoir leur salon. Baptisée « Expozoo », cette manifestation réservée aux professionnels prouve bien la diversification de la production. Rien que pour la gent ailée, on compte trois cents accessoires.

« Expozoo » a donc présenté des nouveautés qu'on trouve dès maintenant dans les magasins spécialisés :

● *Pour le confort* du *chat* et de son propriétaire, le bac clos en plastique « Chat ravi ». Le modèle a la particularité d'être équipé d'un sac-enveloppe jetable pour le couchage, d'un dossier automatique de litière et d'une réserve de 5 kilogrammes. Ces astuces apportent un net progrès dans le domaine de la propreté et de l'étanchéité. Elles suppriment également les odeurs. Mais ce bac devrait être plus coûteux que ceux qui existent sur le marché. Il est fabriqué par les Ets Paul Maquiné, 17-19, rue Brunesseau, 94200 Ivry. Tél. : 658-64-04.

● Pour les poissons et pour l'aquarium, la pompe filtrante Sacem assure une *meilleure* oxygénation de l'eau (prix-public : 150 F). Intéressante mais chère, la nouvelle barre fluorescente Nafa-Ligth. Grâce à sa luminosité chaude et à sa puissance, elle éclaire davantage et elle permet aux plantes de bien se développer (150 F). Enfin, un programmateur de lumière couplé avec un distributeur de nourriture étanche (Ets Rena) remplacera efficacement les maîtres quand ceux-ci seront en vacances *(290 F). Tous ces articles* sont en vente chez Leveaux, 20, quai du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 508-42-03.

● Le chien suit la mode. On a conçu pour lui une ligne élégante de colliers en cuir cloutés d'or. Les coloris kaki, cognac et bordeaux sont ceux de l'hiver prochain. La collection prévoit aussi des pulls assortis. (Fabricant : Arlaud et Serre. Prix public : 50 à 80 F.)

● Enfin, la gent animale adopte, comme certains humains, la nourriture végétarienne. Les laboratoires Arkochim lancent une gamme de produits à base de plantes destinée aux chiens et aux *chats*. « Leguflor » est un mélange de légumes, fruits et verdure à mettre dans la pâtée. « *Sveltoflor* », *qui s'utilise seul*, aidera *Médor* ou *Minet* à maigrir. — Fl. Br.

Sur TF 1
« Fringue - connection »

« Fringue - connection » : c'est le titre d'un reportage que proposera *Jean-Claude* Narcy, le jeudi 21 juin sur TF 1, à 21 h. 30. « Fringue-connection » ou le mécanisme des importations sauvages de vêtements en provenance d'Extrême-Orient, qui, maintenant, couvrent plus de 20 % du prêt-à-porter vendu en France...

Au cours d'une enquête d'un mois au départ de Tokyo, il a suivi la filière de ce trafic de *Macao* à *Taiwan*, en passant par Honkong et retour à Paris, via Rotterdam. Il a promené ses caméras dans les méandres de ce fructueux commerce qui lèse, au premier chef, l'emploi en France dans les industries de l'habillement (trois cent mille *emplois* en *France*).

ON mesure l'étendue et les ramifications de ce qui est en réalité un racket à suivre Narcy au port international de Hongkong, à l'arrivée des sampans de Taiwan surchargés de vêtements. Autre image saisissante : celle des usines-dortoirs de Taiwan où les ouvriers *confectionnent*, pour un salaire de 600 francs par mois, des chemises d'hommes sur du matériel ultramoderne, et ce à raison *de quatorze heures* par jour, sans jour de repos. Celles-ci prennent le chemin de la *France*, *vendues* à *8 ou* 9 francs pièce aux importateurs belges, allemands ou hollandais, qui réalisent de fabuleux bénéfices.

Narcy, toujours à Taiwan, réussit à faire parler un spécialiste de l'import-export qui fait copier et fabriquer tout ce qu'on lui demande, du composant électronique à l'attaché-case de luxe et aux chemisiers brodés. Ses clients français envoient leurs stylistes sur place, tout en passant par des intermédiaires européens « en toute légalité ». En effet, dans le quota accepté par la C.E.E., la France a *droit* à *18 %* des importations du Sud-Est asiatique.

Que faire pour protéger nos industries de l'habillement et de la mode ? *Jean-Claude* Narcy fait intervenir William Lauriol, délégué général des industries du vêtement féminin, qui propose notamment une campagne de vérité pour les étiquettes d'origine. Il est, en fait, anormal que la France n'étende pas aux importations de vêtements la réglementation de l'appellation contrôlée.

★ « L'Evénement », TF 1, le 21 juin, à 21 h. 30.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MODES DU TEMPS

Le luxe européen en Californie

Ça scintille sur Rodeo Drive

ANDY WARHOL, hyper-réalistiquement ricaneur, la compare à un « *énorme* sunday *au caramel qu'on dévore avec délice, y compris les noix* ». « *C'est la via Condotti ou le faubourg Saint-Honoré de l'Amérique* », dit-on de Rodeo Drive. « *C'est le raffinement européen sous les palmiers de Californie.* »

Van Cleef, Ted Lapidus, Hermès, Gucci, Dunhill et d'autres grands noms du commerce de luxe européen ont en effet pignon sur Rodeo Drive. La Mercedes est ici le degré moindre du luxe. La Rolls-Royce son degré normal. La rue a son propre service de valets, ôtant aux flaneurs de Rodeo Drive jusqu'au souci de parquer leur véhicule. Le passant moyen a pour nom Jacqueline Bisset, Greta Garbo ou Barbra Stresand. Et, cocasse singularité, il arrive de rencontrer devant la boutique Gucci une lécheuse de vitrine en bigoudis.

Fendant en son cœur Beverley Hills, cette banlieue de Los Angeles, qu'on a estimée la plus riche des Etats-Unis, avec ses trente-deux mille résidents et son revenu annuel moyen de 36 000 dollars par habitant, Rodeo Drive est une attraction touristique au même titre que Disney Land. Quand ils déambulent de Saint Laurent à Courrèges, en passant par Van Cleef et Kurt Geiger of London, les spectateurs des riches ont dans l'échine le même frisson aigre-doux que sur la chenille roulante.

Rien n'est très réel sur Rodeo Drive et surtout pas les chiffres. Il coûte à chacun des soixante-dix commerçants de la rue 4 dollars par pied carré pour louer un emplacement et 1 dollar par pouce carré pour en être propriétaire. Gucci aurait ainsi accepté de payer un loyer annuel de 14 000 dollars, outre les 180 000 dollars de frais initiaux pour le simple privilège de s'installer sur Rodeo Drive. Gucci aurait ensuite déboursé 1 500 000 dollars de plus pour restaurer le local qu'il venait d'acquérir. Chaque jour, les recettes globales des commerçants de la rue s'élèvent à 5 000 000 de dollars. Les plats servis au restaurant Daisy n'ont plus nom et prix que mythiques : le hamburger John-Travolta vaut 8 dollars ; les œufs brouillés O.J. Simpson (vedette locale de football) en valent 6.

Pour être sûr d'avoir droit aux regards, il est possible de louer une table à la terrasse du café Rodeo, à raison de 300 dollars par mois ; on peut même y faire installer un téléphone qu'on relie à sa ligne privée.

M. Bijan Pakzad, Iranien expatrié, qui a récemment ouvert sur Rodeo Drive le magasin de ses rêves, résume le ton démesuré et irréel de celle qu'on a surnommée « la Rue pavée d'or ». Descendant vers son client par le célèbre escalier de cuivre central qui lui a coûté 400 000 dollars, le geste théâtral et la mégalomanie au bout des lèvres, M. Pakzad le toise et ne le retient que s'il gagne au moins 100 000 dollars par mois : « *Si quelqu'un a besoin de quelque chose, sa place n'est pas ici ; mis si quelqu'un entre et me dit : je viens de jeter vingt-quatre chemises et je voudrais les remplacer, alors je tiens mon client...* » Il n'est pas rare qu'un client achète pour 200 000 dollars de vêtements dans la boutique de M. Pakzad. Une richissime femme d'intérieur dépouillait récemment le magasin de quatre couvre-lits de fourrure coûtant chacun 30 000 dollars.

Il ne s'agit pas, il est vrai, de clients ordinaires. Depuis l'ouverture du magasin, son propriétaire dit avoir vu défiler quatre rois et dix-huit princes ou princesses. « *Des vrais* », ajoute-t-il, comme s'il devait se pincer lui-même et pincer l'auditeur pour croire à Rodeo Drive. M. Pakzad est l'un des investisseurs du Proche-Orient qui, depuis quelque deux ans, déversent leurs pétro-dollars sur Beverley Hills. Il y a dix ans, la plupart des commerçants étaient américains. Quand M. Aldo Gucci s'installa en 1969, il donna à la rue le ton international qui fait aujourd'hui la fierté des locaux. Sur les lèvres du Tout-Beverley Hills, court la boutade suivante : « *Si vous êtes riche et que vous vivez en Italie, il y a deux façons d'exporter votre argent sans trop de risques ; l'une consiste à engager un kidnappeur pour qu'il enlève votre enfant et à s'arranger pour que la rançon soit versée sur votre compte bancaire en Suisse ; l'autre consiste à ouvrir un magasin sur Rodeo Drive.* »

Aujourd'hui, la rue est plus française, italienne, allemande, japonaise, iranienne qu'elle n'est américaine. L'an dernier, les investissements d'origine européenne ou du Proche-Orient atteignaient 25 millions de dollars. La clientèle reste à 60 % californienne mais riches Mexicains, Iraniens et Japonais dominent la clientèle étrangère.

SYLVIE CROSSMAN.

Les nouveaux salons

On ne coupe plus les cheveux en quatre

« *JE vais d'abord vous couper les cheveux aux épaules, nous allons essayer une coiffure et, si cela ne vous plaît pas, on en fera une autre...* » Un salon de coiffure où on propose deux ou trois longueurs et styles « *pour que vous puissiez choisir* », où des clientes peuvent arriver à l'improviste, dans un atelier « complet », où on ne lésine pas sur le « coup de peigne », c'est le Salon Romic, situé dans la galerie des Champs-Elysées (52, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e).

La politique de « Dan », qui officie au premier étage en *compagnie de ses deux acolytes*, se résume en deux axiomes de base. « *Nous faisons une bonne coupe à nos clientes, afin qu'elles ne soient pas obligées de revenir toutes les semaines et qu'elles puissent se coiffer elles-mêmes.* » D'autre part, « *nous ne voulons pas pousser à la consommation comme cela se fait dans certains salons où on impose le maximum de prestations (shampooings spéciaux, mèches, couleur, permanente) aux clientes. Ici, nous leur proposons ce qui leur est nécessaire, mais jamais plus* ».

Dès leur arrivée, dans les deux étages du salon beige, les clientes de quinze ans à soixante ans, qui viennent parfois accompagnées d'une amie qui assistera tranquillement au spectacle, sont happées par une jeune fille pour un shampooing, puis pour une coupe « *qui dure tout le temps qu'il faut* », enfin pour un brushing « *qu'on apprend à refaire soi-même* », et il ne faut pas plus de temps qu'ailleurs pour sortir du salon.

« *Nous travaillons dans ce village qu'est la galerie commerciale et les bureaux d'alentour.* » Comme dans tous les villages, « *il faut que la clientèle revienne...* » Et elle revient.

M.-C. R.

★ Salon Romic, ouvert de 9 h. 30 à 18 h. 30. Nocturnes jeudi jusqu'à 22 heures. Tél. : 359-05-55.

Coupe : 75 à 90 F ; mise en plis : 30 F ; brushing : 40 F.

TROUVAILLES

Faites votre météo

Désormais, il vous sera possible de « faire la pluie et le beau temps », grâce à un petit livre amusant. Son auteur est Jean Breton, le météorologue bien connu de R.T.L. Pour prévoir le temps, deux instruments sont nécessaires : la girouette et le baromètre. L'une donne la direction du vent, l'autre indique la tendance du temps et la pression. Il faut aussi et enfin apprendre à observer l'état du ciel et savoir distinguer s'il est clair, nuageux ou couvert. Ces informations réunies permettent, pourvu que l'on soit doué, de prévoir le temps vingt-quatre heures à l'avance avec 80 à 90 % d'exactitude. Voilà qui pourra être utile quand on projette d'organiser un déjeuner de mariage en plein air, à la campagne.

★ *Faire la pluie et le beau temps*, par Jean Breton, 63 pages, 16 F. Collection « Le berger vert ». Editions Berger-Levrault, 229, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 707-56-14.

Bougies - cadeaux

Christiane Martel vient d'ouvrir, *à deux pas de la rue Dauphine*, une petite boutique qui est entièrement dévolue aux bougies. Il *y en a pour tous les goûts et toutes* les occasions, car la bougie-cadeau est une idée qui plaît. Pour les *juniors, d'amusantes bougies en* forme de gros crayons aux couleurs vives, ou de souris. Parfumées et *utiles : la bougie antitabac à la* cannelle (40 F en pot de verre), et celle antimoustiques à la citronnelle. Décoratives : la bougie-disque, présentée verticalement sur un petit support et qui se consume en V (54 F), et le bloc de cire colorée, à plusieurs mèches, posé dans une suspension en macramé. Les bougies traditionnelles, de toutes les couleurs, ont une base adhésive qui leur permet de tenir bien droites dans n'importe quel bougeoir.

★ La Bougerie, 3, rue Mazet, 75006 Paris.

Gobe-guêpes

Un attrape-guêpes vient de sortir, selon le procédé du *gobe-mouches traditionnel. Il est à poser* ou à suspendre et se *compose d'un récipient en plastique jaune à fond moulé en forme d'entonnoir* inversé, coiffé d'un hémisphère transparent.

24 F à *La Samaritaine*.

Tête à tête

Cadeau de mariage, ou cadeau d'amoureux gourmets : ce panier « tête à tête » (28 francs) qui contient une terrine de rouget au poivre rose (15 F), un lapin en gelée aux mirabelles (38 F), une charlotte aux fraises (45 F). Le repas peut être arrosé d'un bordeaux (30 F) ou d'un champagne Michel Guérard (44 F). Le menu de ce panier « tête à tête » comprend d'autres options. Il revient dans tous les cas à 200 francs environ.

★ Comptoir gourmand, Michel Guérard, 32, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. 742-73-51.

Un style, une région

Meubles en Bretagne

LE meuble breton est massif, droit et *fabriqué en bois* sombre. Fidèle, grave, il est synonyme de temps difficiles, de pauvreté et de *deuils. Dans un* ouvrage intitulé l'Argus des meubles et objets de Bretagne, *l'auteur, Arlette Royer*, bretonne d'adoption et journaliste, traite son sujet avec sensibilité. Son *livre est à la fois* instructif et pratique.

Il est en effet bien particulier et peu connu, ce *mobilier. Son* décor emprunte ses ornements au répertoire religieux mais aussi au domaine onirique. *Cercles*, rosaces, svastikas, toute cette géométrie magique évoque la culture celte *enfouie au fond des siècles*.

Dans les campagnes, à la ferme comme au manoir, *le paysan* et *le* gentilhomme possédaient le même type de mobilier. C'est dans les villes qu'éclatait la splendeur. Rennes, où vient s'installer l'intendant du roi, adopte la mode de Paris. Au dix-septième siècle, les meubles sont en bois clairs, l'ébénisterie est élégante et le décor sculpté. Les ports bretons, tournés vers le large, échappant, au contraire, au style régional pour subir l'influence de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine. Les ébénistes façonnent des meubles plus prestigieux dans des bois exotiques que Paris découvrira plus tard. Les armateurs de Saint-Malo sont en effet les premiers à adopter l'acajou massif, qui gagnera Nantes et les « folies luxueuses » de la campagne environnante.

Aujourd'hui, les meubles bretons s'achètent en Bretagne. S'ils sont de Quimper, à Quimper, s'ils sont de Guérande, à Guérande. L'enquête menée par Arlette Royer au premier trimestre 1979 a révélé la présence d'un nombre abondant d'armoires. Mais les vaisseliers et les sièges sont rares et les commodes tout à fait absentes.

Les prix varient selon les régions et le bois utilisé. C'est en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique qu'ils sont les plus élevés. Une armoire élégante en merisier de Rennes peut atteindre 20 000 francs. En Bretagne bretonnante, au contraire (Côte-du-Nord, Finistère et Morbihan), les *meubles courants*, d'un autre pays plus austère se situent entre 5 000 francs et 10 000 francs. A Vannes et à *Rochefort-en* Terre, les prix restent encore intéressants. Mais certaines pièces *rares, comme les lits clos et* les meubles de port seront *toujours réservés aux acheteurs* fortunés.

L'Argus des meubles et objets de Bretagne fait un inventaire illustré du mobilier breton. Meubles, faïences, gravures, objets *domestiques, ont été photographiés* par Nicolas Prud'homme. L'ouvrage donne, en outre, *les adresses des antiquaires*, des salles des ventes et les dates des foires. De l'amateur au *professionnel, sans oublier* le collectionneur, il devrait intéresser un public nombreux.

FLORENCE BRETON.

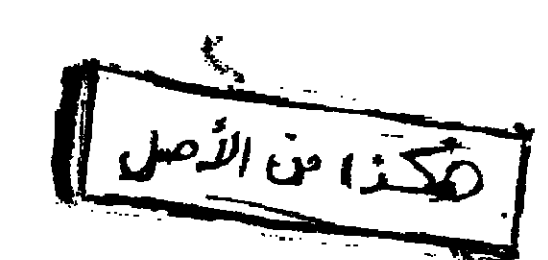
★ 125 F. Editions Balland, 33, rue *Saint-André-des-Arts, 75006 Paris*, tél. 325-74-40. En préparation : l'Argus des meubles et objets d'Alsace, qui paraîtra en septembre.

Un été à la campagne

Charmante, cette petite exposition consacrée à « l'été à la campagne », et qui se tient dans les salons de *la société* Paul-Ricard, à Paris. C'est une évocation du travail des champs, du jardinage et des loisirs « impressionnistes ». On y voit notamment des publicités pour le matériel agricole, un arrosoir et un herbier, un canotier, un panier de pique-nique et une nappe brodée, enfin un « *chromo* » représentant une partie de canotage en maillot rayé.

Les objets ont été prêtés par *des collectionneurs et des antiquaires*. Parmi les pièces les plus originales, on remarque les enseignes en bois de style balnéaire indiquant « logement à louer ». Elles proviennent du fonds de Marion-Poupées, qui tient un stand au marché Vernaison. On citera aussi un jeu ancien, le « tennis de table », *ancêtre du ping-pong*, qui appartient à Nicole Marty, spécialiste avec son mari de jouets en carton bouilli (28, rue du Laos, 75015 Paris). Quant aux tableaux-paysages de Felicia, ils sont très gentiment naïfs et contemporains. L'exposition plaira à un vaste public. En ces jours changeants, elle est une halte fraîche.

★ Jusqu'au 29 juin. Salons Ricard, 35, avenue Franklin-D.-*Roosevelt*, 75008 Paris. Entrée libre. Tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. 30 à 13 heures et de 15 heures à 17 h. 30. *Le lundi* est à déconseiller, les salons servant ce jour-là de salle de conférences.



Le Monde

une semaine avec le Limousin

Monts, lacs, bois et plateaux

Un tourisme en habit vert

PEUT-ON, même timidement, *prononcer le mot de « privilège » ?* Pourtant, ces terres — ces paysages — partagées entre les hautes landes de Millevaches, les douceurs charentaises, l'aimable fadeur du Berry, l'âpreté auvergnate, les rudes beautés du Quercy et les *charmes périgourdins sans avoir* voulu jamais emprunter ni aux uns ni aux autres, ces campagnes limousines font figure de miraculées. Et il est tout aussi naturel dès *qu'on pense au tourisme* de par ici de se mettre à y penser en vert, puisque rien n'est plus résolument, passionnément, systématiquement, couleur d'herbe et de feuillage que ce Limousin des monts et des vaux, des plateaux et des bois.

« Tourisme vert », donc. L'expression, qui recouvre aujourd'hui toutes les formes de loisirs *et de vacances pourvu qu'elles* aient pour cadre nos espaces ruraux, sans distinction de région ou de province, l'expression devrait avoir été inventée ici...

Mais, même si le mot vient d'ailleurs, rarement il y résume aussi magistralement (et aussi *complètement) une* « philosophie », c'est-à-dire, d'abord, une volonté profonde, et raisonnée, entrebâiller sa porte pour laisser pénétrer dans le paradis *dont il n'osait plus rêver l'homme* des villes. Entrebâiller et non pas ouvrir à deux battants : doser les « admissions », en bons gestionnaires d'un patrimoine qui n'a plus de prix dans une vieille Europe à demi-asphyxiée, que toute intrusion incontrôlée *aurait tôt fait*, qu'on le veuille ou non, de mettre à mal, sinon en danger de mort.

L'école du bon sens

On aurait pu chercher des recettes-miracles, trouver peut-être des prétextes tapageurs, des « inventions » de plus ou moins bon goût et, du même coup, risquer de défigurer le pays et ses paysages. Mais le bon sens était de quart, qui veillait au grain par tous les *temps, et les élus, les responsables* — et leurs administrés, — ont opté pour la sagesse. Par où fallait-il commencer ? Par... le commencement, c'est-à-dire par l'étude approfondie, méthodique, d'une belle carte en couleurs et en relief, où l'âme d'un terroir *se lit à livre* ouvert, *comme se* lisent sur un visage et les défauts et les qualités. Dans l'art de radiographier de la sorte, les experts de la SOMIVAL (Société pour la mise en valeur des régions Auvergne-Limousin) sont passés maîtres. Il est vrai qu'en quinze années de pratique on apprend à empoigner à bras-le-corps un territoire et ses réalités.

Ecoutons M. Jean-Claude Valeix, délégué régional de la SOMIVAL pour le Limousin, à qui incombe depuis 1971, date de son installation à Limoges, le soin non pas de décider, mais celui d'étudier et de déterminer, puis d'aider les intéressés à bâtir *un tourisme cohérent : « A l'évidence, le signe particulier du Limousin, c'est le signe de l'eau. Nous avons donc, d'entrée de jeu, axé nos premières démarches sur les loisirs ayant avec l'eau un rapport absolu. Il fallait scinder en deux temps notre action : aménager d'abord les plans d'eau existants, dont le lac de Vassivière est l'exemple achevé. Puis, dans une seconde phase, créer des surfaces nautiques* ex nihilo. » Ainsi, le lac du Causse (80 hectares) près de Brive, le Coiroux (160 hectares) entre Brive et Tulle, le lac de Saint-Pardoux (330 hectares), non loin de Limoges, ont-ils été tour à tour mis en eau, pour le plus grand bonheur des pêcheurs, des plaisanciers, des campeurs et des simples promeneurs du dimanche.

Autre atout dans le jeu du Limousin, le cheval, parce que le pays se prête admirablement à la chevauchée et parce que les Haras de Pompadour y jouent un rôle de porte-drapeau. « *Nous avons commencé par deux centres de loisirs équestres*, poursuit M. Valeix, *celui de Chamberet, en Corrèze, qui compte 150 lits et 30 boxes, celui de Bujaleuf, en Haute-Vienne, qui dispose de 200 lits et loge 20 montures et a pour particularité de recevoir hors saison des classes vertes d'équitation...* » Pourtant, le cheval semblerait n'être pas la panacée qu'on peut imaginer : « *D'une part, la clientèle est plus réduite qu'on ne le croit, limitée donc, et, d'autre part, le cheval coûte cher en soins et en entretien...* »

Encore une carte, inattendue, le golf. Le 18 trous de Limoges, ouvert depuis un peu plus de deux ans, a battu tous les records de succès, et le 9 trous de Coiroux — dont l'extension est déjà prévue — *marche sur ses* traces. A Neuvic d'Ussel, il y en aura un troisième, intégré celui-là dans les activités du lycée agricole, lequel pourra se flatter d'avoir, pour la première fois en France, une classe de spécialisation aux métiers du golf, car ne s'improvise pas qui veut jardinier des *greens*.

Ce « maillage » en place, il fallait bien songer aussi aux espaces intermédiaires, ceux qui tissent, discrètement, la trame — indispensable — du tourisme, celui que les spécialistes qualifient de diffus. On s'est à nouveau penché sur la carte, crayon et calculatrice en main. Pour mettre le cap sur un ensemble de petites actions dont la caractéristique commune est de savoir s'en tenir dans tous les cas à une échelle résolument modeste. Logement chez l'habitant, s'il l'accepte, gîte et chambres d'hôtes, camping à la ferme ou sur des aires naturelles qui ne sentent ni le béton ni le cordeau. Ou vacances à thème, tel celui du pays des *feuillardiers* qui fait découvrir au citadin la beauté paisible des châtaigneraies et le travail des derniers façonneurs de cercles de tonneaux, les feuillards.

Mais l'action entreprise dans *le canton de Meyssac (Corrèze)* est à étiqueter de l'appellation exemplaire. Avec le syndicat intercommunal, qui rassemble quatorze maires et compte trois hauts lieux touristiques, Curemonte, Collonges-la-Rouge et Turenne, on a créé des chambres d'hôtes indépendantes dans des bâtiments remis en état pour la circonstance, et confié leur gestion entretien à des restaurateurs qui, à l'usage, se sont vite trouvés ravis de l'aubaine. Et, le village de vacances qui ouvrira ses portes à Collonges en juillet 1980 sera, lui aussi, différent des autres, puisque s'y intégrera, village dans le village, un centre d'artisanat d'art. Et on parle déjà d'y héberger pendant la *morte saison* un centre de formation permanente...

Irremplaçable petite hôtellerie

Bien sûr, il y a encore des points où le bât blesse. En matière d'hôtellerie, notamment. Au grand dam de M. Pierre Ferrand, conseiller général de la Creuse (P.S.), président du syndicat d'aménagement de Vassivière et maire de Royère-de-Vassivière : *« Je bagarre pour faire allouer à la petite hôtellerie rurale les aides indispensables tant à sa survie qu'à un développement du tourisme. Mais c'est mon conseil général qui devra tout faire. Parce que l'Etat, lui, ne fait rien, faute d'une vraie politique du tourisme... »*

Pendant ce temps, M. Victor Pakomoff, maire d'Aubusson, surveille l'accrochage des tapisseries qui feront les beaux jours de l'exposition annuelle dans les halls et l'escalier de l'hôtel de ville. En attendant le musée qui sera le pivot du futur centre culturel et artisanal prévu pour l'été 1981...

Limousin divers, multiple et, surtout, sans tapage. Limousin vert, de cette couleur devenue inappréciable à l'heure des loisirs.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Vassivière-les-Bains

LE Conservatoire national du littoral va acheter 150 à 200 *hectares en bordure* du lac de Vassivière pour renforcer la protection de ses rives. *Cette initiative, qui s'ajoute* à celles prises par le syndicat d'aménagement du lac, confirme que ce vaste plan d'eau de 1 100 hectares, situé à 60 kilomètres à l'est de Limoges, est désormais bien protégé malgré le nombre de touristes qui aug*mente chaque année.*

Trente-six mille hectares de *forêts, de bois, de landes*, de bruyères, de sentiers, de collines, de terres cultivées, de pâturages et de tourbières, quelques solides villages et au milieu *de tout ça un lac, un grand lac* dentelé, ombragé par des milliers de conifères et balayé par des vents appuyés. « *Vassivière, ce n'est pas un lac, c'est un pays* », affirme M. Jean-Louis Bordier, directeur de la station de Vassivière-en-Limousin. C'est *peut-être ce qui explique* la venue, dans cette partie de la Creuse, d'un nouveau style de touristes dont la motivation essentielle n'est plus la pêche ou la voile mais tout *simplement* le désir de passer des vacances au cœur de pays ruraux. Tout autour du lac, sur les 45 kilomètres de rives, pas de béton, pas de néon, pas de saignées dans la forêt, mais des plages, des petits ports, deux villages *de vacances (Pierrefitte* et Masgrangeas) aux dimensions modestes, des terrains de camping-caravaning cachés sous les sapins. Bref, rien de dénaturé, mais un *aménagement touristique* (dont le coût est évalué à 50 millions de francs) qui permet à ce vaste territoire de garder son caractère originel malgré la bourrasque estivale.

L'aventure à Vassivière commence en 1950 quand l'E.D.F. édifie un barrage et crée ainsi l'un des plus grands lacs de *France. Pendant treize ans il ne* se passe rien... sinon une prolifération excessive de boîtes de sardines et de papiers, vestiges de pique-niques aux abords du plan d'eau. En 1968, enfin, les communes riveraines décident de tirer parti du lac et consti*tuent un syndicat d'aménagement* présidé par le docteur Pierre Ferrand (P.S.), maire de Royère-de-Vassivière. L'aménagement a pour point de départ une suite de criques où se terrent deux villages, Auphelle et Vauveix. Des égouts sont creusés, deux stations d'épuration sont faites. Les travaux d'assainissement étant terminés, on dresse un plan directeur afin de donner à la nouvelle station « *une vocation sociale* », selon le docteur Ferrand. Le syndicat achète pour 10 millions de francs des terrains *dont la plupart sont alors classés zone « non aedificandi »*, soit les neuf dixièmes du pourtour du lac.

« Notre lac est propre et la nature a été préservée », confie le maire de Royère. Aujourd'hui, il s'apprête, avec le syndicat, à lancer une nouvelle opération. *« Il faut faire profiter les communes voisines des retombées du lac. Pour cela nous allons développer les zones d'accueil dans l'arrière-pays. Vassivière doit « éclater » sur l'extérieur. »*

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 25.)

Des Creusois inventent le « hameau de vacances »

EN 1971, la *commune* de Mainsat, dans la Creuse, achetait le château des Portes et le rénovait adroitement ; les communs étaient aménagés en centre de vacances pour adolescents et *loués* à l'année à une commune de la région parisienne, tandis que *la partie* centrale était *occupée* par de jeunes *artisans* qui, outre un loyer assez bas, s'engageaient à organiser pendant l'été des stages de métiers d'art. A *quelques* kilomètres de là, la municipalité de Champagnat transformait son *presbytère désaffecté en gîtes* ruraux et elle achetait avec sa proche voisine Saint-Domet, un des nombreux étangs de *la région* quelle faisait aménager. Heureux d'avoir réalisé cette opération, son maire, M. Sourioux, reconnaît cependant que les opposi*tions n'ont pas manqué au début : « Les agriculteurs craignaient beaucoup le sans-gêne des citadins ; en fait il n'y a eu aucun problème et la vente de produits fermiers a au contraire nettement augmenté, ce qui a apaisé les critiques... »*

Le terrain était donc favorable pour une entreprise de plus grande envergure : ainsi naquit, en 1974, l'Association touristique Haute-Marche et Combrailles qui réunissait une trentaine de communes et un certain nombre d'organismes *parapublics (foyers* ruraux, syndicats d'initiative) et même quelques particuliers (hôteliers, fermiers). A l'origine se trouvaient la volonté des élus *locaux mais surtout* l'action de deux hommes, MM. Desthieux, secrétaire du comité d'expansion et Rimareix, un « ancien » de la DATAR, également maire de Mainsat. *Pour celui-ci, l'association* (sous le régime de la loi de 1901) devait s'orienter dans *trois directions : « Il s'agissait de renforcer les capacités d'hébergement, de créer des activités de loisir et de faire connaître la région. »* Pourquoi le tourisme particulièrement ? La réponse est sans ambiguïté : *« Pour la bonne raison qu'il est souvent préférable de privilégier les secteurs sur lesquels on peut agir le plus rapidement* à ceux *qui sont les plus importants dans l'absolu. »*

La réussite de cette structure *très souple tiendra à deux facteurs* : l'importance des moyens financiers réunis (10 millions de francs) grâce à une bonne connaissance des rouages administrati' et à une grande diversité des sources de financement (cotisations, subventions du *conseil général* et *de la rénovation* rurale, c'est-à-dire de la DATAR, recettes provenant des animations) et la présence d'un animateur permanent chargé de susciter et de coordonner les initiatives locales. Celles-ci se sont entraînées mutuellement : Festival d'été de théâtre, randonnées pédestres, concerts et surtout équitation (toute l'année à Auzances, en saison à Chénerailles et Mainsat. Plusieurs communes (Bellegarde, Auzances) ont d'autre part en projet la construction de courts de tennis qui *étendraient* ainsi les activités déjà proposées.

A partir de 1976 s'imposa peu à peu l'idée de construire un village de vacances « au pays ». *Mais personne ne souhaitait* l'implantation d'un promoteur ou d'une organisation étrangère à la région qui risquait de n'avoir aucune retombée économique *locale et d'ôter aux élus* la maîtrise du projet.

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page 24.)

L'avis de Philippe Lamour

L'été ne suffit plus

Il n'y a guère d'initiatives ou de réflexions à propos de l'aménagement de l'espace qui depuis vingt ans n'aient été entreprises ou influencées par les idées de *Philippe Lamour*, longtemps président de la Commission nationale de l'aménagement du territoire.

QUAND on ne sait plus quoi proposer pour le développement d'une région défavorisée, on la voue à tout hasard au tourisme. Mais quel tourisme ? La réponse est aisée pour les zones de haute montagne qui peuvent accueillir les visiteurs pendant l'hiver comme pendant l'été ; et même pour les zones littorales, où la densité de la fréquentation compense sa courte durée.

Il n'en est pas de même pour le tourisme à la campagne, notamment dans les régions de petite montagne. Certes, entre le 10 juillet et le 25 août, tous les « lits » disponibles sont occupés ; mais pour une aussi brève période, ce genre de tourisme ne peut apporter qu'un appoint saisonnier à d'autres ressources. Si l'on veut aller plus loin, il faut procéder à une véritable organisation régionale.

Il est tout d'abord nécessaire de maintenir un cadre d'accueil hiérarchisé. Son élément fondamental est la vitalité de la petite cité qui constitue, par tradition séculaire, le centre de services du milieu rural environnant ; c'est-à-dire qui comporte le médecin, le pharmacien et des commerces suffisamment achalandés. C'est autour de ce pôle de services que peut se développer à distance convenable une activité de tourisme rural groupant, autour d'un village de vacances, un ensemble d'hôtels familiaux, de gîtes et aussi de résidences de fin de semaine et de retraite qui puissent assurer, en toute saison, une permanence, si réduite soit-elle, de vie et de services afin d'éviter le recours obligatoire au petit centre urbain animateur de sa zone d'influence. Au-delà, l'habitation de vacances isolée constitue un choix qui comporte l'acceptation de certaines servitudes résultant de la distance.

Comment suppléer, pour réaliser de tels projets, à l'indigence ordinaire des communes et aux difficultés financières des particuliers ?

Un village de vacances peut être créé par un accord entre une commune et un organisme utilisateur de caractère professionnel et social. La commune apporte le terrain, sollicite une subvention de rénovation rurale que complète une subvention de l'organisme social. Un emprunt est souscrit, dont les annuités sont prises en charge par la commune en contrepartie d'un bail à long terme renouvelable au profit de l'organisme utilisateur. Ainsi la commune demeure propriétaire du patrimoine immobilier, tandis que l'organisme utilisateur est assuré de sa jouissance pendant toute la durée utile de la construction.

A l'aménagement de gîtes ruraux dans les locaux existants, on peut ajouter la construction de locaux neufs au profit de la population. Les propriétaires apportent à un organisme créé à cet effet, par exemple une société d'intérêts collectifs agricoles (SICA), les parcelles incultivables ou inconstructibles sur lesquelles sont établis des gîtes avec le bénéfice des avantages financiers assurés par la rénovation rurale aux gîtes communaux.

Ces gîtes sont gérés par la SICA, qui les loue aux touristes ; après le remboursement des annuités d'emprunts, le produit de ces locations est réparti, au prorata de leurs apports, entre les propriétaires qui se sont constitué ainsi un patrimoine commun et une source de revenus annuels. Dans ces régions, la seule hôtellerie rentable est celle qui est exploitée en famille. On peut améliorer ses recettes et alléger ses charges par la constitution d'une entente qui organise des circuits touristiques, effectue une propagande commune et établit un système de réservations ; elle peut aussi assumer pour tous ses adhérents les tâches de comptabilité, ainsi que le service des charges fiscales et sociales et, au premier chef, l'irritante servitude que constitue l'application de la taxe sur la valeur ajoutée.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'organisation générale qu'exige le développement efficace du tourisme rural envisagé comme un élément du développement régional. Faute d'une telle organisation, on en est réduit aux vœux pieux traditionnels et au rabâchage d'une littérature usée sur le « tourisme *vert* », *l'«* accueil à la ferme » *et l'animation folklorique.*

«Hameau de vacances»

(Suite de la page 23.)

De plus, la faible taille des communes susceptibles d'être intéressées (entre quatre cents et sept cents habitants) excluait l'accueil, sur place, d'une population saisonnière trop considérable et le financement d'une opération très coûteuse. Le dernier problème qui se posait était celui de l'instrument juridique à utiliser, l'association créée en 1974 ne pouvant de toute évidence assumer une telle charge (insuffisance de moyens en personnel et de ressources financières régulières, très grand nombre de participants, capacités d'emprunt limitées)... Sous la pression de M. Rimareix se constitua donc un syndicat intercommunal (regroupant les communes d'Auzances, de Bellegarde, de Chénérailles, Saint-Domet et Mainsat) dont l'objet était triple : acheter les terrains, contracter les emprunts et recevoir les subventions.

Une fois encore le recours à des financements diversifiés assura le succès de l'opération. En l'occurrence la dot était particulièrement bien fournie puisque les subventions atteignaient le total appréciable de... 80 % ! La DATAR et le secrétariat au tourisme y contribuèrent pour une moitié, la Caisse nationale d'allocations familiales pour une autre moitié, tandis que les 20 % restants étaient couverts par un emprunt auprès du Crédit agricole. Les communes sont d'autant plus satisfaites du montage juridique et financier que les annuités de cet emprunt sont automatiquement payées par l'association de tourisme social à qui a été confiée la gestion du village.

L'originalité de cette réalisation tient à plusieurs caractéristiques. Sa conception, en premier lieu, a été délibérément adaptée au milieu rural ; refusant le modèle, maintenant traditionnel, du village de vacances « monobloc » que l'on rencontre aussi bien en montagne que sur les bords de mer, on a conçu un ensemble « éclaté » sur le territoire des différentes communes, de façon que les fruits du développement soient équitablement répartis (chaque municipalité a un nombre de lits qui varie de soixante-dix à quatre-vingts sur un total de trois cent quatre-vingts). On a d'autre part essayé d'intégrer autant que possible l'architecture au paysage. Chaque hameau comprend un maximum de dix bâtiments individuels (de quatre à sept personnes), qui sont réalisés soit en « dur », comme une construction classique, soit en bois, auquel cas l'ensemble évoque un groupe de chalets montagnards, qui s'intègre paradoxalement avec bonheur dans l'environnement naturel.

D'allure scandinave à l'extérieur, ces habitations ont un aménagement intérieur tout aussi inhabituel puisque la disposition des lits et des emplacements de rangement a été dessinée pour rappeler une cabine de bateau. Même les fenêtres s'ouvrent très difficilement pour renforcer l'impression de vraisemblance... Le dernier aspect intéressant concerne le système de location. La présence de la Caisse d'allocations familiales est à l'origine d'une échelle de prix qui dépend du niveau d'imposition du futur locataire (pour un studio de 4/5 places le barème va de 500 à 770 F pour une semaine), afin de faciliter l'accès des plus défavorisés. En outre, il existe une autre formule prévue hors saison (d'octobre à mai), qui consiste à louer à l'année (290 à 370 F, plus 26 F de charges par jour habité) pour disposer ainsi d'une résidence secondaire à bon compte. Mais il est vrai qu'il est nécessaire d'avoir un véhicule et que la Creuse est tout de même à trois heures et demie de Paris...

Sur les cinq hameaux, un seul, celui de Champagnat, a jusqu'à présent fonctionné, depuis juillet 1978. Les autres doivent ouvrir le 1er juillet prochain. Mais le succès paraît acquis : le taux de « remplissage » était, pour la première année, de 95 % ! Indéniablement réussie aux yeux des habitants (qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou restaurateurs) et des élus, cette expérience aura surtout eu le mérite de démontrer que les plus petites communes, lorsqu'elles se groupent et font preuve d'imagination, ont une panoplie juridique et financière suffisante pour repeupler leurs territoires et ranimer leur région.

ALEXANDRE WICKHAM.

★ Pour tous renseignements, écrire à la mairie de Mainsat, 23700 Auzances, tél. (55) 67-07-21.

Royaume du cheval

Pompadour bien en selle

C'EST près de Pompadour, au cœur du « pays vert » corrézien, que s'est installé un des complexes d'équitation les mieux équipés de France, le Domaine de la Noaille, appartenant au Club Méditerranée. Avec ses quatre manèges, dont un olympique, ses cinq carrières, son parcours complet d'équitation et sa centaine de chevaux, le Domaine de la Noaille, qui peut accueillir plus de quatre cents personnes, est un véritable paradis pour cavaliers. On y vient pour le week-end ou pour des stages de une à trois semaines, apprendre à monter ou, le plus souvent, s'y perfectionner et passer l'un des cinq échelons du brevet d'équitation.

Outre les possibilités d'entraînement intensif qu'il permet — de deux à quatre heures par jour, — le Club, de par la qualité de son encadrement et en raison, paradoxalement, de l'anonymat de ses stagiaires, semble souvent plus efficace que les classiques cercles équestres que l'on trouve dans les grandes villes. « Dans mon cercle, explique Nitzia, une stagiaire venue de Bruxelles, tout le monde se connaît et les moniteurs hésitent souvent à critiquer ou à reprendre l'attitude d'un cavalier, dont ils savent qu'il est par ailleurs un P.-D.G. connu ou un notable du lieu. Bref, ça tient plus du club mondain que d'un véritable centre sportif. Ici, au contraire, le relatif anonymat des stagiaires permet aux moniteurs d'être plus libres et plus exigeants à l'égard des cavaliers. C'est-à-dire, plus efficaces. »

Un sentiment que partagent presque tous les stagiaires, qui avouent avoir plus progressé en deux semaines d'entraînement intensif qu'en un an de cercle, à raison de deux ou trois leçons d'une heure par semaine. C'est ce qui donne certainement au Club Méditerranée de Pompadour cette ambiance studieuse et ce sérieux qui le démarquent assez profondément des clubs tournés vers le seul « farniente ».

Le Club reste chez lui

« Ici, remarque Pierre, un des moniteurs d'équitation, l'ambiance diffère assez profondément de celle d'un Club Méditerranée classique, car tout est plus ou moins centré autour d'un sport exigeant, tant en ce qui concerne la condition physique que les qualités de concentration que celui-ci requiert. Au contraire des clubs non spécialisés, on vient à Pompadour d'abord et avant tout pour se perfectionner en équitation, et il n'est pas rare de voir des gens revenir périodiquement au Club, afin de faire le point sur leurs connaissances ou de passer les divers degrés du brevet d'équitation. »

Si la majeure partie des stagiaires vient à Pompadour pour l'équitation, on peut aussi y pratiquer d'autres sports de plein air, tels que le tennis, le golf ou encore le tir à l'arc. Mais le Club Méditerranée propose aussi des séjours libres, dont le but est simplement le repos dans une campagne « douce » et réputée pour son calme. On pense à ces « country houses », fort répandues dans les pays anglo-saxons, mais qui restent peu populaires en France, où le mot « vacances » évoque encore irrésistiblement les plaisirs de la mer et du soleil. « Nous sommes venus ici pour nous reposer, explique un couple qui habite depuis treize ans à Abidjan, et parce que nous ne connaissions pas assez la région pour venir « à l'aventure ». Bref, pour nous, ce séjour est la possibilité de faire connaissance avec une région, quitte, si elle nous plaît, à y revenir plus tard par nos propres moyens. »

L'implantation du Club Méditarrnée a-t-elle réussi à donner une impulsion à la région, tant en ce qui concerne l'économie que le tourisme ? Pas de façon directe. Comme tous les Clubs Méditerranée, celui-ci vit, en effet, sur un mode quasi autarcique par rapport au reste du village. « Le Club Méditerranée vit très replié sur lui-même, explique un commerçant de Pompadour. On peut le regretter, mais c'est la logique même du système, tant la rentabilité d'une telle opération repose sur le fait que les participants prennent tous leurs repas ou leurs consommation sur place. Cela dit, la renommée du Club rejaillit sur toute la région, en la faisant connaître, et, puisque l'on parle d'équitation, en rappelant la très ancienne tradition de la région dans ce domaine. »

La région, de par son climat doux et humide, est en effet depuis longtemps une terre d'élection du cheval. En témoigne la présence d'un haras national, un des plus importants de France avec celui du Pin, en Normandie. Destiné au développement et à l'amélioration de la race chevaline, le haras de Pompadour, qui fut créé par Louis XV, aboli par la Révolution, puis rétabli par Napoléon et transformé par lui en haras national, possède une centaine d'étalons et une jumenterie nationale.

Ses lettres de noblesse ont été associées au développement de la race anglo-arabe, dont Pompadour est encore le centre le plus important. Si l'on ajoute à cela la présence d'un hippodrome, un des mieux équipés de province, qui, par son caractère accidenté, se prête magnifiquement aux parcours de cross, et d'un concours complet d'équitation qui a vu se dérouler les championnats de France en 1971 et les championnats d'Europe juniors en 1973, on comprendra que l'appellation de « Cité du cheval » dont s'enorgueillit Pompadour est loin d'être usurpée.

Mais cette caractéristique ne se limite pas au seul cheval de selle, ainsi que l'explique M. Pierre Pechdo, le directeur des haras : « Si l'action des haras en ce qui concerne le cheval de selle et le sport hippique est spectaculaire et bien connue, il ne faudrait pas qu'elle fasse oublier le reste de nos activités. Et notamment l'aide que nous apportons aux éleveurs de chevaux de trait, utilisés aujourd'hui principalement pour la boucherie, afin d'améliorer leur rendement. »

Et M. Pechdo de rappeler que les Français sont les premiers consommateurs mondiaux de viande de cheval, ce qui rend nécessaire une importation qui grève lourdement notre balance commerciale. Dans cette optique a été créée à Pompadour une station expérimentale où des recherches sont entreprises afin d'accroître l'efficacité des méthodes d'élevage des chevaux de race lourde. Dernier élément de cet ensemble consacré au cheval, une section informatique a été installée à Pompadour dont le rôle est la tenue d'un fichier central des équidés, c'est-à-dire d'une sorte d'« état civil » de tous les chevaux nés et élevés en France.

Tout cet ensemble, fort cohérent, montre assez bien ce que pourrait être l'évolution équilibrée d'une région rurale. Une région qui a su trouver dans le développement d'une activité pour laquelle elle était faite, une façon harmonieuse de conjuguer impératif économique et vocation touristique, ouverture sur le monde moderne et respect de ses plus anciennes traditions. Bref, un développement qui est le contraire d'une dénaturation.

PATRICE BOLLON.

Eaux à Evaux

AUX confins du Limousin, près du Bourbonnais et de l'Auvergne, la cité creusoise d'Evaux-les-Bains a pour originalité d'être la seule station thermale de la région.

Cette station, dont les eaux sont plus particulièrement indiquées pour toutes les maladies de l'appareil locomoteur (rhumatismes chroniques, articulaires ou non, goutte articulaire, sciatiques) et aussi recommandées pour les troubles de la circulation et les affections gynécologiques, aurait pu fermer ses portes s'il n'y avait pas eu l'initiative de la municipalité qu'anime M. Serge Cleret, maire (P.S.) et conseiller général.

La municipalité a acquis l'établissement thermal pour préserver l'avenir de la cité. Et, à partir du centre thermal voué au traitement des maladies de la vieillesse, Evaux a élargi sa vocation à l'accueil des personnes âgées.

En pointe

L'archéologie qui sauve

Les recherches archéologiques menées en Limousin concernent quatre thèmes : les enceintes fortifiées, les origines de la vie urbaine, les rites funéraires, l'archéologie du paysage rural.

Les enceintes fortifiées sont légion en Limousin puisqu'on estime à plusieurs centaines les éperons barrés, les oppidums, les mottes féodales. Les chercheurs de la direction des antiquités historiques se sont assigné trois missions : localiser et cartographier les enceintes, rassembler les sources écrites qui révèlent leur présence, dater ces ouvrages fortifiés, le cas échéant par la fouille. Un atlas des mottes en Limousin est en préparation.

Les villes de la Marche et du Limousin étaient jadis, contrairement aux idées reçues, fort nombreuses : une soixantaine en tout. Mais le nombre des habitants qu'elles abritaient dans leurs murs était aussi fort médiocre, puisqu'il oscillait de moins d'un millier à trois ou quatre mille au plus.

Un groupe de recherches sur les rites funéraires étudie pour sa part la typologie et la chronologie des sépultures échelonnées depuis la période gauloise jusqu'à la fin du Moyen Age et s'applique à établir la cartographie de ces sépultures.

Les origines du paysage rural enfin peuvent intéresser davantage encore puisqu'elles concernent tout le terroir avec ses mouillères, ses replats, ses montagnes, ses vieux chemins. A quelle (s) époque (s) sont nés les villages ? Depuis combien de siècles cultive-t-on tel ou tel champ ? La fouille des banquettes de culture apporte de précieux éléments de réponse.

Une étude sur l'origine du parcellaire limousin est d'ailleurs en préparation : cette étude s'appuie sur les analyses polliniques et sur les analyses au C 14, ainsi que sur la pétrographie et la sédimentologie.

Enfin, la direction des antiquités historiques du Limousin anime un centre de documentation archéologique et contrôle, outre de nombreux sauvetages (celui de Brive vient de restituer de précieux vestiges médiévaux et paléochrétiens), neuf chantiers programmés : à Aubazine, Margerides, Saint-Eloy-les-Tuileries (Corrèze) ; Saint-Priest-d'Evaux (Creuse) ; La Chapelle-Montbrandeix, La Croisille-sur-Briance, Jabreilles-les-Bordes, Limoges, Solignac (Haute-Vienne).

La Xaintrie se rebiffe

La Xaintrie en Corrèze, autour de Saint-Privat et Mercœur, est une des contrées les plus handicapées du Limousin. Le relief y rend les communications et les échanges difficiles. Pas de grandes villes. Une densité de dix-sept habitants au kilomètre carré. C'est pour essayer de renverser les tendances dépressives que la jeune chambre économique de Tulle-Ussel a passé avec l'association pour le développement de la Xaintrie une convention, le 3 décembre 1978.

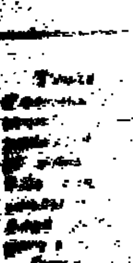
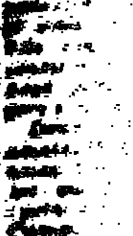
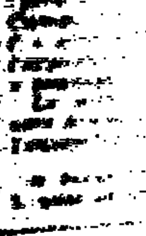
Toute une série de manifestations et d'animations ont été lancées et se poursuivront. Une randonnée cyclotouriste et pédestre s'est déroulée dans la bonne humeur et sous un beau soleil le 3 juin à Camps. Elle avait pour but de faire connaître les sentiers et les petites routes de Xaintrie. Sept participants sur dix étaient « étrangers » à la région.

Deux concours-exposition, ouverts à des amateurs et des professionnels, sont organisés. L'un, de photos, se déroulera du 7 juillet au 20 août à Saint-Privat, l'autre (peintures) du 2 août au 2 septembre à Camps. Le thème de l'exposition-photos est l'« architecture rurale » en Xaintrie et l'exposition-peinture est consacrée au « paysage et à la vie en Xaintrie ».

Le point d'orgue : le 4 août, un concert sera donné dans l'église de Saint-Privat avec l'ensemble vocal Roland de Lassus, de Douai.

★ Jeune Chambre économique de Tulle-Ussel, 7, quai de Chammard, 19000 Tulle.

هكذا من الأصل

le Limousin

Rugby rapide

Les grands XV de la région

POUR faire du bon rugby, il existe une fameuse recette limousine. Elle est signée Jean Giraudoux et prévoit « *huit joueurs forts et actifs, deux légers et rusés, quatre grands et rapides et un dernier, modèle de flegme et de sang-froid* ». Et l'auteur d'ajouter : « *C'est la proportion idéale entre les hommes.* »

Que Giraudoux s'intéresse ainsi au ballon ovale tient, sans doute en partie, à son lieu natal. C'est dans les monts de Blond, près de Bellac (Haute-Vienne), que vient mourir la langue d'oïl et que commence la langue d'oc.

Le rugby limousin a fourni à l'équipe de France de grands joueurs parmi lesquels les « rapides » l'emportent sur les « forts ». Quant au modèle de flegme et de sang-froid, il peut fort bien s'identifier à Villepreux, l'enfant de Pompadour, en Corrèze, qui a longtemps porté, après le maillot blanc et noir du Club athlétique briviste, le rouge et le noir du Stade toulousain et le maillot frappé du coq.

Mais, bien avant lui, d'autres Limousins ont appartenu au « quinze » national : le trois-quart centre Gerald, qui fut capitaine du Racing-Club de France, le demi d'ouverture Verger du Stade français, les frères de Laborderie du Racing, l'ailier Duché de la Section athlétique universitaire de Limoges.

Le plus extraordinaire est que ces cinq internationaux sont sortis du même établissement scolaire à Limoges. Une institution libre d'abord appelée Ecole Colbert puis Montalembert, enfin, aujourd'hui, Ozanam. Gerald, Verger, les frères de Laborderie et Duché ont fait leurs premières armes sur l'herbe du square des Emailleurs, devenu jardin public par la suite.

Le rugby limousin avait alors pour capitale Limoges. La SAUL (Section athlétique universitaire de Limoges) était champion du Limousin. Elle l'emportait régulièrement sur son rival, le Club athlétique briviste, au cours de derbys dont l'âpreté enflammait les partisans de chacune des deux équipes.

Puis le départ de Limoges du Comité du Limousin de rugby *sonna le glas de la suprématie* limogeoise et commença le règne de Brive, avec un peu plus tard, en figure de proue, Amédée Domenech, alias « le Duc », Limousin d'adoption, le plus picaresque de nos internationaux, le seul pilier en France qui, lors du tournoi des Cinq Nations, ait joué trois-quarts aile, prenant ainsi la place du titulaire blessé.

Assez curieusement, Brive, qui faisait partie du groupe de tête des équipes françaises, a subi, cette année, une baisse parallèle à celle de *Béziers*, que les *Corréziens* rencontrèrent, en 1975, au sommet de la compétition, en finale du championnat de France. Les Brivistes se sont mal remis du départ pour Tulle de leur seconde ligne Fitte-Rossignol, prototype de ces joueurs « forts et actifs » dont parle Giraudoux. Mais sans doute ne s'agit-il là pour le club sur lequel veille toujours Elie Pebeyre, qui fut, lui aussi, international avant de devenir patron des sélectionneurs, que d'un passage difficile.

Quant à Limoges, son club a pris place parmi les équipes du groupe A, après avoir terminé premier de sa poule dans le groupe subalterne. Mais les supporters ne sont pas sans inquiétude. Monter, c'est bien, à condition de se maintenir. On veut cependant espérer que, sous la houlette de son président, M. Bernardaud (l'un des grands de la porcelaine), l'USAL, sigle inversé de la SAUL, va connaître un destin comparable à cette *dernière*, qui était, dans sa période faste, conduite par un autre porcelainier, M. Maureil. En tout cas, voici la saison qui vient, les trois clubs limousins, Brive, Tulle et Limoges, dans la même poule du groupe A. De belles luttes fratricides en perspective...

MARCEL SOULÉ.

Vassivière - les - Bains

(Suite de la page 23.)

De nouveaux équipements, comme des gîtes ruraux et des terrains de camping-caravaning, vont être créés, qui augmenteront le nombre de lits de plusieurs milliers d'ici à 1984.

L'aménagement du lac, grâce au tourisme, a permis à ces communes retirées, en voie de désertification, de revivre. Dans ces *petits villages que sont* Gentioux et Faux-la-Montagne, par exemple, de vieux « bistrots » fermés depuis des années ont rouvert, des petits hôtels se sont édifiés, dans d'autres bourgades des centres commerciaux se sont développés. C'est un bon point.

Mais le revers de la médaille ? « *L'été on ne sait plus où mettre les voitures* », confie un riverain du lac. Certains trouvent que l'on parle trop de Vassivière. « *Il y a assez de monde comme ça* » se plaint une hôtelière. Les municipalités passent outre. La manne touristique se gonfle, se gonfle. Dans ces conditions ne peut-on pas craindre un certain envahissement, même si, comme on l'assure, « *le pays est particulièrement protégé* » ? Enfin, si ce lac et son « pays » connaissent un bon succès estival, ils demeurent méconnus pendant les fins de semaine, y compris de Limoges, qui n'est pourtant pas loin. Il y a là un atout qu'on aurait tort de négliger, maintenant que le ski de fond se pratique autour du lac *(depuis janvier dernier)* et que, sur ses rives, vient d'ouvrir la première école de planche à voile de France.

JEAN PERRIN.

Rivières réservées

Mais où est passé le poisson ?

LE Limousin ? Difficile de rêver mieux pour un pêcheur. Qu'on en juge. Trois départements qui ont un air de parenté, mais leur caractère propre aussi, petite montagnes, plateaux, vallées. Trois *départements* dont le *réseau* hydrographique est d'une telle densité qu'il offre 13 000 kilomètrese, pas moins, de berges accessibles. Trois départements où joue la réciprocité des droits de pêche sans cette lassante quête au permis, d'une commune à l'autre. Trois départements dont les rivières recèlent poissons blancs et salmonidés.

Pourtant, qui ira de rivière en rivière en Limousin ne manquera *pas de se poser un certain nombre* de questions.

D'abord sur la pauvreté inattendue de la vie de certains *cours d'eau perdus dans la* nature. Ils présentent pourtant loin de toute industrie, loin de la *moindre habitation,* l'apparence de rivières riches et accueillantes. On s'interrogera aussi sur les curieuses réticences de pêcheurs locaux quand on les questionne sur la meilleure façon de procéder et *sur les habitudes de* la gent aquatique. Enfin, on sera parfois surpris du goût immodéré que semblent avoir certains pêcheurs réputés habiles pour les poissons qui ne font pas la taille légale, la « maille » comme on dit, même si, ici, 18 centimètres suffisent pour la truite.

Certes, il ne faut jamais généraliser car la vie entière d'un pêcheur ne suffirait pas à faire l'inventaire halieutique des ruisseaux, des rivières de ce pays, et ce serait bien le diable si quelque « trou » connu des initiés n'existait pas. Mais enfin, pourquoi les poissons réapparaissent-ils, aussi bien en première *catégorie qu'en seconde,* à l'approche des agglomérations ?

On pourra dire : parce que les sociétés de pêche rempoissonnent plus vigoureusement là qu'ailleurs, ou encore parce qu'une ville ou un village nour*rit mieux son poisson que la* simple nature. Mais l'on pourrait dire aussi parce que, près des agglomérations, la surveillance peut-être plus sérieuse.

Il ne semble, hélas, faire de doute que le braconnage, évidemment pas le braconnage industriel, mais l'artisanal, celui que l'on tolère, sévit encore ici. A preuve la richesse des étangs privés, nombreux, bien entretenus, poissonneux et... surveillés.

Aussi ne saurait-on trop encourager le pêcheur-voyageur à faire halte dans l'un de ces charmants hôtels, ces gîtes, voire ces fermes qui offrent le coucher, le couvert, mais aussi l'étang ou le petit lac et le bout de rivière, loin de tout mais... à portée de jumelles du propriétaire ou du garde. Plutôt que de courir les rives un peu inutilement. — C. L.

★ **On peut se renseigner :**

— Pour la Haute-Vienne à la *Fédération départementale de* pêche et de pisciculture, 7, rue Banc-Léger, 87000 *Limoges.* Tél. : (55) 34-35-89 ;

— *Pour la Corrèze à la Fédé*ration départementale de pêche et de pisciculture, 12, quai de Rigny. 19000 Tulle. Tél. : (55) *26-11-55 ;*

— Pour la Creuse à la Maison de la pêche, 60 bis, avenue Laroche, 23 000 Guéret. Tél. : (55) 52-24-70.

Des arbres sur le tiers du territoire

La forêt n'a pas encore livré ses trésors

LE Limousin n'est plus ce qu'il était. L'antique forêt gauloise qui avait reculé devant des générations de défricheurs reverdit partout. Elle ne couvrait plus par lambeaux que 180 000 ha au début de ce siècle. La voici *aujourd'hui moutonnant* par monts et par vaux sur 570 000 hectares, soit le tiers du territoire de la région. Depuis quatre-vingts ans la marée verte des taillis et des plantations grignote bon an mal an 4 600 hectares de landes et de prés.

Ce ne sont pas les hommes qui ont été chassés par la forêt, mais les arbres qui ont pris la place des laboureurs tués sur les champs de bataille de 14-18 ou partis à *la ville, en masse,* depuis la dernière guerre. Car, de l'avis unanime, le Limousin, pays des arbres et des sources, est l'une des régions d'Europe les plus favorables à la forêt. La nature des sols, l'altitude moyenne et l'abondance des pluies y favorisent la croissance de multiples essences. Les châtaigniers sur les coteaux de l'ouest, les chênes et les hêtres un peu plus haut, les sapins et *les pins sur le* plateau de Millevaches, qui culmine à près de 1 000 mètres.

Naguère, il n'y avait là-haut que des landes à bruyère, ce qui désespérait un instituteur corrézien, *M. Vazeilles. Devenu dé*puté, il fit planter les premiers résineux à Meymac, vers 1910. On plaisanta ce bon M. Vazeilles, mais ses arbres font aujourd'hui rêver bien des investisseurs. Les plantations de pins et de sapins occupent à *présent 150 000 hec*tares, et, en Corrèze justement, elles représentent près du tiers *du capital forestier.* Il est vrai que tout le monde s'y est mis. Les particuliers, aiguillonnés par les aides en nature, subventions et prêts avantageux qu'on leur prodigue, les forestiers de l'Etat et, dernières venues, les *banques et les sociétés de pla*cement qui ont flairé la bonne affaire.

La manie du pin

Mais l'étendue de la forêt limousine ne doit pas cacher ses faiblesses. D'abord, elle est jeune. Les résineux les plus chenus — soixante-dix ans — sont à peine dignes de la tronçonneuse. Quant aux « feuillus » ils sont encore pour beaucoup à l'état *de taillis, car on a continué* jusque récemment à les couper avant la maturité pour les besoins du chauffage et des fours à porcelaine de Limoges. Ensuite, elle est mal gérée, car extrêmement morcelée. Cent vingt mille propriétaires ont des parcelles de moins de 4 hectares, ce qui rend impossible toute gestion à long terme.

Même les forêts publiques sont fragmentées en massifs de très *médiocre étendue. D'ailleurs,* qu'elles appartiennent à l'Etat ou aux communes, elles ne couvrent que 20 000 hectares, soit 4 % du total. Les grands domaines privés sont rares et on ne connaît dans toute la région qu'un seul propriétaire exploitant vivant uniquement du produit de ses bois.

Jeunesse et mauvaise gestion expliquent que la forêt limousine soit peu productive. On en sort chaque année un million de mètres cubes de bois, dont la moitié partent vers les papeteries. *Combie de disgrâce, cette forêt* est mal aimée. De tradition, les agriculteurs ne sont pas les amis des arbres. Ici, ils n'ont pas de peine, chiffres en main, à justifier leur hostilité à l'extension des bois. « *Les terres*, disent-ils, *sont achetées par des non-agriculteurs qui y font des plantations spéculatives. Les jeunes qui voudraient rester au pays ne trouvent plus de propriété.* » Avec ses 90 000 hectares, l'agriculture limousine fournit soixante-trois mille emplois et rapporte 2,2 milliards de francs. Les 570 000 hectares de forêts n'occupent que deux à trois *mille* professionnels et leur revenu ne dépasse pas 140 millions de francs. La comparaison est éloquente.

L'irritation des ruraux a été portée à son comble lorsque, en 1977, des hélicoptères payés par de grandes sociétés répan*dirent des défoliants pour désher*ber les jeunes plantations de résineux. La réaction fut telle que le préfet dut interdire cette pratique. L'an dernier, des Corré*ziens en colère ont publiquement* arraché des plants qui venaient d'être mis en terre. Leur procès a mobilisé les syndicalistes agricoles. Pour apaiser les esprits, on établit à présent dans une soixantaine de communes des *documents qui déterminent,* avec l'accord de tous, les terres « à vocation forestière » et celles destinées à la culture.

Les municipalités non plus ne sont pas contentes. Car, pendant *trente ans, les plantations de* résineux sont exonérées d'impôt. Moins d'emplois, moins de revenus, mais autant de frais pour entretenir les chemins : les finances communales s'en trouvent mal. Les pêcheurs, de leur côté, *accusent pins et sapins de* priver de soleil leurs rivières et d'en acidifier les eaux. Dans les sapinières, le gibier ne se plaît guère, et cela chagrine les chasseurs.

Les promeneurs, les amoureux de la nature et les écologistes formulent encore bien des griefs à l'encontre de l'enrésinement systématique. Faute d'étude préalable, personne ne sait au juste comment vont évoluer ici la faune, la flore et le climat. Ce qui est évident c'est que les paysages changent. Récemment, un haut responsable de l'Office national des forêts cherchait sur le plateau de Millevaches un point de vue d'où les membres du conseil d'administration de l'O.N.F. auraient pu goûter le charme du paysage traditionnel. *Il lui a fallu quarante-huit* heures pour le trouver, car partout jusqu'à l'horizon on ne voit plus à la place des landes et des tourbières que des alignements de conifères.

La manie des pins et des sapins est-elle en train de régresser ? Les fonctionnaires forestiers n'enfourchent pas facilement les idées nouvelles. L'un des plus importants d'entre eux soutient encore qu'il faut planter 100 000 *hectares de résineux et enrésiner* 250 000 hectares de taillis feuillus. Aussi, c'est le conseil régional du Limousin qui a demandé et financé une expérience de plantations de chênes et de hêtres en Corrèze, en Haute-Vienne et dans la *Creuse : 60 hectares* en tout. On peut voir aussi à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) un timide essai officiel de culture du merisier, arbre précieux pour la menuiserie.

Le tournant ne sera réellement pris que lorsque les aides du Fonds forestier national iront aussi à ceux qui transforment leurs taillis en futaie ou qui osent planter des chênes et des hêtres pour leurs *petits-enfants. Pour commencer* il faudrait que l'exemple de cette gestion intelligente et à long terme soit donné par les forêts domaniales et communales. Ce n'est pas encore le cas, loin s'en faut.

La mise en valeur de la forêt limousine passe aussi par le regroupement des propriétaires. Les tentatives pour constituer des groupements forestiers (mise en copropriété des parcelles) ou des coopératives de gestion touchent encore trop peu de monde. Une loi forestière est en préparation qui devrait réserver l'aide de l'Etat à ceux qui se réunissent pour mieux tirer partie de leurs arbres. Le Limousin en profitera au premier chef.

Taillis en jachère

Il faudrait encore que les bois locaux trouvent plus noble utilisation que la pâte à papier ou la fabrication traditionnelle de piquets, cercles de barriques et clôtures en baliveaux de châtaigniers. Là *encore les idées* ne manquent pas. Un habitant de Chalus (Haute-Vienne), M. Pierre Chambon, a modernisé une fabrique familiale dans laquelle il confectionne des meubles en rotin et en châtaignier. S'il importe 150 tonnes de rotin de Malaisie, il achète un tonnage trois fois plus important de taillis locaux soi-disant inutilisables. Il confectionne aussi du parquet de châtaignier. En montrant le bureau même sur lequel il travaille, il apporte en outre la preuve qu'on pourrait fabriquer des meubles magnifiques en lamellés-collés du même bois.

Tout reste à faire. Aussi M. Jean Charbonnieras, président de la chambre de commerce régionale, vient-il de lancer un concours de meubles et objets en bois du pays. « *Il s'agit*, dit-il, *de rendre confiance aux habitants de la région et de leur montrer qu'on peut valoriser cette richesse qu'est le bois.* »

Quand on dispose, comme le Limousin, d'un capital vert qui *couvre le tiers de son territoire,* c'est, en effet, la moindre des choses...

MARC AMBROISE-RENDU.

Le retour des émaux

IL y a bien longtemps que l'émail et Limoges sont inséparables. Plus d'un millénaire, si l'on songe que l'histoire des premiers ateliers d'orfèvrerie se confond avec celle des grandes abbayes, *qu'il s'agisse de Solignac*, fondée par saint Eloi, ou de Saint-Martial, construite autour du tombeau de l'évangélisateur de l'Aquitaine. Les moines ont été remplacés par des ouvriers laïcs, organisés en corps *de métier.*

Au douzième siècle, des artistes établis à Limoges expédient leurs œuvres dans toute l'Europe chrétienne, surtout en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Scandinavie, *en Angleterre,* en Russie dans la province de Kiev, et jusqu'en Asie Mineure. Grâce à ses émaux, Limoges est présent dans les musées du monde entier. Des médaillons du douzième siècle se trouvent aujourd'hui au Louvre, au Metropolitan Museum à New-York et au musée du Bargello, à Florence.

Vinrent ensuite les émaux peints qui firent la gloire des *Monvaerni, Léonard Limosin,* Penicaud, Noailher, Laudin, dont les œuvres constituent l'un des attraits majeurs du musée municipal de Limoges.

La décadence suivit. Mais voici *qu'un renouveau se manifeste,* concrétisé par la Biennale internationale. Les émailleurs de Limoges étaient las de la réputation de copistes qui leur était faite.

Depuis 1971, *Salons* et Biennales ont démontré les possibilités d'application de l'émail à de *nouveaux supports* et à de nouveaux emplois, notamment dans le domaine de l'orfèvrerie et de l'architecture.

Une charte et un label

La Quatrième Biennale, organisée l'an dernier, a réuni quelque trois cents œuvres, venues de *plus de vingt* pays. *Deux* cents artistes ont exposé, non seulement à la chapelle du lycée Gay-Lussac à Limoges, mais aussi à Saint-Jussieu (chapelle Notre-Dame-du-Pont), à l'hôtel de ville de Limoges et au château *de Sedières en Corrèze.* On comptait parmi eux quatre-vingt-dix Français, dont près de la moitié sont des émailleurs limousins. Avec eux des Japonais, des Espagnols, des Hongrois, des Nord-Américains, des Allemands, des Tchèques, des Israéliens.

L'émaillerie, a souligné, en conclusion de la Biennale, le président, M. Georges Magadoux, « *est, parmi les métiers d'art, le plus avancé dans le domaine de la création et de la recherche* ».

Dans le même temps, les émailleurs ont remis en honneur les plus anciennes techniques, comme le cloisonné, le champlevé, *l'émail d'applique.* Il s'agit de procédés exigeant de l'artiste le respect des disciplines de l'artisanat, mais *qui permettent* d'obtenir des œuvres d'une grande beauté. Procédés méritoires à une époque riche en *possibilités* de reproduction : report photographique, décalcomanie, gravure mécanique. La chambre syndicale des maîtres émailleurs limousins, que préside M. E.-J. Guitard, entend défendre la primauté du travail fait à la main. A cette fin, une charte des émaux de Limoges a été promulguée, accompagnée d'un label.

Autre projet : la création à Limoges d'un conservatoire national de l'émail et la mise en place d'une formation professionnelle à plusieurs niveaux, à partir d'un C.A.P. — M. S.

Le Monde

équipement

URBANISME

82 HECTARES « LIBRES » DANS LES YVELINES



Les anciens haras de Jardy seront réservés aux sports de plein air

L'Ouest parisien va compter deux espaces verts supplémentaires : les haras de Jardy (Yvelines), en cours d'acquisition, et l'île Saint-Germain. *Le plan d'aménagement des* l'étude. Il sera soumis au ministre de l'environnement et du cadre de vie dans les prochains jours.

Le secteur des haras de Jardy fut défriché dès le douzième siècle et, en 1120, l'évêque de Paris le donna à des moines pour qu'ils y construisent une abbaye. Vendus comme biens religieux lors de la Révolution, les terrains agricoles de l'abbaye furent exploités jusqu'en 1891, année où les bâtiments furent rasés afin que M. Edmond Blanc, leur nouveau propriétaire, puisse construire un haras. Jardy fut vendu en 1925 par ses descendants à M. Marcel Boussac, qui le cède aujourd'hui aux pouvoirs *publics*.

Promis voici quelques années à l'urbanisation par son propriétaire, les haras de Jardy joueront, puisque le gouvernement l'a décidé, un rôle de poumon vert entre Paris et les agglomérations de la banlieue *ouest*.

Ces 82 hectares situés sur Marnes-la-Coquette et Vaucresson ont fait l'objet de plusieurs études successives. Aux équipements « lourds » le gouvernement a préféré les aménagements sportifs légers permettant de conserver le cadre naturel des haras. Jardy devrait conserver sa vocation hippique : au centre du terrain, sur 20 hectares, les haras seraient *restaurés pour abriter* cent vingt chevaux. Un second manège sera construit et deux carrières (terrains d'exercices) seront aménagées. Mais d'autres sports y trouveront leur place. C'est ainsi qu'une trentaine de courts de tennis et probablement *un terrain d'essai pour le golf* (sur 9 hectares) sont prévus. Enfin une vingtaine d'hectares seront aménagés en plaine de jeux mais aucun équipement « lourd » (terrain de football par exemple) n'est envisagé dans cette zone.

VAUCRESSON

AUTOROUTE DE L'OUEST

MARNES-la-Coquette

VERSAILLES

BOIS DE FAUSSE-REPOSE

1 - Haras
2 - Secteur hippique
3 - Lac
4 - Golf
5 - Plaines de jeu
6 - Tennis
7 - *Parcs de stationnement*

0 — 500 m

Les études *du projet* sont terminées, mais une question n'a pas encore été réglée : le financement et la gestion de l'opération. L'Etat, qui achète le terrain, espère que les collectivités locales (départements, municipalités) prendront en charge l'équipement des haras de Jardy. La première tranche des travaux est estimée à 30 millions de francs.

Promenades dans l'île Saint-Germain

L'île Saint-Germain (40 hectares) située sur la commune d'Issy-les-Moulineaux a également été « sauvée » par les habitants et les élus des Hauts-de-Seine. Le ministère de la défense, propriétaire de 20 hectares, s'apprêtait, en effet, à les vendre au Port autonome de Paris. Moyennant 26 millions de francs, 10 hectares de ce terrain situé à l'est de l'île ont été rachetés puis aménagés (pour 12 millions de francs) par l'Etat (30 %), l'établissement public régional (20 %) et un syndicat intercommunal regroupant les municipalités de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et le conseil général des Hauts-de-Seine. L'espace de loisir devrait être prêt à la fin 1980.

La seconde partie de l'île (20 hectares) située à l'ouest du pont de Billancourt fait actuellement l'objet d'études d'aménagement : 700 logements parfois vétustes, des activités, divers entrepôts occupent le terrain. Les logements habités pour la plupart par des réfugiés d'Europe centrale arrivés entre les deux guerres seront réhabilités, et il est prévu des espaces verts. Un chemin de halage permettra aux promeneurs de faire le tour de l'île. Ces aménagements pourraient faire l'objet d'un contrat entre la région d'Ile-de-France et la ville d'Issy-les-Moulineaux.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TRANSPORTS

Péage à Tours : 50 % d'augmentation

De notre correspondant

Tours. — Bien que cela ait été annoncé discrètement les usagers de l'autoroute A 10 savaient *que les péages devaient augmenter*. Cette hausse a été appliquée dès le début du week-*end par la société concessionnaire* Cofiroute. *Elle s'élève à* 6 %.

Ce que les automobilistes utilisant l'autoroute pour se rendre au centre de Tours ignoraient, c'est que le péage urbain — Tours avait eu le *privilège* d'inaugurer la formule — passerait sans transition d'un franc à un franc cinquante. Hausse qui a *l'avantage d'être facile* à calculer : 50 % tout ronds.

Ce bond tarifaire a été ressenti comme une punition par les Tourangeaux qui, *habitant* la périphérie sud ou nord de la ville, doivent en l'absence de transports en commun efficaces, emprunter l'autoroute deux fois par jour pour se rendre à leur travail.

Cofiroute interrogé a donné des justifications d'ordre technique — les machines n'acceptent que les pièces de 1 franc ou d'un *demi-franc* — et a rap*pelé que des hausses précé*dentes n'avaient pas été appliquées. *Mais ses clients trouvent* peu de consolation à ses explications, d'autant qu'il y a un an à peine, à la suite de l'effondrement du pont Wilson, ils avaient pu bénéficier d'une gratuité partielle. La municipalité avait alors tenté d'obtenir que cette gratuité devienne définitive, sans *succès* : Cofiroute craignait qu'un précédent soit créé.

C. R.

PUBLICATION INTEMPESTIVE DU PLAN D'ENTREPRISE

Les syndicats d'Air France veulent porter plainte contre la direction

Les syndicats d'Air France ont annoncé le 18 juin leur intention d'« intenter une action en justice » contre la compagnie nationale pour « violation des prérogatives du comité central d'entreprise et entrave à son fonctionnement ». La controverse porte sur le plan d'entreprise couvrant la période 1980-1983 et dont les grandes lignes viennent d'être rendues publiques (« le Monde » du 16 juin).

Selon un communiqué signé par la C.G.T., F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C., le S.N.P.L. (pilotes), le SNOMAC (mécaniciens), le S.N.P.C.N. (stewards et hôtesses) ainsi que par les cadres C.G.T. et F.O., ce plan aurait été « *rendu public sans que le comité eût été informé de l'évolution des études entreprises ni consulté avant sa diffusion* ». D'une façon plus générale, ajoute le communiqué, ce plan « *débouche sur des abandons d'activité* » et « *ne recueille pas l'approbation du personnel* ».

A la direction d'Air France, on fait valoir que tous les membres du comité avaient « *reçu dès le 15 mai un premier tirage du plan qui constitue un document de travail* » et que ce document avait été examiné par le comité le 12 juin. Deux autres séances du comité devaient être consacrées à l'étude de ce plan, l'une le 15 juin, où un complément d'information devait être fourni au comité, et l'autre le 25 juin, au cours de laquelle celui-ci « *devait faire connaître son avis sur ce plan* ».

En tout état de cause, souligne la direction d'Air France, le plan d'entreprise est l'instrument annuel d'un processus de planification et est « *susceptible de recevoir à tout moment des modifications. (...) Les réactions et les observations du personnel et des organisations syndicales peuvent être prises en compte dans la rédaction du plan de l'année suivante* ».

Les controverses sur l'affichage

A Paris

La société J.-C. Decaux voudrait installer cinq cents nouveaux panneaux publicitaires

Cinq cents nouveaux pan*neaux publicitaires de la société* Jean-Claude Decaux seront-ils plantés dans les rues de Paris comme le prévoirait un nouvel *avenant à la concession signée* entre la Ville et la société en 1976 ? La question sera posée le lundi 25 juin lors de la séance du *Conseil de Paris à propos* d'une autre question — orale — de M. Georges Mesmin et de Mmes Colette Talmon et Solange *Marchal, conseillers (centristes)* de Paris.

C'est à la sauvette, dans la *nuit du 28 au 29 juin 1976*, au cours de la dernière séance de la session d'été du Conseil de Paris, que l'assemblée municipale *avait accepté les propositions du* préfet de Paris, (alors M. Jean Taulelle), par 53 voix (majorité) contre 2 (centristes). 35 mem*bres des groupes de gauche et* centriste s'abstenaient. Le contrat adopté prévoyait que la société Jean-Claude Decaux ins*tallerait gratuitement aux prin*cipaux carrefours de la capitale « deux mille mâts de signalisation », destinés à mieux guider les Parisiens et leurs visiteurs. En contrepartie, la société Decaux obtenait la possibilité de mettre en place huit cent *soixante-quinze panneaux publi*citaires de taille moyenne (ce qui a été fait), do[illegible] une face serait réservée à des informations municipales, et cent soixante-quinze panneaux publicitaires de grande taille.

Les cinq cents nouveaux panneaux prévus sont identiques à ceux de taille moyenne que l'on peut voir au coin des rues de Paris.

Le vote du Conseil de Paris, à l'époque, suscita de nombreux remous, aussi bien de la part des promeneurs que de celle des afficheurs professionnels, *qui dénonçaient* la part belle faite à la société Decaux. Le 14 mai 1977, M. Jacques Chirac, qui venait *d'être élu maire de* Paris, décidait de limiter la pose des grands panneaux aux soixante-dix-huit déjà construits, au lieu des cent soixante-quinze prévus. Le 21 juin 1977, M. Michel d'Ornano, alors ministre de la culture et de l'environnement, en réponse à une lettre de M. Georges Mesmin, écrit : « *Dès que je serai en possession des résultats de l'enquête que j'ai demandé à mes services pour l'ensemble des espaces protégés à Paris, l'attention du maire de la capitale pourra être spécialement appelée sur les conditions peu admissibles dans lesquelles le groupe Decaux a installé dans ces espaces protégés un nombre important d'éléments de mobilier urbain publicitaire à l'encontre de l'avis émis par les architectes des bâtiments [illegible] France.* » M. Michel d'Ornano, aujourd'hui ministre de l'environnement et du cadre de vie, est toujours saisi de l'affaire. — J. P.

LES PROFESSIONNELS REDOUTENT UNE FORTE DIMINUTION DE LEUR ACTIVITÉ

Avant que les sénateurs examinent en deuxième lecture, le lundi 25 juin, le projet de loi sur l'affichage, les professionnels leur font part, dans une lettre ouverte, de leur inquiétude. L'Union des syndicats nationaux des cadres et techniciens d'affichage et de publicité extérieure écrit notamment : « *La loi proposée confond l'affichage pirate et l'affichage commercial. L'outrance de l'un justifierait, selon ce texte, la disparition de l'autre.* » Selon les estimations des syndicats, la loi aurait pour conséquence la suppression de 75 % des panneaux publicitaires dans une ville comme Troyes ou de 90 % à Caen. La profession qui déclare fournir du travail à 28 000 personnes, dont *6 000 afficheurs*, perdrait, *selon* elle, les trois-quarts de son activité.

D'autre part, les professionnels s'inquiètent des conséquences politiques du projet de loi : « *Ce sont les maires qui auront à prendre les mesures réglementaires locaux de chaque ville. On peut donc s'interroger*, estiment-ils, *sur les risques de politisation de la profession de l'affichage.* »

[La réforme de la loi du 12 avril 1943 sur l'affichage est préparée depuis huit ans (« le Monde » du 13 avril). Le projet de loi adopté en première lecture par le Parlement prévoit notamment une répression accrue de l'affichage « sauvage » et une limitation plus sévère de l'affichage, afin de protéger les sites naturels et urbains.]

P.T.T.

La suppression de la deuxième distribution du courrier

La province ne sera pas pénalisée déclare M. Norbert Ségard

Les P.T.T. s'apprêtent à supprimer la distribution du courrier l'après-midi dans les villes de province (« le Monde » du 7 juin). M. Claude Champaud, président du comité économique et social de Bretagne, avait protesté auprès de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, contre cette mesure qu'il estimait discriminatoire (« le Monde » du 14 juin). Voici la réponse que lui a faite le secrétaire d'Etat :

« *Je tiens à vous préciser d'abord que cette décision procède essentiellement du souci d'optimaliser l'utilisation des moyens mis à la disposition des services, avec pour volonté, notamment, d'améliorer le régime de travail du personnel de la distribution dont la féminisation ne cesse de s'accentuer, en réduisant l'amplitude des vacations effectuées tout au long de la semaine.*

» *Sur le premier point, il m'est apparu en effet qu'il convenait de reconsidérer l'utilité et l'efficacité des distributions d'après-midi. Compte tenu de l'accélération des moyens de transport utilisés, le volume du courrier parvenant au bureau de destination après le départ en distribution le matin est progressivement réduit : c'est ainsi que l'après-midi la charge moyenne par préposé est devenue de plus en plus faible (cent cinquante objets par agent en moyenne nationale en 1978), l'ensemble représentant moins de 5 % au niveau national. Par contre, pour les préposés concernés, la distribution d'après-midi s'élevait à 20 % de leur utilisation. Il deve- depuis 1974, en effet, la réduc- régime du travail des préposés dans les villes où cette prestation était assurée.*

» *La suppression des tournées d'après-midi n'aura pas en réalité un impact important au niveau de l'usager. D'une part, elle ne concerne qu'une partie des villes de plus de 50 000 habitants ; depuis 1974, en effet, la réduction ou la suppressions des tournées vespérales était progressivement intervenue. D'autre part, deux précisions importantes doivent être apportées :*

» — *Les incidences sur la qualité de service seront, cas par cas, ville par ville, analysées par les directions régionales et départementales. Selon les situations rencontrées, les réaménagements mis en place pourront prévoir des sorties en tournées supplémentaires le matin, pour distribuer le courrier parvenant chaque fois que celui-ci sera important ou correspondra à des flux prioritaires.*

» — *Le CEDEX n'est pas affecté par la mesure. La mise à disposition du courrier à caractère économique (boîtes postales) continuera dans tous les cas d'être assurée comme maintenant.*

» *Compte tenu de ces dernières remarques, je suis convaincu que la qualité du service rendu ne sera pratiquement pas affectée. Le retard apporté à l'heure de la première distribution devrait même permettre aux préposés de trier et d'emporter du courrier qui arrivait jusqu'alors trop tard dans les bureaux distributeurs pour profiter de cette distribution matinale.*

» *La banlieue parisienne, également concernée par les décisions prises, verra sa distribution d'après-midi disparaître progressivement. Par contre, en ce qui concerne la Ville de Paris, il a été décidé, après études, d'ajourner une mesure qui présentait des obstacles techniques insurmontables. La très forte densité de la population et l'importance du trafic rendaient en effet indispensable le maintien de plusieurs distributions. Sans cela, la durée des travaux de tri préparatoire et la charge emportée par les préposés auraient été trop considérables.*

» *Je vous précise, en outre, que les proportions que vous rappelez de 10 à 16 et de 11 à 20 entre le volume de courrier emporté en deuxième distribution et le temps consacré à celle-ci ne concernent pas, comme vous l'indiquez, une comparaison entre la province et Paris, mais entre la province et la banlieue parisienne. Le pourcentage de courrier distribué à Paris-Ville étant en proportion, pour la raison indiquée ci-dessus, plus important.*

» *Je puis vous assurer qu'il n'a jamais été dans mes intentions de pénaliser la province, et en particulier la Bretagne, par rapport à Paris. Dans l'ensemble de la Bretagne, seule une partie des villes de Brest, Lorient, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et V nnes bénéficie actuellement d'une distribution d'après-midi.*

» *Or, dans ces villes, le courrier arrive actuellement suffisamment tôt dans la nuit et le matin pour pouvoir être distribué dans sa quasi-totalité à la première distribution. Enfin, je tiens à vous indiquer que les emplois récupérés permettront, par leur redéploiement, d'améliorer de façon sensible la qualité du service de la distribution en Bretagne.* »

ENVIRONNEMENT

Collision fictive dans le pas de Calais

LE PLAN POLMAR AU BANC D'ESSAI

(De notre correspondant.)

Lille. — Ce mardi 19 juin, à 8 heures, au milieu du Pas-de-Calais, le car-ferry *Blue-Train*, qui a quitté le port de Boulogne quarante-cinq minutes plus tôt et qui vogue vers Douvres avec neuf cents passagers, entre en collision avec un pétrolier, le *Black-Oil*, chargé de 290 000 tonnes d'hydrocarbures... Une voie d'eau sur le *Blue-Train*. Des passagers affolés. Deux citernes du *Black-Oil* éventrées déversent des tonnes de pétrole.

Ce scénario, imaginé par les responsables de la zone de défense *Nord*, donne lieu au premier exercice national de lutte contre une pollution par hydrocarbures sur les côtes du Pas-de-Calais et de la Somme. Cet exercice, qui a pour but de tester les nouveaux plans d'intervention départementaux dans le cadre des instructions Polmar, est aussi l'occasion d'une collaboration franco-britannique.

L'intensité du trafic maritime dans la Manche fait redouter que cette catastrophe imaginaire ne devienne un jour réalité. On a frémi, dans la région, lors de l'accident de l'« *Amoco-Cadiz* ». Le CROSSMA (Centre régional d'opérations de surveillance et de sauvetage en Manche), installé au cap Gris-Nez, a relevé, en 1978, *6 673 infractions, à propos des*quelles 2 170 contrevenants seulement ont été identifiés. Depuis peu, des mesures plus strictes ont été imposées aux navigateurs. L'exercice « Manche 79 » permettra, dans le cadre de la coopération franco-britannique, d'étudier concrètement les problèmes soulevés par le sauvetage d'un grand nombre de personnes.

Le seul exercice réel devait avoir lieu dans la baie de l'Authie, où l'on installera un barrage contre les hydrocarbures. Le lieu a été choisi à la frontière du Pas-de-Calais et de la Somme afin d'éprouver les moyens de coordination entre les deux départements. Ce barrage sera installé, le *mercredi* 20 juin, sur le territoire de la commune de Groffliers, par deux cents hommes venant de l'unité de sécurité civile numéro 7 de Brignoles (Var), de l'unité d'instruction de sécurité civile numéro 1 de Paris et des sapeurs-pompiers du Pas-*de-Calais* et de la *Somme*.

GEORGES SUEUR.

CARNET

Naissances

— M. Jacques BAINVILLE et Mme, née Bernadette de Bonrepos, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Joy,

le 23 mai 1979.
76, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

— M. Régis BOUYSSOU et Mme, née Elizabeth Cornet, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Lynda,

Paris, le 1er juin 1979.

— Pierre CYCMAN et Sonia, née Liberman, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte,

le 29 mai 1979.
17, rue de l'Yvette, 75016 Paris.

— Anne-Marie et Patrice NADAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 14 juin 1979.
90, rue Magenta, 92600 Asnières.

Fiançailles

— M. Francis FAUVARQUE et Mme, née Denise Meunier,
Le docteur et Mme André GUIBERT,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Magali et Jean-Louis.

Mariages

Elisabeth COTTIER,
et
Patrick RICAUD,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Maisons-Laffitte, le 1er juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Décès

M. MICHEL DEVÈZE

Nous apprenons le décès de
M. Michel DEVEZE

[*Né le 14 août 1914 à Paris, Michel Devèze a fait ses études à la faculté des lettres de Paris et à l'Ecole française de Rome. Il était agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études. Il a successivement été professeur à la faculté des lettres de Nancy (de 1961 à 1967), puis directeur du Collège littéraire universitaire de Reims, de 1960 à 1968, date à laquelle il est devenu doyen de la faculté des lettres de Reims, où il était alors professeur. De 1971 à 1976, il a été le premier président de l'université de Reims.*

Il a été l'un des initiateurs de la conférence des présidents d'université, créée en 1971.

Michel Devèze, qui a été député de Seine-et-Oise aux deux Assemblées constituantes (1945-1946), a occupé les fonctions de conseiller général de Seine-et-Oise de 1945 à 1964, dont il a été vice-président de 1955 à 1961. Il a aussi été attaché aux cabinets de Robert Schuman de 1947 à 1948, puis d'Albert Sarraut de 1956 à 1958, avant de devenir membre du parti socialiste.

Il a publié divers ouvrages, le plus récent étant l'« Histoire des universités depuis 1945, de Pékin à Berkeley, en passant par Paris » (1976).]

— Mme André Caire,
M. et Mme Jean-Etienne Caire,
M. et Mme Jean Braud,
M. Michel Caire,
Mlle Françoise Caire,
Mayeul, Pierre-Etienne et Anne-Françoise Caire,
Xavier Braud,
Mme Henry Baufle,
M. et Mme Henri Caire, leurs enfants et petits-enfants,
M. Henri Gabriel, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Buildon, Baufle, Chague, Pertuis, Beraud, Besson et Jacquesson,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CAIRE,
professeur
à l'université *Pierre-et-Marie-Curie* (Paris-VI),

leur époux, père, grand-père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,
survenu le dimanche 17 juin 1979, à l'âge de cinquante-six ans, à l'issue d'une longue maladie.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 juin 1979, en l'église Notre-Dame-de-la-Merci de Fresnes (place Pierre-Curie), sa paroisse.
On se réunira à l'église à 15 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Fresnes.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes ou des prières.
3, allée de la Bièvre, 94260 Fresnes.
7, rue G.-Bigourdan, 91320 Wissous.
34, avenue Saint-Laurent,
91400 Orsay.

— M. et Mme Jean Clavel,
M. et Mme Pierre Bensignor,
M. et Mme Laurent Clavel,
M. Pierre Clavel,
Emmanuel, Nicolas et Marie-Constance Bensignor,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emmanuel CLAVEL,
médaille de la Résistance,

survenu à Versailles, le 17 juin 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Thizy (Rhône), dans le caveau de famille, le jeudi 21 juin, à 16 heures.

— S.E. Mgr Bernard Alix, évêque du Mans,
S.E. Mgr Julien Gouet, évêque auxiliaire de Paris, secrétaire général de l'Œuvre pontificale de l'enfance missionnaire,
S.E. Mgr Michel Darmancier, délégué général de l'Enfance missionnaire,
Mgr René Cordier, directeur général de l'Aide aux missions d'Afrique,
ont le regret de faire part du décès de

M. le Chanoine Jean FOUQUÉ,
délégué général honoraire
de l'Enfance missionnaire,

subitement rappelé à Dieu le 17 juin 1979, à l'âge de soixante et onze ans.
Selon la volonté du défunt, ses obsèques seront célébrées au Mans, en l'église Notre-Dame de la Couture, le jeudi 21 juin, à 15 h. 45.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quarante-sept ans, de

Jean Le GALLIOT,
maître-assistant
à l'université de Paris-X,

survenu subitement le 9 juin, à Fréjus (Var).
L'incinération a eu lieu le 14 juin à Marseille, dans la plus stricte intimité.
De la part de sa famille et à l'intention de ses amis, de ses collègues et de ses étudiants.

— Nous apprenons le décès de

René PEETERS,

survenu à Nancy, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[*Né en 1898 à Nancy, ajusteur, René Peeters avait milité à la S.F.I.O. auprès de Léon Blum et à la C.G.T. auprès de Léon Jouhaux. Il avait participé à la Résistance auprès de Gilbert Grandval et il avait été fait compagnon de la Libération. En 1945, il était devenu membre de l'Assemblée consultative provisoire, puis de la première Assemblée constituante, où il était inscrit au groupe socialiste. Il fut un des fondateurs de Force ouvrière.*]

— M. et Mme Pierre Peugeot et leurs enfants,
M. et Mme Alain Banzet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Kohler, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Henri-François Cruse et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean-Pierre Peugeot et ses enfants,
Mme Eugène Peugeot et ses enfants,
M. et Mme Georges Friedel et leurs enfants,
M. et Mme Robert Friedel et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Friedel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Delmas et leur fille,
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rodolphe PEUGEOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 17 juin 1979, dans sa soixante-dix-huitième année, à la suite d'une longue maladie.
Le service religieux aura lieu au temple de Valentigney (Doubs), le mercredi 20 juin 1979, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil de surveillance et le directoire de la Société des Aciers et Outillage Peugeot ont le regret de faire part du décès de leur ancien président,

M. Rodolphe PEUGEOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 17 juin 1979, en sa soixante-dix-huitième année, à la suite d'une longue maladie.
Le service religieux aura lieu au temple de Valentigney (Doubs), le mercredi 20 juin 1979, à 14 h. 30.

— M. Maurice Prevert, son époux,
Mme Yvonne Le Metayer,
M. Cosme Le Metayer,
M. et Mme Pierre Le Metayer,
Mme Maurice Le Metayer,
Mme Jacques Riot,
Mme André Prevert,
M. Julien Dubuc,
ses frères et sœurs,
*Tous ses neveux, nièces, petits-*neveux et petites-nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice PREVERT,
née Germaine Le Metayer,

survenu le 17 juin 1979, dans sa soixante-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célé*brée le mercredi 20 juin, à 15 h. 30,* en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
On se réunira à l'église.
L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Clichy.

— M. et Mme Jean Hochart, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. François SUZZONI,

survenu le 2 juin à Nice.
L'inhumation a eu lieu à Metz.
29, rue du Placeau,
60730 Sainte-Geneviève.

— *On nous prie d'annoncer* le décès de

Jean THOUVENIN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique
(sciences physiques),
chevalier de la Légion d'honneur.

Viroflay, 16 juin 1979.

— Sœur Jeanne-Madeleine de la Visitation,
Mme Odile Berryman,
M. François Touchebeuf de Lussigny,
M. et Mme Pierre Touchebeuf de Lussigny,
Mme Geneviève Touchebeuf de Lussigny,
M. et Mme Claude Selle,
M. et Mme Louis Touchebeuf de Lussigny et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TOUCHEBEUF
de LUSSIGNY,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 11 juin 1979, en son domicile, 5, rue Vital, Paris (16e).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Aurillac.
Une messe sera célébrée à son intention le 21 juin, à 12 heures, au monastère de la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau, Paris (14e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le deuxième anniversaire du décès, le 20 juin 1977, de

Hélène GARCHON,

est rappelé à ceux qui l'ont aimée et gardent son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Daniel SLAMA,

ancien élève de l'Ecole polytechnique, une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— Il y a trente ans, le 19 juin 1949, mourait

Sophie SLONIM GOLDENBERG.

A ceux qui l'ont connue ou qui ont entendu parler d'elle, son fils, Léo Hamon, et tous ses enfants demandent une pensée pour la disparue.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, mercredi 20 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Evdokimoff : « A.S. Khomiakov, juge et critique de la culture en Occident ; contribution à l'histoire de la spiritualité en Europe ».

— Université de Paris-I, jeudi 21 juin, à 9 h. 30, Centre Sorbonne, salle 314, Mlle Renée Jaillet : « La faute inexcusable en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle ».

— Université de Paris-IV, jeudi 21 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Yves Chevrel : « Le roman et la nouvelle naturalistes français en Allemagne (1870-1893) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 heures, amphithéâtre de l'annexe, Mme Rose Meneses, née Giorgi : « James Branch Cabell, l'homme et l'œuvre ».

— Université de Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, M. Gérard Jacquemet : « Belleville au dix-neuvième siècle, du faubourg à la ville ».

— Université de Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 h. 30, salle des Actes, centre administratif, Mme Anne Henry, née Pecourt : « La formation intellectuelle de Marcel Proust. Théories pour une esthétique ».

INSTITUT

LES DOCTEURS OUDIN, BESSIS ET KARLI SONT ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 18 juin, trois médecins membres de sa section de biologie humaine et sciences médicales. Ce sont MM. Jacques Oudin, Marcel Bessis et Pierre Karli.

JACQUES OUDIN

[Né à Dreux, le 13 mai 1908, M. Jacques Oudin est docteur en médecine en 1936, docteur ès sciences en 1949. Il entre en 1937 à l'Institut Pasteur, où il a fait toute sa carrière et où il dirige, depuis 1959, le service d'immunochimie analytique. Depuis 1964, il est directeur de recherches au C.N.R.S., dont il a reçu la médaille d'or en 1972.

En 1946, M. Oudin crée une méthode d'analyse immunologique par précipitation spécifique en milieu gélifié ; en 1956, il découvre l'allotypie des immunoglobines, c'est-à-dire l'existence de catégories différentes d'immunoglobines chez une même espèce, le lapin en l'occurrence. Puis, en 1963, il met au jour une autre *propriété des immunoglobines*, l'idiotypie, *spécificité des* anticorps produits à la suite d'une immunisation. Ces trois découvertes ont joué un rôle fondamental dans *le développement de l'immunologie* moderne.]

MARCEL BESSIS

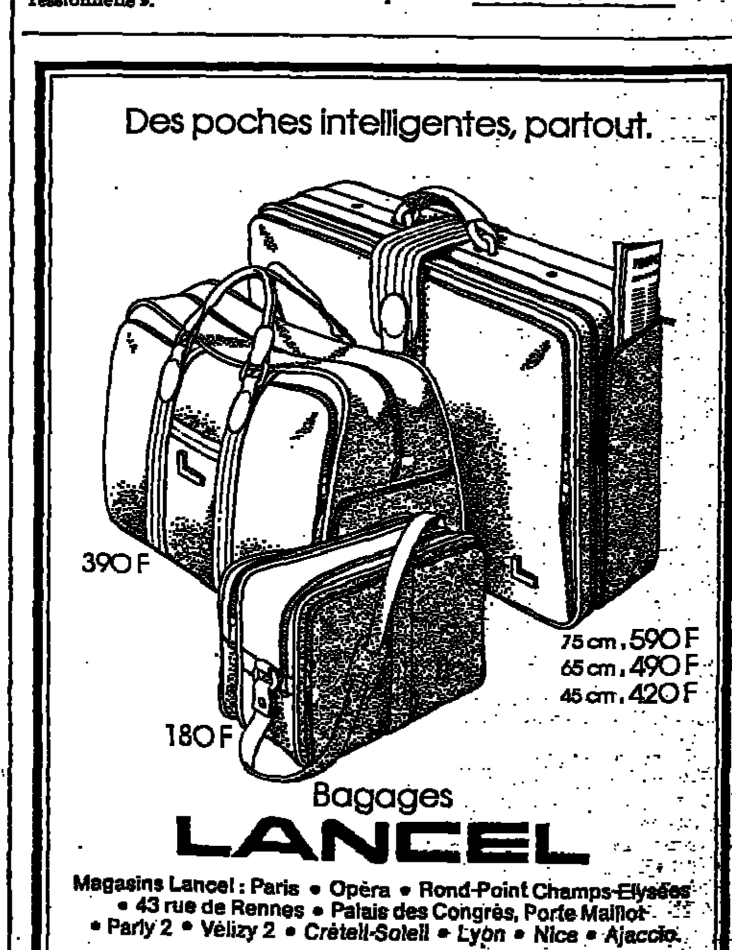
[*Né le 15 novembre 1917 à Tunis,* M. Marcel Bessis est docteur en médecine en 1944, puis agrégé d'hématologie en 1961. Il dirige à partir de 1948 les laboratoires de recherche *du Centre national de transfusion* sanguine, puis l'institut de pathologie cellulaire de l'INSERM après 1966. Cette même année, il est nommé *professeur* à la faculté de méde*cine de Paris-Sud.*

Ses travaux ont porté sur les cellules du sang normal et pathologique : le remplacement du sang, le mécanisme de certaines anémies, la *pathologie des cellules leucémiques.* Son équipe de l'INSERM a miniaturisé de nombreuses techniques pour étudier le fonctionnement de la cellule et les réactions cellulaires *dans différents environnements.*]

PIERRE KARLI

[Né le 8 février 1926 à Strasbourg, M. Pierre Karli est docteur en médecine en 1952, agrégé de physiologie en 1958. Assistant à la faculté de médecine de Strasbourg en 1949, il y sera successivement maître de conférences, *puis professeur.* Il a *présidé l'université* Louis-Pasteur (Strasbourg-1) de 1975 à 1978.

Les travaux de M. Karli ont porté d'une part sur les fondements bio*logiques des comportements motivés,* d'autre part sur la biologie de la vision. Pour le premier point, il a mis en évidence le rôle joué par certaines structures cérébrales dans le *développement* de réactions émotionnelles et de conduites sociales. S'agissant de la vision, il a étudié certaines dégénérescences de la rétine, puis les mécanismes qui assurent dans la rétine le codage de l'information visuelle.]



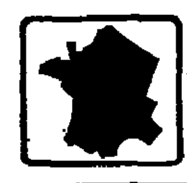
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF COMPTABLE

EN NORMANDIE

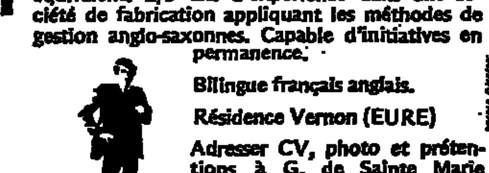
LA SOCIETE : la filiale française d'une multinationale américaine spécialisée dans l'électroménager (C.A F. 100 millions) recherche son Chef Comptable. Il aura en particulier en charge la comptabilité (générale, fournisseurs et clients), le reporting et la paie. Il dépendra du Controller.

LE CANDIDAT : 25 ans au moins. DECS ou équivalent. 2/3 ans d'expérience dans une société de fabrication appliquant les méthodes de gestion anglo-saxonnes. Capable d'initiatives en permanence.

Bilingue français anglais.

Résidence Vernon (EURE)

Adresser CV, photo et prétentions à G. de Sainte Marie Tour Maine Montparnasse, 33 av. du Maine 75015 Paris. Référence M 114 B.



management consultants

Les activités de ce très important établissement financier évoluent rapidement. Pour permettre à ses nombreuses implantations dans le Loiret de faire face à ce développement, le Département Informatique et Organisation souhaite renforcer son équipe d'ORLEANS en recrutant

ORGANISATEUR

réf. 435

Diplômé d'université (Sciences Economiques, I.U.T.), il a une expérience de 2 à 3 années en matière d'organisation, acquise de préférence dans le secteur bancaire. Il n'a pas obligatoirement de formation informatique, mais il en connaît les bases pour tenir compte des impératifs d'une information très automatisée.
C'est un esprit concret, capable de s'intégrer à une équipe mais d'être aussi autonome pour prendre en charge des missions d'organisation dans leur ensemble (étude, conception, mise en place, assistance aux utilisateurs).

ANALYSTE FONCTIONNEL

réf. 436

Diplômé d'une Grande Ecole, il a acquis une expérience de 2 années environ en programmation et analyse organique, et souhaite évoluer vers l'analyse fonctionnelle.
Une connaissance du secteur bancaire serait appréciée.
Il aura pour mission d'étudier et de mettre en place des projets d'organisation donnant lieu ou non à des automatisations. Ses qualités de contact et d'animation doivent en outre lui permettre de former et d'assister les utilisateurs.

GROUPE

Ces postes permettent d'acquérir une excellente connaissance de nos activités et de nos procédures, ouvrant à terme des perspectives d'évolution vers des responsabilités élargies.
Candidatures et c.v. sont à adresser, sous la référence correspondant au poste à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE

Conseil en Recrutement - 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

LEADER SUR LE MARCHE NATIONAL DE LA TELEPHONIE PRIVEE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

confirmés

leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

5 INGÉNIEURS

débutants

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques.

Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, une forte volonté de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. sous le n° 14.699 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSON)

Vous avez une première expérience de la vente et possédez le profil convaincant du vendeur ainsi que les qualités requises pour les rapports avec la clientèle.

Notre DIVISION TELEPHONIE PRIVEE vous propose au sein d'une de nos Agences située à BORDEAUX, un poste

INGENIEUR COMMERCIAL

Vous serez chargé de négocier la vente d'installations téléphoniques. Nous assurerons votre formation.

Les candidats retenus seront diplômés de l'enseignement supérieur. (Ecole d'Ingénieurs, Ecoles Supérieures de Commerce, Facultés).

Vous adressez : CV détaillé, photo et prétentions sous-référence I.C.B. 79 - Direction du Personnel
146, Bld de Valmy
92700 COLOMBES.

L'Ecole des Mines de Saint-Etienne
OFFRE A DES JEUNES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

un début de carrière dans un

LABORATOIRE DE RECHERCHE

sanctionné par une thèse de Docteur-Ingénieur ou de Docteur ès Sciences dans les spécialités

MÉTALLURGIE - CHIMIE
INFORMATIQUE - GÉOLOGIE

Date d'embauche : 1er octobre 1979
Rémunération annuelle de départ : 45 à 50.000 F

Envoyer lettre de candidature et C.V.
Direction Scientifique
Ecole Nationale Supérieure des Mines
158, cours Fauriel, 42023 SAINT-ETIENNE Cedex

LA DIRECTION REGIONALE DES TELECOMMUNICATIONS DE ROUEN
recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN

ayant 3 à 4 ans d'expérience professionnelle pour
la prise en charge d'un service d'informatique régional :
— Suivi du fonctionnement du centre de calcul
— Etudes d'applications informatiques.

Adresser demande manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf 6549 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

Jeune Contrôleur de gestion

LIMAGRAIN
UN DES PREMIERS GROUPES DANS LE DOMAINE DES SEMENCES

recherche pour son siège un **Jeune Contrôleur de Gestion**. Dans le cadre de l'équipe assurant *le contrôle de gestion, il sera chargé de :*
- l'élaboration du plan à 1 an et des prix de revient de la Société de Service du Groupe,
- d'effectuer le contrôle budgétaire de cette Société,
- d'en élaborer les différents tableaux de bord d'activités ainsi que le tableau de bord destiné à la Direction Générale,
- de réaliser les différentes études de gestion que nécessite cette Société.

Ce poste conviendrait à un candidat formation école supérieure de commerce, disposant *2 à 3 ans expérience au sein direction financière* ou service contrôle de gestion (connaissance en informatique de gestion souhaitée).

Poste : CLERMONT-FERRAND.
Ecrire sous référence
LA 512 AM
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

etap



emplois internationaux emplois internationaux

Important Négociant en Spiritueux

recherche pour le secteur

Allemagne Fédérale

où ses produits sont distribués par un Agent Général :

Area Manager

PARFAITEMENT BILINGUE ALLEMAND-FRANÇAIS.

Sa mission sera triple :

UNE MISSION DE TERRAIN :
- *suivre l'application de la politique commerciale élaborée par la Société et par son Agent, et visiter avec les responsables régionaux les différents secteurs de clientèle : grande distribution et "Restauration".*

UNE MISSION RELATIONS PUBLIQUES :
- *représenter la Société dans toutes les manifestations permettant de promouvoir la Marque.*

UNE MISSION MARKETING :
- *rassembler toutes les informations concernant le marché et la concurrence permettant d'améliorer l'efficacité de la politique commerciale.*

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ayant au moins 3 ans d'expérience commerciale.

Résidence FRANCFORT.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1756 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

ALGÉRIE

Nous recherchons au 1er septembre 1979 pour notre centre de formation d'Azazga (Algérie)

DES INSTRUCTEURS

— tournage, fraisage, rectification
— électrotechnicien

DES ENSEIGNANTS

— comptabilité et gestion du personnel
— mathématiques
— méthodes
— dessin.

Nous attendons de nos nouveaux collaborateurs une expérience solide dans le domaine de la Formation.
Nous recherchons également pour le responsable de notre service du recrutement

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE (allemand-français)

Veuillez adresser votre dossier de candidature (avec C.V. détaillé et copie de vos diplômes) à :

DIAG

Deutsche Industrieanlagen GmbH
Service du Personnel,
Fritz-Werner-Str. 58, D - 1000 BERLIN 48.

Banque Populaire

recherche

GRADE

spécialiste COMMERCE EXTÉRIEUR

pour assurer l'encadrement administratif de son service ETRANGER (5 personnes).
Une expérience similaire est indispensable.
La rémunération sera fonction des compétences acquises.
Le lieu de travail est à SAINT-ETIENNE.
Le poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 8.084 à « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

PS Conseil

La Société HUARD (1.400 personnes), premier fabricant européen de matériel agricole destiné à la préparation du sol, développe ses ventes à l'exportation et souhaite intégrer

DEUX JEUNES CADRES EXPORT
80.000 F

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE. Dans les pays de cette zone, la mission sera de mener les études marketing nécessaires à l'établissement d'une stratégie commerciale, ainsi qu'à une meilleure adaptation des réseaux de ventes et des produits. Réf. B/012M

AFRIQUE FRANCOPHONE ET ANGLOPHONE. L'objectif dans cette zone est d'implanter les produits. Aussi sera-t-il nécessaire de procéder aux mêmes études que précédemment afin de proposer des stratégies de pénétration et de concevoir des produits adaptés aux conditions d'exploitation de ces pays. Réf. B/013M

Ces deux postes rattachés chacun à un Chef de zone sont à pourvoir au Siège (Loire-Atlantique). Ils impliquent un âge minimum de 24 ans, une première expérience de l'export dans les biens d'équipement et la pratique de deux langues, dont celle de l'anglais. Les deux postes nécessitent une formation supérieure (commerciale ou technique). La connaissance du milieu agricole serait appréciée. Les perspectives sont liées au développement de l'export.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence à :

PS CONSEIL
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES
Tél. (40) 48-48-82
qui transmettra

ÉLECTROMÉCANICIEN STATIONS DE POMPAGE

Nous recherchons un très bon électro-mécanicien, d'un niveau de formation B.T.S. ou similaire, âgé d'au moins 30 ans, pour qui les matériels d'électro-pompes n'ont plus de secret (moteurs électriques, pompes, armoires électriques).
Nous lui proposerons un séjour de longue durée dans une ville d'Afrique noire francophone
(congés annuels en France, bien sûr).
Nous lui confierons la responsabilité du bon fonctionnement, de l'entretien et des réparations des équipements de plusieurs stations de pompage ainsi que la gestion des pièces détaillées.
Il encadrera et formera des mécaniciens nationaux (mais saura évidemment « payer de sa personne » pour des réparations courantes ou urgentes).
Nous sommes une société française.
Ecrivez-ns vite (joindre C.V. et préciser prétentions) en mentionnant sur l'enveloppe la référence 21247, à
MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

EMPLOIS A L'ÉTRANGER

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 91), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

Pour participer, dans un pays du Moyen-Orient, à une étude de

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

un Bureau français d'ingénieurs conseils recherche un

ÉCONOMISTE

ayant la pratique des études de marché, de rentabilité financière et de l'écoulement des produits agricoles. Diplômé d'une Grande Ecole, cet économiste a plus de 6 ans d'expérience professionnelle, connaît les pays en développem. et s'exprime en anglais. Soyez aimable de nous écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référ. 1467, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Sté FRANCAISE D'INGENIERIE
recherche

INGENIEUR
électricien - chantier

Possédant plusieurs années d'expérience pour supervision de montage d'installations électriques de chantier important en Afrique du Nord. Anglais souhaité.

Adressez C.V. et photo sous référence M 1821 à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique *EMPLOIS*
« INFORMATIONS DIVERSES »

BRASSERIE ALSACIENNE MOYENNE, EN EXPANSION
recherche pour ETATS-UNIS

PROMOTEUR DES VENTES

- Travail de formation et d'animation en clientèle,
- 90 % du temps en déplacem.,
- basé à BOSTON.

On demande :
— excellente santé,
— célibataire 25 ans minimum,
— pratique des Etats-Unis,
— beaucoup de travail.
Evolution possible du poste.

Env. lettre manuscrite et C.V. à R.S.C., 3, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG, sous référence 15948.

Importante société, PARIS, recherche *pour effectuer un séjour* de longue durée dans un pays d'Afrique noire francophone un

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Diplômé d'une grande Ecole, son expérience professionnelle (environ 5 ans) s'est exercée ds les domaines : béton armé, mécanique des sols, fondations, ouvrages vannes de palpanches.

Nous lui confierons la supervision de travaux de barrage. Il bénéficiera des avantages de l'expatriation.

(Notamment : logement meublé gratuit, retour annuel pour congés, etc.)

Merci d'envoyer votre candidat. (Joindre C.V. et indiquer dernier salaire) en spécifiant sur l'enveloppe la référ. 1470, à
MEDIA P.A.
9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

PROGRAMMEUR

EST

Société Française d'un très important groupe de notoriété internationale recherche UN programmeur, ce poste conviendrait à un débutant *connaissant le GAP 2, de formation I.U.T. - B.T.S.*, DUT Informatique ou équivalent.

2 à 3 ans expérience de programmation en GAP 2 constituerait un atout certain.

Il participera au développement des systèmes de gestion dans la société sur IBM 3/15 et 34.

Evolution souhaitée et encouragée vers l'analyse.

Lieu de résidence agréable à proximité du lac du grand Orient.

Env. C.V., photo et prét. à n° 27.877, sur envelop. à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Industrielle à vocation internationale
recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
RESPONSABLES D'APPLICATION

— Niveau D.U.T.
— Expérience souhaitable dans les domaines suivants :
  - Cobol.
  - Télétraitement.
  - Méthodes.

Connaissances : Comptabilité, Gestion des approvisionnements, achats, seraient appréciées.
Lieu de travail : Saint-Avold.

Env. C.V., photo et prétentions à : PERCEVAL : réf. MS
16, rue d'Athènes, 75009 PARIS.

مكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



AUBE

recherche pour TROYES

CONTROLEUR DE GESTION

Missions :

- « conseiller économique » de la Direction,
- responsable des études complexes ou d'intérêt stratégique pour tous les secteurs d'activité,
- participe aux réflexions, à l'élaboration et à la maintenance du plan de développement à moyen terme de l'entreprise.

Principales responsabilités :

- gérer et améliorer le système d'information de gestion : gestion prévisionnelle, budgets, comptabilité analytique,
- faire fonctionner le système d'information de gestion : il intervient dans la préparation de la politique générale et joue le rôle de conseiller et de coordonnateur auprès des responsables de budgets,
- contrôler les réalisations par rapport aux objectifs,
- avoir une connaissance complète du système statistiques en vue de déboucher sur une mécanisation et une maîtrise totales,
- réaliser ou coordonner toutes études programmées.

Profil :

- minimum : 30 ans,
- formation supérieure économique et comptable (école de commerce, D.E.C.S., licence sciences économiques...),
- expérience dans une entreprise utilisant les principes de gestion financière moderne appréciée ainsi que la connaissance des applications du Crédit Agricole,
- classification : chef de service avec évolution possible.

Personnalité :

- sens des relations nécessitant des qualités de diplomatie et de persuasion,
- esprit de synthèse, rigueur intellectuelle,
- aptitude à gérer une équipe (7-8 personnes).

Adresser curriculum vitae et photo à :

M. le Directeur du C.R.C.A.M. de l'Aube 502 X 10080 Troyes Cedex

---

secrétaire général

Notre chambre syndicale, implantée dans une ville moyenne de la région Rhône-Alpes, cherche son secrétaire général. Sa mission est double : conseiller *les adhérents en matière de droit du travail, promouvoir cette chambre syndicale* auprès de nouveaux adhérents et la région auprès d'industriels cherchant à s'implanter. Il participe également aux commissions paritaires régionales.
Ce poste convient à un homme de 40 ans minimum, ayant exercé la responsabilité complète d'une unité de gestion ou d'une petite entreprise.
La rémunération annuelle prévue est de l'ordre de 100 000 F.
Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire (réf. 528 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

en très forte expansion au plan national, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il sera responsable de la création des programmes de tests des composants complexes (mémoires LSI).

Il sera chargé par ailleurs :

- au sein du service études, de l'homologation de ces composants ;
- en liaison avec la fabrication, des moyens de tests.

Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé *possédant une expérience de 1 à 2 ans.*
Une bonne connaissance des composants complexes est indispensable, ainsi qu'une pratique courante de la langue anglaise.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 15740, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIETE
METALLURGIQUE
spécialisée dans le levage et la manutention
5 usines - 3000 personnes - 700 millions de CA
recherche

UN INGENIEUR métallurgie et soudure

Formation Ingénieur Grande Ecole, le candidat aura acquis une spécialité du type école supérieure de soudure.

UN INGENIEUR électronicien

Formation Ingénieur Grande Ecole avec spécialisation électronicien.

Adresser C.V. à No 15696
CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01 q.tr.

PIERRE VERNET CONSULTANT

VALENCE (26)
Société de négoce métallurgique, quincaillerie, électro-ménagers, produits lourds.
CA 1 milliard 1/2 A.F. recherche :

SOUS-DIRECTEUR

Ses missions seront très polyvalentes, commerciales et administratives.
- *Sa formation sera supérieure.*
- Age minimum : 35 ans.

Écrire CV manuscrit + photo Réf. 5481/C à
PIERRE VERNET
B.P. 119 - 13 273 MARSEILLE Cédex 2.

Bureaux :
Marseille - 433, Bd. Michelet 13009 Marseille
Paris - 105, Bd. Haussmann 75008 Paris

CHARGE D'ETUDES
dans équipe pluridisciplinaire études urbanisme agglomérat., format archit. urbaniste expér., mini 5 ans agence urban. DDE ou coll. locale. Rémun. barème DAFU. Adress. C.V à. Mairie *Amiens 80000 (22) 91-78-31 p. 750.*

Industrie Alimentaire Moderne
recherche pour région
MULHOUSE (68)

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL
ESC ou similaire
5 à 10 ans d'expérience de *marketing et de l'animation* des ventes.

MISSION :
négociation à niveau élevé avec la clientèle Hypermarchés, Centrales d'achats.
Contrôle et animation de la force de vente (6 personnes).
Etudes commerciales, gestion de budget de publicité.

Une formation théorique et une expérience précise du marketing sont indispensables.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 858 à SELETEC,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX

ENSEIG. PRIVE prép. B.T.S. région Bretagne, recherche

DIRECTEUR ENSEIGNANT
retraité accepté.
Ecr. n° 8.049 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

3 JEUNES INGÉNIEURS
libérés serv. militaire.
Bonnes connaissances anglais.

1er PHYSICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE
3e cycle physique du solide *souhaité, pour travaux pré-*développement sur photo - cathodes - composés III-V.
Travail début - banlieue *SUD-EST ; poste définitif* SUD-OUEST.

2e PHYSICIEN
connaissances en métallurgie et technique du vide nécessaires, pour poste développement tubes électro-optiques.
Lieu de travail : province SUD-OUEST.

3e ELECTRONICIEN
notions optique souhaitées.
Lieu de travail : province SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V., photo récente en précisant prét n° 15.903, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris

---

Recherchons pour M.J.C. à Cannes :
2 Animateurs (trices) de M.J.C.
1 Directeur (trice) de C.L.S.H
1 Animateur (trice) de Terrain Vague pour l'Aventure
1 Moniteur de plein air à mi-temps
1 Moniteur Voile
1 Animateur de foyer-bar M.J.C.
Env. cand. à : UL M.J.C., c/o Centre de Ranguin, parc de Ranguin, 06150 Cannes-La Bocca, *Téléph. : (93) 47-67-53*

RESPONSABLE PRODUCTION
FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Société fabriquant et commercialisant des produits alimentaires, filiale d'un Groupe important, recherche un Responsable des Services de Production pour son usine située dans le Nord de la France.
Dans cette unité qui emploie 500 personnes environ, il aura la responsabilité de l'ensemble des services de production (350 personnes).
Ses principaux objectifs seront l'animation et l'encadrement du personnel, l'organisation et la gestion de la production, l'hygiène et *la qualité, la productivité.*
Ingénieur diplômé, il aura acquis de 5 à 10 ans d'expérience dans les industries alimentaire ou pharmaceutique. Il y aura notamment exercé des responsabilités hiérarchiques dans des services de fabrication.
Sa personnalité et son potentiel doivent lui permettre d'évoluer vers des fonctions de *Directeur d'usine.*

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, *sous réf. 76.937 M* en précisant rémunération actuelle et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LEADER FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE

Entreprise en forte expansion au plan international, utilisant des technologies de pointe recherche pour son département fabrication (1 500 personnes)

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Directement placé auprès du Directeur des fabrications, il sera chargé de la rationalisation des procédures et circuits administratifs, de l'organisation des services fonctionnels de la fabrication, *des études d'optimisation économique, des moyens* de production, etc.

Capable de penser en termes de structures, possédant une grande force de conviction et de bonnes aptitudes relationnelles, il sera le conseiller du Directeur des fabrications et l'animateur des services fonctionnels

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant acquis une solide formation économique (type I.A.E.), *confortée par une expérience d'au moins 5 ans* en milieu de production.

Cet emploi est à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. *n° 15.059 CONTESSE Publicité,* 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

GENERAL MOTORS STRASBOURG

Nos services d'études et de recherches sont en pleine activité et offrent d'excellents débouchés aux ingénieurs confirmés.

Ceux qui aiment relever des défis trouveront dans *les situations que nous* leur offrons de quoi satisfaire leur ambition.

Compte tenu de nos projets, nous souhaitons renforcer notre équipe des services engineering et maintenance et recrutons :

UN INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Cet ingénieur confirmé ayant quelques années d'expérience en carburateur devra collaborer à l'étude et au développement du système d'alimentation pour moteur à combustion interne.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Cet ingénieur confirmé devra prendre en charge les problèmes de maintenance et réparation de machines de production de grandes séries.

Cadre de travail moderne
Postes évolutifs
Aide au logement et prime.

Env. C.V. dét. Département Personnel
GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.
B.P. n° 33. — 67026 STRASBOURG CEDEX.

Centre Informatique de Province
EQUIPE DE MATERIEL 303 X
recherche :

— INGÉNIEURS SYSTÈME
connaissant l'exploitation et le DB/DC

— ANALYSTE-PROGRAMMEUR
débutant niveau ingénieur ou M.I.A.G.E.

Réponse et curric. vitae détaillé sous le n° 8.054 à :
« le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
D'IMPLANTATION NATIONALE
recherche pour régions

CHARLEVILLE - CHATEAUROUX - DIEPPE
MONTARGIS

CADRES COMPTABLES

Ayant l'expérience pratique de services de comptabilité *générale* ou de l'exercice libéral de la profession.

Ecrire N° 15.445 - CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
DE VILLEURBANNE (300 personnes)
recherche pour le groupe « Qualité Composants »
de son service Qualité

TECHNICIEN DE MÉTHODES

Il sera chargé pour les composants mécaniques sous-traités par la Société (mécano-soudure, décolletage, moulage) de mettre au point, en liaison avec le service construction, les moyens et gammes de contrôle.

Le candidat aura une expérience précédente dans ce type de poste.

Merci d'adresser photo, C.V., prétentions à :
HAVAS, 81, rue République, 69002 Lyon, réf. 8.228.

---

metrix
recherche

INGENIEUR de VENTES

pour assurer la responsabilité de son agence de

NANCY

Mission :

Dans le cadre d'objectifs annuels, assure dans un secteur géographique déterminé, la vente d'instruments de mesure électriques et électroniques auprès de notre clientèle : grossistes, industries, enseignement .....

Profil souhaité :

Ingénieur électronicien (ITEC ...) ou niveau équivalent, sens de l'organisation, tenacité, goût de la négociation.

La connaissance théorique et pratique des techniques de vente sera appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à Département du Personnel - METRIX
B.P. 30
74010 ANNECY

ITT Instruments Composants

Cadre comptable

Notre Groupe (100 km Nord-Est Paris) - 250 personnes - 135 Millions C.A. - se place dans le peloton de tête d'un secteur de L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE.
Nous voulons assurer notre progression et continuer de nous développer.
A ce titre, nous aimerions rencontrer un homme dont le profil serait le suivant : minimum âgé de 30 ans, une formation supérieure comptable ou autodidacte, une expérience - 5 ans environ - en entreprise ou en cabinet, une excellente connaissance des problèmes comptables, financiers et fiscaux, acquise au niveau direction dans une société utilisant les PRINCIPES DE GESTION MODERNE *(gestion budgétaire et prévisionnelle) lui permettront d'assumer la responsabilité* de nos services comptables et financiers.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et dernier salaire sous réf. 3255
102, av. Ph. Auguste - 75011 PARIS
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS.

MORENO CONSULTANTS

Vous avez plus de 22 ans, au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans l'hôtellerie-restauration, *le niveau Terminale.*
Nous vous proposons de faire partie de la

2e PROMOTION DU CEPHOTEL
(Centre d'études et de perfectionnement à la gestion hôtelière, Chambre de Commerce et d'industrie du *Morbihan*). *Stage rémunéré* de 40 semaines, stage en entreprise compris. Débouchés : postes d'encadrement dans *Hôtellerie-Restauration.*
Adresser candidature à Institut de Promotion Hôtelière : 17, rue Pasteur, 56000 VANNES.

STE DE GESTION AGRICOLE
CHARTRES
recherche
COMPTABLE BTS ou IUT
permis de conduire.
Env. C.V. m. et prét. à CEREL la Madeleine, 28024 CHARTRES.

URGENT
BRETAGNE COTIÈRE
Centre spécialisé de cures et de soins, très équipé, recherche
MÉDECIN H. OU F.
CES de médecine *physique ou rhumatologie,* pour qui l'importance de la relation médecin-malades-personnel soignant, *n'est pas seulement* un thème de congrès.
Age minimum souhaité : 35 ans.
Prière d'écrire à Yves MOY ou CEIP 56270 PLOEMEUR.

FILIALE
GROUPE INTERNATIONAL
recherche son
TRÉSORIER
sous l'autorité du Directeur Financier
MISSION :
— *Gestion trésorerie ;*
— Contrôle recouvrement des créances ;
— Etudes financières *ponctuelles.*
PROFIL :
— Ecole commerce (finance-comptabilité) ;
— *2 ans expérience ;*
— Maîtrise de l'anglais.
Envoyer C.V. + photo et prétentions à :
Service du Personnel,
LA LITTORALE,
19, quai du Port-Neuf,
34500 BEZIERS.

Pour Société de mécanique région Rhône-Alpes

INGÉNIEUR DE RECHERCHES
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.
Diplômé E.N.S.P.M.
Anglais indispensable.
75.000 à 100.000 F par an.

Ecr. à SWEERTS n° 1.873, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Notre société basée dans le SUD-EST, recherche un

Ingénieur Expérimenté

dans le domaine des

Interventions Sous-Marines

Placé sous l'autorité de la Direction Générale, le candidat âgé de 30 ans minimum devra posséder un diplôme Grande Ecole (X/GM/AM) *et une expérience de 5 ans minimum dans le* domaine PETROLIER OFFSHORE.

Une connaissance approfondie des engins sous-marins et de leur technologie ainsi que la pratique courante de l'anglais sont requises.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 607/79 à

ISC inter services conseil
34, cours Gouffé
13006 MARSEILLE

ROUSSILLON ALIMENTAIRE
Conserves de Fruits
« MURVILLE »
recrute

ADJOINT au DIRECTEUR TECHNIQUE

- Le candidat aura 4 à 5 années d'expérience, le sens de l'organisation et de la méthode.
- Poste devant évoluer vers une responsabilité de direction.
- Diplômes souhaités : Arts et Métiers, E.N.S.I.A. ou équivalents.
- Langues étrangères appréciées : Anglais, Allemand.

Adresser lettre manuscrite, C.V., salaire actuel, prétentions et photo à : M. GUY GOOSSENS, Roussillon Alimentaire. — 66240 SAINT-ESTEVE.

Importante société lyonnaise
3 000 personnes
dans secteur en expansion,
recherche pour étoffer son service organisation

Ingénieur Organisation et Informatique de Gestion

Réf. 440 M

Il participera à la conception des plans d'organisa*tion et du plan informatique de l'entreprise et sera* responsable de leur mise en oeuvre. Une formation supérieure en gestion, une expérience (5 ans environ) *dans un service organisation ou dans un cabinet con*seil et de solides connaissances comptables et informatiques sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et rémunération actuelle sous réf. 440 M à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
9 bis, route de Champagne
69130 ECULLY

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

120/130 000 Frs

Gérer plusieurs centres de profits régionaux, tant sur le plan administratif, budgétaire, financier qu'humain, tel est votre objectif.

C'est précisément ce à quoi nous vous destinons car nous apprécions non seulement votre diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce mais surtout votre expérience administrative et de direction d'une équipe de 20 à 30 personnes au sein d'une unité opérationnelle.

Celle-ci vous a permis d'être en relation avec la force de vente et de bien maîtriser l'utilisation de l'informatique.

Etant la filiale d'un important groupe américain, il nous paraît important d'avoir une bonne pratiqué de l'anglais, et plus particulièrement si vous souhaitez évoluer.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4160 à Bruno DEMOINET :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes une société française filiale commune d'importants groupes français et américain. Notre entreprise (750 personnes) met en œuvre des techniques variées : chimie, mécanique, électricité, régulations. Compte-tenu de notre expansion nous étoffons nos structures et recherchons pour l'une de nos unités de production située dans une ville agréable à 80 km au Nord-Ouest de Paris, un

JEUNE INGÉNIEUR PRODUCTION

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ECP de préférence), débutant ou ayant acquis un à deux ans d'expérience. Nous vous formerons à nos techniques et moyens de production très spécifiques. Après cette période de formation, comptons environ un an, vous aurez l'opportunité d'exercer une responsabilité opérationnelle importante. Sachez que nous travaillons en continu et que votre disponibilité doit donc être grande. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

réf. 6288 M

Cette société recherche également pour cette unité de production un

INGÉNIEUR RESPONSABLE ENTRETIEN

Vous êtes ingénieur diplômé (AM - ECAM - ICAM...) et vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans en tant que responsable d'un service entretien si possible d'une unité travaillant en continu. Nous vous confierons la responsabilité de maintenir le bon état de fonctionnement de notre outil de production en animant vos équipes (mécanique, électricité) soit 50 personnes. Vous définirez et contrôlerez votre budget. Une connaissance satisfaisante de l'anglais serait appréciée.

réf. 6289 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon, en précisant la référence, il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS. DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

TECHNICIEN(ENNE) SUPÉRIEUR (E)

en pharmacologie cardio-vasculaire

Plusieurs années expérience exigées pour :

CENTRE DE RECHERCHES

BANLIEUE SUD

Ecrire avec C.V. sous n° 45.889 à HAVAS-CONSEIL, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

INGÉNIEURS INDUSTRIELS

Pour P.M.I fabriquant produits électriques miniatures de précision
Pour banlieue Paris-Sud et région Nantaise.

Il est demandé sérieuses études ou expérience de préférence en mécanique automatisme, électronique, physique-chimie.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous n° 69.326 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.



jeunes ingénieurs

Une Carrière dans l'Informatique Scientifique et Industrielle vous intéresse.

La Division Simulateurs et Systèmes Electroniques de notre Société vous propose de participer, dans le cadre de son expansion, au renforcement de ses équipes **"Logiciels"**.

Formation assurée.

Lieux de Travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY PONTOISE (95)**.

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée, sous référence IC 79.44 M à **A. de BEJARRY**, Service du Personnel **Le Matériel Téléphonique**, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT

Nous sommes la filiale française d'un important groupe anglo-saxon et, dans notre domaine qui est celui de la distribution de produits alimentaires, nous grandissons très vite.

En effet, notre taux de croissance dépasse 20 % par an pour un effectif supérieur à 1000 personnes.

Afin de garantir ce fort développement, nous *recherchons deux personnes :*

RESPONSABLE DU PLANNING ET DU CONTROLE DE GESTION

150/170 000 Frs

En fait, il s'agit d'assurer un système de planification à long terme, mettre en place un support permettant un contrôle budgétaire par secteur, assurer la coordination des résultats du groupe et l'émission du Reporting mensuel et annuel.

Un diplôme du type ESSEC, ESCP ou équivalent paraît nécessaire. Quant à l'anglais, il est indispensable.

Réf- 4146

TRÉSORIER

100/120 000 Frs

Votre principale mission sera d'assurer la gestion des entrées et des sorties des fonds du groupe ainsi que la mise en place d'un système de prévision des flux de trésorerie.

Vous êtes familier avec l'utilisation de systèmes (manuels ou informatiques) de gestion de trésorerie et vous savez établir des bilans, les plannings de prévisions de financement.

Pour ces deux postes, rencontrons-nous au plus vite pour développer le contenu de cette annonce.

Réf- 4147

Merci d'envoyer votre C.V. en précisant la référence à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



THOMSON-CSF

SERVICES COMMUNS DE TECHNOLOGIE ET QUALITÉ

recherche

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

position II ou III

Ayant expérience dans conception de matériels électroniques et dans la technologie des composants.
Sera chargé de mission auprès des services qualité du groupe.

UN INGÉNIEUR

De bonne formation générale - position II ou III

Ayant expérience en développement ou production.
Sera chargé de définir et rédiger des procédures générales d'assurances qualité pour le groupe dans les différents domaines de la production.

UN INGÉNIEUR

Formation Electronique et physique des matériaux - position II ou débutant

Au sein d'une équipe d'ingénieurs, il participera à la coordination de la micro-électronique hybride dans le groupe :
Procédés de fabrication, actions qualité.

Envoyer curric. vitae, photo, au Service recrutement, B.P. 10, 91401 ORSAY.

Notre entreprise conçoit et livre "clé-en-main" de très importantes unités de production d'énergie, en France et à l'étranger.

Au sein du Département d'Études, les équipements primaires (chaudières, pompes, générateurs de vapeur, échangeurs...) occupent naturellement une large part de nos activités; c'est pour renforcer dans ce domaine notre potentiel en analyse et conception que nous recrutons des

INGENIEURS-MECANICIENS

Diplômés d'une école d'ingénieurs, ils ont une bonne expérience (5 ans au moins) en chaudronnerie lourde et en architecture générale d'échangeurs. Ils connaissent à ce titre, les codes de construction (type ASME ou SNCT).

Intégrés à une équipe de spécialistes, ils participeront dans un premier temps à l'analyse et à l'amélioration des composants actuels et à la conception d'équipements.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 76956 M/NUD. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Vous êtes attirés par une profession libérale au sein de la région parisienne.

Vous souhaitez bénéficier d'un soutien technique et financier.

Vous désirez créer votre affaire dont le développement dépendra de vos aptitudes commerciales et de votre ambition.

Votre candidature nous intéresse, nous souhaitons vous aider à réaliser vos aspirations.

Envoyez C.V. et photo sous n° 68.488 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

CEGOS IPPSO

Consultants-formateurs

Exerçant depuis quatre à cinq ans, en entreprise, des fonctions touchant à la gestion du personnel, à la formation, aux relations humaines et sociales ou au développement des organisations, vous avez d'abord acquis une solide formation de psycho-sociologue (minimum maîtrise) complétée par l'acquisition de connaissances en gestion ou économie.

Nous vous proposons de vous joindre à nous, ingénieurs consultants de CEGOS IPPSO. Notre objectif est d'aider les entreprises à définir *une stratégie du développement de leur potentiel humain et à assurer* un meilleur épanouissement personnel de tous dans leur travail.

Votre position, tout en permettant un travail d'équipe, vous amènera à négocier personnellement vos interventions avec les dirigeants d'entreprises moyennes et importantes et à bénéficier d'un statut très autonome et évolutif.

sélé CEGOS

Adr. let. man. et C.V. détaillé sous réf. 23530/M à D. CHALVIN, Directeur d'IPPSO, qui garantit une *totale discrétion à l'étude de votre candidature* - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

---

pour renforcer son équipe de

rédacteurs contentieux

BANQUE PRIVÉE

cherche

jeune juriste

Titulaire d'une licence en Droit Privé, il doit avoir du goût pour la procédure.

Au sein d'une équipe, il prendra en charge les dossiers qu'il traitera personnellement jusqu'à leur réglement.

La préférence sera donnée au candidat pouvant faire état d'une expérience même courte de procédure judiciaire.

Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions, nº 76.796,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale
THOMSON-CSF COOPERATION
chargée de la formation des Clients Thomson

INGENIEURS et TECHNICIENS SUPERIEURS

BILINGUES FRANCAIS/ANGLAIS et/ou FRANCAIS/ESPAGNOL

Dans les spécialités suivantes :

RADAR

expérience chaîne de réception et traitement du signal. Connaissances des problèmes de maintenance.

MATERIEL INFORMATIQUE

expérience de maintenance :
- Mini-calculateurs
- Visualisation et transmission de données. Connaissances logiciel et système souhaitées.

ELECTRONIQUE GENERALE

expérience dans l'un des domaines suivants :
- Circuits logiques
- Circuits analogiques
- Circuits hyperfréquences.

Travail en équipe — Autorité — Sens de l'organisation — Expérience ou aptitudes pédagogiques — Mobilité Paris, Province, Etranger — Formation complémentaire technique et pédagogique assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
3, avenue Galliéni — 94250 GENTILLY

CHEF SERVICE CONTROLE & QUALITE

INSTRUMENTATION DE BORD AERONAUTIQUE

région parisienne

Une Société réputée, en France et à l'étranger, pour la qualité de ses fabrications (très larges gammes d'appareils de mesures et contrôles, de contrôleurs de vol, de radio-navigation, etc) recherche le Chef de son Service Contrôle & Qualité.
Le poste peut convenir à un cadre ayant une bonne expérience de la qualité dans les domaines : micro-mécanique, mesures électriques, électronique, qui saura animer une équipe (effectif actuel 15 personnes) dans l'optique d'un effort continu pour réduire les rebuts lors du contrôle final unitaire.
Il sera associé à la conception des nouveaux produits et devra parler Anglais en raison des nombreuses liaisons avec les clients étrangers.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 1846 à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MDF-PIONEER

ADJOINT FINANCE et ADMINISTRATIF

Vous avez au moins 35 ans - vous êtes diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC etc) avec DECS. Une solide expérience dans les services financiers d'une multinationale, vous a donné la pratique des méthodes comptables et informatiques.
Votre profil est celui d'un gestionnaire et pas seulement d'un comptable. Vous vous sentez apte, dans l'avenir, à animer une équipe de 15 personnes en charge de la comptabilité, (générale, analytique et clients), de la trésorerie, de l'administration des ventes et de l'informatique. Vous pratiquez couramment l'anglais.

Si vous êtes cet homme, nous n'hésiterons pas à vous présenter à notre client, MUSIQUE DIFFUSION FRANÇAISE, société dynamique et exigeante, distribuant une des principales gammes mondiales de HI-FI et d'autoradio. Votre mission sera de maîtriser successivement les différents services financiers et administratifs pour devenir l'assistant effectif du Directeur Général Adjoint.

Adresser CV, photo et prétentions à G. de Sainte Marie TEG, Tour Maine Montparnasse, 33 av. du Maine 75015 Paris, sous référence M 119. Discrétion assurée.



The Executive Group
management consultants

RESPONSABLE TECHNIQUE INFORMATIQUE

L'une des Divisions (150 Ingénieurs et Techniciens) de CAP-SOGETI GESTION recherche son Responsable Technique. Assistant direct du Directeur de cette Division, il sera chargé du maintien à haut niveau de la qualité technique des collaborateurs, veillera à leur formation et à leur évolution. Il devra prendre toute initiative pour promouvoir une méthodologie, des techniques de réalisation et de suivi de projet. Il procédera à des missions de contrôle et d'audit. Une fonction d'avenir qui s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole de 30 ans minimum, justifiant d'une expérience de conduite de projets. Ecrire ou téléphoner pour convenir d'un R.V. à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI/GESTION - 20, rue Leriche 75738 PARIS CEDEX 15 - Tél. 539.22.25.



CAP SOGETI GESTION



offres d'emploi

COMSIP ENTREPRISE



Leader européen pour la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

recherche pour sa

DIVISION ETUDES ET REALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES

Ingénieurs Chefs de projets

DE FORMATION GRANDE ECOLE (X, CENTRALE, SUPELEC, SUPAERO...)

Les candidats auront une expérience de 5 à 7 ans en informatique industrielle temps réel:
- mini micro-processeurs,
- régulation Matériel/Logiciel.

Une expérience complémentaire dans certains des domaines suivants serait un atout : instrumentation, télécommunication, process-control, spatial, gestion de production...

Ces postes sont à pourvoir à Rueil et entraîneront de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 77 à
COMSIP ENTREPRISE
Service du Personnel
44, avenue de Chatou - 92506 RUEIL.

Un des plus importants fabricants français de papiers spéciaux
recrute

directeur de laboratoire

directement rattaché au Directeur Technique de l'usine.

- La Société lance la fabrication de papiers auto-copiants à réaction chimique sur un marché en constante expansion, ouvert à des produits de haute qualité.
- Ce recrutement intéresse un CHIMISTE DE HAUT NIVEAU, homme de recherche, passionné, et de grand talent intellectuel, théoricien et bon expérimentateur, ayant des connaissances de pointe dans le domaine de la chimie des colorants et des polymères, et si possible dans le domaine de la micro-encapsulation par coacervation.

Allemand et anglais nécessaires.

Adresser curriculum-vitae complet à
J. GENEVAY (référence C)
11, square Jasmin, 75016 PARIS.
(réponse assurée)

P.R.E.

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

dans le cadre de ses projets « systèmes logiciels de base » en expansion

recherche

INFORMATICIENS DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Pour travailler dans les domaines suivants :
- Compilateurs, systèmes d'exploitation, outils de tests ;
- Méthodes de développement et gestion du logiciel ;
- Formation et assistance aux utilisateurs.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à L.C.T., Boîte postale 40 - 78 Vélizy-Villacoublay.

---

offres d'emploi

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'un institut de formation d'éducateurs
référence UF 507 AM

CENTRE AGRÉÉ DE FORMATION D'ÉDUCATEURS (180 élèves)
recherche son **Directeur** capable d'assumer avec une large autonomie : • **gestion administrative** : définition des postes de travail du personnel et leur mise en œuvre, respect des normes édictées par les ministères de tutelle • **gestion financière** : établissement et suivi du budget • **animation pédagogique** : définition, *mise en œuvre et contrôle de réalisation d'un projet pédagogique* • **relations extérieures** : avec l'administration, les organismes professionnels et divers.
Le candidat recherché, diplômé d'enseignement supérieur et titulaire d'un diplôme des carrières sociales, aura exercé des responsabilités de direction d'un niveau comparable.
Réellement motivé par les *carrières sociales, animé d'esprit de service, c'est un* animateur pédagogique et un gestionnaire capable de développer un centre reconnu dans la profession. Mise en place assurée par responsable actuel.
Statut : convention collective enfance inadaptée.

Lieu de travail : région OUEST.

Ingénieur des mines directeur d'exploitation
référence XH 463 AM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (activités et implantations internationales) rattachée à un groupe de premier plan
recherche le **Directeur de sa principale exploitation minière** (un million de tonnes en exploitation souterraine). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une *école des Mines, ayant environ 5 ans d'expérience en exploitation.*
Nous recherchons un candidat ayant un fort potentiel lui permettant de dominer rapidement les aspects techniques et économiques de l'exploitation et de progresser au sein d'une firme en expansion.
Connaissance anglais et/ou espagnol appréciée.

Poste : banlieue parisienne.

Responsable marketing et promotion
référence OZ 502 CM

***UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR TERTIAIRE* (prestations de services au grand public)**
propose un poste très intéressant de **Responsable Marketing et Promotion** impliquant une activité d'études et de pilotage d'actions promotionnelles (publicité - information - etc.).
Ce poste peut convenir à un jeune diplômé d'une grande école commerciale, ayant de préférence 2 à 3 ans d'expérience professionnelle en marketing ou promotion des ventes.

Poste : grande ville province.

Ingénieur chef de service technique
référence ZK 511 AM

UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE TOLERIE-CHAUDRONNERIE
crée le poste de **Chef de Service Technique**. Il s'agit de diriger les études, méthodes, devis, en étroite liaison avec la fabrication et le commercial.
Poste très intéressant au sein d'une PME disposant moyens modernes (calculateur scientifique, gestion et production par objectifs...) pour un ingénieur (formation complémentaire ESSA appréciée) ayant acquis en chaudronnerie ou en mécanique une solide expérience méthodes, industrialisation, désireux de participer pleinement à la vie d'une entreprise.

Poste ville agréable 300 km Sud Paris.

Gestionnaire et coordinateur
référence RC 504 AM

UNE STATION TRÈS RENOMMÉE DES ALPES FRANÇAISES (activités *d'hiver et d'été*)
recherche son **Responsable de la Gestion et de la Coordination**. Ce poste conviendrait à un gestionnaire confirmé ayant de préférence l'expérience du service public), capable d'assumer la responsabilité de la préparation de certaines actions, la coordination, le contrôle de l'ensemble des activités concourant à la *vie et au développement de la station.*

Situation intéressante pour homme de confiance, rigoureux et de bon contact.

Ingénieur IDN - AM - ENSI débutant
référence WH 509 AM

WABCO-WESTINGHOUSE
propose une première situation intéressante à **IDN - AM - ENSI** (débutant). Cet ingénieur sera affecté au département technique d'une division automobile développant des systèmes de freinage et participera à des études et essais.
Cette fonction à dominante technique nécessite de solides compétences en mécanique, électronique, la capacité de s'affirmer dans la prise en charge de projets.
Une évolution de carrière vers d'autres fonctions ou départements est envisageable. Anglais nécessaire (allemand apprécié).

Lieu de travail : banlieue Nord-Est de Paris.

Jeune contrôleur de gestion
référence PA 503 CM

***SOCIÉTÉ FRANÇAISE TRÈS DYNAMIQUE ET EN FORTE EXPANSION* spécialisée dans les études et la gestion hospitalières**
recherche un ***Jeune Contrôleur de Gestion*** HEC, ESSEC, ESC *ou équivalent* (option comptabilité et informatique), ayant environ 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit.
Il aura un rôle de conseil et de contrôle auprès de plusieurs établissements hospitaliers (déplacements à prévoir).
La réussite dans ce poste peut permettre d'accéder à moyen terme à des postes opérationnels. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ce poste implique de nombreux déplacements.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Adjoint (e) chef service gestion abonnements
référence XI 510 AM

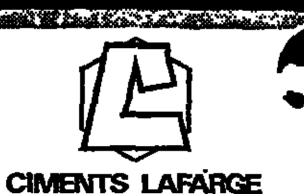
LA FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE EN FORTE EXPANSION
offre un poste d'**Adjoint (e) à son Chef de Service Gestion des Abonnements.**
Ce cadre devra assurer des fonctions d'encadrement (30 personnes environ), d'organisation et de suivi de la gestion administrative en liaison avec l'informatique.
Il devra disposer d'une formation IUT ou équivalent et d'une expérience de 5 ans environ acquise de préférence dans le cadre d'une société de service, banque, assurance... et avoir travaillé en relation avec l'informatique. **Réelles possibilités de développement de carrière.**

Poste : Sud Paris (Malakoff).

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

---

offres d'emploi



CIMENTS LAFARGE FRANCE

SIÈGE SOCIAL A SAINT CLOUD
recherche pour sa

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT (ciments et bétons)

un chef de produits routes

Sa mission sera de développer les ventes des produits de base dans les activités de Génie Civil et en particulier routières.

Ingénieur TP ou équivalent, le candidat aura acquis son expérience dans une entreprise routière.

Possibilités réelles d'évolution de carrière à l'intérieur du Groupe LAFARGE.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau.

Information Carrière

Référence 600

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, *85 avenue de Wagram* 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

directeur général

200/250 000 Frs

C'est avant tout un gestionnaire.

En effet, notre activité en France est prospère *et nous nous attacherons principalement à vos* qualités de gestionnaire, d'organisateur, de diplomate et de meneur d'équipe.

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous faites la preuve d'une expérience de la gestion d'un centre de profit dans une société utilisant des principes de gestion *financière modernes.*

Vous aurez à prendre en charge la responsabi*lité complète* de l'expansion et de la rentabilité de notre filiale française de distribution dans un créneau qui est celui des arts graphiques.

De notre côté, nous vous apporterons l'ouverture d'un groupe le plus avancé d'Europe dans son domaine.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence *4156* à *Michel MONIER* à *qui nous avons* confié cette recherche.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ISIS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN GESTION

recherche :

CONSULTANT

Ayant expérience de la conduite d'opérations de changement dans de grandes organisations : participation à la définition de la méthodologie, à l'animation du processus, à la gestion de la *mise en place, y compris conception et application* des nouvelles procédures administratives de fonctionnement.

32 ans maximum.

Envoyer Curriculum Vitae et photo à :

ISIS

25, RUE VERGNIAUD 75013 PARIS 589-31-88

---

chef de service gestion comptable

Un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE *leader sur son marché connait depuis quelques années une forte expansion tant en France qu'à l'étranger. Pour l'aider à faire face à ce développement constant, la Direction Financière souhaite recruter un jeune professionnel à qui elle confiera la responsabilité complète des services comptables opérationnels (comptabilité générale, analytique, clients, fournisseurs,...) de la Société (C.A. 200 Millions). Agé d'au moins 27 ans, titulaire du DECS, il alliera une solide expérience technique à des qualités d'animateur et sera en mesure de prendre en charge une équipe de 25 personnes. Par la suite, son potentiel lui permettra d'évoluer au sein du groupe et de prendre des responsabilités plus larges. Le poste est basé en banlieue Sud. La connaissance de l'anglais ainsi que celle de l'outil informatique seront des atouts complémentaires.*

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 50-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 93420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

FINANCIAL CONTROLLER

BANLIEUE NORD-OUEST F 170.000+

Société multinationale de distribution de produits de grande consommation, C.A. près de F 370 millions, recherche un FINANCIAL CONTROLLER.

La fonction consiste à : • superviser les services comptables, informatique et contrôle de gestion • *préparer les budgets* et *établir* les rapports mensuels de gestion • établir les plans de trésorerie • assurer le "reporting" destiné à la maison-mère *américaine* • *participer aux réunions* au niveau européen.

C'est donc un financier très orienté vers le contrôle de gestion, l'organisation, l'amélioration et la simplification de systèmes, parfaitement rôdé aux techniques comptables françaises et anglo-saxonnes, capable de superviser les réalisations du service informatique.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans minimum, formation : universitaire, grandes écoles ou M.B.A., complétée par une formation comptable du niveau expertise, pratiquant couramment l'anglais et ayant *acquis au moins 5 ans d'expérience* dans un poste à responsabilités utilisant des moyens informatiques.

Les personnes intéressées *envoient* lettre manuscrite C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 21.370-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris



---

answare

135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

INGENIEURS

2 à 5 ans d'expérience - Systèmes Industriels et logiciels de base
(Réf. DSI/55)

JEUNES INGENIEURS

(Réf. DSI/56)

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • *une possibilité d'absence pour les congés 79 ;*
et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749.02.33 poste 35.19 le matin



ingénieur système

Société de très grande dimension œuvrant dans les différents domaines de l'Electronique professionnelle recherche un

INGENIEUR ENSI ou Grande Ecole

ayant une expérience industrielle de 3 à 4 ans dans la branche Etudes et Développement. Il serait souhaitable qu'il ait un bon acquis en automatisme ou informatique.

Il lui sera confié un rôle de coordination en qualité d'Ingénieur Système au sein d'une équipe développant et mettant en place des ensembles de raccordement de radiotéléphone à la Commutation publique

Envoyer C.V. et photo sous référence 7763-M à I.C.A. qui transmetrra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



recherche
pour siège RUNGIS
jeune diplômé(e) enseignement supérieur de gestion, 2 à 3 ans d'expérience, excellentes notions d'anglais pour occuper le poste de

RESPONSABLE CRÉDIT CLIENTS

Placé(e) sous l'autorité du trésorier, il(elle) devra animer une équipe de 4 personnes et coopérer étroitement avec les services commerciaux.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. "crédit" à Monsieur le Chef du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE
4, place des États-Unis SILIC 214
94533 RUNGIS CEDEX

---

jeunes diplômés enseignement supérieur scientifique

Notre **DIVISION MINI-ORDINATEURS** commercialise des systèmes à applications techniques, scientifiques et industrielles dans les secteurs de la recherche et de la production. Précurseurs de la mini-informatique en France, nous occupons une des premières places sur le marché, grâce à nos mini-ordinateurs et systèmes graphiques. Le développement de notre Division nous amène à rechercher cinq jeunes diplômés d'Enseignement supérieur scientifique qui voudraient participer à cette expansion.

• ingénieur électronicien (Réf. HM)

SERVICE MARKETING

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou de l'Université (option informatique si possible), débutant ou avec une première expérience, il aura un sens développé de la relation commerciale.
Il sera chargé : • d'étudier la compatibilité de nos mini-ordinateurs avec d'autres systèmes (télétraitement, mesure), • d'assister techniquement notre réseau avant la vente, • de concevoir les supports techniques et d'informer le réseau.
Poste à pourvoir à Paris.

• ingénieur analyste (Réf. HN)

SERVICE MARKETING

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou de l'Université (informatique ou électronique avec option informatique), débutant ou avec une première expérience, *il connaîtra les langages Basic, Fortran, et Assembleur ainsi que le télétraitement.*
Il prendra en charge le logiciel de base des différents matériels et aura une mission d'information et de formation du réseau. Il créera notamment les documents techniques et promotionnels concernant le logiciel de base, destinés au réseau et à la clientèle. Il pourra intervenir auprès des clients comme appoint du réseau commercial et étudiera les cahiers des charges.
Poste à pourvoir à Paris.

• ingénieur de promotion (Réf. HO)

SERVICE MARKETING

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou de l'Université, débutant ou avec une première expérience, il aura de bonnes notions statistiques et sera, si possible, initié aux langages informatiques. Il sera chargé de promouvoir les produits (hardware et software) et de mener les études et recherches de marchés à l'échelon national. Il apportera également son assistance au réseau.
Poste à pourvoir à Paris.

• ingénieurs commerciaux

PARIS (Réf. HP) et **GRENOBLE** (Réf. HQ)

De formation supérieure, ils développeront la vente de nos mini-ordinateurs sur le marché des applications industrielles et seront attirés par la vente à haut niveau.

Pour tous ces postes, une formation personnalisée à nos produits est prévue.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste à **OLIVETTI France** - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS

TRES IMPORTANTE SOCIETE
à technologie de pointe
recherche pour PARIS son

Responsable du Recrutement

120.000 F — 130.000 F.

Le candidat de formation supérieure, 30 ans minimum, possède 4 à 5 années d'expérience de la fonction Personnel, dont 2 années de recrutement à tous niveaux.

Cette expérience peut être acquise soit en Entreprise, soit en Cabinet Conseil.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ce poste offre des possibilités d'évolution certaines.



Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous référence 7952MC au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE RÉGIONALE

recherche
dans le département des YVELINES
Agents classe IV et V

Pour ses services centraux :

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ÉTRANGER

(20 personnes)
connaissances de l'ensemble des opérations avec l'étranger.
Première mission :
— mise en place de la comptabilité devises.

UN CHEF DU SERVICE TITRES

(10 personnes)
Responsable administratif de la centralisation et du contrôle des opérations titres.

POUR SON RESEAU :

TROIS EXPLOITANTS

connaissances des problèmes financiers des P.M.E., dynamisme commercial et sens du risque indispens.

Adresser C.V., photo et prétentions n° T 013.967 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT IMS - VTAM

Vous souhaitez participer au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités.
Nous recherchons des :

• ingénieurs d'affaires en informatique

(INGENIEUR GRANDE ECOLE : Centrale, Mines, Sup. Elec., Grenoble...).
Vous avez l'expérience de la conception, de la réalisation et de la mise en service de systèmes informatiques de gestion auprès des entreprises industrielles et commerciales (en particulier dans le cas de systèmes conversationnels ayant nécessité la direction d'une équipe). Nous vous confierons des responsabilités de vente et de conduite d'affaires dans le service et le conseil en informatique.

• ingénieurs en organisation et informatique

Vous êtes un praticien du conseil en organisation dans les entreprises industrielles et commerciales. Vous possédez une culture informatique approfondie et l'expérience des problèmes d'organisation et de formation impliqués par la mise en œuvre des systèmes de gestion.
Nous vous proposons une fonction de conseil et de vente de services complets s'appuyant sur l'outil informatique.

• analystes programmeurs

Possédant au minimum 3 ans d'expérience en informatique de gestion.

• programmeurs débutants

Niveau DUT ou BTS, spécialité informatique.

Tous ces postes offrent d'intéressantes perspectives à des candidats de valeur.

Adressez un dossier de candidature avec numéro de téléphone à :
S. P. I. — Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

INGENIEUR CHEF DE LIGNE DE PRODUITS

Une société française, filiale d'un important groupe international recherche pour sa Division **Dispenser-Pulvérisation**, implantée en région parisienne, **un Ingénieur destiné à prendre en main la plus importante de ses lignes de production.** Sous la dépendance directe du Directeur de l'unité de production, il sera responsable dans les domaines suivants : ● **réalisation** des programmes de fabrication des produits de sa ligne, en quantité, délais, qualité, coût, assisté et animant les services d'ordonnancement, planning, approvisionnements, magasins, contrôle de conformité qui en dépendent, ● **gestion et animation de son personnel,** ● **liaison étroite et permanente** avec les services de maintenance et de contrôle qualité.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, sera diplômé d'une grande école. En fonction de sa formation de base, il devra posséder plusieurs années d'expérience en fabrication et organisation du travail. Une expérience dans le montage industriel de grande série ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais serait très appréciée. **Avoir la trempe d'un chef et d'un homme de contact est indispensable.**
Une promotion rapide et de haut niveau est prévue pour le candidat de classe recherché.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 7042/JN
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Nous sommes une Société Internationale ayant mis au point et développé des processus rationnels de management (Analyse de Problème, Prise de Décision, Elaboration des Stratégies de l'Entreprise)

Nous recherchons
pour notre filiale en France

MANAGEMENT CONSULTANT

Le candidat devra avoir :
— expérience réussie du développement de nouveaux marchés (notamment dans le domaine des services) ;
— aptitude confirmée des contacts à haut niveau ;
— parfaite maîtrise de l'anglais.

Une préférence sera accordée à un candidat possédant également :
— maîtrise de l'espagnol et/ou de l'italien ;
— expérience des Sociétés multinationales ;
— diplôme MBA US.

Env. lettre man. avec dossier de candidature, à :
KEPNER TREGOE
6, rue Paul-Gervais - 75013 PARIS.

Le Club Français du Livre

SOCIETE D'EDITION ET DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

recherche son futur

directeur administratif & financier

Outre la responsabilité de la Comptabilité, du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie, il aura deux missions spécifiques :
- *superviser les relations avec les sous-traitants (notamment dans le domaine Informatique);*
- *assister la Direction Générale dans sa politique de développement externe.*

Ce poste conviendrait à un/une diplômé(e) d'études supérieures commerciales (+ DECS) ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise de préférence dans un Cabinet d'Audit.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1757 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris



CSS Société de Services et Conseils en informatique. Filiale de NCSS (Inc.)

«La télématique au service des gestionnaires»

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez pratiqué l'informatique au cours de vos études ou de votre première expérience professionnelle.

Vous aimez les contacts commerciaux et vous parlez anglais.

Vous souhaitez une rémunération motivante, et pour votre avenir, vous recherchez une entreprise en plein essor dans un secteur de pointe.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe technico-commerciale, à Paris, comme

ingénieur consultant

Après une formation à nos produits en France et aux Etats-Unis, votre mission consistera à
- appuyer les ingénieurs commerciaux dans leurs actions de vente
- conseiller nos clients et assurer leur formation

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre photo à CSS, 30 rue N.D des Victoires 75002 Paris - tél : 261-56-35 à l'attention de Madame Muriel GOUSSET.

Les besoins en formation croissent très vite et les bons professionnels seront de plus en plus demandés.
Chez DIGITAL le poste

animateur de formation Hardware et techniques de maintenance

tout en exigeant une remise en cause permanente, offre de sérieux avantages :
- Excellent facteur d'évolution
- Acquisition et mise à jour de connaissances dans les domaines *de pointe (en France, en Europe, aux U.S.A.)*
- Statut cadre
- Possibilités de déplacements en France et à l'étranger
- Environnement très agréable à Evry.

Si vous considérez qu'une expérience réussie d'INSPECTEUR DE MAINTENANCE n'est qu'une étape dans le développement de votre carrière, notre Training Manager sera heureux d'étudier votre candidature.

Adressez la sous référence M 71 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

UNE SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS DE GRANDE COMSOMMATION LEADER SUR SES MARCHES
recherche

UN ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Ce poste est destiné à un HEC, ESSEC, ESCP, IEP débutant, ayant de préférence choisi une option marketing au cours de ses études et effectué des stages de longue durée dans la fonction marketing.

Allemand apprécié

Lieu de travail : **PARIS OUEST**

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à no 15502 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

ingénieur d'affaires

processus industriels stockage et manutention

Notre société (3000 personnes), filiale d'un Groupe International, recrute pour son NOUVEAU DEPARTEMENT : PROCESSUS INDUSTRIELS DE STOCKAGE et MANUTENTION un INGENIEUR D'AFFAIRES.
Le candidat *recherché* sera un Ingénieur de 30 ans minimum qui possèdera si possible des *connaissances en microprocesseurs et informatique.*
Après une formation spécifique sur nos produits, il sera chargé auprès de nos clients de définir et analyser leurs besoins, de mettre en forme les projets, et d'assurer le suivi des Travaux.

Ce poste autonome exige une vocation commerciale affirmée, du dynamisme, le sens des contacts et de la persuasion.
Des déplacements fréquents de courte durée sont prévus. (Lieu de travail : Région Parisienne). La connaissance de l'Allemand est nécessaire, celle de l'Anglais souhaitée.

Les dossiers de candidature avec CV détaillé, photo et prétentions sont à adresser sous référence 2128 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

gestion de l'encadrement

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES, 1 Md de C.A., 2800 personnes, 700 cadres et maîtrises, 17 établissements, recherche pour sa direction des relations humaines et sociales un responsable chargé de :
- proposer et mettre en œuvre une politique de gestion prévisionnelle du personnel d'encadrement;
- conseiller la hiérarchie dans l'étude de l'évolution des structures;
- participer aux études d'organisation en veillant à la prise en compte des objectifs humains et sociaux de l'entreprise.

Cette fonction nécessite une formation supérieure et une expérience d'au moins 5 ans acquise dans la fonction personnel (gestion de personnel en unité importante ou au sein d'une direction centrale du personnel) ou dans la fonction organisation en milieu industriel (avec des réalisations dans le domaine humain et social).
Poste à pourvoir à Sèvres. (Réf. P 17).

LA SOCIÉTÉ GERVAIS DANONE FRANCE (C.A. 1 Md 500 M, 5000 personnes, 10 unités de production), leader sur le marché des produits laitiers frais, propose à de jeunes diplômés d'études supérieures les postes suivants, basés au siège de la société à Levallois :

finances trésorerie

Ce poste permet à un diplômé d'une grande école de gestion option financière de :
- *pratiquer tous les aspects de la gestion de trésorerie (élaboration du plan annuel de trésorerie, du plan de financement,* des prévisions journalières);
- participer à la mise en place de nouveaux systèmes de gestion en liaison avec l'informatique;
- réaliser le suivi et l'analyse des ratios financiers et les études correspondantes.

Une première expérience professionnelle bancaire ou comptable de 1 ou 2 ans permettra un adaptation rapide à la fonction; toutefois les candidatures de débutants seront étudiées. (Réf. P 16).

ingénieur organisation débutant (Centrale, Mines, ...)

Au sein de l'équipe d'ingénieurs confirmés du service Organisation Formation, il participera aux études et interventions menées dans différents secteurs de l'entreprise (ordonnancement, gestion des commandes, organisation de production, études de postes de travail, implantations d'ateliers).
Ce poste sera confié à un jeune ingénieur débutant (Centrale, Mines, ENSAM, IDN, etc.), ayant acquis et développé au cours de ses études et de *stages en entreprise*, de *solides connaissances* en informatique de gestion, organisation ou production mécanique. (Réf. P 15).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à Patrick Dubert, *BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.*

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

ingénieur informaticien spécialiste réseaux

Très importante société de conseil et de services en informatique, nous recherchons un spécialiste des réseaux. Sa fonction consistera à aider nos clients à mieux maîtriser leur informatique répartie ou leur coût de télétraitement.
C'est un *ingénieur grande école justifiant* d'une expérience d'au moins 7 à 8 ans dans les domaines de l'informatique temps réel dont au moins 2 ans consacrés aux problèmes de commutation, de gestion de protocoles de transmissions (V 24, V 25 - X 25 - X 75).

Ecrire sous référence 5469 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

filiale française du plus grand constructeur d'ordinateurs *interactifs* recherche

contrôleur budgétaire
(financial analyst)

Membre de notre équipe d'analyse financière, il animera la préparation des plans et budgets des services vente et logiciel et sera responsable de leur suivi.

Nous souhaitons engager un jeune diplômé d'école de commerce ayant acquis une première expérience de la fonction au sein d'une société multinationale et possédant une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adressez votre candidature sous référence M 73 à la Direction du Personnel de DIGITAL

digital *18 rue Saarinen - Silic 225* 94528 RUNGIS Cedex

Spécialisé dans les Services Techniques à l'Industrie, notre Groupe (C.A. 150 millions de Francs), recherche son

futur chef comptable
80 000 F

Dépendant de la Direction Financière, le nouveau collaborateur aura la responsabilité de la tenue des comptabilités des Sociétés du Groupe, jusqu'à la préparation des bilans.

Assisté d'un Service expérimenté, il assure la planification du travail, en contrôle la qualité technique et la fiabilité, avec un souci constant d'animation tel qu'il puisse assumer rapidement le rôle de **CHEF COMPTABLE.**

Ce poste s'adresse à un homme jeune, justifiant de 5 années de pratique comme adjoint de Chef Comptable, si possible dans une Société de T.P. ou de Services.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 10 096 à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo Paris 16

L'USINE NOUVELLE

recherche un

responsable marketing produits nouveaux

Ses responsabilités, dont il rendra compte au Directeur Général, s'exerceront dans 3 domaines :
- *la direction de l'ensemble du Marketing de la publication et sa mise en œuvre tout spécialement au niveau de la Rédaction mais aussi de la Publicité et de la Diffusion;*
- *la définition d'une politique de Produits Nouveaux complémentaires, qui pourraient en particulier se situer dans l'univers Banque de Données;*
- *la direction opérationnelle des Produits qu'il aura contribué à créer depuis leur élaboration jusqu'à leurs résultats.*

Ce poste, très riche et vivant, se situe au niveau de l'Etat Major de la Société et permet d'avoir une vision globale de l'entreprise. Il exige de réelles qualités d'imagination, le sens du travail en équipe, et la volonté de mener des projets à leur terme.
Il conviendrait à un Diplômé d'Etudes Supérieures, d'environ 35 ans, ayant une réelle expérience du MARKETING DE SERVICES et ayant déjà assumé des responsabilités au niveau d'une équipe de Direction Générale.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1755M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Un des plus importants fabricants *français de papiers spéciaux*
recrute

chef du service installation et entretien

- Ce recrutement concerne un ingénieur Arts-et-Métiers, ayant fait ses preuves dans des fonctions similaires.
- Il aura au départ la charge de l'installation et des équipements d'une usine très automatisée, actuellement en construction et qui sera mise en service dans 1 an.
- Il devra ensuite organiser et assurer l'entretien et la maintenance des établissements et des équipements, *avec une équipe de* 15 techniciens (à compléter selon les besoins).

Adresser Curriculum-Vitae complet à
J. GENEVAY (référence B)
11, square Jasmin, 75016 PARIS.
(réponse assurée)

P.R.B.

---

fnac
Jeune chef de projet informatique

Notre croissance est bien connue ; nous ouvrons régulièrement de nouveaux magasins : en septembre prochain, le Forum des Halles, Lille...

Notre organisation informatique accompagne cette croissance. Nous *venons de porter* à 250 le nombre de terminaux en temps réel installés dans nos points de vente. Et c'est pour nous permettre de développer *de nouvelles applications*, sans mettre en cause tout l'acquis, que nous sommes sur le point de remplacer nos équipements centraux par des matériels beaucoup plus puissants.

Ingénieur diplômé d'une grande école de très bon niveau (X, ECP...) ? Vous l'êtes. Une expérience de trois ans au moins d'informatique de gestion sur gros système ? Vous l'avez. Il ne vous manque donc rien pour venir prendre le poste de chef de projet disponible dans notre équipe.

Rien, si ce n'est d'écrire, sous référence 792 250 M et en précisant vos prétentions, aux consultants de SIRCA que nous avons chargés de nous présenter votre candidature.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Société dynamique de biens d'équipement

(C.A. : 40 millions) région **Versailles**
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

VOUS ÊTES :
- De formation supérieure, HEC - SUP de CO ou équivalent, âgé de plus de 30 ans ;
- *Dynamique et organisé ;*
- Un animateur avec le sens du commandement.

VOUS AVEZ :
- Une connaissance du terrain ;
- Une expérience de la fonction, la distribution par concessionnaire ;
- Une bonne pratique de la langue anglaise.

NOUS OFFRONS :
— Une position-clé dans la société qui fait partie d'un Groupe international ;
— La participation à une jeune équipe de direction ;
— Une rémunération intéressante.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. n° 16.401, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nos activités et les dimensions de notre Entreprise confèrent à l'Informatique Scientifique une position et un rôle déterminants auprès de nos différents départements.
Agissant en effet comme une unité autonome de service informatiques, elle permet aux utilisateurs dans l'entreprise de disposer du développement des applications nécessaires à l'évolution de leurs travaux.
Nous recrutons pour renforcer le Département Développement Assistance un

Informaticien

ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience du "langage machine" (Fortran, Assembleur...).
La connaissance du compas serait appréciée.
Son rôle de conseil et d'assistance auprès des secteurs de l'entreprise et notamment des départements d'étude, l'amènera à prendre en charge des problèmes variés.
C'est pourquoi nous souhaitons que les candidats soient des ingénieurs diplômés ayant des capacités de contact et d'animation (*utilisateurs*, encadrement d'une petite équipe...).
Filiale d'un des premiers groupes industriels français, notre expansion dans un secteur où nous occupons la première place (ingénierie d'ensembles industriels de très grandes dimensions) assure au cadre recruté d'importants développements de responsabilités.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. *76975 M/DQI*, à *HAVAS CONTACT, 156, boulevard* Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société de services PARIS
créant en Août prochain un centre informatique équipé d'un 370/148 (ultérieurement: 4341)
recherche d'urgence

1 préparateur - chef de salle

chargé d'assister le chef de l'exploitation, de préparer les travaux, d'animer les équipes de pupitrage, d'assurer les relations avec les utilisateurs; *connaissance du JCL/OS et expérience de 3 ans* à la tête d'une équipe de pupitrage exigées

2 équipes de pupitrage, travaillant en 2 postes, composées de

2 pupitreurs confirmés,

possédant 2 à 3 ans minimum d'expérience du pupitrage OS,

2 aides-pupitreurs,

formés au pupitrage OS

Adresser C.V. ,photo et prétentions à
Mme FLAMBERT, 2 rue de Vienne PARIS (8e)

METO

filiale du groupe international **DYMO,** *spécialisée dans* le *matériel* de marquage, recherche pour son service Marketing, un

Chef de produit

qui aura pour responsabilités principales :
- la préparation du plan marketing,
- les études de marché et de concurrence,
- *l'analyse et le contrôle des résultats ainsi que des* actions spécifiques dans des domaines divers : publicité, *formation* nouveaux produits.

Le candidat, d'un niveau école supérieure de commerce, devra justifier d'une expérience minimum de 2 ans dans une fonction marketing similaire.
Anglais courant indispensable.
Adressez vos c.v. et prétentions à Mlle WEBER, Service du Personnel, METO SELFETIC, 112, avenue du Général Leclerc, 78220 VIROFLAY.

Plain Champs

Un ingénieur commercial qui veut évoluer vers la finance...

...tout en tirant parti des compétences qu'il (elle) a acquises au cours de son expérience de la vente (réussie) *pour le compte d'un grand* constructeur d'ordinateurs.
Nous sommes une importante banque d'affaires internationale, implantée mondialement, et recherchons pour Paris un responsable d'opérations qui, après une formation adéquate, pourra traiter des problèmes de crédits destinés à financer l'achat d'équipements lourds - Dans un premier temps, il se concentrera sur des équipements informatiques - *Par la suite, et dans la mesure de sa réussite*, des opportunités de carrière lui seront ouvertes, en particulier au sein *de la banque - Idéalement, notre candidat a 30 ans*, une formation Ingénieur Grande Ecole et/ou MBA.
Même si vous partez prochainement en vacances, adressez aux consultants de EKA votre candidature sous réf. 163 (CV, lettre manuscrite et photo).



158, avenue de Suffren 75015 Paris.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

AUCHAN

RECHERCHE POUR SES HYPERMARCHÉS
DE LA RÉGION PARISIENNE ET LE HAVRE

10 jeunes universitaires, E.S.C. ou autodidactes de bon niveau

ayant une expérience de quelques années,
attirés par la distribution moderne
et désirant y faire carrière
en commençant par un poste de

chef de rayon

- Le Chef de Rayon détermine sa politique commerciale et ses objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité.
- Il établit sa gamme de produits et s'occupe de ses achats et de la présentation des articles.
- Il embauche, forme et anime son équipe.

Cette fonction est une excellente école à partir de laquelle chacun peut construire sa propre évolution de carrière (opérationnel en magasin, contrôle de gestion, service du personnel, centrale d'achats, informatique).

Si cette proposition vous intéresse, écrivez sous réf. N 432 avec C.V. et photo. Nous serons heureux de vous recevoir, J.P. Duhamel, Directeur Régional, Hypermarché Auchan, Centre Commercial Boissenart, RN 5, 77240 Cesson.

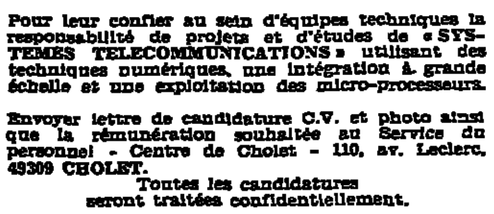
THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

implantée en Région Parisienne et en Province

recherche pour son
« LABORATOIRE » de Province

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
Débutants ou Confirmés
E.N.S.T. - SUPÉLEC - CENTRALE PARIS



Pour leur confier au sein d'équipes techniques la responsabilité de projets et d'études de « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques numériques, une intégration à grande échelle et une exploitation des micro-processeurs.

Envoyer lettre de candidature C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du personnel - Centre de Cholet - 110, av. Leclerc, 49309 CHOLET.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

LOGISTA

Société d'assistance et de conseil en informatique

recherche

jeunes ingénieurs — Réf. 01

spécialisation indifférente

Formation grande école.
Désirant devenir informaticiens et apprenant vite et bien. Après une période de formation assurée par nos ingénieurs, ils seront intégrés à des équipes de projets qui leur permettront de *maîtriser rapidement les techniques de* l'informatique.
Date d'entrée : 3 septembre ou 22 octobre 1979.

ingénieurs informaticiens

DÉBUTANTS. Formation grande école. Réf. 02

Issus de la section Informatique ou équivalente de leur école, ils participeront, au sein d'équipes compétentes, au développement de projets variés sur petits et grands systèmes. Les perspectives d'avenir sont en rapport avec les motivations.
Date d'entrée comprise entre 1er juillet et 31 décembre 1979.

EXPÉRIMENTÉS. Formation grande école. Réf. 03

Forts de 1 à 5 ans de pratique de l'informatique et d'une grande ouverture d'esprit, ils se verront confier des missions d'encadrement, de conception et de réalisation à la hauteur de leur ambition, sur des projets conformes à leurs aspirations.
Date d'entrée comprise entre 1er juillet et 31 décembre 1979.

Il sera répondu à toutes les lettres qui comporteront une demande *manuscrite d'emploi*, un C.V. détaillé et une photo.
Préciser la référence du poste et la date de disponibilité.

A. GHERSON, LOGISTA, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour son Département
EXPLOITATION A PARIS LA DEFENSE

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Titulaire du BTS électricité ou équivalent ; Dégagé des obligations militaires ; Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien d'équipements électriques industriels et de Centrales de fournitures d'énergie. Il prépare les méthodes et procédures d'entretien et de réparation des équipements électriques et assure l'assistance technique aux Filiales de production installées à l'étranger.
Cette assistance nécessite des déplacements fréquents et une bonne connaissance de l'anglais. Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 15816
à SNEAP - D.C. Recrutement, 21 avenue des Lilas
Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

contrôleur de gestion

110/120 000 Frs

Nous sommes un important groupe de presse et nous poursuivons actuellement un fort développement.

Dans le cadre de cette extension, nous recherchons un *jeune contrôleur de gestion* pour prendre en charge un certain nombre de budgets ainsi que le contrôle de leur exécution.

Nous pensons qu'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce type HEC, ESSEC, ESCP + deux ou trois années d'expérience au sein d'un Cabinet d'Audit International ou d'une Société utilisant des principes de gestion financières modernes devraient vous permettre de réussir dans de bonnes conditions.

De notre côté, nous sommes en mesure de vous apporter des possibilités de développement personnel à la mesure de vos ambitions.

Les vacances approchent aussi souhaiterions-nous vous rencontrer au plus vite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4158 à Michel MONIER, à qui nous avons confié cette recherche.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE — iBD
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

spécialiste en crédit et cautionnement aux entreprises au niveau international

Société à vocation internationale en pleine expansion, notre C.A., près de 3 milliards de francs, est réalisé pour les 3/4 à l'étranger. Poursuivant notre développement nous recherchons

responsable de département

Gestionnaire autonome de cette unité, il aura avec ses collaborateurs à gérer et développer les relations avec la clientèle française et étrangère dans le secteur du crédit et du cautionnement aux entreprises.

Cette mission de toute première importance demande une formation économique et financière supérieure, complétée par une solide expérience d'analyse de crédit.

Les contacts à haut niveau avec la clientèle nécessitent de fréquents mais courts déplacements dans le monde entier et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Le futur titulaire aura réalisé la première partie de sa carrière dans une banque (secteur international) ou dans le service financier d'une entreprise internationale. La rémunération proposée saura s'adapter à la qualité de son expérience et de son savoir faire.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence A 4744 à Nicole Ribault au 1, rue de Berri - 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS CONSEILS

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTAT-MAJOR

Gde école : Centrale, A.-M. ou équiv.

Il doit être âgé de 35 ans et posséder 10 années environ d'expérience d'usine production-entretien.

— Excellente présentation.
— Capacités d'animateur et de négociateur.
— Promotion rapide si qualités requises.
— Fourchette de rémunération de 150 à 200 000 + *suivant expérience.*
— Voyages - Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo, sous nº 2529, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra. Mentionner éventuellement les Sociétés auxquelles le dossier ne doit pas être transmis.

transpac

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous connaissez le monde de l'informatique pour avoir travaillé, pendant un an au moins, comme Ingénieur Commercial, chez un constructeur ou dans une société de services et de conseils.
Ce monde est en mouvement. Nous entrons maintenant dans l'ère des "réseaux" TRANSPAC, réseau national de transmission de données, met désormais la téléinformatique à la portée de toutes les entreprises.
Pour commercialiser ce nouveau service, nous avons besoin de cadres actifs, de ceux qui veulent vivre l'informatique d'aujourd'hui et de demain.

Ecrivez à la Direction Commerciale ou tél. (poste 3119).

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.
TOUR MAINE-MONTPARNASSE - TÉL. : 538 52 77 - B.P. 145 - 75755 PARIS CEDEX 15

Un très important groupe industriel et commercial

recherche :

UN JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN
de formation Grande Ecole

Une première expérience serait appréciée. Après une période de formation il aura la responsabilité de projets informatiques importants dans le domaine de la gestion, impliquant en particulier la construction et la gestion de bases de données et la mise en œuvre de réseaux.

Compte tenu de la taille de notre groupe et de la diversité de ses activités, de très nombreuses possibilités d'évolution ultérieure s'offrent à nos jeunes cadres.

Env. C.V., photo et prét. ss le nº 16.152 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL

recherche
pour une de ses Filiales

COMPTABLE 2e échelon

— assurer la tenue matérielle de la comptabilité de la Société ;
— suivre les comptes financiers et les immobilisations ;
— participer à l'élaboration du bilan et des situations professionnelles ;
— BAC G2 + I.U.T. exigés.

Env. C.V., photo et sal. nº 16.204 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

CONTROLLER

PRODUITS POUR BATIMENT : F 100.000

La filiale française (CA F 35 millions) d'un groupe américain recherche son Controller, qui dépendra directement du PDG et animera une équipe de 3 personnes dans un système très informatisé.

Il sera en particulier en charge de la *comptabilité clients et fournisseurs, du contrôle de gestion*, de l'analyse des résultats, de la trésorerie, des relations avec les banques et de l'informatique.

LE CANDIDAT

Agé de 30 ans minimum, il aura mené des *études supérieures de gestion* et aura un DECS. Expérience de 3 ans au moins dans une multinationale anglo-saxonne. Capable d'autonomie.

Bilingue anglais impérativement. De solides connaissances en allemand sont souhaitées.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser CV, photo et prétentions à G. de Sainte Marie TEG - Tour Maine Montparnasse 33 av. du Maine, 75015 Paris sous référence M 120.
Discrétion assurée.

The Executive Group — management consultants

MEDIA-SYSCOM

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son service INFORMATIQUE
à Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
(IBM 370/158 sous OS/VS1)

INGÉNIEURS ANALYSTES

Formation Grande Ecole ou Ingénieur diplômé
• Bonne expérience en réalisation de projets informatiques de gestion.

Adr. C.V., prét. et salaire ss réf. 309 à C.N.C.A., Service Recrutement Carrières Cedex 28, 75300 PARIS BRUNE

T. R. T.

recherche pour ses LABORATOIRES D'ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Formation GRANDES ÉCOLES
débutants

Intér. par des études avancées dans les domaines :
— Radars
— Radio communication
— Traitement du signal
— Hyperfréquences
— Energie
— Convertisseurs pour matériel de télécommunication.

Adresser C.V., prétentions et photo, à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

S.G.N.

SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Groupe COGEMA/CEA

spécialisée dans l'ingenierie de la chimie nucléaire et des automatismes industriels

recherche des

INGENIEURS PLANNING

INGENIEURS COST-CONTROL

Après période d'intégration ils seront responsables auprès des Directeurs de Projet, du planning ou du cost-control d'une affaire durant toutes ses phases de réalisation (*études, appro., construction*, essais).

Ces postes pourraient convenir à des ingénieurs très expérimentés dans le domaine du planning et du cost-control ou à des ingénieurs diplômés ayant quelques années d'expérience dans la coordination de projets industriels.

Postes à pourvoir : Siège et chantiers.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SGN, Direction du Personnel - B.P. No 30 — 78184 ST-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.

La Direction de la Comptabilité d'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

région VERSAILLES
recherche son

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Il sera chargé de participer à l'élaboration et au suivi du plan informatique, de coordonner les activités de maintenance et de l'accompagnement de lancements de projets
— 4 à 5 ans d'expérience d'organisation et d'informatique, si possible dans le domaine bancaire.
— Niveau ENSI.

Env. C.V. photo, prét. et salaire nº 16.099 Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE

grande banlieue Nord de Paris, recherche, pour occuper la fonction de RESPONSABLE de sa division

« PLAN »

UN INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE

A ce titre, il sera chargé :
- d'assurer l'évaluation technico-économique des projets de recherches ;
- D'effectuer des études de macro-économie ;
- De gérer le plan d'orientation des recherches.

Une certaine autorité naturelle est souhaitable pour ce poste de responsabilité.
Connaissance Anglais et Allemand appréciée.

Adresser C.V., photo et prét. sous nº 16.074 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris cédex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE

recherche
POUR SES SERVICES FINANCIERS A PARIS

INGENIEURS CONFIRMES

(Mines, Centrale, A.& M. ...)

avec formation complémentaire de gestion, 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel pour :
• développement et mise en œuvre dans le cadre d'activités européennes du contrôle de gestion (Méthodes - Organisation - Systèmes).

SPECIALISTE COMPTABILITE ANALYTIQUE

3 à 5 ans d'expérience, connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature (C.V. + rémunération souhaitée) à No 16066, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE

(Hauts-de-Seine)

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

même débutants.
Connaissant les microprocesseurs (matériel et logiciel) pour études et développement de systèmes en temps réel.

Adresser curriculum vitae détaillé, nº 731, C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

offres d'emploi

Ville de VITRY-SUR-SEINE 94400 (90.000 habit.), recherche pour sa division « Espaces verts environnements » un Ingénieur divisionnaire pour assurer la responsabilité :
— Du bureau d'études chargé de la création des espaces verts intra-muros et extra-muros ;
— D'un service d'entretien d'une cinquantaine de jardiniers.
Adresser demande et C.V. à : Monsieur le Maire de VITRY-SUR-SEINE.

Ecole technique privée, recherche pour enseignement INGENIEUR A. et M. Tél. : 222-83-60.

Revue Afrique recherche pour juillet-août prochains, journaliste cultivé, sérieux, travailleur connaissant bien travaux imprimerie, préparation copie, correct., mise en page. Ecr. lettre manuscrite av. réf. à MOREUX 190, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

P.M.E. RUEIL recherche ADJOINT au DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF Connaissances juridiques appr. Ecrire s./référ. 3.107, à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Etablissement ens. sec. Paris recherche pour 1979-1980 Professeur d'espagnol dynamique 15 hres hebdomad. Ecr. av. C.V. au nº 1.136 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Société Travail Temporaire GROUPE OMEIFRA rech. pour PARIS et Rég. Paris. — CHEFS D'AGENCE — ATTACHES COMMERCIAUX Tél. pour RV, Mme Boulanger : 246-84-55

Conservatoire recherche Professeurs PIANO et GUITARE Tél. : 540-52-07, de 16 à 20 h.

Expert-Comptable rég. parisien. cabinet important en Société recherche COLLABORATEUR qualifié MEMORIALISTE ou E.C. Assoc. rapide si compétent avec possib. de cession client après période probatoire. Toutes prop. sérieuses seront étudiées. Ecr. nº T 013982 M, REGIE-PR. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Ch. Etud. Pair Irlandais ou All. Lib. imm. 4/6 sem. Maine-et-L. Bricolage-jard. Réf ex. 261-19-79

ANALYSTE PROGRAMMEUR PL 1 - IMS - DL 1

ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL ANS sous DOS méthode WARNIER
ASTEC 94, rue St-Lazare (9e) escalier D

VOUS ETIEZ
ÉTUDIANTS
TECHNICIENS
COMMERCIAUX
Nous vous proposons après formation intensive un poste de DELEGUES AUPRES DE DIRIGEANTS DE P.M.E.
Si vous désirez de plus amples renseignements, appelez M. BERTHET, les 20 et 21 juin au 886-11-24.

RÉDACTEURS en technique-électronique Ecrire ou se présenter SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

STE DE SERV. INFORMATIQ. recherche
a) ANALYSTE 3 à 4 a. expér., connaiss. I.M.S. — D.L.-1 pour application T.P.
b) INGÉNIEUR ANALYSTE MIAGE, I I E, I I I) débutant à 2 ans expérience, intéressés par les minis système de gestion.
Envoyer C.V. et prétent. à : M. LEBORGNE, CEPLIA, 48, rue Saint-Didier, 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Sud-Ouest recherche
PROGRAMMEUR (Homme ou Femme)
pour acquisition et traitement de mesure sur mini-ordinateur. Expérience 2 ans souhaitée.
Adr. C.V. et prét. à nº 15.974 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

BANQUE DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERME QUARTIER CHAMPS-ELYSEES recherche :
COLLABORATEUR
pour son service juridique et contentieux.
Licence en droit et expérience bancaire d'un minimum de 5 ans.
Adresser C.V. et prétentions à : Mme Rave, 1, r. Euler, Paris-8e

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE
JEUNES GENS
Libérés O.M., titulaires BAC. Formation à L'ANALYSE-PROGRAMMATION ASSUREE PAR L'ENTREPRISE. Ecrire M. CHARPENTIER, Boîte postale 97. 92405 Courbevoie Cedex.

SIEMENS
ÉLECTROMÉNAGER S.A.R.L.
engage, pour son Service Informatique
JEUNE OPÉRATEUR
pour machine NIXDORF 8870/4
— Une aptitude à la programmation COBOL est souhaitée.
— De bonnes notions de la langue allemande seraient appréciées mais non indisp.
CE POSTE EST EVOLUTIF et donne au candidat de bonnes POSSIBILITES D'AVENIR.
— Formation et perfectionnement assurés.
— Appointements en rapports avec les compétences du candidat et sa disponibilité.
Envoyer candidature à : SIEMENS ELECTROMENAGER S.A.R.L. Département du Personnel, Boîte postale nº 122, 93204 SAINT-DENIS Cedex 1.

secrétaires

GM GENERAL MOTORS FRANCE
recherche
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
Bonne présentation - Anglais parfait.
Maîtrise Es-lettres si possible - Discrétion.
Intéressée par juridique - fiscal - administration.
10 ans d'expérience professionnelle.
Adresser C.V., prétentions et photo Service Personnel YM, 5, boulevard Galliéni, 92231 GENNEVILLIERS.

SOCIETE D'EDITIONS CENTRE PARIS recherche pour son Président SECRETAIRE DE DIRECTION excellente sténo dactylo, Sérieuses références. Horaires se terminant après 20 heures. ECRIRE : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

ORGANISME PUBLIC recherche
STÉNODACTYLO (minimum 30 ans)
Envoyer C.V. et photo, à : OMIBEV 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15

Entreprise de Presse recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMEE méthodique, ayant si possible permis de conduire. Adresser C.V. C.F.J., Service B, B.P. 261 75063 PARIS Cedex 02.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris Tél. : 633-67-28
COURS D'ETE du 2 au 13 juillet MATIN, MIDI ou SOIR
20 h. de cours pour préparer un voyage à l'étranger, se mettre au point avant la rentrée ou suivre des cours de vacances sans quitter Paris (lycéens admis à partir de 15 ans). INSCRIPTIONS JUSQ. 28 JUIN.

COURS DE LANGUE ANGLAISE AU POLYTECHNIC DE PORTSMOUTH.
AOUT et SEPTEMBRE 1979. Durée : 3 ou 6 semaines au choix. Ces cours offrent : des cours par petits groupes par enseignants qualifiés. Les dernières techniques audio-visuelles et de laboratoire de langues. Des cours d'anglais spécialisés pour étudiants, industriels, cadres, etc. Chbres indiv. en résidence universitaire moderne avec cuisine commune. Un programme varié d'activités culturelles et sociales prenant en compte la place historique de Portsmouth sur la côte sud de l'Angleterre et à 2 heures de Londres. Pour plus amples renseignements, écrire à : L.J. SILVESTER, B.A, dipl Ling M. Phil, Director of studies Summer School. School of languages and aera studies PORTSMOUTH Polytechnic Wiltshire Building Portsmouth PO1 2EG ENGLAND.

formation profession.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE
Devenez PROGRAMMEUR DE GESTION
Stages de 14 semaines y compris pendant vacances.
PRÊTS ÉTUDIANTS remboursables en 24 mois.
PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau minimum requis : BAC.
355-95-96
CEFIA Formation Privée, 66, rue Amelot-11e

L'INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION Formation privée.
STAGES DE PROGRAMMEURS de haut niveau en 4 mois.
Dégagés des O.M. Minimum requis Bac + 1.
Tests d'admission sur R.-Vs.
375-43-33
31, cours des Juilliottes. 94700 MAISONS-ALFORT.

travail à domicile

Demande

Je tape vos thèses et manuscr. 50 pages min., travail tr. soig., orthographe assurée. 337-40-87.

Frappe thèses, manuscrits, mémoires sur I.B.M. multilingue. Travail soigné et rapide. B.A.I. - 502-18-00.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02

capitaux ou proposit. com.

Suite décès gérant, SARL franchising réseau en cours de création à 20 %, C.A. annuel 1 million, rech. acquéreur ou associé pour poursuite implantation nationale. Conviendrait à cadre commercial disposant de 100 à 350.000 F. Siège transférable. Ecrire HAVAS MARSEILLE nº 47.302.

Importateur allemand situé Francfort, C.A. 25 mill. de DM, désire distribuer en R.F.A. produit intér. sous son sigle et en exclusivité. Rens. 905-42-87.

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, av. Victor-Hugo, Etoile. PERRONO. Ventes, occasions.

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de Prix : VELOURS sur mousse en 4 m., 19,99 F le m². Tél. : 340-72-72.

automobiles

divers



SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT vend AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.
MERCEDES 280 SE août 1978, intérieur velours, boîte automatique, 5.640 km, état neuf.
JAGUAR XJ 12 avril 1978. 11.200 km, comme neuve.
TRIUMPH TR 7 modèle 1978, 43.200 km, bon état, bon prix.
TEL. : 754-69-29.

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet, Paris-17e Mardi, Jeudi de 16 h. à 19 h.

PLACE DES VOSGES 3 places parking. T. : 271-08-84.

perdu-trouvé

Perdu depuis le 12 mai chien griffon croisé caniche noir grisonnant queue coupée. Tél. : 222-99-01 ou 544-15-50. Récompense 5.000 F.

bateaux

NATURISME EN LIBERTE CORSE-SARDAIGNE VOILIER KENDO 13 m., neuf. 1re catégor., tt cft part. 150 F. TéL. : (56) 63-15-23 et 63-01-70.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

demandes d'emploi

CADRE MOYEN 49 ans
recherche situation stable PARIS, ou proche banlieue. 8 ans d'expérience.
EXPLOITATION INFORMATIQUE (IBM-3)
Très bonne expér. TRAVAUX ADMINISTRATIFS et comptabilités stocks, clients et fournisseurs acquise dans une Sté Holding Multinationale.
Dynamique, bon chef d'équipe.
Disponible de suite
Possibilité prendre contact immédiatement
Ecrire Nº 12.832, CONTESSE Publicité 20, aven. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

49 ans CADRE EXPÉRIMENTÉ
Connaissant l'informatique (IBM 3 - 32 - 34).
Recherche poste d'AGENT ADMINISTRATIF et COMMERCIAL pour P.M.E. Bonnes connaissances en comptabilité. Grande habitude des contacts commerciaux.
PARIS - REGION PARISIENNE
Ecrire sous le nº 12.836 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CADRE HAUT NIVEAU, 44 ans
D.E.S. Sciences Economiques
Expérience confirmée :
- Achats et vente.
- Gestion et contrôle de gestion.
- Marketing.
- Promotion et publicité.

Dans secteurs :
- Presse.
- Vente par correspondance.
- Magasins à succursales multiples.

Recherche
Direction générale P.M.E. ou Direction commerciale
Ecrire nº 1.099 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
44 ans, H.E.C., Trilingue allemand-anglais.
- 10 ans direction commerciale multinationale ;
- Homme de terrain sachant convaincre et mener une équipe ;
- Marketing et vente produits industriels ;
- Sens des réalités et du profit.

cherche à utiliser toutes ses capacités.
Ecrire sous nº T 13.971 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J. Fme, probatoire au D.E.C.S., ch. stage jusqu'à septembre. 747-03-17, l'après-midi.

H. 34 a., 8 ans JAPON, langue, étud. toutes propositions. Ecr. nº 1117, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Jeune Cadre 34 ans, formation technique, pilote professionnel avion, actuellement Directeur de Société vente biens d'équipement en Afrique, 10 ans d'expérience outre-mer, cherche situation en rapport dans secteur aviation. Ecr. G. FAU, BP 1010 Yaoundé (Cameroun) - Tél. : 22-04-87 HB. Télex : 8315 KN.

J.F. 24 a., diplômé Sc. PO RI, excellent polonais, anglais courant, ch. fonction en rapport. Ecrire : GUINOT, 1, rue Liégeard, 21220 FIXIN

J. F., 24 ans, étudiante, ch. emploi juillet-août. Ecrire Mlle LAGAY, 15, rue Jean-Moulin, 78500 Sartrouville.

Jne Fme, 39 ans, excellente présentation, expér. 20 ans secrétariat administratif, commercial, financier, sténodactylo, télex, comptabilité, anglais (lower Cambridge). Libre de suite, recherche poste vivant : ASSISTANTE DIRECTION CCIALE ou ADMINISTRATIVE PARIS/RER ou Banlieue OUEST (voiture). Ecrire au nº 16.406 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, PARIS (1er).

J.F. certifiée philo, maîtrise lettres, 4 ans expér. enseign. lycée, c. travail à mi-temps ou poste ens. lettr. ou philo établ. privée Paris, rentrée 1979. Ecr. à 1.146, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHARGEE D'ETUDES, 31 ans, spécialisée dans les produits industriels et l'immobilier, ch. poste similaire. Bil. anglais. Tél. 271-45-83 ou écrire au nº 1.147, « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fme, 35 ans, exc. présent., dipl. d'études supér. espagnol, portugais, certifiée d'espagnol, aimant les contacts, dynamique ch. poste de responsabil. Etud. ttes propos. Si intéressant et stable faire offre au 698-08-20.

J. H., 24 a., titulaire maîtrise économie, 3 années expér. dans la format. adultes, rech. poste dans service commercial ou marketing, étud. ttes propos. Ec. M. Anziane M., 26, r. Jean-Bonal, 92250 La Garenne-Col.

Conseil en communication haut niv., réf. intern., rech. emploi simil. Ec. T 89.949 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme, dactylo bil. anglais-franç., ch. poste traduct. interprète p sept. Tél. 793-68-04.

Hôtesse, 21 ans, trilingue français, anglais, espagnol dactyl. Format. univ. et prof. Ecr. à 1.143, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Monsieur actif, imaginatif, opiniâtre, habit. opérat. de relat. publ. par tél., sér. réf. publ., principal. presse prof, bij., horlogerie, contacts à tt échelon hiérarchiq., intéressé par poste agent de publ., revues d'art ou de Salon profess. ou divers. Libre immédiatement. Ecr. à 1.144, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR EQUIPEMENT SOCIAL, ch. poste région parisienne ou départ. limitrophe. Préavis à donner. Ecr. à T 13.996 M REGIE-PR. 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Jeune homme cherche emploi dépanneur électro-ménager, toutes marques. Ecr. à 6.061 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Programmeur microcomputer, expérience trois ans, connaissance FORTRAN, disponible aussi pour pays sous-développé. G. Cattaneo, via Edison 90, SEREGNO (Milano), Italia.

HANDELSVERTRETWNG gesucht f. Austria, Sud Germany und Ost-Europa. W. Unterlader Bettenpacherstr. 6, A. 5020 SALZBURG.

J.H., 30 ans, célib., D.E.S. droit + M.A. Asian Studies chinois, anglais, allemand, 3 ans expérience en Chine, rech. poste en CHINE ou ASIE DU SUD-EST. Ecr. à T 013.983 M REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE H., 29 ans, dipl. supér. études commerciales + format. fonction personnel, exp. cciale 1 an, et fonction personnel 2 a. rech. poste ds organisme conseil et/ou formation Paris ou prov. rég. Ouest, de préf. M. Pousset 13, allée des Acacias, 92310 SEVRES. Téléph. : 626-45-29

HEC LICENCIE DROIT, 54 a., bonne expérience financière et administrative, ch. poste S.G. ou Direction Administrative P.M.E. région parisienne. Possib. association. Ecrire sous référ 1.274 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

H., 39 ans, Cadre ADMINISTRATION COMMERC. expér. 10 ans export. produits pharmaceutiq. et 6 ans prestat. services. rech. poste directeur administration des ventes. Libre très rapidement. Ecr. à 1.131, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur énergéticien, 26 a., 1re exp. ds un centre profess., pratique l'angl., ch., dans un travail d'équipe, un poste de rédacteur scientif. ou équiv ; appréciera aussi un emploi d'ingénieur dans les domaines de l'énergie et des économies d'énergie. Ecr. à 7.255, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
15 ans expér. domaines divers projets industriels (pétrochimie, gaz, engrais, etc.), négoce et shipping, hydrocarbure. Parlant anglais et arabe (maghrébin et oriental), rompu aux méthodes d'approches et négociations pays arabes et pays de l'Est, étudie toutes propositions Sté d'engineering ou négoce désirant s'implanter ou consolider leur position dans ces pays Ecr. nº T 13998 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE SUPÉRIEUR
expérience confirmée. Direction générale, cherche situation équivalente, envisage collaboration Ecr. nº T 13976 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

H. 32 ans, maîtrise droit + IAE, 6 ans exp. form. professionnelle (dont 2 a. respons.), ch. poste
RESPONSABLE FORMATION
Ecr. nº 8078, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CRÉDIT LEASING AUTOMOB.
Directeur agence, lic. Dr., 47 a., 8 a. exp., bnes connaiss. math. financ. et inform., ch. sit. simil. ou siège soc. Libre de suite. Ecr. nº 8.077 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

GÉOM. EXP. D.P.L.G.
42 ans, célibat., 15 a. exp. tous travaux dont étranger, anglais. Libre rapid., ch. poste France ou étranger. Téléphoner au 906-52-30 ou 522-96-12.

FEMME PSYCHO-CLINICIENNE
expérience ENFANTS, souhaite s'insérer dans cabinet existant SOUCHIER, 86, avenue Victor-Cresson - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX - Tél. 644-10-01.

ATTACHÉE EXPORT CADRE
31 ans, célib. format. universit., russe, anglais + I. C. I., 4 ans expér. polyvalente dans direction Export P.M.I. Etudie ttes propos. Tél. 840-02-05, apr. 13 h.

TECHNICIEN
FONDERIE SOUS PRESSION
13 a. exp., rech. emploi France et pays européens. CHENEAU, 85, r. de Fontenay, Vincennes.

DOCUMENTALISTE (FME)
I.M.T.D. 2e cycle, angl., allem., espagnol, ch. à partir sept. tps partiel, préfér. import-export. Ecr. nº 13.929. M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

QUARTIER DE L'HORLOGE Imm. rénové du 18e siècle Gd living, 2 chbres. Parf. état. 390.000 F - 651-32-28

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi hres bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

5e arrdt.

QUARTIER LATIN POUR INVESTISSEUR Dans immeuble de qualité BEAUX STUDIOS Confort. Loués 1.350 F par mois. GESTION ASSUREE Serge KAYSER - 329-60-60.

RUE DUFOUR Imm. pierre de taille, bel appt 5 pièces, 130 m2 + service. SEGONDI - 874-08-45.

6e arrdt.

RUE DE RENNES Magnifique appt d'angle 220 m2, 7 pièces principales, immeuble tout confort - 567-22-88

Mº VAVIN Imm. pierre de taille 4 PIECES entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél. chauffage central. Agréablem. aménagé. PRIX INTERESSANT 96, boul. du MONTPARNASSE Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

7e arrdt.

GRENELLE INVALIDES, calme 7 PIÈCES 180 M2 Et. élev. Odé. 42-70. Soleil. Asc.

8e arrdt.

SAINT-HONORE/HOCHE Pied-à-terre récent, ét. élevé, 2 pièces parfait état. 310.000 F 563-79-66

CHAMPS-ÉLYSEES à 150 m. chbre 20 m2, 5e étage, asc., chf. cent. Tél. 336-17-36

9e arrdt.

AVENUE FROCHOT dans hôtel partic., exceptionnel, duplex, 137 m2 avec terrasse fleurie 33 m2, séj. 53 m2 + 3 ch., gd charme. Notaire, 501-54-30, le matin.

13e arrdt.

PR. PORTE ITALIE - Gd conft Séjour + 4 ch., terrasse 30 m2 Parf. état. 490.000 F - 535-56-92

Près PTE ITALIE, parfait état 80 m2 + Loggia + box. Imm. récent. 298.000 F - 535-56-92

ST-JACQUES Immeuble récent Gde entrée, liv., 2 chb., 80 m2, parking. 410.000 F. - 227-82-14.

14e arrdt.

DENFERT 2 p. cuis., s. bns, tr. ensol., cave 38 m2 env. 260.000 F à déb. 705-29-54, à part. 18 h.

103 M2 récent, pierre de T. ét. élevé 5 P., 2 bns 685.000 F - 548-76-25.

2 P. ALESIA, cuisine, salle d'eau, w.-c. Prix : 140.000 F. 707-03-83.

15e arrdt.

Très bon 15e, pierre de taille 1930, 117 m2, séjour 39 m2, 3 chbres, 3 bains, cuis. équipée, 890.000 F - 548-76-25

39, rue MADEMOISELLE Je vends chambre tout confort 2e étage sur rue, 55.000 F. Téléph. : 557-70-08

LA MOTTE-PIQUET Imm. pierre de taille, entrée, cuis., w.-c., s. de bains, balc. Prix : 330.000 F. Jean FEUILLADE — 566-00-75.

CHAMPS-DE-MARS (Proxim.) Imm. p. de taille 1930 5 pièces, tt cft, 104 m2 + box. Prix : 750.000 F. Jean FEUILLADE — 566-00-75.

MONTPARNASSE Grand calme. Dans rénovation. grande qualité, TRES BEAUX STUDIOS à partir de 145.000 F. 522-95-20.

15e Métro Volontaires, récent liv. + chbre, cuis., park. 365.000 F. 577-74-38.

CH.-MICHELS. Imm. réc., balc. s/jard., gd liv. dble + ch. tt cft 75 m2, park. Cotimo, Mme Toppo. 783-62-74.

DUPLEIX Immeuble 1972 sur rue et jardin, balc., séj. dble + 3 ch., cuis. éq. Park. COTIMO, Mme Toppo - 783-62-74

16e arrdt.

RUE DE LA FAISANDERIE DUPLEX, terrasse-jard. amén., appt. 85 m2 dans imm. luxueux. 1.200.000 F — Tél. : 280-48-55.

TROCADÉRO Imm. pierre de taille, ét. élevé, grand 5 pièces, tt cft. Impecc. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

AVENUE FOCH (près) DANS BEL IMM. STANDING GRAND 5 P. CFT 185 M2 3e ETAGE. ASCENS. TAPIS + 2 CHAMBRES SERVICE Possib. PROFESS. LIBERALE Possib. PARKING EN SS-SOL PRIX 1.300.000 F S/pl. merc., jeudi, 14 à 18 h : 7, RUE LAURENT-PICHAT ou TEL. 723-91-28

QUAI KENNEDY APPART. 215 M2 A saisir - 225-40-36.

FAISANDERIE 160 m2 5 pièces, 2 bains, cuisine équipée, belle réception, verdure, état parfait. 227-07-06

17e arrdt.

Malesherbes - Stdg. 7 p. 165 m2, 1er étage, asc. Possible mixte. 1.270.000 F - 770-21-39

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel imm. 1920 restauré 3 P. à 5 P. S/place mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

R. CHAMPIONNET - 2 Pièces, cuisine, entrée, wc, douche, 3e étage, bon immeuble, soleil. Px 148.000 F - 255-66-18

Mº Marx-Dormoy - Torcy 1er ét., 2 pces, cuis, 27 m2. Soleil. 65.000 F - 588-56-11

URG. Bon 18e - Très clair. Livg dble 32 m2, 4 chbres, cuis., salle de bains, 2 caves, 4e ss ascens. Px 455.000 F - Tél. : 627-57-39

19e arrdt.

Quartier Buttes-Chaumont Bon imm., 28, rue Ourcq, 2e ét., 2 p., entrée, cuis., bains, wc, 35 m2. Soleil, calme. 115.000 F. 2 pces occupé loi 48, 65.000 F. Possib. appt de 4 p. ou 6 p. 520-13-57 ou s/pl. 13 h.-15 h. Samedi, dimanche et lundi.

20e arrdt.

PELLEPORT - P. vd ds imm. stand. 120 m2 en duplex, dernier étage + terrasse plantée 60 m2 et loggia, cuisine aménagée. Prix : 890.000 F Téléphoner au 362-55-22

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS Ds immeuble ravalé 18e siècle 4 PIECES 105 m2 EST-OUEST - Cave et greniers - 610.000 F. - Carrés Saint-Louis - 950-48-99

VIROFLAY Calme, imm. récent, 4 pièces, tt cft, 300.000 F. Visites mercredi, 13 h. 30 à 18 heures : 10 bis, rue Jules-Herbron, (Bâtiment C - 3e étage)

ST-GERMAIN CENTRE Ancien et remarquable appart. de réception, très haut standing, bien situé, au calme, près RER. Salons, 4 ch., 2 bns, sur parc. RHODES, Le Vésinet - 971-39-84

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON, 37, av. Le Nôtre Résidence, 3 p. tt cft, 80 m2, 420.000 F - Tél. : 874-70-47

NEUILLY - ARGENSON Récent, standg, beau double living + 2 chbres, box, 124 m2, calme, verdure. 1.100.000 F. « TAC » 329-33-30

RARE ATELIER d'ARTISTE NEUILLY ST-JAMES DUPLEX 110 m2 + 70 m2 terrasse. 875.000 F - 354-56-72

BOULOGNE Petit immeuble NEUF 116, RUE DE PARIS Futur Métro JAURES 2-3 P. 78 m2 + 2 balcons tout équipé Cave - Parking LIVRAISON IMMEDIATE Résidence de qualité S/pl. 14 à 19 h (sauf dimanche) BEGI - 267-42-06 et 43-57

BOULOGNE Très calme sur verdure Belle résidence 1970 avec grand jardin, bon standing, près futur Métro, liv. + chbre, cuis. équipée, wc, bains, entrée, penderie, grand balcon av. terrasse. 330.000 F. Crédit. Gar. possible 20.000 F. M. MENETRET, esc. G, 4e étage : 18, r. de Sèvres. Mardi, merc. 14 h 30 à 19 h 30.

94 Val-de-Marne

BORD DE MARNE, part. vd ds pte résid. stand., 4 p., 84 m2, gd séj. dble, 2 ch., balcon, dressing. Px 385.000 F. Mº Maisons-Alfort stade, 50, av. Foch. Sur place merc. 13 à 18 h, vend. 9 à 12 h.

SAINT-MAUR 20' Etoile par R.E.R., appt gd stand., 180 m2, disponible mais finitions intérieures à faire. Vendu directement par constructeur. 5.000 F le mètre carré. Tél. : 886-82-74.

Province

VACANCES ETE-HIVER CHATEL ou BERNEX (74). Studio 4 personnes à partir de 139.000 F avec 13.900 comptant. GER, 18 bis, avenue Gambetta 83400 HYERES (94) - 65-42-14.

ARCACHON, ville forestière, pr. parc mauresque, plage centre, gare, lycée, part. vd ds superbe villa pierre, aptt tt cft, ref. neuf 180 m2, 5 p., en duplex, ter., vue mer et arbres impr. 295.000 F. Ecr. à T 13.970 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, aven. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 p., PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travaux, urgt, paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-23-15.

URGENT RECHERCHE 5/7 P. Tt cft 8e, 16e, 17e, Rive gauche, 1[illegible] MICHEL et REYL - 265-90-05

LE VESINET Très près de R.E.R. Ultra Résidentiel, très calme, grand séj., 4 chambres, 2 bains RHODES, Le Vésinet. 971-39-84.

viagers

BOURGET [illegible] gar., 750 m2 jdin arboré [illegible] camion, 175.000 F. 3.000 rente. LODEL - 700-[illegible]

Près BD VOLTAIRE 3 p. cft. Bel imm. 32.000 F + 1.000 F. Occupé femme 70 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie - T. : 266-19-00.

locations non meublées Offre

Paris

MÉTRO PLACE-DES-FÊTES FACE SORTIE COMPANS Immeuble première location GARDERIE D'ENFANTS 3/4 pièces, 91 m2, 2.260 F, parking sous-sol et provisions s./ch. compris. Visites : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS H. LE CLAIR

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct. - 265-67-77

Collaboratrice du journal rech. en location 2 pièces ou gd studio, s. de bains, tt confort, 30 m2 env. Loyer raisonnable. Tél. H.B. : 233-44-21 (P. 397).

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

16e - Pptaire loue Studio meublé, tél., terrasse, standing. 1.290 F + ch. - Tél. : 539-83-12

16e SUCHET - 2 PIECES. DUPLEX, bains, kit. éq., TEL. 2.700 F - 755-63-86.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing 4 P. et plus - 285-11-[illegible]

ECOLE PRIVEE 8e [illegible] recherche pour ses [illegible] et étudiantes de province chambres indépendantes chez particuliers, [illegible] au mois [illegible] Institut supérieur de [illegible] Tél. : 266-32-47, heures bureau.

immeubles

OPÉRA-BOURSE POUR INVESTISSEUR Petit immeuble de RAPPORT A rénover [illegible] M. I. S.A.R.L. - [illegible]

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie, immeubles libres ou occupés, [illegible] Téléph. M. GERARD [illegible] (h. bur.) - C.F.I., 5, av. Hoche 75008 Paris.

constructions neuves

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE à 5 mn du golf, du casino, de la marina, des hotels
Pointe des Châteaux ST FRANÇOIS
Du bungalow simple (57m²) à la villa spacieuse (114m²)
SOPROGIMO
2 rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél.: 533 46 23 - 533 43 49

5e ARRONDISSEMENT dans petit programme neuf. Achèvem. prévu DECEMBRE 79 CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel. SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. TÉL. : 707-20-29.

QUIBERON-PLAGE Résidence des Mouettes BOULEVARD CHANARD Studio et 2 pièces habitable immédiatement. Cuisine équipée, vue sur tennis, plage à 10 mètres. Renseignements : SOGIMOR 4, rue de Liège, 56100 LORIENT. TEL. : (97) 21-46-00.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

SPORTS

Libres opinions

Les Springboks et l'ingérence de la politique

par RENÉ MOUSTARD (*)

« *LES Springboks,* déclarait en 1973 le président de la Fédération sud-africaine de rugby, *sont des soldats de première ligne et, comme tels, ils doivent maintenir ouvertes les voies de communication entre notre pays et les autres pays qui pratiquent le rugby.* »

Seront-ils en France à l'automne prochain ? La question n'est pas encore définitivement tranchée. Le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) vient de confirmer sa position : « *Il faut rejeter les ingérences de plus en plus agressives de la politique dans le sport.* » Au nom de quoi la venue des Springboks en France doit être autorisée. Le gouvernement, de son côté, après avoir jugé « inopportune » la présence, en France, en avril dernier, de l'autre équipe de rugby sud-africain (celle du Transvaal) est préoccupé *actuellement* d'« éviter des remous » et cherche un terrain d'entente avec le gouvernement d'Afrique du Sud pour obtenir la non-venue des Springboks.

Comme le souligne la résolution du C.N.O.S.F. du 24 avril 1979, *ce qui est en cause porte « sur un sujet autrement vaste et important que le seul déplacement d'une vingtaine de rugbymen ».* La F.S.G.T., Fédération multisports, adhérente du C.N.O.S.F., *a pris une* position différente de celle du conseil d'administration (1). Elle s'est prononcée pour l'annulation *des matchs programmés avec l'équipe* du Transvaal en avril (2), *et,* dans le même esprit, pour l'annulation de la venue des Springbocks à l'automne. S'agit-il d'une prise de position de nature politique alors que celle du C.N.O.S.F. serait uniquement préoccupée de la défense du sport ? Voyons les arguments en présence.

∴

La raison première avancée par la Fédération française de rugby (F.F.R.) et son président, M. Ferrasse, pour justifier l'invitation à l'équipe de rugby d'Afrique du Sud, est la suivante : « *Notre approche du problème de l'apartheid est la plus réaliste et la plus efficace.* » (*le Monde* du 23 mai 1979.) M. Ferrasse, et le C.N.O.S.F. qui le soutient, sont donc bien animés d'une préoccupation de type politique dans cette affaire. Cela les conduit à laisser de côté une règle sportive élémentaire : dans l'intérêt du sport, une sélection sportive doit être composée des meilleurs. Ils préfèrent substituer à cette règle un critère politique pour la composition de l'équipe : il faut ajouter quelques Noirs pour donner l'impression que le sport, en Afrique du Sud, est devenu multi-racial.

Partant de cette position de base, nous pensons, pour la clarté du raisonnement, que toute l'argumentation qui consiste à dire qu'il *ne faut pas, dans cette affaire, mélanger le sport et la politique,* nous paraît hors du sujet. Et, puisqu'il s'agit de lutter contre le *racisme et l'apartheid en particulier, il est utile également* de rappeler ce qu'est l'apartheid. Ce n'est pas seulement l'idée de racisme *ou ses séquelles. C'est le racisme institutionnalisé* et *officialisé* à l'échelle d'un Etat. L'apartheid institue dans les lois et toute la *vie du pays la ségrégation, l'inégalité et l'exploitation pour garantir* la suprématie de la minorité blanche (4 millions d'habitants) et la *tyrannie à l'égard de la majorité noire et métisse (20 millions d'individus).* Le système est fondé sur le principe de la séparation des *races. Ce qui fait que les Noirs, qui représentent* 72 % de la population, n'ont le droit d'occuper que 13 % du territoire national. Il *n'est pas possible de manger* dans le même restaurant ou de pratiquer ensemble le sport. Les dépenses effectuées par le gouvernement pour le sport représentent environ 33 rands (l'unité de monnaie du pays) pour un Blanc et 2 rands pour un Noir. Ainsi, un Blanc sur six pratique un sport, et, pour les Noirs, une personne sur soixante-quatorze. Il existe un terrain de rugby pour dix mille Blancs et un pour deux cent mille Noirs.

Une telle situation, maintenue par la force, a provoqué une condamnation à l'échelle du monde entier. L'Assemblée générale de l'O.N.U. a adopté une résolution demandant aux Etats d'« *user de la plus grande influence possible en vue d'aboutir à l'élimination totale de l'apartheid dans le sport et de prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre de leurs équipes et organisations sportives dont les membres participent* à des activités avec des équipes *d'un pays pratiquant l'apartheid* » (déclaration du 14 décembre 1977).

L'Afrique du Sud a été exclue du mouvement olympique par le *C.I.O. en 1970. Elle est exclue de la plupart des fédérations internationales.* A l'intérieur du pays, malgré la politique de l'apartheid, les Noirs luttent pour des activités sportives sans discrimination raciale. De nombreuses associations sportives non *raciales* ont été créées. Elles ont *été regroupées* dans une organisation : le SACOS. Il existe ainsi une fédération de rugby non raciale.

∴

Mais, revenons à la venue des Springboks (les représentants de la fédération blanche du rugby *sud-africain*) en France. Tout en *déclarant, aujourd'hui, vouloir mener une action contre l'apartheid,* M. Ferrasse et M. Collard, président du C.N.O.S.F., poursuivent dans la voie ouverte depuis 1958 de collaboration avec le rugby raciste sud-africain. La tournée en France des Springboks, à l'invitation de la F.F.R., répond aux préoccupations des dirigeants de l'Afrique du Sud qui ne cachent pas que, dans le contexte actuel, une telle tournée les intéresse vivement pour pouvoir maintenir et prolonger le système d'apartheid en donnant l'impression que celui-ci évoluerait et deviendrait acceptable.

Il s'agit donc d'une *affaire* de *nature profondément* politique. Le sport n'est qu'un paravent pour faire oublier la réalité. Cela est confirmé par l'attitude et l'action du gouvernement français. Celui-ci entretient des relations, dans tous les domaines, particulièrement l'économie et, encore récemment, la vente des armes, avec l'Afrique du Sud. Il y a moins de trois mois, la position du gouvernement était la suivante : ne pas intervenir, laisser faire, donc laisser la tournée s'organiser. Puis, avec les protestations, un changement est intervenu.

La tournée est devenue « *inopportune* », ce qui montre, d'ailleurs, *qu'il s'agit pour le gouvernement d'une question circonstancielle,* la préoccupation n'étant pas d'abord d'agir contre l'apartheid *mais de « ne pas se couper des pays d'Afrique noire »* (déclaration de M. Soisson, le 26 avril 1979).

Ainsi, que ce soit l'invitation ou le jugement déclarant « inopportune » la tournée, on peut dire que, « *dans les deux cas, il s'agit d'une position politique qui n'est préoccupée ni d'agir vraiment contre l'apartheid ni de défendre le sport.*

∴

La position de la F.S.G.T. se différencie donc à la fois de l'orientation prise par la F.F.R. et le C.N.O.S.F. et de l'attitude circonstancielle du gouvernement. Ce que nous voulons, c'est qu'effectivement le sport ne soit pas l'instrument d'une politique. En l'occurrence, avec la tournée des Springboks, l'ingérence de la politique est due à ceux qui font de cette tournée l'occasion d'une propagande, non pas au service du sport, mais pour camoufler le pire des systèmes qui s'attaquent au sport et à l'homme : l'apartheid.

Nous voulons, et nous l'avons montré dans d'autres circonstances, que les relations sportives s'établissent et se développent *avec tous les peuples sans discrimination. Donc, avec les 20 millions* de Noirs de l'Afrique du Sud aussi. Voilà pourquoi la F.S.G.T., *approuvant sans réserve le principe de base de la charte olympique,* celui de la « non-discrimination », est intervenue au sein du C.N.O.S.F. *pour défendre ce principe et donc défendre l'olympisme.* Il s'agit, en effet, sur le fond, de savoir si le mouvement sportif français *fait bien partie, dans le contexte de notre époque, du mouvement* olympique, s'il en accepte l'autorité, les règles et la juridiction.

L'affaire des Springboks concerne tous les sportifs. Obtenir l'annulation, c'est œuvrer pour la défense du sport et le progrès de l'olympisme.

(*) Président de la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail).

(1) Avec la F.S.G.T., l'UFOLEP s'est prononcée dans le même sens le 12 juin 1979 ; la Fédération de handball (F.F.H.B.) s'est abstenue.

(2) Ces matchs ont été annulés devant les protestations, prises de position diverses.

ATHLÉTISME. — *Au cours de la réunion de Stockholm, le 18 juin, le Bordelais Francis Gonzalez, âgé de vingt-sept ans, a établi un nouveau record de France du 5 000 mètres en 13 min. 20 sec. 2. Spécialiste du 1 500 m, cet inspecteur des télécommunications a battu l'ancien record de Jacky Boxberger de plus de 3 secondes. Gonzalez a terminé troisième de cette course, derrière le Tanzanien Nyambui, qui a réalisé à cette occasion la deuxième meilleure performance mondiale (13 min. 12 sec. 3), et le Suisse Ryffel*

L'Allemand de l'Ouest Guido Kratschmer a approché de 14 points son record d'Europe du décathlon en totalisant 8 454 points, le samedi 16 juin, à Krefeld, à l'occasion du championnat national. Il a réussi 10 sec. 54/100 au 100 mètres ; 7,61 mètres au saut en longueur ; 16,18 mètres au poids ; 1,96 mètre au saut en hauteur ; 48 sec. 54/100 au 400 mètres ; 14 sec. 17/100 au 110 mètres haies ; 46,74 mètres au disque ; 4,40 mètres au saut à la perche ; 65,80 mètres au javelot ; 4 min. 24 sec. 7/100 sur 1 500 mètres.

VOILE

REGROUPEMENT EN TÊTE DE LA TRANSATLANTIQUE EN DOUBLE

Tandis que trois nouveaux voiliers viraient le 18 juin aux Bermudes — Biotherm de Florence Arthaud et C. Hermann, Pen-Duick-III de Patrick Tabarly et Pierre Poupon, Avi-3000 de Pierre et Jean-Marc Carpentier — et que dix-neuf autres bateaux n'étaient pas encore à mi-course, un regroupement s'opérait entre les équipages en tête de la Transatlantique en double partie le 26 mai de Lorient.

Les monocoques *Kriter-VI* d'Olivier de Kersauzon et Gérard Dijkstra et *Kriter-V* de Michel Malinovski et Pierre Lenormand ont mis à profit le manque de vent pour diminuer leur retard sur les trimarans *Paul-Ricard* d'Eric Tabarly et Marc Pajot et *Télé-7-Jours* de Michael Birch et Jean-Marie Vidal.

Néanmoins, c'est un trimaran, *VSD* d'Eugène Riguidel et Gérard Gahinet, en cinquième position, qui a couvert la plus grande *distance* : 351 kilomètres.

VOL A VOILE

FIN DE LA TRANS-EUROPÉENNE

Les mauvaises conditions météorologiques ont perturbé jusqu'à la fin le déroulement de la deuxième Trans-Européenne de vol à voile, partie d'Angers le 27 mai (*le Monde* du 15 juin).

L'épreuve s'est interrompue, vendredi 15 juin, après vingt jours de course conformément au règlement, sans qu'aucun des candidats eût bouclé le parcours de *2 900 kilomètres. Avec son Nimbus-II,* le Lyonnais Gilles Navas, classé premier, n'a pas dépassé Roanne, à 400 kilomètres du but. Suivent Jean-Claude Penaud (Angers) sur *Mosquito, 2 400 kilomètres* ; Daniel Perciaux (Paris), sur *H-201,* 2 200 kilomètres ; Daniel Maillard (Angers) sur *Cirrus-75,* 2 200 kilomètres ; Hans-Peter Baumann et Hans Hedinger (Suisse) sur *Mini-Nimbus,* 2 000 kilomètres ; Jacques Kolpa (Suisse) sur *LS3,* 1 900 kilomètres ; Edith Bucher (Strasbourg) sur *L-S-1,* 1 600 kilomètres ; Steven Blaisse (Hollande) sur *H-201,* 1 200 kilomètres ; Reitze Van Der Linden (Hollande), sur *Cirrus-S.T.,* 900 kilomètres.

Tous les concurrents se sont accordés à juger éprouvante physiquement et moralement cette course que le Suisse Kolpa a toutefois qualifiée de « *grandiose* ».

TIR

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE A LA CIBLE

Pour la première fois, la Fédération française de tir a inscrit à son programme les Internationaux de France de tir à la cible.

En prévision de la préparation olympique, le programme ne comportait que les disciplines figurant aux Jeux. Quatre nations ont répondu à l'invitation de la F.F.T. : la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne et la R.D.A.

Les épreuves se sont déroulées sur le stand de Pontoise les 16 et 17 juin. Les Français se sont bien comportés, notamment Goberville en carabine libre soixante balles couché (match anglais), et Emptaz en position debout du concours 3 × 40 à la carabine libre. Deux médaillés olympiques de la R.D.A., Potteck et Weiffel, ont pris les premières places au pistolet tir de vitesse et tir à 50 mètres.

PRESSE

Au congrès d'Athènes

DONNER AU TIERS-MONDE LES MOYENS DE S'EXPRIMER

Athènes (*A.F.P.*). — Le président de la République hellénique a ouvert, lundi 18 juin à Athènes, la 28e assemblée générale de l'Institut international de la presse.

Devant plus de 300 délégués venus de 44 pays, le professeur Constantin Tsatsos a mis l'accent sur l'importance de la presse dans l'information et dans l'éducation du public. Il a émis le vœu que, tout en étant libres d'exprimer leurs opinions, les rédacteurs ou les éditeurs d'un journal « *n'excitent pas des passions religieuses, sociales ou nationales* ».

M. Frederico Mayor, directeur général adjoint de l'UNESCO, a, pour sa part, souligné que « *le déséquilibre fondamental existant aujourd'hui dans le domaine de la communication est celui qui sépare les pays surdéveloppés et surinformés de l'immense majorité des autres, en développement difficile et plus ou moins sous-informés* ». Il ne s'agit pas seulement « *d'amener les grandes agences à élargir le champ de l'information qu'elles consacrent au tiers-monde mais encore et surtout de faire en sorte que le tiers-monde puisse s'exprimer* », a conclu M. Mayor.

● *A l'hebdomadaire « Maintenant »,* après le départ de M. Jean Elleinstein, on apprend la démission de M. Christian Pierret — député (P.S.) des Vosges, animateur du courant dissident du *CERES* — qui appartenait au directoire du journal, et de Mme Danielle Kaisergruber, qui présidait le conseil de surveillance de la société éditrice de *Maintenant*.

L'ÉVÉNEMENT

L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE EN EUROPE

Dans la campagne pour l'élection de représentants à l'Assemblée européenne, les réalisations civiles ou militaires de l'industrie aérospatiale ont souvent été citées en exemple comme un modèle de la coopération européenne. Le trente-troisième Salon international du Bourget, qui vient de se terminer, en a présenté une certaine démonstration.

Ainsi, l'Airbus, un *moyen-courrier* biréacteur de deux cent cinquante à trois cents places à la fabrication duquel coopèrent Français, Allemands de l'Ouest, Britanniques, Espagnols et Néerlandais, est donné comme un *symbole* de l'Europe aéronautique.

En matière militaire, outre des réalisations communes, bilatérales comme le Jaguar franco-britannique ou l'Alpha-Jet franco-allemand, et multilatérales comme le M.R.C.A. Tornado anglo-germano-italien, on pense à l'avenir et, déjà, Français, Britanniques et Allemands de l'Ouest songent aux caractéristiques et aux performances d'un avion de combat en service dans les trois pays au-delà des années 90.

Cette vision un peu rapide de la situation pourrait entretenir quelques illusions. En réalité, ces programmes *civils* ou *militaires d'avions en service* ou encore en projet ne doivent rien aux instances politiques et administratives de Bruxelles où siègent les autorités de la Communauté économique européenne (C.E.E.).

Il s'agit bien plutôt de réalisations ou d'anticipations qui relèvent essentiellement de la volonté politique de certains gouvernements européens et non d'une initiative communautaire.

L'Airbus, par exemple, a été lancé en mai 1969 — il y a dix ans — sous l'impulsion des seuls gouvernements français et ouest-allemand et ce n'est qu'ultérieurement que, chacun pour ce qui le concerne, les gouvernements espagnol et néerlandais ont encouragé leurs industriels à se joindre au programme. Il a même fallu attendre juillet 1978 — il y aura bientôt un an — pour que le Royaume-Uni se rallie officiellement à l'Airbus.

Pour les projets d'avions militaires, la naissance du biréacteur d'appui tactique Jaguar et du biréacteur d'entraînement *Alpha-Jet a donné lieu à de nombreuses frictions entre les partenaires*. Et si les états-majors concernés tentent actuellement de se concerter sur la définition d'un nouvel avion de combat, ce n'est pas sans difficultés : Français et Britanniques, sur ce point précis, seraient très proches les uns des autres, les Allemands de l'Ouest ayant encore des vues légèrement différentes.

Bref, l'Europe de l'aéronautique se met en place progressivement, non sans vicissitudes pour de multiples raisons.

Technologie avancée à forte valeur ajoutée, l'industrie aérospatiale est souvent considérée comme un instrument indispensable de l'indépendance nationale d'un pays, parce que c'est sur ses découvertes, ses acquis, ses réalisations concrètes et ses retombées pratiques que repose, souvent, *l'efficacité d'une défense* nationale. De surcroît, par les ventes de matériels qu'elle procure à l'étranger, cette industrie contribue à maintenir ou à restaurer l'équilibre des échanges commerciaux d'un État.

Ces considérations de politique industrielle, qui peuvent justifier des réflexes nationalistes, ne sont pas les seules à expliquer le lent démarrage de l'Europe de l'aéronautique face, principalement, à une construction américaine dont le dynamisme commercial est évident.

En réalité, les difficultés à mettre sur pied une construction européenne de *l'aéronautique, civile ou militaire*, tiennent aussi à la disparité, dans les pays intéressés, entre des secteurs industriels — avions, hélicoptères, moteurs, missiles ou systèmes spatiaux — *qui ne sont pas* au même niveau technologique ou qui ne reçoivent pas le même appui financier de leurs gouvernements.

La Commission des Communautés européennes à Bruxelles dressait récemment un constat de ces difficultés : dispersion des ressources et parfois concurrence des Européens sur trop de programmes civils et militaires ; absence d'une stratégie industrielle globale orientée vers les besoins du marché ; manque d'un support adéquat à la commercialisation ; mauvaise répartition des pouvoirs de décision entre les différents Etats européens et, à l'intérieur de certains pays, entre industriels, compagnies aériennes, états-majors et administrations responsables.

Proposant de dépasser le stade des coopérations inter-gouvernementales, la Commission recommande de confier la tutelle de l'industrie aéronautique européenne à la Communauté et d'instaurer un financement communautaire qui ne s'ajouterait pas aux financements nationaux mais s'y substituerait progressivement. Une banque européenne d'exportation serait créée pour soutenir les ventes.

Combien de gouvernements sont-ils prêts, pour mettre en pratique de telles suggestions de Bruxelles, à consentir des abandons *de souveraineté nationale* au profit d'une entité politique de l'Europe qui a du mal à émerger ?

Question délicate pour de nombreux pays européens, à commencer par la France. *D'autant que la Commission* européenne ne dissimule pas qu'une politique tendant à renforcer l'industrie aéronautique doit nécessairement comporter une action commune *dans* le domaine des *matériels* de défense.

Page établie par JACQUES ISNARD

103 000 personnes pour 150 sociétés

Avec un chiffre d'affaires estimé en 1978 à environ *24 500 millions de francs (dont* 13 000 millions de francs de livraisons à l'exportation) et un montant de commandes étrangères de l'ordre de 17 150 millions de francs, l'industrie aérospatiale française *occupe* 103 000 personnes ainsi réparties : 38 % d'ouvriers, 36 % d'agents de maîtrise et de techniciens, 14 % d'ingénieurs et de cadres (un fort pourcentage dû à l'importance des activités d'études et de recherches) *et 12 % d'employés. C'est* un total de 150 sociétés d'importance diverse mais dont les effectifs se distribuent à peu près à égalité entre sociétés nationales et privées implantées sur l'ensemble *du territoire. En y ajoutant* les effectifs rattachés aux activités annexes ou de sous-traitance, on atteint 230 000 personnes.

● Les principales caractéristiques

L'industrie aérospatiale se distingue de bien d'autres secteurs économiques par le fait qu'elle exige des investissements d'études et de mise au point des matériels qui excluent toute initiative privée non soutenue par des crédits publics. En francs courants, un moyen-courrier coûte aujourd'hui *dix fois* plus cher qu'en 1952, un long-courrier vingt fois plus et un bombardier quarante fois plus.

C'est aussi un secteur où les *cycles de développement* sont importants, c'est-à-dire le temps qui sépare la construction d'un prototype (pour les essais) du lancement de la série : cinq ans, en moyenne, pour un avion civil *et sept à dix ans pour un système* d'armes (missile) ou un moteur d'avion.

C'est enfin une industrie dont les débouchés sont incertains à cause de la nécessité d'amortir les investissements sur un minimum de 350 à 400 avions vendus et en raison de la persistance de la domination du géant américain. S'il n'y a pas ou peu de disproportion entre les Etats-Unis et l'Europe dans les secteurs des *hélicoptères* et des moteurs, la puissance américaine est affirmée en matière spatiale et dans le domaine de la construction civile où les avions de ligne conçus outre-Atlantique représentent près de *95 % de la flotte* mondiale de transport aérien, pays de l'Est exclus. A elle seule, jusqu'à présent, la société Boeing a réalisé 55 % du marché mondial. Cette supériorité de l'industrie nord-américaine est accentuée par le fait que le dollar sert de monnaie de compte aéronautique sur les marchés internationaux.

● La place de la France dans le monde

Par son chiffre d'affaires, l'industrie aéronautique française vient au deuxième rang après les *Etats-Unis*, et avant la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. S'agissant des exportations, la France est également au deuxième rang. Avec un chiffre d'affaires équivalent à 132 milliards de *francs*, les *Etats-Unis exportent* pour environ 38 milliards de francs ; le Royaume-Uni réalise un chiffre d'affaires de 19 200 millions de francs, dont 10 750 à l'exportation et l'Allemagne fédérale totalise 8 600 millions de francs de chiffres d'affaires, dont 4 200 à l'exportation.

Mais la France n'occupe que le troisième rang en effectifs, après les Etats-Unis (de l'ordre de 700 000 personnes) et la Grande-Bretagne (environ *220 000), et avant l'Allemagne* fédérale (54 000). Ce qui donne une idée de la productivité et de la compétitivité de la main-d'œuvre française par rapport à ses concurrentes.

D'une manière générale, on peut observer que l'industrie *américaine occupe les deux-tiers* des effectifs de l'aéronautique occidentale (environ 700 000 contre 400 000 pour l'ensemble de la Communauté économique européenne) et qu'elle réalise, en *moyenne, plus des trois quarts du* chiffre d'affaires et des exportations. De même, l'industrie française réalise un meilleur score — chiffre d'affaires et exportations — que celui de la *construction britannique* avec sensiblement deux fois moins de personnes.

● Les perspectives

A la différence de sa rivale américaine, l'industrie française s'appuie sur un marché intérieur limité et insuffisant. La part des exportations ne cesse de croître (53,1 % du chiffre d'affaires de 1978), et cette dépendance, si l'on tient compte des commandes escomptées de l'étranger, continuera de progresser au cours des années prochaines (60 % attendu pour *1980*). *Or, les prix français*, mesurés sur les derniers vingt-quatre mois, de décembre 1976 à décembre 1978, ont augmenté de 20 %, alors que les prix aéronautiques américains restent stables *avec la baisse du dollar*.

Le niveau des effectifs a tendance à diminuer. Il a décru d'environ 4,5 % depuis la fin de 1975. Devant les succès de l'Airbus, notamment, *la* profession prévoit, pour 1979 et 1980, moins d'embaucher que de répartir largement de la sous-traitance entre d'autres secteurs industriels. Ce qui complique les problèmes lors*qu'il est nécessaire, comme c'est* le cas pour l'Airbus européen, d'augmenter la cadence de production et d'étaler la charge de travail.

Enfin, les commandes étrangères portent encore en majorité sur des matériels militaires, bien que la part de la production civile augmente et atteigne 30 % en 1978.

L'AIDE DE L'ÉTAT : 63,6 MILLIARDS DE FRANCS EN NEUF ANS

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Budget de l'aviation civile	1 043	1 461	1 685	1 377	1 333	2 172	1 357	1 141	1 236
Avances remboursables (1)	54	48	46	47	47	47	47	47	47
Budget de la défense	4 062	4 369	4 607	4 883	5 217	5 383	6 367	6 833	8 656

(1) Ces avances, remboursables au fur et à mesure des ventes, couvrent les dépenses d'outillages et de pré-série des industriels pour la vente à l'étranger de matériels non encore commandés en série par des clients français.

Au total, l'effort budgétaire consenti par l'Etat de 1970 à *1978*, exprimé en francs courants, s'est élevé à 63 675 millions de francs en crédits de paiement.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DE LA PROFESSION

(En millions de francs courants)	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	Estimations 1978
Etat français	4 211	4 657	4 293	5 241	6 150	7 081	7 442	8 109	9 000
Autres clients français (1)	263	377	504	586	1 497	1 253	2 104	2 399	2 500
Exportations	2 960	2 720	3 795	4 818	5 329	7 166	10 354	11 518	13 000
Importations (2)	1 400	1 367	1 872	2 407	2 578	2 708	2 593	3 023	3 500
Solde importations-exportations positif	+ 1 560	+ 1 353	+ 1 923	+ 2 411	+ 2 751	+ 4 458	+ 7 761	+ 8 425	+ 9 500

(1) Notamment les compagnies aériennes françaises, les commandes de l'Etat étant surtout celles du ministère de la défense.

(2) Comprend les importations faites par les armées, les compagnies aériennes et les constructeurs français pour la part des programmes en coopération incorporée dans les avions et matériels vendus en France.

LES PRODUCTIONS EN SERVICE OU EN DÉVELOPPEMENT

AVIONS CIVILS	AVIONS MILITAIRES	HELICOPT.	MOTEURS et REACTEURS	MISSILES	LANCEURS, SYSTEMES ET SATELLITES	AVIONS LEGERS
FABRICATION NATIONALE						
Falcon 10 Falcon 20 Falcon Guard. Falcon 50 Corvette	Mirage III Mirage-5 Mirage F1 Super-Etendard Mirage 2000 Mirage 4000 Fouga 90	Super-Frelon Lama Alouette III Dauphin Ecureuil Super-Puma Twinstar	Série des Atar M 53 Turmo Astazou Bastan Arriel Astafan Makila	M 530 Magic Super 530 Crotale Exocet Otomat Pluton MSBS SSBS S3 M4 ASMP (1) AS-30 laser	SPOT Argos Télécom-1	Rallye Série DR 400 Série R 2000 CAP 10 et 20 TB-10 et TB-30
COOPERATION INTERNATIONALE						
Airbus A 300 B-2 Airbus A 300 B-4 Airb. Super B-4 Airbus A 310 Concorde	Jaguar Alpha-Jet Bréguet-Atlant. Transall	Puma Gazelle HAC (2)	Larzac Adour CF 6-50 CFM-56 Tyne CF 6-32		Ariane Météosat GEOS-2 Intelsat-5 Exosat TV directe Spacelab ECS (3)	

(1) Les MSBS (mer-sol) et les SSBS (sol-sol) sont les missiles de la première génération — en service — de la force nucléaire. Le S3 (sol-sol thermonucléaire) est en cours d'installation, et le M4 (mer-sol à têtes multiples) est actuellement mis au point. L'ASMP (air-sol moyenne portée) est un missile tiré par le Mirage 2000.

(2) HAC ou hélicoptère antichars, en développement, en coopération franco-allemande.

(3) Les Météosat sont des satellites de météorologie ; les ECS des satellites de télécommunications spatiales et les Marecs leur version adaptée à des besoins maritimes. Exosat et GEOS sont des programmes scientifiques consacrés à l'étude de l'espace circumterrestre et à l'astronomie X. Argos est un système de localisation français installé sur des satellites américains et les Intelsat-5 représentent les prochains satellites américains de télécommunications spatiales internationales dont l'industrie française fournit une partie de l'équipement.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Point de vue

Le voile se lève

par
STANISLAS MANGIN (*)

Après le vote des députés, les sénateurs débattront, la semaine prochaine, du projet de loi sur le statut des étrangers. Nous avons demandé à *M. Stanislas Mangin de commenter* les aspects juridiques de ce texte. M. Mangin, conseiller d'Etat honoraire, *compagnon de la Libération*, ancien président (de 1967 à *1975) de l'Amicale pour l'enseignement* des étrangers, consacre actuellement ses activités à la défense des travailleurs étrangers.

Le voile se lève d'abord sur les deux lois proposées par le gouver*nement*.

Si le Parlement votait le premier projet de loi dans l'état où il est actuellement soumis au Sénat, on pourrait expulser, sans délai, sans l'entendre, sans lui permettre de joindre ses proches ou son défenseur, tout étranger n'ayant pas obtenu de carte de trois ans et dont les papiers sembleraient irréguliers.

Or ces irrégularités sont constatées à l'occasion d'innombrables contrôles par des agents de police, des C.R.S. *ou des gardes républi*cains à qui on ne peut faire acqué*rir une compétence administrative* et juridique étrangère à leurs tâches permanentes *: les erreurs fourmillent*.

Elles ne sont redressées qui si une intervention auprès des autorités administratives peut être faite à temps, ou bien devant les tribunaux correctionnels.

Désormais, c'est fini : car l'administration préfectorale elle-même, complètement débordée par ces contrôles et affranchie de tout risque de réclamation, si *le* Sénat vote le texte, s'en remettra inévitablement *au rapport reçu pour prendre* la décision d'expulsion.

L'étranger en cause, c'est toujours un Africain, l'Arabe, *le* Noir ; il se *retrouvera en Afrique dans les qua*rante-huit heures et comment entreprendrait-il alors de *faire réparer* l'erreur ?

Voilà pour la loi actuellement au Sénat : il faudrait donc adopter un amendement qui harmonise ceux *proposés* à l'Assemblée nationale par MM. About, Aurillac et Stasi, *qui* donnaient *le droit à l'étranger de* comparaître devant la commission d'expulsion : c'est par un remarquable exercice de prestidigitation *que le gouvernement les a fait escamoter*. Il faudrait, de plus, bien *évidemment, supprimer à l'article 6* le septième cas d'expulsion puisqu'il *ne vise que les titulaires d'une carte* temporaire et que celle-ci, dit-on, *est supprimée* par le second projet.

Si ce second projet était adopté, un étranger devrait *désormais* attendre vingt ans pour obtenir la carte de résident privilégié qui, seule, lui garantit la stabilité. Sans doute, l'Assemblée a-t-elle adopté dans le premier projet l'article *5 bis*, proposé par M. Foyer, qui autorise l'octroi de cette carte à celui *qui* est en France avec son conjoint et ses enfants ; encore faudrait-il que le gouvernement ne remette *pas* en cause l'*accord* qu'il a donné sur ce texte, puisqu'il l'applique dans les faits.

Sans doute aussi le texte actuel *donne-t-il* la même possibilité aux étrangers mariés à des Français ou *parents d'un enfant français*. Encore faudrait-il que ces dispositions soient *maintenues dans l'ordonnance* de 1945 ; mais il reste que le travail*leur célibataire demeurera* pendant vingt années dans une précarité et *une dépendance insoutenables : en* fait on veut imiter les Allemands : *pouvoir renvoyer chaque travailleur* au gré du jour.

Or le gouvernement n'est pas, dans la loi actuelle, obligé de délivrer ces cartes de résident *privilégié* au bout de trois ans : il en a la faculté. Pourquoi veut-il se l'interdire pour l'avenir ?

Avec ce projet, l'étranger qui aura une carte de trois ans la perdra dans deux cas :

S'il est en chômage depuis six mois, ou s'il est resté en congé *plus que le temps de son contrat* de travail : atteinte au droit social, *odieuse dépendance du salarié* envers le patron, qui devient maître *de son sort sur le plan administratif !*

Cette question des congés est importante pour les Africains, blancs et noirs, dont les structures familiales sont — heureusement ! — très fortes : là encore ce sont les Africains que vise cette mesure.

Enfin, après trois ans, quand *l'étranger demandera le renouvel*lement de sa carte, c'est le préfet qui décidera. *Il* décidera, entouré d'avis... et plus encore, peut-être, *sur ces coups de téléphone qui ne* laissent pas de trace et qui émanent de fonctionnaires de tous grades de *l'administration supérieure, eux* aussi *débordés par les cas particuliers*.

Les choix seront faits selon une *« politique » de l'emploi au jour le* jour au gré d'expériences changean*tes, mais aussi, bien sûr, au vu* des renseignements de police recueil*lis « dans le voisinage » et parfois* auprès des patrons (non ?)... On décidera, dans des conditions incontrôlables, du sort d'un homme et d'une *famille* qui se trouveraient en France depuis trois ans... ou bien dix-sept.

Un amendement, proposé par M. Gorse (article 16/1 nouveau *de* l'ordonnance) et qui a été rejeté, résoudrait en grande partie les cas les plus choquants.

Et pourquoi ce nouveau système de carte ?

Pour l'emploi, nous dit-on, parce que, *« pendant encore cinq ans, la démographie sera défavorable au plein emploi »* et que, dès lors, *nous devrions entrer « dans une période de vingt à trente ans de diminution de la population immigrée »*.

Vous avez bien lu !

Ainsi, pour contribuer à résoudre dans une mesure très faible (et peut-être impondérable) un problème immédiat, celui de 1979 à 1984, on entreprend une action dont les effets ne seront sensibles que lorsque ce problème ne se posera plus mais que, bien au contraire, apparaîtra le dépeuplement, donc l'affaiblissement de la France : quand on *aura besoin* d'eux.

∴

Pour appliquer ces textes, quelle est la politique choisie ?

Là aussi, la clarté se répand : sur les quatre millions d'étrangers, *on exclut l'Europe (et sans doute* les Etats-Unis ?...).

Il ne reste donc (avec toutefois 160 000 Turcs et Yougoslaves à qui l'on ne reconnaît pas l'avantage d'être Européens) que quelque 1 500 000 à 1 600 000 Africains blancs et noirs : en cinq ans ce sont les deux-tiers de ces populations qu'il faudrait renvoyer, dont les quatre-cinquièmes malgré eux... et on poursuivra.

∴

Ainsi, on a choisi l'Europe contre l'Afrique.

Contre l'Afrique francophone, contre l'Afrique où résident une ou deux centaines de milliers de Français avec des salaires trois fois supérieurs en moyenne à ceux des Africains en France.

Ce sont aussi les liens avec l'Afrique et l'Islam qu'on tranche au moment où l'on s'offre pour un rôle privilégié dans un triangle Afrique - Islam - Europe, rôle auquel tout nous destine en effet.

Car *si des conventions* bilatérales *protègent* les immigrés d'Algérie et d'Afrique noire, cette loi ne doit être appréciée que dans ses conséquences *propres pour « vingt ou trente ans »*, sans se préoccuper des conventions variables dans le *temps et l'espace*.

Les conventions actuelles consti*tuent d'ailleurs un obstacle absolu* à l'objectif que l'on s'assigne et *il est bien dit qu'elles seront rené*gociées sur la base de la loi *nouvelle*.

Il est dit aussi que l'Algérie est visée la première. C'est que l'immigration algérienne représente la moitié de l'effectif des populations désignées.

Les besoins actuels de l'Algérie en main-d'œuvre ne sont pas en cause : c'est un problème algérien et français qui ne relève pas de ces dispositions législatives et n'exige pas, loin de là, le départ rapide de plus de la moitié de cette immigration.

Et puis, l'Algérie ! L'Algérie, l'une des trois premières puissances africaines et qui nous fait face en Méditerranée. L'Algérie encore un peu hagarde d'une liberté qu'elle n'a jamais connue, d'une identité qui se recherche encore.

Qui saura dire la nature contradic*toire, passionnelle et indissoluble* des liens qui rattachent les Algériens *à la France. Je dis bien : le peuple* algérien, dans sa chair, à la France, *dans sa forme sublimée : la Répu*blique française.

Les Français peuvent bien se boucher les yeux et les oreilles. Ceux qui portent la responsabilité des tâches nationales, non !

Pour que ces lois passent, on n'est d'ailleurs pas délicat quant au choix des moyens : les préjugés raciaux *ne sont pas négligés, et, dans le rap*port du premier projet de loi, on n'a *pas craint de justifier les modifications proposées à l'ordonnance de* 1945 par la considération que *celle-ci avait eu notamment pour* but « d'assimiler une population *étrangère, principalement d'origine* européenne ».

Nos gouvernants savent tout cela.

Ils savent qu'en deux *générations* la France assimile, en s'enrichissant, les apports étrangers. Ils savent aussi que, de 1914 à 1918, 200 000 soldats africains et malgaches (deux fois plus nombreux que les travailleurs d'aujourd'hui) et 200 000 soldats maghrébins ont *combattu en France pour nous :* qu'en 1942 à Bir-Hakeim, les chars *de Rommel ont été arrêtés par des* canons que servaient une poignée *d'Africains : qu'en 1943, en Italie,* nous avons pris le mont Cassino avec des Marocains et des *Algé*riens ; c'est pourquoi Mohamed V était compagnon de la Libération.

Et ils savent que le premier acte de résistance à l'envahisseur sur le territoire français, le 17 juin 1940, c'est celui du préfet d'Eure-et-Loir : Jean Moulin, *torturé*, s'ouvre la gorge pour ne pas signer l'accu*sation mensongère d'exactions* qu'auraient commises des soldats afri*cains*.

Ces choix vont gravement altérer *l'image de la France* et *provoquer* en Afrique des rancœurs inexpiables.

*Mais déjà ils altèrent la démo*cratie en France.

∴

Tout pouvoir corrompt celui qui l'exerce sans contrôle. D'innombrables agents publics exercent des pouvoirs qui excèdent leur compétence et sans que l'on contrôle une telle infinité d'actes quotidiens.

Comment s'étonner que certains d'entre eux glissent vers les abus et l'injustice, les pratiques contraires à la liberté, à l'égalité, à la fraternité ?

C'est une tendance courante, lorsqu'on est doté d'un avantage par rapport à l'autre, de vouloir le légitimer par une prétendue supériorité, et ainsi les préjugés raciaux, la méfiance due à la différence, se trouvent *largement* accrus.

Les protestations des partis et des *syndicats sont restées trop aca*démiques pour dresser un obstacle. *Faut-il craindre que ces forces orga*nisées de la démocratie ne puissent *plus, dans l'avenir, qu'éclairer le* jugement de la nation lorsque le mal *sera fait ?*

∴

Il ne faut pourtant pas se résigner. Il faut lutter *pour* un renversement des tendances. Il faut rappeler sans cesse leur devoir aux autorités publiques, encourager ceux *qui — et j'en connais beaucoup —* exécutent les ordres reçus sans *manquer à la loi avec équité* et humanité.

Chaque fois qu'une Française ou un Français qui détient une parcelle de *l'autorité publique* démontre son respect pour nos amis de *l'Afrique blanche ou noire* sans attendre les ordres, les contrôles ou les blâmes, chaque fois qu'une Française ou un Français, témoin *d'un manque de respect* à l'égard de l'un d'entre eux en porte témoignage, qu'il sache bien que ceux-ci s'en souviendront toujours et malgré tout.

(*) *Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de l'Amicale pour l'enseignement des étrangers.*

A NICE

Une série d'agressions contre des travailleurs immigrés

De notre correspondant régional

Nice. — Plusieurs travailleurs immigrés ont été victimes d'agressions ces derniers jours, à Nice. L'affaire la plus grave s'est produite dans la matinée du samedi 16 juin, à proximité d'un foyer de la Sonacotra, dans le quartier de Riquier, où deux Algériens, MM. Bousid Manaa et Makhelouf Boudab, tous les deux âgés de vingt-quatre ans, ont été délibérément renversés et sérieusement blessés par une voiture dont les occupants ont pris la fuite.

Dans la soirée du même jour, un Tunisien, M. Hedi Garci a été légèrement blessé par arme blanche, place Rossetti, dans le vieux Nice. Enfin, dimanche matin, avenue Jean-Médecin, un ouvrier maçon, de nationalité algérienne, M. Habib Bannour, a été frappé à la tête par un inconnu descendu d'une voiture et qui avait préalablement demandé s'il était nord-africain. Dans ce dernier cas, le caractère raciste de l'action n'est pas mis en doute par la police.

L'affaire du foyer Sonacotra de Riquier a été considérée dans un premier temps comme une tentative d'homicide volontaire. L'enquête ouverte par la sûreté urbaine de Nice a cependant fait apparaître que la voiture utilisée avait été volée peu de temps avant l'agression et que ses occupants s'étaient déjà rendus coupables d'un vol à l'arraché.

Un lien peut-il être établi entre ces diverses affaires et celles-ci témoignent-elles d'un climat raciste à Nice ?

Si les Alpes-Maritimes rivalisent avec les Bouches-du-Rhône pour la grande criminalité, aucune comparaison ne peut être faite, en revanche, entre les deux départements et entre Nice et Marseille dans le domaine du racisme. Nice n'a jamais connu *de vagues d'attentats ou d'agressions* comme celles qui se sont produites à Marseille en 1973 *et* 1974 après l'homicide commis par un déséquilibré algérien contre un conducteur d'autobus de la R.A.T.V.M. Il ne s'est jamais formé dans la population locale de comité de défense xénophobe et raciste, comme on l'a vu dans la cité phocéenne.

Le nombre d'étrangers recensés dans le département atteint environ *cent mille pour huit cent* cinquante mille habitants, soit une proportion de près de 12 %. Les travailleurs maghrébins, portugais, kougoslaves et turcs ne représentent que moins de la moitié de cette population étrangère.

On compte précisément trente-cinq *à quarante mille « isolés »* dont plus des deux tiers d'Algériens et de Tunisiens et mille deux cents familles essentiellement d'origine maghrébine. Environ 70 % travaillent dans le bâtiment et les travaux publics, secteur dont la moitié des salariés sont d'origine étrangère et 15 % dans l'agriculture dont plus de cinquante pour cent des salariés permanents *sont* également des étrangers.

A l'inverse de Marseille et des Bouches-du-Rhône, la population immigrée de Nice et des Alpes-Maritimes est très dispersée, et ses conditions d'hébergement se sont beaucoup améliorées ces dernières années. C'est à Nice, il *est vrai, que se trouvait* l'un des plus grands bidonvilles de France, celui de la *Digue-des-Français*, dans la basse vallée du Var, où vivaient, de façon plus que précaire, mille deux cents travailleurs algériens et tunisiens.

En vertu d'une convention signée entre la ville de Nice et la Sonacotra, tous ses occupants — et ceux d'un autre bidonville de trois cents personnes près de l'aéroport — ont été relogés dans *une cité modulaire* d'une capacité de mille lits, à 1 kilomètre en amont et *dans deux foyers*-hôtels en dur (Riquier et Les Sagnes) de deux cent quatre-vingt-sept lits chacun.

Le conseil général des Alpes-Maritimes a lui-même voté, dès novembre 1975, un crédit de 8 millions de francs pour le préfinancement des acquisitions de terrains nécessaires à la construction de foyers, et il a adopté, l'année *suivante*, un programme pluri-annuel de logements et *d'action sociale en faveur* des travailleurs immigrés. Depuis cette date, plusieurs projets *ont* été lancés et en sont à des stades différents de procédure ou de réalisation.

Le principal problème restant à résoudre est celui de la résorption de la cité modulaire de Nice construite à titre provisoire sur des terrains prêtés par la ville *de Nice et qui doivent* être évacués au début de 1982. Certaines de ces *opérations de relogement* se heurtent à de vives résistances de la population. C'est le cas notamment d'un foyer projeté avenue Saint-Augustin, à l'ouest de Nice, dont la construction est interrompue depuis... trois ans. *« Dans la période précédant l'implantation d'un foyer pour travailleurs immigrés, nous rencontrons souvent de sérieux problèmes*, reconnaît M. Jean-Jacques Pascal, sous-préfet chargé de mission à Nice.

Les rapports entre la population immigrée et la population française, estime M. Pascal *« sont plus d'ignorance que de bonne connaissance réciproque. Mais il y a relativement peu de frictions »*.

Les incidents les plus graves remontent à juin 1973 lorsque une *manifestation* de deux cents travailleurs nord-africains à Grasse *avait été sévèrement réprimée par* un détachement de gendarmes mobiles avec l'approbation tacite ou ouverte d'une partie de la population.

Des manifestations de caractère raciste se sont produites dans le département à diverses reprises, notamment à Cagnes-*sur-Mer*, au *cours* de l'été 1974 quand des jeunes gens avaient violemment chassé d'un bal un groupe d'immigrés.

A Nice même, six jeunes gens de quinze à vingt ans avaient été appréhendés, en décembre 1975, après avoir commis quatorze agressions contre *des Nord-Africains dans le quar*tier ouest de la ville. Au foyer Sonacotra de Riquier, *une tenta*tive d'incendie avait aussi eu lieu, il y a deux ans. *« On ne peut pas dire qu'il existe véritablement un climat raciste*, déclare M. Pierre Quaranta, secrétaire de l'union départementale C.F.D.T., *mais certains éléments sont toujours prêts à faire dégénérer la situation. Les projets de lois gouvernementaux sur le statut des travailleurs étrangers pourraient pour le moins attiser la xénophobie latente d'une partie de la population. »*

GUY PORTE.

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a adressé à M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, un télégramme où il lui fait part *« de son émotion et de son indignation »* après l'agression raciste de Nice au cours de laquelle deux *Algériens ont été blessés*. M. Stoléru indique qu'il a demandé au *préfet des Alpes-Maritimes* de *« veiller personnellement à ce que tous les moyens nécessaires à la poursuite de l'enquête et à l'identification des coupables soient mis en œuvre »*.

Un document du secrétariat d'État à la condition des travailleurs manuels

« TRAVAIL MANUEL, HORIZON 1985 »

Le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels vient de publier un document intitulé *Travail manuel horizon 1985*, qui tente d'élaborer un programme d'action concernant la *revalorisation du travail manuel* pour la période 1980-1985. Ce document doit faire l'objet d'un débat ce mardi 19 juin, à 20 h. 30, à Paris, à la Maison de la chimie, sous la présidence de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et en présence de diverses personnalités, dont MM. Lionel Stoléru, François Ceyrac et André Bergeron.

La *revalorisation* du travail manuel doit être acceptée *« comme l'un des aspects de l'impératif industriel »* qui s'impose à la France. Pour parvenir à cette reconnaissance, un certain nombre de mesures semblent nécessaires. En premier lieu, *« réconcilier le travail manuel avec l'école »*. Il faudrait, à cet égard, rendre effective dès l'école élémentaire l'initiation aux travaux manuels, instituer une épreuve de travail manuel au baccalauréat et donner la priorité à la construction d'établissements techniques. D'autre part, il serait souhaitable d'accorder aux élèves boursiers de l'enseignement professionnel et technique une aide égale au montant de l'aide *accordée aux* étudiants (6 000 francs par an en moyenne).

D'une manière plus générale, le relèvement des rémunérations du travail manuel demeure un objectif prioritaire. Il devrait permettre une augmentation de la productivité par l'amélioration de la qualité du travail et du rendement, la limitation des conflits et la *diminution* de l'absentéisme. Ces éléments sont loin d'être négligeables dans les secteurs exposés à la concurrence internationale.

Ainsi le coût horaire (charges comprises) des ouvriers allemands et américains dans l'industrie manufacturière dépasse de 30 % celui de la France, ce qui n'empêche pas leurs pays respectifs d'être très compétitifs. L'évolution récente des salaires *en France reste préoccupante*. Si la politique du SMIC menée *depuis 1972 a permis d'accroître* le pouvoir d'achat des rémunérations les plus basses (+ 44 % de 1972 à 1979), les gains mensuels des ouvriers entre le mois d'octobre 1977 et octobre 1978 ont crû de 11 % alors que ceux des employés augmentaient de 12.5 % et ceux des cadres de 11.8 %.

La création d'un système de salaire mensuel pour tous les ouvriers devrait réussir à aligner le régime des travailleurs manuels *sur celui des autres salariés*. Les conditions de travail pénibles, les besognes salissantes, les nuisances de toute nature pourraient être compensées principalement par une réduction de la durée du travail. Les problèmes quotidiens, à l'usine, à l'atelier, devraient être intégrés dans l'organisation même du travail. Des réunions regroupant l'équipe de production et l'agent de maîtrise pourraient permettre d'examiner les condi*tions de travail et de soumettre* des propositions à la direction. Les équipements réalisés à la suite de ces concertations bénéficieraient *« d'une procédure d'amortissement total la première année »*. Il faut aussi encourager au sein de l'entreprise la nouvelle forme de syndicalisme qui semble se dégager, *« plus attachée à la défense des intérêts des salariés et moins politisée »*.

Le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels conclut en insistant sur le fait que *« revaloriser le travail manuel ce n'est pas aider les travailleurs manuels à en sortir mais les aider à faire une carrière digne de ce nom »*. — D. M.

A Brest

3 000 travailleurs de l'arsenal manifestent à la veille des négociations sur les salaires avec M. Bourges

De notre correspondant

Brest. — Fer de lance du combat syndical dans les établissements *militaires*, l'arsenal de Brest semble décidé à continuer le mouvement qu'il mène depuis six semaines pour obtenir le rétablissement de la parité des salaires des ouvriers de l'Etat avec ceux des métallurgistes parisiens. Contrairement à l'année dernière, où il avait déjà engagé la même revendication, il ne s'installe pas cette fois dans une grève de longue durée. Les syndicats C.G.T. C.F.D.T. et F.O. préfèrent une *action ponctuelle, bien qu'ils ne* soient pas d'accord entre eux sur *la forme*.

La C.G.T. a mis à profit la *condamnation à trois mois* de prison infligée à deux manifes*tants par le tribunal* de grande instance de Brest pour se livrer, *lundi 18 juin*, à une démonstration de force en appelant à la *grève générale en signe de protes*tation contre le jugement, à la veille de l'ouverture, ce mardi 19 juin, des négociations avec le ministère de la défense à Paris.

Un millier de cégétistes se sont d'abord rassemblés au début de la matinée, devant le palais de justice. Le second acte de la journée d'action de la C.G.T. a eu lieu devant la maison d'arrêt, où quelque trois mille travailleurs *ont demandé la libération* de MM. Bertrand Abgrall et Jean-Jacques *Quémeneur, tout en* scandant des slogans hostiles au *ministre* de l'intérieur et au ministre de la défense. Les deux *détenus ont suivi* la manifestation de la fenêtre de leur cellule.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT
Société régionale de construction d'Alger
SO.RÉ.CAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° DOP/05/79

La Société Régionale de Construction d'Alger « SORECAL » lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture d'une unité de préfabrication plomberie sanitaire, capacité de production vingt-cinq logements par jour.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges à la SORECAL, Direction de l'Organisation et de la Planification, 97 bis, boulevard Colonel Bougara, EL-BIAR, ALGER, contre paiement.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires et portant la mention « Soumission Appel d'Offres n° DOP/05/79 - A ne pas ouvrir », Unité de préfabrication plomberie sanitaire, placées sous double enveloppe cachetée, devront être adressées ou déposées à l'adresse ci-dessus indiquée dans un délai de quarante-cinq jours à partir de la parution du présent avis, délai de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la Loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

Entreprise publique du bâtiment et des travaux publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

N° 2/79

L'E.P.B.T.P. de Tizi-Ouzou lance un Appel d'Offres National et International pour :

— *la fourniture des matériels de coffrage métallique industrialisé avec accessoires et pièces de rechange.*
Liste des matériels :
— Tables et banches (travées et pignons).
— Poteaux.
— Poutres et éléments autres que les murs.
— Escaliers, éléments en préfabrication légère.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants ou producteurs à l'exclusion des regroupeurs et autres intermédiaires (loi n° 78-02 du 11-2-1978).

Le dossier d'Appel d'Offres est à retirer dès parution sur la presse contre paiement de la somme de 200,00 DA (deux cents) à l'adresse suivante :

— Direction Technique de l'E.P.B.T.P., Nouvelle Ville, Cité des 600 logements - Tour n° B - Tizi-Ouzou - ALGÉRIE.

La date limite de réception des offres est fixée au 10 juillet 1979 à minuit.

Les soumissionnaires seront tenus par leurs offres pendant 90 jours (quatre-vingt-dix) à compter de la date limite de réception des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
SERVICE DE L'ANIMATION
ET DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 003

Un appel d'offres national et international est lancé pour la *fourniture de :*

— 1 camion-benne ordures ménagères.
— 6 bétonnières.
— 3 cylindres T.P. 3 - 12 CV.
— 3 répandeuses à goudron.

Les offres sont à adresser sous double pli portant la mention « Appel d'Offres National et International », à M. le Wali, Service de l'Animation et de la Planification Economique, SAIDA, avant le 30 juin 1979.

Les sociétés intéressées, qui seront tenues par leurs soumissions pendant quatre-vingt-dix jours, peuvent consulter les cahiers des charges à la Wilaya, Service de l'Animation et de la Planification Economique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
SERVICE DE L'ANIMATION
ET DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 004

Un appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture de :

— 2 gravillonneurs portés.
— 1 citerne de stockage de liant 40.000 L.
— 1 compacteur.

Les offres sont à adresser sous double pli portant la mention « Appel d'Offres National et International », à M. le Wali, Service de l'Animation et de la Planification Economique, SAIDA, avant le 30 juin 1979.

Les sociétés intéressées, qui seront tenues par leurs soumissions *pendant quatre-vingt-dix jours, peuvent consulter les cahiers des* charges à la Wilaya, Service de l'Animation et de la Planification Economique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
SERVICE DE L'ANIMATION
ET DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 001

Un appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture de :

— Une unité de carrelage granito.
— Des machines à parpaings électriques intersous.
— Deux groupes moto-pompe de peinture.

Les offres sont à adresser sous double pli portant la mention « Appel d'Offres National et International », à M. le Wali, Service de l'Animation et de la Planification Economique, SAIDA, avant le 30 juin 1979.

Les sociétés intéressées, qui seront tenues par leurs soumissions pendant quatre-vingt-dix jours, peuvent consulter les cahiers des charges à la Wilaya, Service de l'Animation et de la Planification Economique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
SERVICE DE L'ANIMATION
ET DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 002

Un appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture de :

— 1 camion frigorifique pour le transport de viande.
— 1 Echelle aérienne métallique pivotante à manœuvre semi-automatique.
— 1 unité de fabrication de carreaux granito.

Les offres sont à adresser sous double pli portant la mention « Appel d'Offres National et International », à M. le Wali, Service de l'Animation et de la Planification Economique, SAIDA, avant le 30 juin 1979.

Les sociétés intéressées, qui seront tenues par leurs soumissions pendant quatre-vingt-dix jours, peuvent consulter les cahiers des charges à la Wilaya, Service de l'Animation et de la Planification Economique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT
Société régionale de construction d'Alger
SO.RE.CAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° DOP/04/79

La Société Régionale de Construction d'Alger « SORECAL » lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture d'une unité *de carrelage capacité de production 14.000 carreaux-jour (granito de* 20 cm x 20 cm).

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges à la SORECAL, Direction de l'Organisation et de la Planification, 97 bis, boulevard Colonel Bougara, EL-BIAR, ALGER, contre paiement.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires et portant la mention « Soumission Appel d'Offres n° DOP/04/79 - A ne pas ouvrir », Unité de carrelage, placées sous double enveloppe cachetée, devront être adressées ou déposées à l'adresse ci-dessus indiquée dans un délai de quarante-cinq jours à partir de la parution du présent avis, délai de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la Loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT
Société Régionale de Construction d'Alger
SO. RE. CAL.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° DOP/06/79

La Société Régionale de Construction d'Alger « SO. RE. CAL. » lance un Avis d'Appel d'Offres international pour la fourniture de matériel de coffrages (tables et banches).

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges à la SO. RE. CAL - Direction de l'Organisation et de la Planification - 97 bis, boulevard Colonel-Bougara-El-Biar, ALGER, contre paiement.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires et portant la mention « soumission Appel d'Offres n° DOP/06/79 - à ne pas ouvrir » - matériel de coffrage, placées sous double enveloppe *cachetée devront être adressées ou déposées à l'adresse ci-dessus* indiquée dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis, délai de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date de clôture de l'Appel d'Offres.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs représentants de formes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs dossiers un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du lieu de leur résidence attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT
Entreprise publique du bâtiment et des travaux publics de TIZI-OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 1/79

L'E.P.B.T.P. de Tizi-Ouzou lance un Appel d'Offres International pour :

— la fourniture des matériels de génie civil avec accessoires *et pièces de rechange.*
Liste des matériels :
— Groupes compresseurs.
— Centrales à béton.
— Grues.
— Groupes électrogènes.
— Station de lavage criblage.
— Pelle excavatrice sur chenille.
— Tracteur, chargeur, chouleur, pelleteur.
— Bulldozer.
— Cisailles et cordeuses électriques.

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants ou producteurs à l'exclusion des regroupeurs et autres intermédiaires (loi n° 78-02 du 11-2-1978).

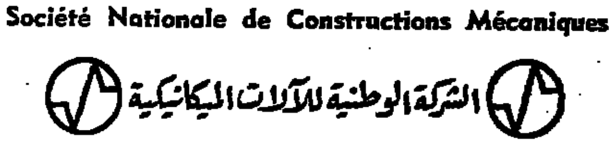
Le dossier d'Appel d'Offres est à retirer dès parution sur *la presse contre paiement de la somme de* 200,00 *(deux cents)* D.A. à l'adresse suivante :

— Direction Technique de l'E.P.B.T.P., Nouvelle Ville, Cité *des 600 logements - Tour n° B - TIZI OUZOU - ALGÉRIE.*

La date limite des offres est fixée au 10 juillet 1979 à minuit.

Les soumissionnaires seront tenus par leurs offres pendant 90 *(quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite de réception* des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Société Nationale de Constructions Mécaniques



APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01

La SONACOME/U.F.E. lance un Appel d'Offres International pour *la modernisation de son Atelier de Fonderie de Fonte.*

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des *charges, contre la somme de 200 DA, au Service Comptable* de l'Unité, sise : 5, route de Baraki - EL-HARRACH - ALGER.

Les soumissionnaires sont tenus d'accuser réception du cahier des charges et d'informer SONACOME/U.F.E. de leur intention de soumissionner, sous un délai d'un *mois.*

Les offres, accompagnées des pièces *réglementaires,* seront envoyées en six (6) exemplaires, à l'adresse ci-dessus, sous double enveloppe, cachetée, l'enveloppe intérieure portant la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01 »
PROJET MODERNISATION U.F.E.
A ne pas ouvrir.

Les soumissionnaires sont tenus à présenter leurs offres avant fin octobre 1979, sous un délai de 3 mois à compter de la réception du cahier des charges, et resteront engagés pendant une période de quatre (4) *mois.*

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
SERVICE DE L'ANIMATION
ET DE LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 005

Un appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture de :

— Une unité de carrelages granito.
— *Quatre machines de menuiserie.*

Les offres sont à adresser sous double pli portant la mention « Appel d'Offres National et International », à M. le Wali, Service de l'Animation et de la Planification Economique, SAIDA, avant le 30 juin 1979.

Les sociétés intéressées, qui seront tenues par leurs soumissions pendant quatre-vingt-dix jours, peuvent consulter les cahiers des charges à la Wilaya, Service de l'Animation et de la Planification Economique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

AVIS DE PRÉSÉLECTION D'ENTREPRISES

LE MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE lance la construction des barrages :

1) DAHMOUNI dans la Wilaya de TIARET ;
2) SLY dans la Wilaya d'EL-ASNAM ;
3) DOKKARA dans la Wilaya de M'SILA.

A cet effet, les Entreprises désireuses de présenter des offres pour les études d'exécution et la réalisation de ces ouvrages sont invitées à retirer les dossiers de présélection à partir du 2 JUIN 1979, à l'adresse suivante :

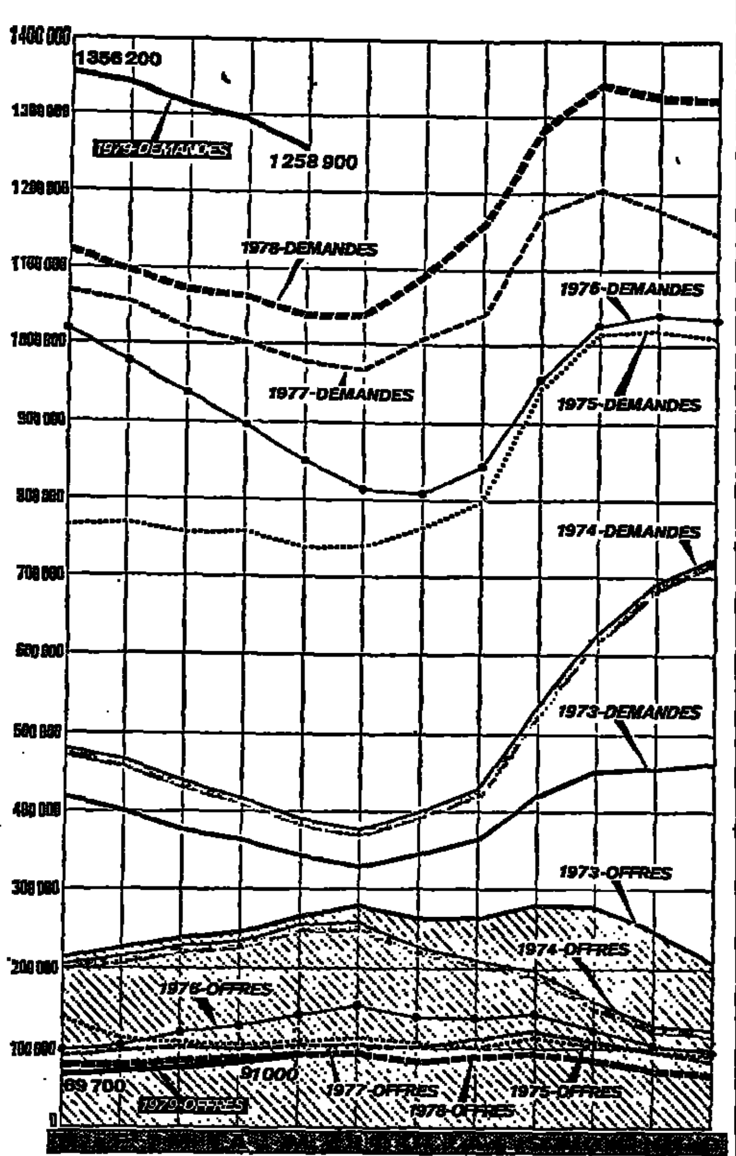
Direction des Projets et des Réalisations Hydrauliques
rue Tarik-Hocine Ben Naamane *(ex-couvent St-Charles), B.P. n° 34*
BIRMANDREIS (ALGER).

La remise de ces dossiers est prévue pour le 2 JUILLET 1979.

Les Entreprises sélectionnées à ce stade *seront* appelées à répondre aux concours qui seront lancés en SEPTEMBRE 1979.

SOCIAL

Les effectifs salariés ont diminué de 0,4 % durant le premier trimestre



Bien que l'année scolaire ne se termine pas à la fin mai, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a enregistré, au cours du mois dernier, un nombre important de « premières entrées » sur le marché du travail : 22 500, soit + 25,7 % par rapport à avril et + 35,5 % par rapport à mai 1978.

Deux raisons possibles à cet afflux « prématuré » de jeunes : d'une part, ceux d'entre eux qui ont été laissés pour compte, après les stages pratiques en entreprise *et surtout après les stages de formation* effectués dans le cadre du deuxième « pacte pour l'emploi », *auraient été plus nombreux* que lors du premier pacte : d'autre part, un certain nombre *de jeunes, âgés de plus de seize* ans et à la veille de sortir de l'appareil scolaire, se seraient inscrits « préventivement » la l'ANPE, comme ils en ont le droit. Si elles sont vérifiées, ces données expliqueraient cependant qu'en partie la nouvelle aggravation du chômage en mai — 241 400 demandes d'emploi de plus qu'il y a un an (après correction des variations saisonnières) et 221 800 en chiffres brut (données servant de base au graphique ci-dessus) (*le Monde* du 17 juin).

En effet, un autre facteur, venant s'ajouter aux autres, entre en ligne de compte : au cours des trois premiers mois de 1979, les effectifs salariés, révèle l'enquête trimestrielle du ministère du travail et de la participation publiée le 18 juin, ont diminué de 0,4 %. Cette baisse, qui affecte les établissements industriels et commerciaux employant plus de dix personnes, est de 0,7 % depuis mars 1978.

Les secteurs les plus affectés, ces douze derniers mois, ont été les industries productrices de fibres artificielles et synthétiques (— 9,4 %), la production et la première transformation des métaux (— 5,6 %), les industries extractives (— 5,5 %), le bâtiment et le génie civil (— 3 %).

En revanche, on note une légère augmentation dans l'habillement (+ 1,3 %), dans le secteur énergie (+ 2,1 %) et dans les transports, à l'exclusion de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. (+ 0,8 %).

LE TEMPS D'AIMER...

Le dépit amoureux peut-il justifier une rupture de contrat ? Telle est la question posée au tribunal d'instance de Lyon par une aide-comptable qu'aimait son chef comptable. Au bilan : une promesse de mariage non tenue, et une grande désespérance pour l'amant éconduit.

Celui-ci ne pouvant plus supporter la présence de la jeune femme près de ses livres de comptes, la direction de l'entreprise voulut muter l'intéressée qui refusa et fut licenciée au motif que « la mésentente entre salarié légitime la rupture de contrat de travail, sans que l'employeur, responsable de la bonne marche de son entreprise, ait à se faire juge des causes de cette mésentente ».

Erreur n'est pas compte, a conclu le tribunal d'instance, jugeant que le motif de licenciement n'était ni réel ni sérieux, et accordant six mois de salaire à titre de dommage et intérêt à l'employée.

Celle-ci a déclaré n'avoir eu connaissance qu'à l'audience des sentiments que lui portait son supérieur hiérarchique...

L'indemnisation du chômage

L'AIDE PUBLIQUE POURRAIT ÊTRE PORTÉE A 18 FRANCS PAR JOUR

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et président de l'UNEDIC, qui était reçu, le lundi *18 juin*, par M. Robert Boulin, a demandé au ministre du travail et de la participation que l'aide publique *soit portée de 16,50 F à 18 F* par jour et par personne, avec effet rétroactif au 1er avril, en attendant l'entrée en vigueur, le 1er juillet, du nouveau système d'indemnisation du chômage.

M. Robert Boulin a assuré qu'il envisagerait favorablement une telle mesure, mais que celle-ci serait assortie à la signature de la nouvelle convention financière portant sur les modalités d'indemnisation, qui devrait être signée *vers la fin du mois* entre l'UNEDIC et les pouvoirs publics.

***Actuellement*, cinq cent quatre-vingt mille demandeurs d'emploi environ reçoivent l'aide publique.**

La réduction de la durée du travail

LES SYNDICATS EXPRIMENT LEUR DÉCEPTION APRÈS LEUR DEUXIÈME RÉUNION AVEC LE C.N.P.F.

Les cinq centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) se sont déclarées « *déçues* » au sortir de leur deuxième réunion, lundi 18 juin, avec le C.N.P.F., relative aux négociations sur la réduction de la durée du travail (nos dernières éditions datées 19 juin).

« *A la limite*, a déclaré le représentant de Force ouvrière, *nous ne participerons plus à ces discussions si le patronat n'entend parler que de la durée annuelle* ». Pour la C.G.T., « *le C.N.P.F. n'a pas fermé les portes, mais il n'a pas répondu non plus aux questions posées* », tandis que pour la C.F.D.T. « *la négociation n'est pas encore engagée, les bases de discussion ne sont pas claires* ».

Lundi, le C.N.P.F. a présenté aux syndicats une série de tableaux statistiques portant notamment sur la durée du travail réellement effectuée en France « *pour éclairer le sens de la négociation* ». « *Bien sûr*, a précisé M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., *nous n'avons à négocier que sur la durée légale, mais nous devons prendre en compte la notion de durée effective.* »

APRÈS L'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE

Des non-grévistes reprennent le travail à R.V.I.-Caen

De notre correspondant

Les forces de l'ordre sont intervenues, sans incident, mardi 19 juin, vers 5 heures, à l'usine R.V.I. (Renault-Véhicules Industriels), de Blainville, près de Caen, pour empêcher les piquets de grève d'interdire l'entrée des ateliers aux ouvriers qui veulent travailler. Entre ces derniers et les grévistes, la situation était très tendue, au milieu de la matinée.

A Limoges, le conflit qui paralyse depuis quatre semaines (une de plus qu'à Blainville) un autre établissement R.V.I. est au point mort. Force ouvrière réclame la réunion de la commission nationale de conciliation.

Caen. — Fruit des grandes décentralisations des années 60, l'usine R.V.I. ne ressemble guère aux traditionnelles « *citadelles ouvrières* ». A part quelques ouvriers reconvertis, parmi lesquels des anciens mineurs, la plupart de ses salariés viennent du monde rural, formant cette classe particulière des ouvriers-paysans, aux réactions imprévisibles. Capables de supporter une longue grève, ils peuvent, comme les agriculteurs, passer d'une apparente passivité à l'explosion de colère pas toujours très contrôlée. Mais d'autres, entassés dans les quartiers d'H.L.M. *qui entourent* Caen, n'ont qu'un objectif : retourner vivre dans un bourg rural. Quelques-uns ont réalisé ce rêve au prix d'un lourd endettement.

Résultat de tout cela, l'extrême gauche a toujours été solidement implantée à Blainville, et la C.F.D.T. est en général majoritaire, même si la C.G.T. est venue la talonner aux élections professionnelles en avril. *Cette usine a le plus souffert de* la crise du poids lourd français : jours de chômage, blocage des salaires au-dessous de l'augmentation du coût de la vie, diminution des emplois par pré-retraite et appel aux départs volontaires se sont additionnés.

Pendant de longs mois, les syndicats ont tenté de faire réagir, sans succès. Et puis, « *la mayonnaise a fini par prendre* », mais de telle sorte que l'intersyndicale C.F.D.T.-C.G.T.-F.O. a eu quelque mal à la contrôler. Pour éviter d'être débordée, elle a dû se lancer dans l'aventure d'une grève avec « piquets » aux portes de l'usine, après un vote où il n'y a eu que mille un participants (sur six mille cinq cents salariés), dont six cent soixante et onze se sont prononcés pour cette forme d'action, la majorité restant étrangement silencieuse. Très vite, il est apparu que la direction locale n'était pas en mesure de débattre des revendications (350 francs d'augmentation pour tous, trente-cinq heures de travail sans perte de salaire) et que ce qu'elle proposait (*le Monde* du 19 juin) ne pouvait constituer une porte de sortie pour les syndicats. Elle a même engagé une procédure de licenciement contre neuf ouvriers, dont six d équés, pour des entraves au travail lors des débrayages qui ont précédé le blocage de l'usine.

La direction générale de R.V.I. a refusé toute négociation à son niveau. Le ministre du travail l'a aidée en ne réunissant pas, comme le demandaient les syndicats de Blainville et de Limoges, (au total, neuf mille des trente-cinq mille salariés de la filiale poids lourds de Renault), la commission nationale des conflits. trente-cinq mille salariés de la filiale poids lourds de Renault.) Le rapport de forces paraît basculer en faveur de la direction. *Une lettre demandant « la reprise du travail dès maintenant dans des onditions normale »* a été *signée par près de trois mille cinq* cents personnes, sous la pression morale du personnel d'encadrement.

Le préfet et la direction souhaitent l'organisation d'un vote, que l'intersyndicale a refusé, jugeant les propositions directoriales insuffisantes. Mais les non-grévistes s'organisent de plus en plus. Tout est en place pour un dur affrontement. Pourtant, dès septembre, Blainville doit fabriquer les camions qui, sous le patronage du « bouledogue » de Mack, vont partir à l'assaut du marché américain. L'enjeu est d'importance pour le dernier fabricant français de poids lourds.

THIERRY BREHIER.

ÉTRANGER

Le président Chadli inaugure de nouvelles installations énergétiques

De notre envoyé spécial

Hassi R'Mel. — Le « redressement historique » du *19 juin 1965*, marqué par l'accession au pouvoir du colonel Boumediène, avait été commémoré en *1978 par la* réunion d'un conseil extraordinaire des ministres à Tamanrasset et l'inauguration d'un nouveau tronçon de la route transsaharienne. Suivant l'exemple de son prédécesseur, *le président Chadli s'est* rendu en province pour cet anniversaire : à l'issue d'une « visite de travail » dans la willaya de Laghouat, il a inauguré, le 18 juin, à Hassi R'Mel, à quelque six cents kilomètres environ au sud d'Alger, d'importantes réalisations économiques qui marquent une nouvelle étape de la politique algérienne de mise en valeur des ressources énergétiques.

Avec ses 2 400 milliards de mètres cubes de réserves — dont 2 000 milliards récupérables, — le champ d'Hassi R'Mel constitue l'un des plus grands réservoirs de gaz naturel du monde. Sa production de pétrole étant sans doute appelée à diminuer dans les prochaines années (2), l'Algérie compte sur le gaz pour *prendre le relais. Elle s'est fixé* pour objectif, en 1985, une production totale de 110 milliards *de mètres cubes, dont 70 milliards* commercialisés.

Les deux usines qui viennent d'être officiellement mises en service figurent parmi les pièces maîtresses de ce plan. Ce dispositif sera complété d'ici à la fin de l'année par deux autres usines ayant les mêmes caractéristiques, dont la réalisation a été également *confiée au Japon.* La production totale du champ d'Hassi R'Mel pourra ainsi s'élever à *94 milliards de mètres cubes* de gaz. Les champs d'Alrar (5 milliards de mètres cubes/an) et de Rhourde-Nouss (15 milliards de mètres cubes/an) fourniront le complément. L'Algérie sera alors le premier producteur de gaz naturel du monde, mais aussi le premier producteur de condensat (24 millions de tonnes, soit les deux tiers de la production mondiale).

Les capacités de traitement vont largement dépasser, pendant au moins une certaine période, celles de commercialisation, le programme de construction des usines de liquéfaction d'Arzew ayant pris un certain retard. Il n'en *découlera* pas de conséquences fâcheuses, deux unités de compression et de réinjection *dans le sol du gaz traité et débar*rassé du condensat et du gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.) étant *prévues. Leur construction* a été confiée à l'Italie et l'une d'entre elles a été inaugurée lundi, qui, *à terme, pourra réinjecter* quelque 30 milliards de mètres cubes de gaz.

Le président Chadli a enfin procédé au lancement des travaux du gazoduc géant qui reliera *Hassi R'Mel à l'Italie* du Nord, via la Tunisie et la Sicile.

DANIEL JUNQUA.

(1) Soucieuse de ménager ses *réserves* de brut, l'Algérie a déjà diminué volontairement sa production d'Hassi-Messaoud, qui devrait baisser de 2 millions de tonnes en 1979.

COMMERCE INTERNATIONAL

UNE ÉTUDE DU CENTRE DE PROSPECTIVE INTERNATIONALE

L'Europe des Neuf ne doit pas céder à « la tentation du repli »

A moins de renforcer son industrie, l'Europe risque d'être laminée sur les marchés internationaux entre l'Amérique du Nord *« qui conserve une puissance considérable »* d'un côté, le Japon et les pays du sud *« dont la pression n'a guère de chance de se relâcher »*, de l'autre. Tel est l'avertissement contenu dans une étude sur *« la concurrence industrielle à l'échelle mondiale »* que publie le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Ce document de 103 pages, rédigé par MM. Christian Sautter et Laurent de Mautort, présente des axes d'actions *« anti-hasard »* au double plan français et européen *« pour mieux résister à la concurrence étrangère et augmenter les chances d'une croissance renouvelée »*.

Déjà, un déclin des positions industrielles mondiales de l'Europe des *Neuf a commencé, comme en témoigne son recul*, depuis 1973, sur les marchés de l'Amérique du Nord, de l'Est et du tiers-monde non pétrolier. Ainsi, sur le marché le plus important du monde, celui des Etats-Unis et du Canada (28 % de la demande mondiale), le fléchissement de la *Communauté européenne est « indéniable et préoccupant »*. Celle-ci n'assurait plus que 23,5 % des importations américaines de produits manufacturés en 1977, contre 29 % en 1973. En revanche, pour ces mêmes produits, la part des pays en voie de développement (P.V.D.) *s'est établie à 21,5 % contre 17,5 %*, tandis que celle du Japon passait de 20,5 % à 23,5 %.

Ce déclin de la C.E.E. est également sensible sur le marché du tiers-monde non pétrolier, alors que, de 1973 à 1977, la Communauté, le Japon et les Etats-Unis ont fait match *nul* sur le marché en quadruplement des pays exportateurs d'hydrocarbures. Autre exemple : pour la seule catégorie « stratégique » des biens d'équipement, le recul européen, qui contraste avec la poussée japonaise, est particulièrement frappant sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Est.

En contrepoint, il ressort de l'étude l'émergence industrielle du tiers-monde, pétrolier et non pétrolier. Celui-ci représentait, 12 % de l'industrie mondiale en 1977 contre 10 % en 1973 et 9 % en 1967. En effet, partie, de 1963 à 1969, d'un *même taux annuel qu'*à l'Ouest (6,7 %), la croissance industrielle du Sud a été plus forte de 1969 à 1973 (8,5 % contre 4,9 %) et surtout de 1973 à 1977 (5,5 % contre 1,2 %). Cette industrialisation n'a pas été entièrement dépendante, souligne l'étude, de la progression de la *demande des pays développés*, auxquels d'ailleurs elle offre des débouchés *« accrus et bienvenus »*, alors même que les échanges manufacturés entre pays industriels sont moins actifs. Elle s'est aussi accompagnée d'un développement des échanges sud-sud, comme le montre *le tableau*.

tique économique extérieure commune, rendue *« utile, sinon indispensable »*, par l'intensification de la concurrence industrielle.

Rejetant un équilibre de croissance *« durablement ralentie et passivement subie »*, qui créerait des risques de dislocation de l'économie mondiale, et dont l'Europe pâtirait le plus, notamment sur le plan social, les auteurs présentent, non pas des scénarios qui seront préparés pour juin 1980, mais des axes d'action. Pour la France, il s'agit d'appliquer une stratégie industrielle de *« spécialisation cohérente » : orienter l'investissement* en fonction de grands choix sectoriels et laisser les entreprises découvrir les créneaux les plus profitables ; doubler la recherche industrielle sur fonds privés, actuellement insuffisante en volume (la moitié de l'Allemagne fédérale et du Japon) *et en intensité (0,9 % de la valeur* ajoute des sociétés, contre 1,2 % ailleurs) ; inciter fortement aux économies d'énergie ; accroître *« massivement »* l'information économique sur l'étranger.

Pour l'Europe, une stratégie de repli serait *« dangereuse »*. Elle ne serait probablement pas acceptée par les deux pays à vocation mondiale, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni. De même, l'aménagement d'un espace euro-africain apparaît-il *« illusoire »* dans la mesure où ni le Japon, ni les Etats-Unis n'ont l'intention de se plier à une division longitudinale du monde.

Dès lors, *« les chances d'une stratégie dynamique doivent être exploitées »*. Les firmes européennes pourraient notamment se faire à la fois une concurrence *« vigoureuse »* sur le marché intérieur de la C.E.E. et une concurrence *« à l'amiable »* sur les marchés étrangers où la poussée des groupes américains et japonais est particulièrement vive.

Un mouvement irréversible

L'industrialisation du Sud apparaît aux auteurs de l'étude *« comme un mouvement profond et irréversible, à peine affecté par la crise occidentale. Ce mouvement résulte de la conjonction d'une volonté et d'une capacité de développement, ainsi que de l'intérêt des firmes et banques transnationales qui fournissent technologie, capitaux et parfois débouchés »*. Sa poursuite ne se limitera pas aux produits dits *« de bas de gamme »*, la remontée vers les biens intermédiaires et d'équipement se faisant progressivement. Elle provoquera aussi une différenciation croissante au sein du tiers-monde, les pays d'Amérique latine et d'Asie de l'est creusant l'écart qui *les sépare de l'Asie du sud et de* l'Afrique. Enfin, elle amplifiera le commerce sud-sud, d'autant plus vite que l'Ouest adoptera des politiques de restriction des importations.

Face à cette montée en puissance des pays du Sud, face aussi à la persistance de la pression japonaise et à l'inconnue de l'économie américaine qui *« présente à la fois des symptômes préoccupants et conserve des forces considérables »*, la Communauté européenne est marquée par le maintien, voire l'aggravation, de son hétérogénéité, ce qui ne facilite pas l'adoption d'une poli-

M. B.

LES ÉCHANGES INDUSTRIELS SUD-SUD SONT EN PROGRESSION SENSIBLE

(Taux de croissance annuelle aux prix de 1970)

EXPORTATIONS	1965-1969	1969-1973	1973-1976
Pays du Sud vers le Sud	10,8	15,3	16
Pays du Sud vers l'Ouest	14,5	12,4	9,4
Pays de l'Ouest vers le Sud	10,6	5,5	13,1
Pays de l'Ouest vers l'Ouest	13,4	8,8	1,8

CONJONCTURE

SELON LE CERC

Les 2 % de foyers ayant les meilleurs revenus possèdent 16 % du total de la fortune française

Le Centre des revenus et des coûts (CERC) a rendu publiques, mardi 19 juin, les conclusions de son enquête sur la fortune des Français et sa répartition entre les particuliers. Le livre de cent soixante-dix-huit pages qu'il a diffusé (1) confirme la forte concentration de la richesse qu'avaient mis en évidence les travaux antérieurs de l'INSEE, du Centre de recherche sur l'épargne, et de M. Robert Lattès.

Selon le CERC, les 2 % de foyers français ayant les revenus les plus élevés possèdent 15,8 % du total des patrimoines, 225 000 foyers (sur 22,5 millions) détenant 11 % de l'ensemble et 225 000 autres 4,8 %. A l'autre bout de l'échelle sociale, les 30 % de foyers ayant les plus petits revenus (6 750 000 foyers) ne possèdent à eux tous que 13,4 % du total de la richesse des Français. En moyenne, chacun des foyers du groupe le plus favorisé détient donc un patrimoine vingt-sept fois supérieur à celui des personnes appartenant aux 30 % de Français défavorisés.

Le rapport du CERC aboutit à une évaluation totale du patrimoine voisin de celle qu'avait calculée M. Lattès : 5 800 milliards de francs en 1975, dont il convient de déduire environ 455 milliards de dettes des particuliers. Ces chiffres ne prennent pas en compte plusieurs éléments, de patrimoine : l'or, les bijoux et les objets d'art, *« faute d'information »* suffisante, et les droits à la retraite future, parce qu'incessibles.

Près de la moitié des 4 800 milliards en question sont représentés par des constructions : 2 240 milliards, auxquels s'ajoutent près de 600 milliards sous forme de terres (260 correspondent aux terres exploitées par leurs propriétaires et pour 200 milliards, celles mises en fermage). Le reste est composé de valeurs mobilières (340), de placements liquides ou à court terme (530), de disponibilités monétaires (250), de biens mobiliers (720, dont 280 sous forme de cheptel ou de stocks d'entreprises personnelles) et 130 d'autres éléments, dits incorporels. Le CERC a classé ces formes de patrimoine en quatre catégories correspondant à des fonctions économiques différentes :

— Patrimoine à *usage domestique* : 1 880 milliards, composés essentiellement de résidences (principales : 1 250 milliards ; secondaires : 140 milliards) ;

— Patrimoine à usage professionnel : 870 milliards ;

— Eléments de fortune ayant un objectif de rapport : 1 740 milliards, dont 870 de valeurs mobilières et placements, et 610 d'immeubles ;

— Enfin, 300 milliards répondent à des fonctions de réserves ou de spéculation.

Par groupes socio-professionnels, le patrimoine moyen des ouvriers était évalué en 1975, par le CERC, à 81 300 F, celui des professions libérales à 1 334 500 F (16,3 fois plus) et celui des industriels et gros commerçants à 1 322 300 F (16,2 fois plus).

(1) *Documents du CERC*, n° 49 : « Le patrimoine des Français », 24 F, en vente à la Documentation française, 24-31, quai Voltaire, Paris.

MALGRÉ LA HAUSSE DES PRIX PÉTROLIERS

Les chefs d'entreprise ne sont pas pessimistes

« Après la pause observée en avril, la demande a de nouveau fait preuve de vigueur en mai, essentiellement sous l'effet d'une augmentation assez prononcée des commandes passées par la clientèle française », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« L'accroissement des ordres reçus du marché intérieur a, sans aucun doute, dépassé l'essor saisonnier enregistré, chaque année, avant la période des congés. Il a peut-être reflété un certain désir des chefs d'entreprise de se prémunir contre de nouvelles hausses de prix. Ce comportement a suscité quelques difficultés d'approvisionnement.

» Les commandes en provenance de l'étranger, poursuit la Banque de France, *ont continué de progresser malgré une concurrence toujours aussi vive sur les marchés extérieurs. Il se confirme cependant que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à offrir des produits spécifiques — de haute technicité ou non — et obtiennent à l'exportation des résultats encourageants au terme de leurs efforts de prospection.*

» Les chefs d'entreprise expriment, avec force, les craintes suscitées par l'orientation des cours du pétrole et des matières premières

» S'ils s'estiment ainsi fondés à persévérer dans leur réserve, en matière d'embauche et surtout d'investissement, ils ne se déclarent pas pour autant pessimistes quant à l'avenir. »

LA HAUSSE DES PRIX VA S'ACCÉLÉRER PRÉVOIENT LES ÉCONOMISTES D'ENTREPRISE

La croissance économique sera en 1980 inférieure d'un demi-point chez nos partenaires étrangers à ce qu'elle sera vraisemblablement en 1979 : + 2,8 % contre 3,3 % (+ 3,2 % en 1978). Telle est la prévision faite par l'Association française des économistes d'entreprise (AFEDE) au vu de son enquête semestrielle réalisée entre le 15 avril et le 15 mai.

La plupart des réponses faites à l'AFEDE concernent des prévisions établies avant les dernières hausses pétrolières (baril à 16 dollars environ, fin 1979). Certaines réponses ont tout de même pu prendre en compte des niveaux de prix plus élevés (baril au-dessus de 18 dollars, fin 1979). La hausse des prix de détail à l'étranger serait ainsi plus forte en 1979 qu'en 1978 (+ 7,5 %) et ne se ralentirait pas en 1980.

L'AFEDE prévoit que le système monétaire européen tiendra jusqu'en 1980 avec les taux pivots actuels. Ensuite, *« un ajustement n'est pas à exclure : baisse de 1 % à 2 % par an du franc par rapport au deutschemark et quasi-stabilité vis-à-vis du dollar »*.

En ce qui concerne la France, l'AFEDE prévoit que la politique économique actuelle sera maintenue dans ses grandes lignes. Les prix de détail glisseront d'environ 9,5 % l'an en 1979 et 1980, avec une croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire de l'ordre de 2,5 % par an.

La prise en compte des derniers événements pétroliers ralentirait la croissance en France de quelques dixièmes de point, alors que la hausse des prix s'accélérerait encore : de 1 % l'an environ. A moyen terme, cependant, les économistes d'entreprise pensent (notamment ceux qui travaillent dans le secteur de l'énergie) que ces hausses seront en grande partie compensée par celles des exportations de produits manufacturés.

Enfin, les économistes d'entreprise s'attendent à une croissance des investissements nettement meilleure pour leurs entreprises que pour l'ensemble de l'économie.

FAITS ET CHIFFRES

● *La balance commerciale* brésilienne a enregistré en avril un déficit de 22 millions de dollars, ce qui porte à 438 millions de dollars le déficit des échanges commerciaux du Brésil depuis le début de l'année, indiquent des statistiques gouvernementales. Ce total se compare à un déficit de 344 millions pour les quatre premiers mois de l'année dernière (+ 27,3 % en un an). D'une année sur l'autre, les exportations brésiliennes ont progressé de 17 %, tandis que les importations augmentaient de 18 %. Selon le ministre brésilien du commerce et de l'industrie, les échanges du *Brésil se solderont probablement* cette année par un déficit de plus d'un milliard de dollars (contre 988 millions en 1978). — *(A.F.P.)*

● *La production industrielle américaine* a fortement repris en mai, après son fléchissement (— 1,4 %) d'avril, dû notamment à la longue grève des camionneurs. Elle s'est inscrite en hausse de 1,3 % (+ 1,6 %), soit la plus forte augmentation mensuelle depuis avril 1978. En un an, par rapport à mai 1978, la progression de biens de consommation durables a augmenté, en un mois, de 1,8 % (3,5 % en avril), celle de biens d'équipement de 1,3 % (— 0,9 %) et celle de matériaux de 1,1 % (— 0,8 %). En fait, la production industrielle s'est retrouvée en mai très légèrement au-dessus de son niveau de mars, ce qui confirmerait la stabilisation de l'économie américaine. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20-VI-79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 juin à 6 heure et le mercredi 20 juin à 24 heures :

Une zone anticyclonique s'affaiblira un peu sur l'Europe occidentale, mais elle maintiendra sur notre pays un flux modéré de nord-est à est.

Mercredi 20 juin, quelques brumes locales au lever du jour disparaîtront *rapidement en début de matinée* et, sur la plus grande partie de la France, le temps sera souvent ensoleillé et assez chaud. Il deviendra plus orageux sur les régions méridionales, mais les orages resteront principalement localisés du sud des Alpes à la Corse, où les nuages seront plus nombreux. On notera également quelques nuages passagers sur l'Est et le Nord-Est.

En général, les vents resteront faibles ou modérés, localement assez forts dans la basse vallée du Rhône, où un mistral modéré persistera.

Les températures maximales s'élèveront encore un peu.

Le mardi 19 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,6 *millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin, le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 22 et 10 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 19 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 12 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 23 et 10 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 20 et 10 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 23 et 15 ; Paris - Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 24 et 12 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 24 et 12 ; Strasbourg, 18 et 12 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 degrés ; Amsterdam, 19 et 8 ; Athènes, 35 et 22 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 38 et 26 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 21 et 11 ; Genève, 20 et 11 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 25 et 13 ; New-York, 30 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 20 et 11.

Éducation

● *La communauté franco-polonaise* organise, à Paris du 2 au 7 juillet, une université d'été bilingue destinée aux Polonais de France. Le programme prévoit cinq heures de cours par jour, des « tables rondes », des conférences et des manifestations culturelles diverses. Participation gratuite, mais l'inscription est obligatoire.

★ Communauté franco-polonaise, secrétariat de l'université d'été, 20, rue Legendre, 75017 Paris.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* des 18 et 19 juin 1979 :

DES LISTES :

● D'admissibilité au concours unique d'admission dans les écoles de formation des officiers des corps techniques et administratifs des armées ouvert aux candidats titulaires du diplôme de fin du premier cycle de l'enseignement supérieur en 1979 ;

● Des candidats et des candidates autorisés à prendre part aux concours ouverts en 1979 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupe D) ;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme supérieur d'études commerciales de l'académie commerciale internationale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 414

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									
IV				■				■	
V									
VI	■		■		■		■		■
VII						■			
VIII					■		■		■
IX		■							
X				■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Qui ont des qualités d'espèces. — II. Le plus haut est appelé maître ; Fait partie des honneurs. — III. Pas pour rien. — IV. Utilisé pour tout ce qui est à nous ; Gardé par celui qui ne tient pas debout. — V. Comme quelqu'un de gravement blessé. — VI. Se précipite quand la chasse est ouverte. — VII. Se voient souvent dans des boîtes ; Nom de roi. — VIII. Peut se rincer sur la plage. — IX. Embryon de vertébré. — X. Apport de la moitié ; Faire une inscription. — XI. Premières productions ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut laisser un peu de soi-même ; Permet d'aller au fond des choses. — 2. Est parfois très causeuse ; Difficulté. — 3. Prouve qu'il y a du tirage ; Passés à l'huile. — 4. Sans valeur ; Une bonne partie du bouquin. — 5. Est haut sur pattes ; Qu'on ne peut donc pas faire passer pour un écossais. — 6. N'a rien à dire ; Comme un Louis. — 7. Dessous de table ; Note. — 8. Ne portait pas toujours la culotte ; Qui n'ont donc pas besoin de dispense. — 9. Adverbe qu'on peut utiliser quand il ne faut pas s'endormir ; Est plus bavard qu'un fou.

Solution du problème n° 2 413

Horizontalement

I. *Maladives.* — II. *Economisé.* — III. Sang ; Ino. — IV. Argent ; Na. — V. Lia ; Lad. — VI. Lang ; Réa. — VII. Itinérant. — VIII. Armorial. — IX. Neisse ; EV. — X. Té ; Névé. — XI. Eté ; Ester.

Verticalement

1. Mésalliance. — 2. Acariâtre. — 3. Longanimité. — 4. Ange ; Gnose. — 5. Do ; NL ; Ers. — 6. Imita ; Riens. — 7. Vin ; Draa ; Et. — 8. Eson ; Enlevé. — 9. Se ; Abat ; Ver.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 20 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Pennec : « Hôtel des monnaies ».

14 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « La ville-jardin d'Ivry ».

15 h., portail central, Mme Meyniel : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch : « Le musée Carnavalet ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Sully-Morland : « L'affaire des poisons, de l'arsenal jusque chez la Brinvilliers » (Mme Hager).

19 h. 30, tour Saint-Jacques : « Les axes solaires de Paris et l'île de la Cité » (Le Pèlerin de Paris).

14 h. 45, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Tourisme culturel).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Grand Palais, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, Mme Colombe Samoyault : « Le rôle des architectes dans l'élaboration du mobilier sous le Second Empire ».

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « L'entourage du patient. Les problèmes de l'enfant » (Psycho-Santé).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

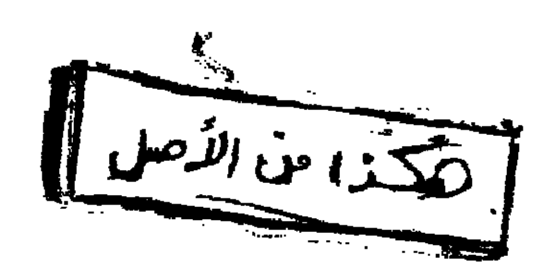
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



AFFAIRES

Les députés demandent deux études sur la politique des commandes publiques

La commission de la concurrence du ministère de l'économie devrait mener prochainement deux études à la demande des *députés membres de la commission de la production et des échanges*. La première examinera la politique des commandes publiques des entreprises nationales en matière d'informatique. La seconde traitera de la politique suivie par les entreprises publiques du secteur de l'énergie pour leurs commandes de matériel (E.D.F., G.D.F., Charbonnages de France...).

Cette requête des parlementaires est consécutive au dépôt *d'une proposition de loi de M. Julien* Schvartz (R.P.R.), visant à *créer une commission des commandes publiques* qui serait chargée d'élaborer une stratégie pour les achats des administrations et sociétés nationales.

Actuellement, constatait M. Schvartz, on se trouve dans une *situation hybride. Il n'y a* pas de concurrence réelle dans la passation de certains marchés publics. Mais il n'existe pas non plus de volonté affirmée et généralisée d'utiliser pleinement le potentiel représenté par les achats des administrations et des entreprises publiques pour redéployer *l'industrie française*.

Pour le député R.P.R., il est donc plus que jamais nécessaire que le gouvernement définisse *une politique dans ce domaine*. Le rapporteur de cette proposition de loi, M. Georges Tranchant (R.P.R.), souhaitait que, à la suite d'une série d'enquêtes, la *commission de la concurrence* donne son avis sur ce texte et sur son *incidence quant à la politique* des entreprises publiques au regard du droit de la concurrence.

Finalement, la commission de la production et des échanges a, compte tenu de l'ampleur du sujet, décidé de saisir la commission de la concurrence mais de lui demander d'examiner dans l'immédiat deux cas seulement : *les commandes publiques des entreprises nationales* dans le secteur de l'informatique et la politique des entreprises publiques du secteur de l'énergie.

Le nouveau départ de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le dépôt, le mercredi 13 juin au greffe du *tribunal de commerce de Saint-Etienne*, des statuts de la Société nouvelle Manufrance et la publication le même jour de l'annonce légale de constitution de cette S.A. au capital de 1 000 500 francs ont été suivis lundi 18 juin de la signature du contrat de location-gérance et de la nomination de *deux nouveaux présidents-directeurs généraux*.

On sait que les structures mises en place prévoyaient de scinder Manufrance, la Société nouvelle assurant *l'exploitation, à travers un contrat de location-gérance* signé avec la *société Manufrance*, qui reste propriétaire de l'ensemble des actifs. Ce contrat a été paraphé lundi 18 juin par le syndic, Mᵉ Dutrievos, et les deux P.-D. G. concernés : M. Mestries, qui dirigera la nouvelle société d'exploitation, et M. Pierre Bontemps, qui présidera la société *Manufrance proprement dite*. Agé de cinquante-neuf ans, M. Bontemps est directeur honoraire de la caisse primaire d'assurance-maladie de Saint-Etienne, qu'il a dirigée de septembre 1961 à juin 1978.

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne, tout en regrettant dans un communiqué que cette solution soit née d'un consensus trop tardif, se félicite cependant que non seulement mille neuf cent quarante-sept salariés conservent leurs emplois mais encore que quatre mille fournisseurs gardent un client « *indispensable à leur propre avenir* ». En outre, Saint-Etienne préserve son titre de « *capitale de l'arme* », et un « *drame social aux conséquences tragiques pour le département* » est évité.

Pour l'avenir, Manufrance, devenue une entreprise comme les autres, « *va devoir*, estime le tribunal, *compter avant tout sur elle-même pour réussir, sur l'énergie, la détermination, la compétence, l'imagination de ses chefs comme de son personnel* ». A elle maintenant de montrer qu'« *elle est digne de la sollicitude de ceux qui ont parié sur sa capacité à assumer son renouveau* ». Des investisseurs nouveaux ne devraient pas tarder à s'intéresser à Manufrance, « *un plan de relance devant permettre à l'entreprise de retrouver sous deux ans un début de rentabilité* », et de nouvelles structures lui redonner dans les prochains mois plus de dynamisme, d'efficacité et de vigueur.

La garantie de la municipalité

En acceptant de ne pas se *maintenir* dans la Société nouvelle et d'être par conséquent *écartée de son conseil d'administration*, la ville de Saint-Etienne redonne à l'entreprise une dimension strictement industrielle et commerciale. Ce n'est pas pour autant que Manufrance ne donne plus de souci à la municipalité de gauche de Saint-Etienne.

Celle-ci, pour permettre la *constitution de la nouvelle société*, avait accordé, le 7 juin, sa caution à un emprunt de 16 millions de francs suisses, portant intérêt de 4,50 %, remboursable en douze ans, contracté auprès du groupe bancaire suisse Gutwiller Kurz Bungnener. La garantie devait, dans un premier temps, intervenir en cas de mise en cessation de paiements de la nouvelle société. Or le prêteur a tenu à faire modifier les clauses, contraignant le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire le lundi 18 juin, à accepter que « *la ville de Saint-Etienne s'engage à effectuer les paiements aux lieu et place de la Société nouvelle de Manufrance, sur simple demande de la banque Gutwiller adressée par lettre-missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts* ». Il est prévu un article stipulant que « *le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée de la période d'amortissement, à créer en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant de l'annuité* ».

P. C.

MONNAIES

La réunion des ministres des finances des Neuf

Selon M. Monory, le S.M.E. a fonctionné dans les meilleures conditions

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés Européennes). — Les ministres des finances des Neuf, réunis le 18 juin à Luxembourg, ont fait le point sur le fonctionnement du système monétaire européen (S.M.E.). C'était le premier débat de ce genre *depuis l'entrée en* vigueur du nouveau dispositif de *change*.

« *Le S.M.E. a fonctionné dans les meilleures conditions possibles. Nous avons l'impression que chacun est conscient de la nécessité d'une concertation intense entre les pays membres, afin de prévoir et de prévenir d'éventuelles difficultés. Il y a eu effectivement quelques tensions, mais elles ont pu être maîtrisées* » a commenté le ministre français de l'économie, M. Monory, qui avait présidé la réunion. Les tensions auxquelles il est fait allusion se sont produites à la baisse sur la couronne danoise, et surtout sur le franc belge, gêné notamment par les ventes importantes de dollars *effectuées par la Bundesbank* afin de modérer la hausse *de la monnaie américaine*.

La politique des interventions, mais aussi celle des taux d'intérêt (qui ont augmenté de 26 % dans un laps de temps très court, alors que le deutchmark est la monnaie la plus forte de la C.E.E.) se sont trouvées sur la sellette, mais aussi, semble-t-il, l'attitude des Belges, qui ont tardé à suivre. Toutefois, les participants ont semblé satisfaits des *explications données* et de la volonté exprimée avec force par *tous de renforcer encore* les procédures de concertation.

Le règlement destiné à mettre en œuvre la décision du Conseil européen de décembre 1978, c'est-à-dire l'octroi à l'Italie et à *l'Irlande — en tant que* « pays moins prospères » — de deux cents millions d'unités de compte (1 160 millions de francs), sous peine de bonification d'intérêt, afin de faciliter leur participation durable au S.M.E., n'a pu être approuvée à cause des Britanniques. Le Royaume-Uni *entend* aussi *se faire reconnaître* comme « pays moins prospère » de façon à pouvoir prétendre à une aide financière de la C.E.E., lorsqu'il adhérera au S.M.E. Les autres Etats membres n'estiment pas du tout évident qu'il faille considérer la Grande-Bretagne comme un pays pauvre. *En outre, ils trouvent politiquement* très contestable l'attitude qui consiste à bloquer une disposition juridique nécessaire au fonctionnement harmonieux d'une dispositif — le S.M.E. — auquel on ne participe pas. — Ph. L.

UNE FIRME FRANÇAISE CHRONOMÉTRERA LES JEUX DE L'OCÉAN INDIEN

Le monopole détenu par les Suisses et les Japonais dans le chronométrage sportif vient d'être pour la première fois battu en brèche par une petite entreprise française. La société Bodet de Trémentines (Maine-et-Loire) a, en effet, obtenu l'exclusivité pour ses matériels aux Jeux de l'océan Indien, qui doivent se tenir du 20 août au 8 septembre prochains à l'île de la Réunion, et au cours desquels les athlètes de Ceylan, de l'île Maurice, des Seychelles et de la Réunion s'affronteront pacifiquement.

La firme angevine équipera toutes les salles et les stades de la Réunion. Le montant de ses commandes atteint 500 000 F. Il s'y ajoutera 300 000 F de matériels prêtés avec une option d'achat.

ÉNERGIE

Les Neuf veulent renforcer le contrôle des marchés pétroliers

(Suite de la première page.)

La République fédérale allemande ne peut pas non plus ignorer la pression qu'exercent afin de parvenir à une normalisation des cours plusieurs pays de la C.E.E., *tels la* Belgique, l'Italie, l'Irlande et le Danemark, moins bien placés qu'elle sur le marché « spot ».

Les progrès constatés lundi sont tout à fait concrets. L'encadrement des marchés libres, au premier rang desquels le marché de Rotterdam — principale source de préoccupation des gouvernements membres, qui veulent éviter que la tendance à la hausse ne s'entretienne d'elle-même par contagion — est une opération sur trois niveaux :

● *L'information* qui va être renforcée. La Commission, sur la base des données *volontairement fournies* par les compagnies, va publier, chaque semaine, les prix du pétrole importé (brut et produits raffinés), *ainsi que les prix à la consommation*.

● *La transparence*. C'est là où se *situe la principale novation*. Les Neuf sont d'accord pour imposer un *enregistrement obligatoire de toutes les* transactions qui se déroulent dans *la C.E.E., afin de vérifier ce que font* les compagnies et d'identifier les *contrats conclus à des prix trop* élevés. Pour montrer qu'il ne s'agit pas *d'en rester au stade des intentions*, les ministres ont approuvé le règlement qui permettra de déclencher l'opération d'un bout à l'autre de la Communauté.

Cependant la mise en œuvre est différée : les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais, qui étaient au départ passablement réticents, n'ont donné leur accord à la formule d'enregistrement qu'à condition que les grands partenaires industrialisés, à savoir les Etats-Unis et le Japon, acceptent de *faire la même chose*. Les Français, forts de ce qui leur a été dit lors du récent voyage de M. Giraud à Washington, sont apparemment convaincus que la réponse américaine sera positive et donc que, dès le mois prochain, l'enregistrement des transactions deviendra une réalité.

Parallèlement, toujours en vue *d'assurer une meilleure transparence* du marché, la Commission continuera *à étudier dans quelles conditions* pourrait être instaurer à Rotterdam *une véritable bourse du pétrole*, avec cotation officielle et contrôle des *opérations*.

● *La lutte contre les transactions à prix élevés*. Les Français auraient *voulu que les gouvernements membres* s'engagent à interdire celles à *prix anormalement élevés. On n'en* est pas là, même si M. Giraud *demeure convaincu* que les *Neuf* devront bientôt s'y résoudre. Tous *les ministres ont cependant clairement* exprimé leur volonté *politique de ne pas tolérer que soient* pratiqués chez eux des prix *dépassant de manière excessive les prix* de vente des pays producteurs. Pour *l'instant, plusieurs d'entre eux sont* convaincus que l'amélioration de la *transparence du marché, conjuguée* avec la pression amiable sur les compagnies, devrait suffire à décourager celle-ci d'acheter leur pétrole au prix fort.

Les ministres des *Neuf ont parlé* aussi de la concertation avec les pays producteurs. La première rencontre entre, d'une part, M. Giraud, le ministre irlandais (c'est l'Irlande qui assure la présidence du conseil à partir du 1ᵉʳ juillet), le commissaire compétent M. Prunner, d'autre part, le groupe « *stratégie* » de l'O.P.E.P. conduit par le cheikh Yamani, aura lieu le 30 juin à Londres. Du côté communautaire, on met l'accent sur le caractère technique des contacts qui vont être ainsi engagés.

« *Les circonstances, sur l'échiquier international, ne se prêtent pas à un dialogue politique. Il n'est ainsi pas possible de discuter contradictoirement des prix. Ce que nous pourrons faire, utilement, c'est de confronter nos points de vue sur les perspectives de l'offre et de la demande* », a commenté M. Giraud. Le ministre français a ajouté que les décisions concernant le plafonnement des importations de pétrole dans la Communauté au cours des prochaines années ou encore le développement des sources alternatives d'énergie, en particulier du nucléaire et du charbon, seront formulées à Strasbourg par les chefs de gouvernement.

PHILIPPE LEMAITRE.

DÉCOUVERTE D'INDICES PÉTROLIERS DANS LE BÉARN

Elf-Aquitaine vient de découvrir des indices d'huiles intéressants lors du forage de Burosse, implanté sur le permis de Béarn *(détenu conjointement par Elf et* Esso-REP). Cette découverte a *été faite à 2 402 mètres*, dans la formation des calcaires à annélides du crétacé inférieur. Le forage va se poursuivre avant que ne soient effectués des essais de production chargés de déterminer le caractère commercial de cet indice.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

Assemblée générale du 15 juin 1979

Les actionnaires d'IMETAL ont approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice net de 36 108 251 F et, après affectation de 5 millions de francs aux réserves, fixé le dividende net à 3,80 F par action (5,70 F de revenu global). Après paiement de ce dividende, qui interviendra à partir du 6 juillet 1979, le report à nouveau s'établira à *16,2 millions de francs.*

S'adressant pour la première fois aux actionnaires, le président Bernard de Villeméjane a rappelé le rôle essentiel joué par son prédécesseur, M. Guy de Rothschild, dans la création et le développement du groupe IMETAL, et lui a témoigné sa reconnaissance d'avoir réussi une telle entreprise. Après avoir évoqué les difficultés rencontrées ces dernières années, et particulièrement en 1978, par l'industrie des métaux, le président a indiqué que l'année 1979 apparaissait dès à présent plus favorable pour IMETAL dont le bénéfice, basé sur les dividendes versés par ses filiales et participations, serait au moins égal au précédent, et dont les résultats consolidés devraient être nettement positifs. A cet égard, M. de Villeméjane a confirmé les bons résultats probables de Mokta, Copperweld et L.I.G., ainsi que de Penarroya dont *les bénéfices* devraient plus que compenser les pertes de l'an passé. Il a également précisé que la part d'IMETAL dans les capitalisations boursières de ces quatre sociétés représentait plus de 110 F par action, montant très supérieur à l'actuel cours de bourse et alors qu'IMETAL détient d'autres participations commerciales et industrielles importantes dont 50 % dans la société Le Nickel. S'agissant de cette dernière, et après avoir rappelé les causes de la perte importante qu'elle avait enregistrée en 1978, le président a indiqué que l'amélioration du marché du nickel constatée ces derniers mois et attendue pour l'ensemble de l'année, devrait permettre à la S.L.N. de connaître, après un premier semestre encore en perte importante, un second semestre bénéficiaire. Se gardant d'un quelconque optimisme à cet égard, le président a confirmé que compte *tenu du potentiel important* de la société Le Nickel, productrice d'un métal qui se situe maintenant au quatrième rang dans le commerce international, la politique d'IMETAL visait à maintenir ses intérêts dans cette société tout en cherchant à en élargir le capital *à d'autres partenaires pour* améliorer sa situation financière.

En conclusion, M. de Villeméjane devait indiquer que, grâce à sa taille et à sa diversification sectorielle et géographique, IMETAL démontrait sa capacité de résistance aux coups les plus sévères de la conjoncture et sa faculté de rétablissement rapide.

PRIMAGAZ

Le 14 juin 1979 s'est tenue l'assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Ingiessi ; le capital représenté dépassait 80 %. Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui font apparaître une progression de 13 % de la marge *brute d'autofinancement et un* bénéfice de 11,2 millions de francs. Un coupon de 7,80 F, hors avoir fiscal (1978 = 7,20) sera détaché le 9 juillet.

Le président a donné des informations sur les ventes à fin mai 1979 (+ 8,23 % en tonnage), sur le relèvement *des marges obtenues,* sur l'autorisation de l'emploi des gaz de pétrole liquéfié comme carburant automobile qui ouvre un marché prometteur, et sur la poursuite de l'effort de diversification.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Thiéry, de Boccard, du Crédit commercial de France et nommé M. Grégoire administrateur.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 2 janvier 1970 - décret du 20 juillet 1972)

Le Crédit du Nord, succursale principale Anjou, 50, rue d'Anjou, 75008 Paris, informe le public qu'à la demande de la société Procotec, S.A.R.L. au capital de 21 000 F dont le siège social est à Paris-9e, 13, rue Caumartin, il a été mis fin à la garantie financière accordée à cette dernière depuis le 8 avril 1974, concernant ses activités de transactions immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par le Crédit du Nord cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par le Crédit du Nord, à condition d'être produites par le créancier *dans les trois mois de la présente* publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société ci-dessus indiquée.

CHAMPEX

S.D.R. DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Paiement d'un dividende de 12,17 F le 1er juillet

L'assemblée générale, réunie à Reims le 18 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice net de 3 037 450 F (19,50 F par action) et décidé la mise en paiement, le 1er juillet prochain, d'un dividende de 12,17 F (10,50 F net plus avoir fiscal de 1,67 F) aux 156 000 actions composant le capital social au 31 décembre 1978.

Le premier semestre du présent exercice a été marqué par un sensible renouveau d'activité : des *financements à long et moyen terme* ont été accordés pour 70 millions de francs (contre 88 millions de francs sur l'ensemble de 1978) et des concours sur fonds propres ont été décidés à hauteur de 5,3 millions de francs pour renforcer la situation financière de plusieurs P.M.I. (2,1 millions de francs en 1978).

Un emprunt de 1 850 000 U.C.E. (13 millions de francs français) a été émis début juin sur le marché international pour financer les concours aux entreprises exportatrices et la société s'est vu réserver une quote-part de 25,4 millions de francs, en voie d'épuisement, sur la première tranche du régime de financement des investissements créateurs d'emplois. Par ailleurs, le volume des prêts à long terme attribués hors procédures spéciales nécessitera un appel prochain au marché obligataire national.

Le cours du titre en Bourse de Nancy reste stable au niveau de 140 F avec des échanges réduits compte tenu de la rareté des ordres de vente.

INTERTECHNIQUE

AUGMENTATION DE CAPITAL
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1978

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunie le 8 juin, a :

— Décidé d'augmenter le capital social de 6 019 900 F par incorporation de réserves et la distribution d'une action gratuite pour quatre actions anciennes, les actions nouvelles, portant jouissance du 1er janvier 1978, auront donc droit au dividende qui sera versé au titre de l'exercice 1978 ;

— Autorisé le conseil à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, à l'époque ou aux époques qu'il fixera, jusqu'à concurrence de 30 millions de francs.

Le conseil, usant de cette autorisation, a *décidé de procéder,* avant la fin du présent exercice, à une augmentation de capital en numéraire à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les modalités en *seront définies* ultérieurement.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le même jour, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 12 062 136 F contre 8 526 979 F en 1977, a été affecté comme suit : participation du personnel 3 460 630 F contre 1 367 399 F, dividende 3 611 976 F contre 2 889 588 F, le solde en réserves et report à nouveau.

Le dividende ressort à 12 F par action, soit un revenu global de 18 F, identique à celui de l'année précédente, mais s'appliquant à un nombre d'actions augmenté de 25 % *du fait de l'augmentation du capital* par distribution d'actions gratuites décidée par assemblée générale extraordinaire tenue préalablement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

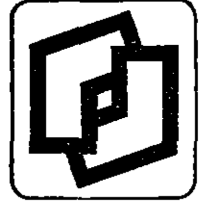
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —
$ E.-U.	4,3725	4,3755	— 110	— 90	— 160	— 140	— 360	— 290
$ can.	3,7225	3,7265	— 95	— 60	— 190	— 165	— 400	— 330
Yen (100)	1,9890	1,9930	+ 45	+ 80	+ 85	+ 125	+ 255	+ 315
DM	2,3170	2,3205	+ 40	+ 65	+ 90	+ 125	+ 295	+ 355
Florin	2,1105	2,1135	— 20	+ 10	— 20	+ 10	— 45	+ 5
F.B. (100)	14,4320	14,4465	— 170	— 55	— 310	— 175	— 640	— 315
F.S. (100)	2,5625	2,5660	+ 150	+ 185	+ 295	+ 335	+ 865	+ 930
L. (1 000)	5,1645	5,1700	— 185	— 125	— 340	— 270	— 960	— 840
£	9,1805	9,1905	— 570	— 490	— 985	— 880	— 2070	— 1900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 9/16	5 15/16	6 3/16	6 9/16
$ E.-U.	10 5/16	10 15/16	10 5/16	10 15/16	10 5/16	10 15/16	10 3/8	11
Florin	7 1/2	8 1/4	8 1/16	8 11/16	8 3/16	8 13/16	9	9 11/16
F.B. (100)	7 3/8	8 3/8	8 15/16	9 11/16	9 1/4	10	9 3/8	10 1/8
F.S.	0	3/8	5/8	1	13/16	1 3/16	1 13/16	2 3/16
L. (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 1/8	12 1/4	11 7/16	12 3/4	12 3/8	13 3/16
£	15 3/4	17 1/4	14 1/2	15 3/8	14 1/4	15	13 3/8	14 1/8
Fr. franç.	7 1/2	8 1/2	9 5/8	10 3/8	9 3/4	10 1/2	10 3/8	11 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avis financiers des sociétés



société nationale elf aquitaine

Société anonyme au capital de 906.373.300 F
Siège Social : Tour Aquitaine - Courbevoie. Direction Générale : 7, rue Nélaton 75015 Paris - n° SIREN : RCS PARIS B 552 120 784.

EXERCICE 1978

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 1979

Un effort accru dans l'exploration pétrolière, la poursuite de l'équipement du gisement de Frigg en Mer du Nord, le redressement du secteur raffinage-distribution avec notamment l'adaptation de l'outil de raffinage et la fusion des organisations ELF et ANTAR, la diversification des approvisionnements pétroliers caractérisent l'exercice 1978 d'ELF AQUITAINE. Celui-ci a également été marqué par la mise en œuvre de moyens financiers plus importants pour faire face aux problèmes de développement régional concernant le Groupe.

Principales activités en 1978

Exploration

Les investissements d'exploration se sont élevés à 2 milliard de F contre 1,5 en 1977. Cet effort *permis la découverte de réserves* nouvelles d'hydrocarbures, pour la plus grande part gazières.
La politique d'exploration pétrolière a conduit le Groupe à renouveler son domaine minier et à l'étendre *considérablement,* notamment en Afrique ainsi qu'à ouvrir des négociations en vue d'accéder à des zones nouvelles, telles que la Chine.

Productions

• **Pétrole brut et condensats**
18,5 millions de tonnes contre 18,4 en 1977 (part revenant au Groupe sur une production totale de 22,9 millions de tonnes opérée par lui).

• **Gaz naturel commercial**
15,7 milliards de m^3 (part revenant au Groupe sur une production totale de 19,3 milliards de m^3 opérée par lui) contre 11,9 en 1977 (+ 32 %). *Cette augmentation* correspond à la poursuite de la mise en service des gisements en Mer du Nord (Frigg et Ekofisk).

• **Soufre**
ELF AQUITAINE *a produit* 2,9 millions de tonnes et commercialisé 2,6 millions de tonnes en 1978, alors que la production du monde occidental s'élevait à 25 millions de tonnes.

• **Charbon**
Les mouvements sociaux dans les Charbonnages américains ont gravement affecté en début d'année la production et donc les résultats d'AQUITAINE PENNSYLVANIA, filiale charbonnière d'Aquitaine Company of Canada.

• **Nickel**
En 1978, la Société métallurgique LE NICKEL (SLN) filiale à 50 % de la SNEA a ressenti directement les effets de la crise de la sidérurgie, de l'arrivée sur le marché de nouveaux producteurs et de la baisse du dollar (devise de facturation du nickel) par rapport au franc. Elle a enregistré une perte de 500 millions de F, à laquelle s'est ajoutée une moins-value de 100 millions de F sur stocks.

Un redressement du marché s'est amorcé au début de 1979 mais n'évitera probablement pas la recherche de solutions nouvelles pour assurer à terme l'équilibre financier de la société.

Approvisionnement en pétrole brut, raffinage et distribution

En 1978, les activités de raffinage et de distribution du Groupe se sont maintenues en volume à un niveau satisfaisant. Si des pertes importantes ont encore été enregistrées dans ce secteur, le renversement de tendance intervenu en fin d'exercice, et confirmé depuis, laisse espérer un retour à l'équilibre.

Pour ce qui concerne le raffinage ELF AQUITAINE, 32,2 millions de tonnes de pétrole brut lui ont été livrées en 1978, contre 34 l'année précédente.

La part d'ELF AQUITAINE dans le le marché français est passée dans le même temps de 23,30 % à 22,70 % – pour des tonnages vendus très voisins – pour l'ensemble des produits commercialisés sous les marques ELF et ANTAR. *Cette légère* régression s'explique par la décision de réduire délibérément les rabais anormaux généralement pratiqués dans la profession.

Pétrochimie et matières plastiques

Ces activités s'exercent essentiellement dans le cadre du Groupe ATO, où ELF AQUITAINE est associée paritairement avec TOTAL CHIMIE.

L'accroissement de la demande de matières plastiques n'a pas été suffisant pour résorber les surcapacités européennes et la conjoncture est restée maussade en 1978. ATO a clôturé cet exercice sans perte ni profit.

Divers investissements importants ont été entrepris au cours de l'année pour améliorer l'outil industriel.

Pharmacie-cosmétologie

Le chiffre d'affaires global de SANOFI (filiale à 100 % de la SNEA) s'est élevé en 1978 à 2,84 milliards de F (+ 21 % par rapport à 1977).

Tant cet accroissement que le regroupement des moyens de production et de commercialisation ont permis un doublement du résultat net par rapport à l'année précédente.

Situation financière

Au niveau de la Société-mère, le bénéfice net a été arrêté à 906 millions de F (soit F 50 par action), montant d'ailleurs peu différent de celui de l'exercice précédent si l'on fait abstraction de la plus-value exceptionnelle d'environ 300 millions de F réalisée en 1977.

Ce résultat a été approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire *du 14 juin 1979.*

La marge brute d'autofinancement consolidée s'établit à 6.063 MF après imputation des impôts courants sur les bénéfices qui se sont élevés à 2.069 MF. Elle est en progrès de 19 % par rapport à l'exercice antérieur, l'amélioration étant due notamment aux productions en Mer du Nord. Les amortissements industriels ont été de 2.170 MF et l'exploration passée en charges de 1.065 MF.

Le résultat net consolidé s'établit à 1.509 MF contre 1.764 MF (chiffre qui comportait un important bénéfice exceptionnel); *il se traduit par un bénéfice net* consolidé de 83 F par action contre 97 F en 1977.

Les investissements en 1978 – qui comprennent l'exploration – se sont élevés à 6.878 MF, soit en réduction de 21 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. La diminution s'explique notamment par celle des dépenses d'équipement de gisement, la mise en valeur du gisement de FRIGG, en Mer du Nord, étant en voie d'achèvement; cependant, l'exploration est en augmentation de 31 % par rapport à 1977. Celle-ci a été entièrement autofinancée, tandis que les autres investissements l'ont été à hauteur de 83 %. Le coefficient d'endettement du Groupe s'est sensiblement réduit : il est passé de 49 % à fin 1977 à 44 % à fin 1978.

Dividende

Le dividende net global de l'exercice 1978 a été porté à 326,3 millions de F soit 18 F par action (ancienne et nouvelle) après augmentation de 20 % du capital social par rapport à 1977, contre 17,50 F en 1977. Il s'y ajoute 9 F au titre de l'avoir fiscal.

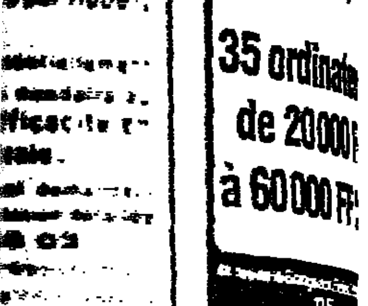
La mise en paiement aura lieu à partir du 3 juillet 1979 en échange du coupon n° 24.

Prévisions 1979

Vers la fin du premier semestre 1979, l'évolution de l'exercice s'annonce favorablement. La production d'hydrocarbures, du fait des exploitations gazières, devrait être en augmentation.

La conjoncture est également en nette amélioration en ce qui concerne le raffinage-Distribution et la pétrochimie. Si cette tendance se poursuit, on peut légitimement espérer qu'elle se traduise par une sensible amélioration des résultats financiers de l'exercice en cours.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JUIN

La hausse reprend

Interrompue vendredi à la veille du week-end, la hausse des valeurs françaises a repris vigoureusement lundi à la Bourse de Paris, l'indice instantané gagnant 1 % environ.

Ce sont les pétroles qui ont motivé cette hausse, essentiellement Elf-Aquitaine et Esso sur l'annonce de la découverte d'indices d'hydrocarbures dans le Béarn. Ces deux valeurs ont progressé de 11 % et de 6 % dans un marché très actif. Autres hausses notables relevées dans les compartiments : Creusot-Loire, Roussel-Uclaf et B.S.N.G.D.

D'une façon générale, la corbeille a accueilli favorablement la déclaration de M. Barre au Journal du dimanche, *affirmant qu'il n'y aurait pas de rationnement d'essence en France. Ces propos ont rassuré les opérateurs, inquiets sur le sort de l'automobile. En conséquence, Michelin et Peugeot ont gagné 3 %. De plus, l'enquête mensuelle de la Banque de France, plus optimiste en mai qu'en avril, a réchauffé l'atmosphère.*

Les organismes de placement collectif ont procédé à quelques achats, précédés par de nombreux opérateurs qui jouent la reprise boursière. Les transactions ont été assez nourries, dans un climat nettement plus favorable.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont été bien orientées, en liaison avec la bonne tenue du métal sur les marchés mondiaux. A Paris, néanmoins, le budjet a perdu 280 F à 41 400 F et le napoléon, 3,10 F à 325 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/6	19/6
1 dollar (en yens) ..	219 25	219 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7/8 %

LONDRES

Dans l'attente des résultats du commerce extérieur de mai, le Stock Exchange marque le pas mardi. Seules certaines vedettes industrielles parviennent à progresser. Stabilité des Fonds d'Etat et des pétroles. Effritement général des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 279 25 contre 278 ..

VALEURS	CLOTURE 18/6	COURS 19/6
Beecham	532	535
British Petroleum (1)..	11 44	11 7/16
Courtaulds	96	97
De Beers	403	401 ..
Imperial Chemical ..	366 ...	361 ..
Rio Tinto Zinc. Cor..	282	294 ...
Shell	362	362 ...
Vickers	173	175
War Loan 3 1/2 %....	31 1/8	31 1/8
*West Driefontein	50 ...	48 7/8
*Western Holdings ...	34 13/16	34 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

A.T.T. — Le trimestre clos le 31 mai s'est soldé par un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars contre 1,3 milliard un an plus tôt. L'optimisme est de règle pour le reste de l'exercice.

KELLER ET LELEUX. — L'exercice 1978 s'est so é par une perte nette de 10 453 francs. Mais le niveau des prix de vente obtenues depuis le début 1979 a permis de rétablir l'équilibre des comptes. Si la conjoncture actuelle se maintient, le résultat de l'exercice devrait s'améliorer.

PECHELBRONN. — Le dividende global afférant à l'exercice 1978 a été fixé à 10,20 F contre 9,45 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	15 juin	18 juin
Valeurs françaises ..	106,5	107,8
Valeurs étrangères ..	125,3	124,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,7	92

NEW-YORK

Léger repli

Après la progression enregistrée la semaine dernière, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi en léger repli lundi à Wall Street : ?39,4 contre 843,3 à la veille du week-end.

Sur 1 893 valeurs cotées, 876 ont reculé, 466 sont restées inchangées, mais 554 sont encore parvenues à progresser.

Le volume des transactions a, lui aussi, diminué, pour revenir à 31,13 millions d'actions échangées contre 33,01 millions vendredi, et plus de 40 millions en milieu de semaine.

La détente des taux d'intérêt va-t-elle se poursuivre ? C'est la question que l'on se pose autour du Big Board, après que la First National Bank of Chicago ait annoncé qu'elle conservait à son « prime rate » (taux de base) le niveau de 11 3/4 %, alors que tous ses concurrents ont ramené le leur à 11,5 %.

L'incertitude est également de règle pour ce qui concerne les décisions que prendront les membres de l'OPEP à la fin du mois. Certains s'attendent à une majoration des prix de l'ordre de 25 % à 30 %. D'autres mettent en avant l'intention, réelle ou supposée, de l'Arabie Saoudite d'augmenter sa production quotidienne...

VALEURS	COURS 15/6	COURS 18/6
Alcoa	55 5/8	56 1/8
A.T.T.	58 3 4	58 3/8
Boeing	43 1/8	43 1/8
Chase Manhattan Bank..	36 3 8	36 1 4
Du Pont de Nemours....	129 1/2	128 5/8
Eastman Kodak	57 1/8	56 5 8
Exxon	50 1/2	58 3/4
Ford	43 3/4	43 1 2
General Electric	49 1/2	49 1/8
General Foods.	30 1/4	30 1/2
General Motors........	60 1 2	59 3/8
Goodyear	16 3 8	16 5 8
I.B.M.	74 ...	72 7/8
I.T.T.	29 1 2	29 1/4
Kennecott	23 1 4	22 7/8
Mobil Oil	76 3/4	76 1/8
Pfizer	32	31 5/8
Schlumberger	74 1/2	73 1/8
Texaco	26 1/2	26 1/2
U.A.L. Inc.	25 ...	23 3/4
Union Carbide	37 1/2	37 1/4
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	18 7/8	17 7/8
Xerox	62 ...	61 1 4

BOURSE DE PARIS - 18 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %...........	38 80	2 145	GAN (Sté) Centr..	678	678	Laffitte-Bail....	191	192	Immoinvest.....	146	145
5 %...........	54 40	1 890	S.P.E.G.	180 10	184	Locabail immob..	320	321	Cie Lyon. Imm...	140 ..	140
5 % 1920-1960.	151 ..	1 898	U.A.P.	554	556	Loca-Expansion..	146 ..	143 50	UFIMEG........	128	120 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
863	4,5 % 1973.	1080 10	1816	1880	1893 ..
3580	E.N.E. 3 %..	3668	3679	3663	3666
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 383	4 375	4 270	4 470
Allemagne (100 DM) .	231 710	231 660	224	238
Belgique (100 F)	14 430	14 419	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.) ..	211 100	210 970	205 ..	215
Danemark (100 krd) .	80 2/0	80 580	78	83 .
Norvège (100 k) ...	84 730	84 760	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 242	9 223	9 ...	9 500
Italie (1 000 lires) .	5 166	5 167	5 ...	5 400
Suisse (100 fr.)	256 350	255 950	260 ..	263
Suède (100 krs)	100 610	100 620	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.) .	31 480	31 425	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 652	6 633	6 450	6 850
Portugal (100 esc.) .	8 848	8 840	8 500	10 .
Canada ($ can. 1) .	3 747	3 738	3 630	3 880
Japon (100 yens) ...	1 987	1 988	1 920	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 6
Or fin (kilo en barre) ..	41680	41250
Or fin (en lingot)	41680	41400
Pièce française (20 fr.)	328 10	325
Pièce française (10 fr.)	221	222 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	307	306
Union latine (20 fr.) ..	285 60	280
Souverain	376 80	380 10
Pièce de 20 dollars	1638	1698
Pièce de 10 dollars	998 20	1000
Pièce de 5 dollars	585	595
Pièce de 50 pesos	1580	1580 50
Pièce de 10 florins	295 60	285 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— EUROPE : « Tous vaincus », par Pierre Uri ; « La campagne truquée », par Claude Bourdet.

3-4. APRÈS LE SOMMET DE VIENNE
— Le président Carter a affirmé au Congrès que le rejet de SALT 2 « *compromettrait le rôle dirigeant des Etats-Unis* » dans l'OTAN.

4-5. EUROPE

5. PROCHE-ORIENT
— Les Neuf estiment qu'Israël fait obstacle à la recherche de la paix.

6. AMÉRIQUES

AFRIQUE

6-7. ASIE
— CHINE : *le Quotidien du peuple* redoute la « corruption bourgeoise » pour les jeunes en contact avec l'étranger.

8 à 10. POLITIQUE
— LIBRE OPINION : « L'inquiétude », par Bertrand Fessard de Foucault.

11. SOCIÉTÉ
— La fraude sur les vins au tribunal correctionnel de Paris : plaidoyer pour trois « bouilleurs ».
— Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat.

12. ÉDUCATION
— POINT DE VUE : « Si nous reparlions de pluridisciplinarité », par Alfred Kastler.
— Les états généraux de la Sorbonne : « Il n'y a pas de démocratie sans philosophie ».

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGES 13 A 15
— La chirurgie plastique : l'apparence et la fonction :
— De multiples innovations, par le docteur Roger Mouly;
— La responsabilité de l'opéré, par le docteur Jean-Lucien Grignon.
— La consommation médicale a progressé de 18,5 % en 1978.

16. ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
— Archéologie sous-marine à l'île Maurice.

18 à 20. CULTURE
— *MUSIQUE* : un quintette hongrois enlève le premier concours Maurice André.
— FESTIVALS : cinéma d'animation à Annecy.

21-22. MODES DU TEMPS

27. ÉQUIPEMENT

39. SPORTS
— LIBRE OPINION : « Les Sprinboks et l'ingérence de la politique », par René Moustard.

40. L'ÉVÉNEMENT
— L'aéronautique française en Europe.

41 à 46. ÉCONOMIE
— LES ÉTRANGERS EN FRANCE : « Le voile se lève », un point de vue de Stéphane Maugin.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (17)
Annonces classées (29 à 39) ; Carnet (28) ; Aujourd'hui (44) ; « Journal officiel » (44) ; Météorologie (44) ; Mots croisés (44) ; Bourse (47).

LE PROGRAMME FRANÇAIS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le fuel domestique va être contingenté

Les ministères techniques mettent, ce mardi 19 juin, la dernière main au dossier des économies d'énergie qui sera adopté mercredi en conseil des ministres. Plus de vingt mesures devraient permettre d'économiser ces 5 % de pétrole qui nous font désormais défaut.

La voie est étroite, dès lors que le gouvernement ne veut pas toucher l'industrie non plus, que de manière trop grave, les transports et l'automobile. Dès lors aussi que les mesures les plus efficaces nécessitent des investissements et n'ont d'effet qu'à moyen terme.

L'habitat va donc être principalement concerné par l'accélération de ce programme. On va notamment renforcer les dispositions du décret du 3 décembre 1974 sur la limite supérieure de température de chauffage applicable dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public. Cette limite, qui avait été fixée à 20 °C après la crise de 1973, sera portée à *19 °C* qui permettra d'économiser de l'ordre de 1,5 à 2 millions de tonnes de pétrole.

D'autre part, après bien des hésitations, les pouvoirs publics semblent décidés à contingenter — comme en 1974 — le fuel domestique. Le système n'avait pas que des partisans. En limitant à *90 %* ou à 95 % des livraisons de l'an passé la distribution de ce produit, on pénalise ceux qui ont déjà réalisé des économies et on laisse un pouvoir exorbitant aux compagnies de distribution. C'est pour éviter les injustices possibles et parce que le *contingentement* de 1974 avait été complètement inefficace qu'il est prévu de recenser les chaudières à mazout. Mais cela prendra plusieurs mois. En attendant le contingentement aura, avant tout, un effet psychologique. Enfin, seront définies toute une série d'action (isolation, meilleur entretien des équipements de chauffage, changements des brûleurs, rééquilibrage des immeubles) qui n'auront guère d'effets à court terme.

Pour ce qui est de l'éclairage, les normes définies en 1974 vont être réaffirmées (interdiction d'éclairer les vitrines après 10 heures du soir) et les infractions à ces dispositions seront prises plus sévèrement. Le transport, « secteur vital pour l'économie » — mais qui représente 33 % de la consommation énergétique nationale, — ne devrait pas être trop touché. Devant l'inquiétude de l'industrie automobile, on aurait renoncé, pour le moment, à réduire les vitesses maxima sur route et autoroute pour les particuliers. Mais les gendarmes seront plus attentifs aux limites existantes. En revanche, les poids lourds, qui bénéficient d'un régime de vitesse favorable par rapport aux autres pays du Marché commun, ne pourraient pas dépasser *80* kilomètres à l'heure (contre 90 kilomètres aujourd'hui) sur les autoroutes et les routes à grande circulation et 60 kilomètres à l'heure sur les autres routes.

M. Barre l'a déjà affirmé : *« Il n'est pas question de bouleverser la vie quotidienne des Français »*, et M. Giraud a rappelé à plusieurs reprises les risques de *« casser la machine économique »* par des mesures trop draconiennes. On va donc surtout faire appel au *« civisme »* des Français. Mais donnera-t-on à l'Agence pour les économies d'énergie les moyens d'une véritable politique qui passe par des investissements importants dans l'industrie, l'habitat, le secteur automobile (pour la recherche de voitures plus économiques) et nécessite bien plus que les quelque 500 millions de francs qui lui sont actuellement alloués ? — B.D.

Les DC-10 immatriculés en France sont autorisés à reprendre l'air

La direction générale de l'aviation civile française a annoncé que les DC-10 de l'UTA immobilisés depuis trois semaines par suite de l'interdiction de vol décidée par l'administration américaine après l'accident de Chicago, le 25 mai dernier, pourront reprendre l'air à partir de ce mardi 19 juin.

Cette autorisation n'intéresse toutefois que les trois DC-10 de la compagnie immatriculés en France ; trois autres gros porteurs de l'UTA, immatriculés aux Etats-Unis, restent cloués au sol, puisque les autorités américaines refusent toujours de permettre leur remise en service.

La plupart des pays européens paraissent disposés à agir de même, comme l'ont fait dès le 18 juin la Suisse ou les Pays-Bas. Les représentants des gouvernements et des compagnies ouest-européens utilisant des DC-10 se sont, en effet, mis d'accord ce jour-là à Zurich pour laisser à chaque Etat le soin de décider quand il réutilisera ses DC-10.

Les délégués des gouvernements et compagnies, auxquels s'étaient joints des représentants de l'administration de l'aviation civile des Etats-Unis et du constructeur McDonnell-Douglas, ont, en outre, adopté en commun les mesures de contrôle à prendre avec la reprise des vols.

Aux Etats-Unis, l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) ne paraît pas, pour l'instant, décidée à modifier sa position. M. Quentin Taylor, administrateur de la F.A.A. a, selon le *Financial Times*, déclaré le 18 juin à Zurich : *« Nous allons continuer nos propres enquêtes jusqu'à ce qu'elles nous permettent de prendre en toute certitude nos propres décisions. »*

L'UTA va, compte tenu de l'autorisation qui vient de lui être donnée, réorganiser dans les jours prochains ses plans de vol. Depuis l'immobilisation de ces DC-10, qui lui coûte, estime-t-elle, environ 1 million de francs par jour, elle a mis en place des dessertes de rechange en DC-8, et a affrété deux Boeing-747 : l'un à Air France, l'autre à l'Arabie Saoudite.

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1979 a été tiré à 601 562 exemplaires.

Les suites des manifestations du 23 mars et du 1er mai

M. Giscard d'Estaing souligne l'indépendance de l'autorité judiciaire

La présidence de la République a rendu publique, mardi matin 19 juin, la lettre de réponse adressée par le chef de l'Etat à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à propos des condamnations intervenues après les événements du 23 mars et du 1er mai derniers.

L'Elysée précise que *« plusieurs personnes, notamment d'autres responsables syndicaux, dont M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., ont écrit à ce sujet au président de la République »*.

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le secrétaire général,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les procédures judiciaires qui se sont déroulées à la suite des délits de droit commun commis au cours des journées du 23 mars et du 1er mai derniers.

» Le tribunal correctionnel saisi des poursuites a statué dans le cadre d'un débat public et contradictoire sur les faits qui lui étaient soumis et a prononcé diverses sanctions à l'encontre des prévenus dont la culpabilité lui paraissait établie.

» A la suite des appels interjetés contre ces décisions, certaines de ces affaires ont été évoquées devant la cour d'appel de Paris qui disposait, comme le tribunal, d'une entière liberté d'appréciation.

» Ainsi, conformément au principe du double degré de juridiction, les procédures que vous critiquez ont été soumises successivement à deux juridictions de jugement, saisies de l'ensemble des éléments nécessaires pour déterminer les responsabilités encourues.

» S'il est de ma responsabilité de veiller scrupuleusement à la régularité du déroulement des procédures judiciaires, il ne m'appartient pas de porter un jugement sur le fond des affaires, ni d'ouvrir à leur sujet un débat qui ne pourrait que porter atteinte à l'indépendance de l'autorité judiciaire dont la Constitution me fait le garant. »

Après une infection mortelle à l'hôpital Tenon

M. Gabriel Pallez propose une « année de l'hygiène »

Dans le service de dialyse rénale (rein artificiel) de l'hôpital Tenon, à Paris, plusieurs cas d'infection ont été constatés entre le 30 avril et le 25 mai, dont un mortel : un malade a, en effet, succombé à une méningite purulente.

Ce service, qui était considéré, pour la dialyse rénale, comme l'unité expérimentale de l'Assistance publique, est aujourd'hui fermé. Les trente-six insuffisants rénaux accueillis dans cet hôpital ont pu être répartis dans d'autres centres.

Le centre ne sera rouvert qu'après vérification de l'évacuation des canalisations des appareils. En effet, l'hypothèse d'une défaillance du matériel, qui fut transformé en 1971, semble pouvoir être pour l'instant retenue. D'après le docteur suisse Francine Tanner, qui avait été appelée en consultation à la maternité Baudelocque, où, au mois de mai, une infection avait frappé trente nouveau-nés, *« l'infection est chose courante dans tous les hôpitaux (...) et partout où des malades sont rassemblés. La situation n'est pas pire en France que dans tous les autres pays »*.

M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique de Paris, a indiqué notamment, lundi 18 juin, qu'il ne s'agirait pas dans le cas de l'hôpital Tenon d'une épidémie, mais de trois cas individuels distincts : *« Le germe*, a-t-il déclaré, *est en effet à chaque fois différent. »* M. Palez a annoncé qu'il allait proposer au conseil d'administration de l'Assistance publique une augmentation des crédits qui sont consacrés à la lutte contre l'infection. Il envisage aussi d'*« intensifier les efforts de sensibilisation et de formation du personnel médical et hospitalier »* et de *« reprendre et moderniser »* l'expérience tentée dans les hôpitaux parisiens en 1974, qui avait été l'*« année de l'hygiène »*.

A B C D E F G